TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 325 — 42 PAGES — MARDI 11 AVRIL 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Une tentative de coup d'État a été déjouée en Somalie

(LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE J.-C. POMONTI.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Neuf inquiets de M. Carter

Le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, s'est probablement montré trop optimiste en parlant, à Copenhague où s'est achevé samedi après-midi le conseil européen, de nouveau « grand départ pour l'Europe ». Il n'empêche que, comparé aux rencontres précédentes, ce « sommet » des Neuf est apparu plus constructif. Pour la première fois depuis longtemps, il a été question de reprendre, sous une forme et avec un contenu qui reste, il est vrai, presque entièrement à préciser, sinon le projet avorté d'« union monétaire et économique », tout au moins une coopération plus étroite dans ces domaines, et notamment dans celui des taux de change.

On ne s'étonnera pas de trouver la cause immédiate de ce changement dans une désillusion partagée et une crainte ressentie en commun. Les récentes initiatives du président Carter n'ont fait qu'ajouter aux inquiétudes que la politique américaine suscite dans les principales capitales d'Europe. Jusqu'à maintenant, c'est presque toujours face à un danger, vague ou précis, venu de l'extérieur que les pays du Vieux Continent ont pris conscience de leur communauté d'intérêt.

Ce n'est plus seulement dans le domaine monétaire que les Américains donnent aujourd'hui l'impression de prendre leurs décisions sans se soucier de leurs répercussions sur leurs alliés européens. En renonçant à la bombe à neutrons, le chef de la Maison Blanche a provoqué une véritable consternation dans plusieurs capitales européennes, où l'on se demande jusqu'où iront les concessions du président des Etats-Unis à l'U.R.S.S. La demande formulée par Washington de renégocier les termes de l'accord conclu avec la C.E.E. pour la fourniture d'uranium enrichi a ravivé une querelle déjà ancienne. La France, pour sa part, a fait publiquement savoir qu'elle ne se plierait pas aux exigences des Américains. Ceux-ci voulaient que les Neuf donnent leur réponse avant le 10 avril. En ignorant superbement l'affaire, la déclaration des Neuf donne implicitement raison à Paris.

Il ne faudrait sans doute pas exagérer la portée de cette attitude d'abstention. Tant le président de la Commission de Bruxelles, M. Roy Jenkins, que le chef du Foreign Office, M. David Owen, ont fait savoir qu'on « discuterait » bientôt avec les Etats-Unis. Mais l'ouverture de pourparlers n'est pas, a précisé M. Owen, la même chose que l'acceptation du principe de la renégociation. Selon des informations non confirmées, le chancelier Schmidt pourrait, lors de l'entrevue qu'il aura le mois prochain avec M. Brejnev, demander à celui-ci d'accroître les livraisons d'uranium enrichi à la R.F.A. Que de telles rumeurs aient pu circuler contribue à accréditer l'idée qu'on cherche du côté européen à organiser une riposte à la politique de M. Carter.

Tel est aussi le cas pour la monnaie et l'économie, qui seront les grands sujets à l'ordre du jour de la conférence des Sept (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon, Italie et Canada), qui doit se tenir à la mi-juillet à Bonn. D'un côté, les Neuf se sont fixé un programme que le chancelier allemand a qualifié d'« ambitieux » en matière de croissance.

D'un autre côté, il a été convenu qu'on continuerait d'examiner lors du prochain conseil européen, qui se réunira au début de juillet à Brême, « la nécessité d'une stabilisation monétaire accrue, tant à l'intérieur de la Communauté qu'à l'échelle mondiale ». Le retour à l'équilibre des balances des paiements britannique, italienne et sans doute bientôt française, crée des conditions plus favorables pour la stabilisation des taux de change en Europe, pour laquelle a plaidé M. Giscard d'Estaing. Mais rien de durable ne pourra être accompli si le dollar reste faible.

(Lire nos informations page 5.)

La montée de la violence en Europe

Quatre ministres de l'intérieur se sont réunis en Suisse pour coordonner la lutte contre le terrorisme

Après la déclaration de solidarité avec le gouvernement italien à la suite de l'enlèvement de M. Aldo Moro, publiée par la conférence de Copenhague, les ministres de l'intérieur de la République fédérale allemande, d'Autriche et d'Italie se sont réunis le 9 avril, dans la région de Zurich, avec M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police. Les conversations auraient porté « sur le renforcement de la lutte contre les opérations terroristes qui dépassent les frontières des quatre pays ».

En Italie, la publication d'un document récent des Brigades rouges explicite leur stratégie de subversion à l'échelle internationale. En Turquie et à Chypre, c'est d'extrême-droite que viennent les terroristes, dont l'activité dans le premier cas se développe, tandis qu'à Nicosie elle demeure une menace. C'est, en tout cas, la « déstabilisation » en Méditerranée que visent ces mouvements d'origines différentes.

• ITALIE : 900 attentats et 320 agressions ont fait 17 morts et 227 blessés depuis janvier

De notre correspondant

Rome. — Une grande agitation règne dans les milieux gouvernementaux italiens depuis le samedi 8 avril. Il semble que M. Aldo Moro ait adressé à sa famille une nouvelle *lettre dont le contenu serait « terrible et dramatique »*, si l'on en croit le *Corriere Della Sera*.

Les Brigades rouges ont-elles formulé des exigences précises pour libérer leur otage ? Pendant tout le week-end, des réunions se sont succédé au ministère de l'intérieur et au siège de la démocratie chrétienne. Au propre domicile de M. Moro, on a vu défiler plusieurs ministres et magistrats ainsi que le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome.

Le voyage en Suisse du ministre de l'intérieur, M. Francesco Cossiga, n'a pu que nourrir de nombreuses hypothèses : on a parlé d'échange de prisonniers, de rançon fabuleuse, d'exigences « *politiques* »... mais *aucun* de ces *bruits* n'a reçu la moindre confirmation. On ignore si l'affaire est sur le point de se dénouer ou s'il s'agit d'une habile manœuvre des Brigades rouges pour faire monter à nouveau la tension.

« Il faut se faire une raison : pendant des mois encore, peut-être des années, la violence politique fera partie de notre vie quotidienne », disent des hommes politiques italiens. On ne voit pas, en effet, pourquoi les terroristes ou les adeptes du P 38 renonceraient à une stratégie qui leur permet de faire autant de bruit et de dégâts. On ne voit pas non plus comment des institutions en crise — magistrats, police, services secrets — seraient brusquement en état de dissuader les violents.

D'intéressantes statistiques viennent d'être publiées par le parti communiste. Elles montrent que, pendant le premier trimestre de cette année, l'Italie a enregistré plus de neuf cents attentats à l'explosif et trois cent vingt agressions, soit le double de la période correspondante de 1977.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 7.)

• BELGIQUE : le baron Bracht a été assassiné par ses ravisseurs

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le corps du baron Charles-Victor Bracht, soixante-trois ans, a été découvert le lundi 10 avril, à Oelegem, petit village près d'Anvers. Le procureur du roi a confirmé l'information recueillie dans l'entourage de la victime. La mort remonterait à plusieurs semaines.

Le baron Bracht avait été enlevé il y a trente-cinq jours, le 7 mars (*le Monde* du 9 mars), alors qu'il descendait de sa voiture dans un parking privé, au centre d'Anvers. Des négociations avaient été amorcées assez rapidement entre les ravisseurs et la famille, mais une grande discrétion avait sans cesse été observée. Il semble qu'au lendemain de la libération à Paris du baron Empain, tout contact avait été rompu. Les ravisseurs avaient-ils pris peur ?

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 7.)

Les difficultés de la majorité

M. Chirac critique avec vigueur les orientations et les desseins du président de la République

A l'occasion du congrès extraordinaire du R.P.R., qui a écarté de ses instances de direction les membres du gouvernement et M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chirac a critiqué avec vigueur, dimanche 9 avril, les orientations de M. Giscard d'Estaing. Il l'a notamment suspecté de vouloir mettre sur pied une « coalition socialo-centriste » dont les gaullistes seraient exclus.

Le chef de l'Etat, qui après le « sommet » européen de Copenhague s'est rendu à Courchevel, interrompra ses vacances pour recevoir, mardi 11 avril à 18 h. 30 M. Raymond Barre, et pour présider le lendemain la réunion du conseil des ministres, auquel assisteront tous les membres du gouvernement. Le premier ministre se propose d'amorcer au cours de la semaine une série d'entretiens avec les dirigeants des principales centrales syndicales.

En un peu plus de quatre ans, c'est-à-dire depuis la mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, les chirarquiens ont conquis la mairie de Paris, mais ils ont perdu l'Elysée, l'hôtel Matignon, onze villes de plus de trente mille habitants, parmi lesquelles, Chambéry, Poitiers, Reims et Tourcoing, et vingt des cent soixante-treize sièges qu'ils détenaient à l'Assemblée nationale. La présidence de cette Assemblée leur a échappé la semaine dernière : en écartant M. Jacques Chaban-Delmas des instances de direction de leur Mouvement, décision politique bien plus que disciplinaire, ils ont, à la fois, reconnu et officialisé cette dernière défaite.

Un tel bilan et le rééquilibrage qui s'est amorcé au sein de la majorité lors des scrutins des 12 et 19 mars, imposaient à M. Chirac de durcir le ton, et l'on s'étonne fort que M. Jean Lecanuet, président de l'Union pour la démocratie française, ait expliqué cette attitude par des « impulsions élyséennes » prématurées. En fait, le président du R.P.R. ne pouvait pas ne pas répondre à l'attente de militants et de responsables inquiets et assez ulcérés, dont M. Guéna s'est fait le porte-parole en déclarant avec acidité : *« Nous avons été les meilleurs... Certains oublient aujourd'hui le temps où ils avaient si peu de foi dans la victoire qu'ils organisaient déjà la défaite. »*

Le maire de Paris en a dit bien davantage et a manifesté plus clairement que jamais encore depuis sa rupture avec M. Giscard d'Estaing, le 25 août 1976, qu'il n'a confiance ni dans les orientations ni dans les desseins du président de la République. Quand celui-ci avait lancé le 23 mars ses invitations aux leaders de l'opposition, *la Lettre de la Nation* avait parlé de « carnaval » et M. Michel Debré avait lancé le 29 mars : *« Lorsque j'entends parler de statut de l'opposition, je suis tenté de dire : d'abord un statut de la majorité. »*

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Saïd Hammadi travailleur algérien en France

Daniel Karlin, réalisateur avec Tony Lainé de la série d'émissions « Enquêtes sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon » (« La raison du plus fou »), est en train de tourner à Marseille un documentaire de création d'une heure et demie pour Antenne 2. Le sujet : portrait d'un travailleur algérien en France. Tahar Ben Jelloun a travaillé avec Karlin sur ce sujet. Ils ont effectué un « repérage » de quatre semaines à Marseille et aux environs. Ils ont vu une centaine de travailleurs algériens et fait une quarantaine d'entretiens. C'est l'un de ces entretiens que nous publions aujourd'hui. Nous donnons ainsi la parole pour la première fois, dans « Les grilles du temps », après des chefs d'Etat, des savants et des penseurs, à un travailleur immigré.

Saïd Hammadi est algérien, 35 ans. Il travaille dans une entreprise de Marseille. Les rencontres ont eu lieu à son travail, dans un bistrot et dans sa chambre : 12 mètres carrés partagés à deux. Armoire métallique, petite table, un lavabo qui sert aussi de cuisine. Une corde traverse la chambre : c'est une penderie. Des cartes postales, un calendrier, trois timbres-poste collés sur le mur, un réveil accroché à un clou par une vieille ficelle.

« Bonjour Saïd. Vous avez un moment pour discuter avec moi ?

— J'ai tout le temps. Personne ne m'attend. Ni femme ni enfants. Ou plutôt si, ils m'attendent, là-bas, au village, à Tibchari, pas très loin de Tizou-Ouzou.

— Vous êtes en France depuis combien de temps ?

— Je suis arrivé à Marseille à l'âge de dix-sept ans, en 1960, le 3 septembre 1960, à 18 h. 15. C'est enregistré dans la tête. Inoubliable. La France, c'était ça : un lundi où il ne faisait pas beau. Tu vois, j'ai des cheveux blancs. Ça vient de vivre seul.

— Pourquoi la France ?

— J'ai quitté mon village, d'abord pour aller en ville. J'ai cherché du travail. Je n'ai rien trouvé. Il y avait la guerre. J'étais jeune et mes parents très pauvres.

— Comment il est votre village ?

— Il est beau. C'est un petit village avec plein de montagnes. Et puis, il y a la forêt, la forêt de Mezrana. C'est un endroit tranquille. Il y a la nature et le silence. Il y a la famille, toute la famille est dans le village. Avant, c'était très pauvre. Maintenant, il y a des choses qui se font. Il y a une école...

— Vous avez été à l'école, vous ?

— Non. Je ne suis jamais allé à l'école. J'ai suivi, ici en France, l'école du soir. Il n'y avait pas d'école pendant la guerre. Il n'y avait d'école que dans les endroits où il y avait les Français. Pas de Français, pas d'école.

— Vous regrettez ?

— Beaucoup. Ne pas savoir lire et écrire, c'est comme être aveugle. Je manque de langage pour avoir un métier. Qu'est-ce qu'on a comme métier quand on est sans langage ? Pelle et pioche. Si on avait été à l'école, on aurait un métier. Là on n'a aucun niveau. Avant, pour remplir un mandat, je demandais à un collègue. C'est dur et ça fait honte.

— C'est la faute à qui ?

— La France, pardi ! Quand j'étais gosse, je ne savais même pas ce que c'est que l'école.

— Vous avez connu la guerre ?

— Oui, j'étais jeune. Mais je me souviens des soldats qui étaient venus arrêter mon père. Des soldats ou des gendarmes. Je me souviens. Il a été mis en prison par les Français en 1956. Ma mère pleurait. Mes frères et sœurs ne savaient pas très bien ce qui se passait. J'étais l'aîné. Il fallait travailler. J'ai travaillé aux champs, chez des colons. J'avais douze ou treize ans. Je partais travailler avec ma mère la terre des autres. Mon père était ouvrier agricole. Il ne disait rien. Il a été libéré avec l'indépendance. Je suis parti en France en 1960. J'ai travaillé d'abord dans un restaurant; chez un compatriote. J'habitais chez lui, au restaurant. Je gagnais très peu d'argent. Après, j'ai trouvé du vrai travail, enfin je gagne bien ma vie. C'est dur, mais je gagne ma vie.

Propos recueillis par TAHAR BEN JELLOUN.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

La zizanie et l'union

Nous l'avons échappé belle. Comme on nous l'a tant répété au cours de la campagne électorale, si la gauche avait gagné, nous aurions vu aussitôt la zizanie s'installer entre partenaires. Les socialistes auraient manœuvré, dès la première séance du Parlement, pour éliminer les communistes des postes de responsabilité. Les communistes auraient dénoncé la tentation centriste de leurs alliés de naguère, auraient placé le gouvernement sous surveillance et mis à l'écart du comité central leurs dirigeants suspects de collaboration.

Fort heureusement, cette épreuve nous a été épargnée. L'unité de la majorité est faite : M. Giscard d'Estaing détient les pouvoirs de la République et M. Chirac est prêt à les assumer.

ROBERT ESCARPIT.

DEUX CENTS ANS A LA SCALA DE MILAN

L'âme d'un peuple

La Scala de Milan a deux cents ans. Nul théâtre au monde ne charrie autant de souvenirs, de passions, d'épisodes émouvants et pittoresques, n'est à ce point au centre de la vie artistique, sociale, parfois même politique, d'une cité et d'un pays. Et cette histoire d'un théâtre qui n'a jamais connu de déclin, qui reste la mecque de tout amoureux d'art lyrique, demeure prodigieusement vivante à travers la grande exposition qui célèbre cet anniversaire au Palazzo Reale. La foule s'y presse comme le soir à l'entrée de la Scala ; chaque jour, mille personnes au moins (quinze cents le dimanche) se bousculent devant ces « souvenirs de famille », et on en attend deux cent mille d'ici la clôture, le 10 septembre, quand les touristes étrangers auront fait donner leurs gros bataillons.

Cette exposition, magistralement organisée sous la direction de M. Luigi Ferrari, est passionnante et délicieuse. Dans le vieux palais couleur de soleil, tout un étage, vingt-six salles souvent immenses, est tapissé de documents, plans, tableaux, statues, portraits, objets familiers, autographes, costumes, décors, maquettes, affiches, photos, où l'on se promène, comme dans les rues d'une ville gaie et bruyante, en écoutant les musiques de ces époques enfuies et toujours vivantes, ici Cimarosa, là Rossini, Verdi, Puccini, qui semblent jaillir des tableaux de la Colbran, de la Malibran, des photos de la Callas ou de quelque statuette de ténor ventripotent.

C'est ici même que commence l'histoire de la Scala, lorsque, en 1776, le feu détruisit le merveilleux Théâtre de l'archiduc de Milan, aussi immense que la Scala, qui fut promptement construite, en deux ans, par Giuseppe Piermarini.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 24.)

idées

GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Saïd Hammadi, travailleur algérien en France

(Suite de la première page.)

— Combien vous gagnez aujourd'hui ?

— Je suis ouvrier hautement qualifié. J'ai lutté. Je gagne environ 3 000 F. Je paye 200 F pour la chambre que je partage avec un collègue (qui paye, lui aussi, 200 F), et j'envoie 1 000 F par mois en Algérie.

— Vous avez fait des économies ?

— Un peu. En dix-huit ans de service en France (c'est drôle, c'est comme l'armée ; quand, l'été, je pars en Algérie, je me considère en permission...), j'ai pu construire une petite maison dans mon village. Pas très grande. Quatre pièces. Une pour mes parents, une pour mes deux sœurs, une pour ma femme et nos deux enfants, et l'autre c'est une cour où on mange... Quand j'étais petit, il n'y avait pas de route pour arriver au village, pas d'électricité non plus. Aller à la forêt, c'est beau, mais le soir, pas de lumière. J'aime le village, mais on n'a pas ce que les autres ont. Même maintenant on n'a pas tout. J'étais l'autre hiver dans mon village, l'école n'est pas chauffée, j'ai demandé le chauffage. Je ne veux pas que mes enfants connaissent la misère. Il ne faut pas avoir honte de dire ce qui manque. Si on ne demande pas, on n'a rien.

— Vous vous êtes marié quand ?

— En 1967. Une petite cousine, sa mère est de ma famille. C'est moi qui la voulais. Je ne l'aurais pas épousée si je ne l'avais pas choisie moi-même. Je sais qu'il y a des parents qui choisissent pour leur enfant. Pas chez moi. C'est moi aussi qui ai décidé de n'avoir que deux enfants. C'est clair chez moi : je ne veux avoir que les enfants que je peux nourrir et à qui je peux assurer l'école.

— Vous voulez dire que votre femme utilise un moyen de contraception ?

— Bien sûr. Elle a vu le médecin et elle prend la pilule.

— Mais la pilule, pour certains, c'est interdit par la religion...

— Bien sûr. La religion interdit la pilule, mais quand j'aurai onze enfants — comme mon père — ce n'est pas la religion qui me les nourrira. Non. La religion ne nourrit pas les gens. Je parle de religion quand je suis au village. Les jeunes sont de mon côté ; les vieux, non. Avec mon père, j'essaie de discuter.

— Quel âge ont vos enfants ?

— Ma fille a huit ans. Elle s'appelle Houria (ça veut dire liberté, en arabe). Mon fils a six ans et demi. Il s'appelle Mokhtar (l'élu).

— Vous étiez en France quand ils sont nés...

— Oui. J'ai reçu un télégramme un jour, mais je ne peux pas aller. Je n'ai vu naître ni Houria ni Mokhtar. La première fois que je les ai vus, je les ai vus grands, enfin pas tout petits. C'est mon père qui leur a donné le nom.

— Ils vous reconnaissent ?

— Ils disent papa à mon père. Au début, pendant quinze jours, je suis un étranger. Ils s'habituent peu à peu. Mais dès qu'ils sont habitués, je dois partir. Alors je pars la nuit, pendant qu'ils dorment. Je pars toujours la nuit, exprès. C'est moins dur. Les voir pleurer... Tu sais, quinze jours avant de les quitter, je commence à avoir mal au ventre. J'ai mal. J'achète le billet en cachette. Je n'en parle pas à ma femme. Je lui annonce le départ deux jours avant, parce que, elle aussi, est malade quand je dois repartir. Ce n'est pas une vie.

— Votre femme vous la voyez une fois par an ?

— En onze ans de mariage, j'ai dû la voir en tout douze ou treize mois. Depuis quelque temps je prends un mois de vacances, congé payé, et un mois sans solde. Deux mois par an. C'est pas beaucoup. Vous connaissez, vous, des Français qui accepteront de vivre séparés de leur femme et de leurs enfants ? Je dis ça pour rappeler les lois Stoléru. C'est facile d'interdire. Mais ils ne savent pas ce que nous vivons, ce que nous subissons. Non, ils ne savent pas...

— Vous avez fait un mariage d'amour...

— Oui, c'est un mariage d'amour, mais on ne se voit que un ou deux mois par an. L'amour ça continue. Je la retrouve comme si je l'ai quittée hier.

— Elle se plaint ?

— Oui, comme moi, elle se plaint. Ce n'est pas une vie. La jeunesse est partie. C'est perdu. C'est zéro. Tu vois mes cheveux blancs à trente-cinq ans ? Mais elle au moins elle est avec toute ma famille. Moi, ici, je n'ai personne. Le boulot, l'usine, le bistrot de temps en temps et puis le meublé. En plus, il y a la santé qui part. Quand je dors dans ce petit lit, je construis, je démolis. Je pense. Je pense à la famille là-bas, les soucis, les enfants. J'ai du mal à dormir. Je mets une heure à dormir. Je pense. Un homme qui ne pense pas est un homme fou. L'homme, il faut qu'il pense. L'homme sans famille, c'est comme un sauvage. Il n'a pas la vie. Pas la vie devant lui. Je te jure que les Français n'accepteront jamais de vivre comme ça.

— Vous restez de dix à onze mois sans voir votre femme. Quand vous rentrez en Algérie, vous pose-t-elle des questions sur votre vie affective en France ?

— Il m'arrive, il nous arrive à tous, de faire le malheur, de faire la faute. Après, comme avant, je suis malheureux. Chaque fois que je vois des femmes je regrette. Avant de voir la femme, j'ai les yeux fermés. C'est une faute. Mais c'est obligé. Dieu a créé l'homme et la femme, même pour les bêtes, même pour la terre ; la terre a besoin du mâle, c'est la pluie qui descend. Alors, il est difficile de vivre sans femme.

— Et pour la femme, vivre sans homme...

— C'est dur aussi pour la femme. Très dur. Mais tu sais, ma femme n'a pas le droit d'adresser la parole à un homme, sauf à mon père. Je lui explique que je vais voir de temps en temps des femmes en France pour pouvoir rester un homme. Parce que je connais ici des hommes qui restent un an sans voir de femmes, quand ils rentrent en Algérie, ils ont des problèmes, ils vont voir des médecins, des guérisseurs, et c'est compliqué. Cela dit, si ma femme voit des hommes, c'est le divorce direct vite fait. Je sais que je serai puni pour ce que je fais ici.

» Quand je descends à Marseille et je vois une femme avec ses petits et son mari, ça me fait comme une jalousie. Je regarde les petits et je dis c'est de ma faute, la faute d'être là. C'est là la difficulté. Ça me donne trop de réflexion. La faute d'avoir accepté de vivre ici cette vie.

— Pensez-vous rentrer définitivement ?

— Bien sûr j'y pense. Habib, lui, a décidé de rentrer à la fin de l'année. Il trouvera certainement du travail. En tout cas, les émigrés doivent avoir priorité pour l'embauche en Algérie. Vous savez, à chaque fois, quand j'arrive dans mon village, pour moi, c'est comme le jour où je suis né. C'est une nouvelle naissance.

— Avez-vous souffert personnellement du racisme ?

— Quand je descends à Marseille, je reste deux à trois heures sans parler. Dans le bus. Dans la rue. Parler avec qui ? Personne. On rentre très tôt, vers 9 ou 10 heures du soir, à cause des contrôles ; il faut faire attention. On a peur. Si quelqu'un fait une bêtise, alors... Il y a des bons et des mauvais. Non, tout le pays n'est pas raciste. C'est moi qui tiens ma responsabilité moi-même. C'est-à-dire j'évite de me trouver dans des lieux où il y a du racisme. Je ne sors pas, ou très peu. Le plus dur, c'est d'être un homme à l'usine et le soir une femme dans la chambre, car il faut faire les commissions, préparer le manger, faire la petite lessive, etc. On n'a pas le temps de sortir et de rencontrer les racistes.

— Avez-vous des amis Français ?

— Oui, des collègues. On travaille ensemble. On casse la croûte ensemble. Nous les Arabes on est fiers. Quand je sais que mon voisin n'a rien, je partage avec lui mon morceau de pain. Le plus dur, c'est le jour de Noël, les jours de fête. C'est angoissant. Même les jours de fête à nous c'est dur. On ne va pas dire au patron : « Je ne travaille pas aujourd'hui parce que c'est la fête du carême ! » Les jours comme ça, quand c'est la fête pour les collègues français, on pense beaucoup. Le travail c'est dur mais ça empêche de penser tout le temps à la vie ici et là-bas...

La famille ? Douze mois en onze ans

— Vous avez essayé de faire venir votre famille en France ?

— Oui, au début, quand je me suis marié. Il fallait trouver d'abord un logement, payer le loyer pendant six mois, remplir beaucoup de papiers... Non. Pas de logement pour les Algériens, sauf cette chambre de 12 mètres carrés dans ce meublé en ruine, sans soleil, sans hygiène. On est traité comme des bêtes. Le soir, quand je rentre dans la chambre, c'est comme quand on descend dans une tombe. Donc au début je voulais faire venir ma femme, parce que ce n'est pas une vie, elle là-bas, moi ici. Après j'ai vu le racisme et les conditions de misère, alors je me suis dit : c'est déjà assez misérable comme ça pour ne pas lui faire partager tout ça. Et puis c'est un manque de respect que de faire venir mon père ici. C'est honteux comment je vis.

Je voudrais que mes enfants soient ingénieurs ou médecins

— Vous pensez à quoi précisément ?

— La mort. J'y pense tout le temps. Quand je quitte mes enfants, quand je vais à l'usine, quand je suis tout seul. C'est normal. Il faut bien qu'un jour je vais mourir. Il y a un moment où on devient majeur, on respecte les gens et on pense à la mort. Ça a commencé en arrivant en France à dix-sept ans. Ça vient comme ça. La mort c'est ce qui nous égalise. Toi, lui et moi. C'est pareil. On va y passer. Tu as vu, Claude François est mort avec une lampe, c'est rien du tout. Il y a aussi les collègues qui meurent d'accident au travail.

» L'autre jour on a rapatrié un collègue algérien. Et puis il y a la mort dans les rues. C'est grave, c'est dangereux. C'est pour ça qu'on évite de sortir beaucoup dans les rues. Je pense à la mort déjà et je n'ai que trente-cinq ans... Mais c'est obligé quand je pense à l'avenir de mes enfants...

— Comment vous voyez cet avenir ?

— Moi je n'ai pas été à l'école. Bon, je t'ai dit pourquoi. Mais mes enfants iront à l'école jusqu'au bout, jusqu'à avoir un métier supérieur. Mes enfants ne vivront pas comme moi je vis. Non et non. En l'an 2000 ça va changer. Ça change déjà. Je voudrais qu'ils fassent ingénieurs ou médecins. La fille aussi. Pour faire une maison, il faut la commencer et les enfants la continuent. Même ma fille, elle, ira jusqu'au haut niveau pour qu'elle arrive comme par exemple Indira Gandhi. L'école est gratuite. Alors en avant jusqu'au bout.

— Houria, votre fille, elle choisira son mari ?

— Elle va rencontrer son mari à l'école. Je n'ai rien à dire. Ils se mettront d'accord. Moi, je signe. En l'an 2000 ce sera une vie différente de nous. Ils auront une vie plus belle que pour nous. Aujourd'hui, en Algérie, les jeunes se fréquentent.

— Votre fils n'émigrera pas ?

— Eh, non, camarade ! Moi c'était 1960, lui c'est 1978 ! C'est autre chose. Il y a du travail maintenant là-bas. Il n'a pas les yeux fermés comme moi. Et puis, si je suis ici c'est pour qu'il n'émigre pas...

— Et votre propre avenir, comment vous le voyez ?

— Le travail, on s'habitue. Ça ne me vient pas à l'idée de tout arrêter et partir dormir. Si j'avais un métier, j'aurais un avenir. Je voudrais être dans la mécanique. Ingénieur, c'est haut ! L'avenir ? J'irai jusqu'à la retraite, peut-être avant, parce que mon ami Habib, lui, il ne va pas jusqu'à la retraite, il s'en va. Peut-être un jour... dans mon village, tu verras mon village, il est beau, il y a la forêt et les montagnes, il y a la nature et c'est tranquille. Il y a une ou deux petites épiceries...

— Vous êtes syndiqué ?

— Bien sûr. Il faut que les travailleurs luttent. C'est important, je prends le risque de ne pas plaire au patron. Si le patron me licencie, je rentre chez moi. C'est dégradant d'être chômeur. Je suis ici pour travailler non pour chômer. J'ai connu le chômage pendant cinquante jours. J'ai cavalé pour trouver du boulot. Je n'attends pas que le chômage me trouve du travail. Je cherche et je trouve.

— On peut dire que vous êtes la dernière génération à émigrer ?

— La dernière, oui. Mon fils ne sera pas un émigré. Jamais. Nous sommes les derniers, je te jure. Et puis mon pays va être civilisé... Il change.

» Dis-moi, tu es Marocain, toi ?

— Oui.

— Ça fait rien, nous sommes tous frères !... »

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

Répliques à... Jean-Marie Le Pen

La Tribune du 12 mars de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, publiée dans le Monde *du 8 mars 1978, sous le titre : « Contre l'immigration », a suscité de vives réactions. Nous publions ci-dessous des extraits de deux des lettres que nous avons reçues.*

La France sauvée

M. Le Pen suggère le rapatriement des travailleurs étrangers en surnombre. Par qui commence-t-on ? Par les Arabes peut-être, pourquoi pas ? Ensuite viendraient les Noirs. Puis les Turcs et les Yougoslaves, les Polonais, jusqu'à ce que le quota de « surnombre » soit atteint. Attention à ne pas le dépasser toutefois, car on créerait des vacances pour des tâches ingrates auxquelles certains ne voudraient pas salir leurs mains.

On renvoit chez eux des travailleurs immigrés dont le rendement est bas, et on va créer, à la place des postes ainsi libérés, des « emplois productifs » de nature à relancer l'économie, comme si ceux qui sont en mesure de créer des emplois productifs attendaient le départ du travailleur immigré.

Selon M. Le Pen *« le renvoi de deux millions de travailleurs immigrés libérerait au minimum un million deux cent mille emplois de qualification moyenne ou élevée »*. Ce qui prouve que ces gens-là ne sont pas si incompétents que cela et que leurs employeurs ne les payent pas depuis de longues années par pure sympathie. Que l'on ne nous parle pas, dans ce cas-là, de la supériorité du niveau moyen de qualification des travailleurs français par rapport aux travailleurs immigrés.

Quand les travailleurs immigrés seront partis, la production française sera relancée — sans inflation, s'il vous plaît — et l'équilibre monétaire sera retrouvé et protégé

De combien de vertus sont dotés ces travailleurs immigrés ! Ils restent, c'est la récession dans le pays ; ils partent, la France est sauvée. En somme, ils tiennent dans leurs mains l'avenir de la France.

Alors, mes frères, à vous de jouer : vous restez, et la France s'écroule sous le poids conjugué du chômage et du déséquilibre monétaire ; vous partez, et la prospérité de la France sera retrouvée, après tant d'années de déséquilibre que vous avez créé dans le pays...

IRKAN KUTKAN,
ingénieur-conseil (Neuilly-sur-Seine)

Le modèle allemand

Présenter comme modèle des propositions du Front national l'adoption par le gouvernement allemand d'un soi-disant « rapatriement des travailleurs étrangers en surnombre » est une mystification. Dans ce pays, qui a stabilisé à quatre millions d'immigrés sa population allogène, il n'a jamais été question d'un mouvement massif d'expulsions, telles que le Front national le préconise. Au contraire, une politique d'intégration progressive a été mise en place le 1er janvier 1975, permettant, par la modification des conditions d'attribution des allocations familiales, une augmentation du flux d'immigration familiale. Quant à l'aide au retour en R.F.A., elle n'est qu'un cas particulier d'une attitude réaliste adoptée (depuis la crise) en Europe occidentale, et préconisée par l'O.C.D.E., consistant à interdire un recrutement supplémentaire de travailleurs à l'étranger. Comment peut-on assimiler cette pause dans l'immigration au départ forcé, manu militari, des immigrés et de leurs familles, installés depuis plusieurs années dans le pays d'accueil ?

Il est ensuite faux de prétendre que le départ de deux millions d'étrangers actifs libérerait un million deux cent mille emplois. Cette arithmétique quantitative fait bon marché d'une série d'adaptations qualitatives. Le départ des ouvriers portugais ou algériens manœuvres dans le bâtiment est-il un remède pour le chômage du technicien français en électronique ?

Même devenue « authentique » sous la houlette de M. Le Pen, la politique de revalorisation du travail manuel n'opérerait pas, en un tour de main, la mutation d'un appareil productif et d'un style de vie qui se sont cristallisés depuis vingt-cinq ans de prospérité (d'ailleurs artificielle) en Occident. Ou alors le tour de main serait un tour de vis ; pour ne pas dire un embrigadement et des immigrés expulsés et des Français nommés autoritairement à un poste de travail par un Etat de type policier.

BERNARD GRANOTIER,
sociologue, auteur des Travailleurs immigrés en France *(Maspéro, 1976).*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

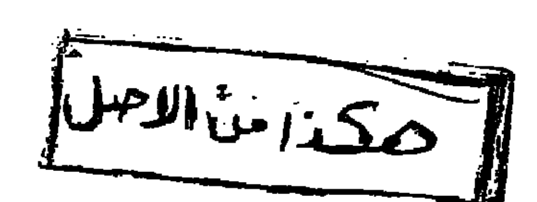
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

LES REMOUS EN AFRIQUE

Somalie

Le président Syaad Barre déjoue aisément une tentative de coup d'État militaire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le président Syaad Barre a annoncé, dimanche 9 avril, qu'un coup d'État fomenté par *« un groupe d'officiers et de soldats »* avait été déjoné dans la matinée. Dans un message radiodiffusé, le chef de l'État somalien a précisé que les responsables de cette « trahison » avaient été arrêtés et seraient traduits en justice. Il a également accusé des *« agents étrangers du colonialisme »* et des *« puissances étrangères »* de conspirer *« en faveur du démantèlement de la nation et de l'unité somalienne »*. a reproché de *« répandre une pro-* a reproché de*« répandre une propagande antisomalienne en affirmant que les troupes nationales avaient été affaiblies en Somalie occidentale (Ogaden) et que le pays connaissait une crise économique et l'instabilité politique »*.

Si l'on en croit des informations convergentes, les militaires rebelles auraient tenté, dimanche avant l'aube, de s'emparer du centre de télécommunications situé à une dizaine de kilomètres du centre de la capitale. Des éléments loyaux de l'armée auraient été immédiatement dépêchés sur les lieux, tandis qu'un puissant dispositif de protection se mettait en place à Mogadiscio. Des blindés ont pris position autour de la résidence du président Barre, qui jouxte l'aéroport de la capitale.

Dans ce secteur, proche de la route d'Afgoi, au sud-ouest de la ville, la fusillade s'est poursuivie encore en début de matinée, mais, vers 10 heures, la rébellion était écrasée sans avoir réussi, semble-t-il, ni à franchir les barrages sur la route d'Afgoi ni à occuper un seul des emplacements stratégiques situés dans les faubourgs de Mogadiscio. Les rebelles paraissent avoir tablé sur des renforts qui ne se sont pas manifestés. En tout cas, aucun combat n'a eu lieu en ville. On ignore encore principaux animateurs de la principaux admirateurs de la rébellion auraient été capturés. Trois heures plus tard, Radio-Mogadiscio a diffusé le message du président Syaad Barre, alors que des patrouilles de policiers et de soldats, plus nombreuses que d'habitude, circulaient dans la capitale demeurée calme. L'aéroport a été fermé pendant plusieurs heures au moins et la liaison dominicale avec Nairobi, assurée par Kenya Airways, a été supprimée.

L'échec en Ogaden

On ignore encore l'identité des responsables de ce putsch *facilement* déjoué. Mais comment ne pas y voir, avant tout, la conséquence directe de l'échec somalien en Ogaden ? Début mars, la conduite des combats et la décision de se retirer d'Ogaden avaient fait l'objet de très vifs débats au sein de l'état-major comme du comité central du parti socialiste révolutionnaire. En visite à Hargheisa, dans le nord de la Somalie, le président Syaad Barre avait été pris à partie par des officiers. Au comité central, réuni peu après à Mogadiscio, une majorité hostile au *repli* des troupes somaliennes s'était dégagée avant la reprise en main de cette instance par le chef de l'État.

Depuis, des informations non confirmées en provenance de Djibouti ont fait état de l'exécution de quatre-vingts officiers, et un léger remaniement ministériel semble avoir eu pour objet la mise à l'écart ou le transfert d'éléments jugés peu sûrs, comme les généraux Mohamed Nur Galag et Mohamed Gheleh Youssuf — généralement qualifiés de *« prosoviétiques »*, — ou le colonel Abdi Warsame Issaq, ancien ministre à la présidence, en charge du portefeuille de l'intérieur, qui a été relégué dans les fonctions plus modestes d'inspecteur de région.

Au moment du repli des unités engagées en Ogaden, la tension la plus forte se serait manifestée dans le Nord somalien, région qui a le plus souffert du conflit. Mais des divergences étaient déjà apparues auparavant, en février, lorsque onze membres du comité central du Front de libération de la Somalie occidentale avaient été mis sous les verrous. Prévoyant des troubles, notamment du fait de l'afflux de quelque cent cinquante mille réfugiés somalis d'Ogaden, le régime avait renforcé, dès cette époque, la protection de Mogadiscio. La précaution n'a pas été superflue.

Pour le gouvernement somalien, ce coup d'État manqué constitue une épreuve supplémentaire. A-t-il eu affaire au seul mécontentement des éléments les plus amers d'une armée défaite, ou s'agissait-il d'une fraction de l'armée qui attendait son heure pour favoriser une réconciliation avec Moscou ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Dans son allocution, le président somalien a accusé des *« puissances étrangères »* de *« conspiration »*. Mais il ne faudrait pas non plus s'étonner que l'échec en Ogaden ait ranimé une antagonisme latent entre le Nord et le Sud somaliens, ou bien, au sein de l'armée, entre un pouvoir désormais partisan d'une *realpolitik* et d'anciens jusqu'au-boutistes s'étant rapprochés, par dépit, d'un éventuel groupe de pression prosoviétique.

L'Éthiopie ne paraît guère pressée de régler son contentieux avec la Somalie. Le comité de conciliation de l'O.U.A. avait prévu une rencontre, dès cette semaine, à Lagos, entre émissaires des deux pays. Les Éthiopiens en ont demandé, à la dernière minute, le report à une date ultérieure. De son côté, le bulletin du F.L.S.O. a annoncé que lors d'une embuscade tendue dans la région de Jijiga, les maquisards somalis avaient *« tué trente cubains »*, rappelant ainsi que la guérilla se poursuit en Ogaden et que des Cubains se trouvent toujours dans la région.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Algérie

L'attentat contre le leader indépendantiste canarien risque d'aggraver la tension avec Madrid

De notre correspondant

Alger. — L'attentat commis mercredi soir 5 avril à Alger contre M. Antonio Cubillo, secrétaire général du *M.P.A.I.A.C.* (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien), risque d'aggraver la tension entre l'Algérie et l'Espagne, alors que M. Gabriel Manueco, ambassadeur en titre de l'Espagne à Alger, n'a pas encore regagné son poste depuis son rappel à Madrid.

L'agence algérienne d'information A.P.S., faisant état, samedi 8 avril, des premières conclusions de l'enquête, souligne que *« les gestes d'amitié et d'apaisement consentis unilatéralement »* par l'Algérie *« ne semblent pas avoir été appréciés à leurs juste valeur »* par le gouvernement espagnol. C'est probablement pour prévenir ce risque, estime-t-on, que M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, actuellement en tournée en Afrique de l'Ouest (il se trouvait dimanche en Mauritanie), a fait transmettre dimanche par son chargé d'affaires à Alger un message à M. Abdelaziz Bouteflika, dégageant la responsabilité de son pays dans cette affaire. Vendredi soir, de passage à Las Palmas, en route pour Nouakchott, M. Oreja avait déjà condamné l'attentat contre M. Cubillo et rejeté *« la possibilité que l'Espagne puisse se trouver impliquée dans l'attentat »*.

Pour les autorités algériennes, *« les éléments d'information dont on dispose semblent démontrer à coup sûr l'atteinte flagrante portée à la souveraineté nationale de l'Algérie »*. Le caractère politique de la tentative d'assassinat de Me Cubillo, estiment-elles, ne fait aucun doute. Six heures après avoir accompli leur acte, les deux agresseurs du secrétaire général du M.P.A.I.A.C. ont été appréhendés par la police algérienne. Tous deux de nationalité espagnole, ils ont été, selon les premiers éléments de l'enquête, *« spécialement envoyés le 2 avril d'Espagne par un commanditaire »*.

Il est même à craindre, écrit l'agence algérienne A.P.S., que *« certains services spéciaux connus pour leur hostilité au M.P.A.I.A.C. ne soient très directement impliqués et, par voie de conséquence, leur autorité légale »*.

Intérim.

Tunisie

Le premier ministre critique l'attitude de « refus systématique » des démocrates-socialistes

De notre correspondant

Tunis. — Le premier ministre, M. Hedi Nouira, s'est livré, le samedi 8 avril, devant l'Assemblée nationale, à une sévère critique des prises de position du mouvement d'opposition des démocrates socialistes de l'ancien ministre Ahmed Mestiri, qu'il a comparé à un *« front du refus »* n'adoptant que des positions négatives à l'égard des problèmes fondamentaux du pays. Il a aussi clairement laissé entendre qu'il n'était pas question d'entamer des discussions avec les animateurs de ce mouvement et a implicitement rejeté le *« pacte national »* proposé l'an dernier par les démocrates socialistes au président Bourguiba en vue d'*« assaini le climat politique »*.

« Si l'opposition ne propose que le refus systématique, comment peut-on concevoir la possibilité d'un dialogue avec elle ou une ouverture dans son sens ?, a déclaré M. Nouira. *Est-il concevable qu'on proclame des pactes nationaux, qu'on demande à tous de les observer sans pour autant en préciser le contenu ? »*

M. Nouira participait à une séance extraordinaire de l'Assemblée à l'occasion de la *« journée des martyrs »*, célébrée chaque année à la mémoire des Tunisiens tombés pendant la lutte pour l'indépendance. Son discours semble traduire l'irritation croissante du pouvoir devant les analyses de plus en plus virulentes présentées sur la situation par l'hebdomaraire *Erraï*, que le démocrates socialistes publient depuis le mois de décembre, et les appréciations peu amènes portées par le chef de file du mouvement, M. Ahmed Mestiri, ancien ministre de la défense et de l'intérieur, lors d'une tournée de plus de deux mois qu'il termine actuellement à l'étranger. A son retour à Tunis, après avoir visité les États-Unis, l'Angleterre, la France, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, l'Algérie, le Maroc, l'Arabie Saoudite et la Libye, M. Mestiri aura à répondre devant la justice d'une accusation de diffamation envers le régime et de propagation de fausses nouvelles (*le Monde* du 6 avril).

M. Nouira — se demandant au passage si M. Mestiri *« cherchait à obtenir de l'étranger une accréditation »* — a très vivement déploré que les dirigeants du mouvement, qui ont exercé des responsabilités dans le gouvernement jusqu'en 1971, rejettent aujourd'hui nombre de décisions à l'élaboration et à la mise en application desquelles ils ont collaboré hier.

Répondant à la revendication essentielle des démocrates socialistes en faveur d'une démocratisation de la vie politique, M. Nouira a remarqué que le fait, pour eux, de s'exprimer en dehors de la ligne du parti et du gouvernement était en soi *« une indication édifiante »* et la preuve que le régime tolère la liberté d'opinion et d'expression. Pour lui, le système politique doit demeurer tel qu'il est : la démocratie existe en Tunisie, le pluralisme *« est une réalité au sein du parti socialiste destourien et s'illustre par la concertation permanente entre tous les partenaires sociaux »*. Il ne doit pas susciter *« des groupes antagonistes et des structures conflictuelles »* alors que le parti est *« un lieu privilégié de rencontre des volontés nationales et de rassemblement des forces vives »*.

Ces propos pourraient constituer une réponse anticipée — sous forme de fin de non-recevoir — à l'intention que l'on prête, depuis quelques temps déjà, dans les milieux politiques aux démocrates socialistes de déposer officiellement une demande de constitution d'un parti.

MICHEL DEURE.

Rhodésie

AVANT LA RÉUNION DE DAR-ES-SALAAM

Les chances de succès de la nouvelle négociation paraissent limitées

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *Le calendrier de la « négociation de la dernière chance »* du conflit rhodésien semble s'être établi pendant le week-end. *« Malte 2 »* doit, en principe, se tenir du 15 au 17 avril, à Dar-Es-Salaam, où le secrétaire d'État américain est attendu dès vendredi. Cette conférence préparatoire, qui fait suite à celle de janvier dans l'île de Malte, réunira le Front patriotique, les États-Unis, la Grande-Bretagne et les cinq États africains de la *« ligne de front »* (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie). En cas de succès, une conférence élargie à des représentants du nouveau *régime* de Salisbury se tiendra, fin avril, aux chutes Victoria, sur la frontière entre la Rhodésie et la Zambie.

Revenu de Lagos, où il avait rencontré le président Carter, le ministre zambien des affaires étrangères a annoncé, samedi 8 avril, à Lusaka, que la rencontre sur les chutes Victoria pourrait avoir lieu les 25 ou 26 avril, et qu'elle réunirait *« tous ceux qui sont impliqués dans un règlement constitutionnel rhodésien pour former un Zimbabwe indépendant »*. Il n'a cependant pas précisé si les pays de la *« ligne de front »* et la épublique Sud-Africaine participeraient à cette conférefice élargie.

La *réunion* de *« Malte 2 »* dans la capitale tanzanienne a pour principal objet l'étude des questions militaires et, *notamment*, la composition d'une *future* armée du Zimbabwe. Le Front patriotique entend constituer lui-même cette armée avec ses *« combattants de la liberté »*, alors que les dispositions du plan anglo-américain prévoient un amalgame des forces en présence. Les pouvoirs attribués, pendant une période de transition, à un commissaire-résident britannique, ainsi que la présence d'une force de paix de l'ONU, semblent constituer des difficultés de moindre importance, le *Front patriotique ayant assoupli ses* positions sur ces deux points.

A Dar-Es-Salaam, outre M. Cyrus Vance, sont attendus M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, les cinq ministres des affaires étrangères de la *« ligne de front »*, ainsi que MM. Mugabe et Nkomo, co-présidents du Front patriotique. Ces deux derniers ont communiqué leur acceptation, samedi à Maputo, à la suite de leurs entretiens avec MM. Graham, un haut fonctionnaire du Foreign Office, et Low, ambassadeur américain à Lusaka. Lord Carver, commissairerésident, désigné par Londres, doit également participer à *« Malte 2 »*.

Le mérite de cette nouvelle négociation, dont les chances de succès demeurent cependant limitées, revient, en grande partie, à M. Andrew Young, ambassadeur américain aux Nations unies, qui a tout entrepris, ces dernières semaines, pour que Washington et Londres ne reconnaissent pas l'accord de Salisbury. Signé le 3 mars entre MM. Smith et ses trois partenaires africains, M. Young s'est efforcé de ne pas rompre le dialogue avec le Front patriotique et les pays de *la « ligne de front »*.

MM. Graham et Low, les deux émissaires anglo-saxons, se trouvaient dimanche à Salisbury après s'être rendus à Maputo et à Lusaka. Leur mission est de convaincre le nouveau conseil exécutif rhodésien, formé par MM. Smith, Muzorewa, Sithole et Chirau, d'accepter de renouer le dialogue avec le Front patriotique. La tâche n'est pas aisée : le conseil exécutif a clairement fait savoir qu'il est prêt à discuter d'éventuels aménagements, mais pas d'un nouveau règlement sur la base des propositions anglo-américaines rejetées aussi bien par M. Smith que par ses partenaires africains. — J.-C. P.

Namibie

LORS DES OBSÈQUES DE KLEMENS KAPUUO

Des heurts entre Hereros et Ovambos font cinq morts

De notre correspondante

Johannesburg. — Klemens Kapuuo, chef herero et président de l'Alliance démocratique de la Turnhale, formation née de la conférence constitutionnelle de Windhoek soutenue par Prétoria, a eu, dimanche 9 avril, un enterrement de héros national.

Hommes en chapeau mou, femmes en grande coiffe et vêtues de longues robes aux couleurs vives inspirées de l'époque victorienne, sont venus accompagner leur chef tribal à sa dernière demeure, le cimetière d'Okahendja, capitale spirituelle des Hereros, tout près de la tombe de Samuel Maherero, chef de la tribu pendant la guerre contre les Allemands au début du siècle. Et celle de Junker Afrikaner, célèbre pour ses batailles contre les tribus rivales et contre les Blancs au dix-neuvième siècle.

Parmi les dix mille personnes présentes, on remarquait notamment tous les membres du comité de l'Alliance, l'administrateur général Marthinus Steyn, nommé par l'Afrique du Sud, en septembre dernier, pour faciliter la transition vers l'indépendance de l'ancienne colonie allemande, le chef de l'armée sud-africaine en Namibie, le général Jan Geldenhuys, des diplomates britanniques et américains.

Tenant le mouvement nationaliste Swapo pour responsable des graves incidents qui ont éclaté le long du cortège funéraire dès samedi à Katutura, « Township » noir de Windhoek, l'administrateur général a condamné dans son discours une *« provocation écœurante »*.

Samedi après-midi, un groupe de travailleurs migrants ovambos avaient lancé des pierres sur le cortège, qui quittait Katutura pour Okahandja. Les *« gardes rouges »* hereros — commandos de la tribu — avaient alors ouvert le feu. Samedi soir, on comptait cinq morts.

M. Dirk Mudge, dirigeant de l'Alliance, a, d'autre part, rejeté sur la Swapo l'entière responsabilité de l'échec éventuel de

la démarche des cinq pays occidentaux (France, États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Canada) pour un règlement pacifique en Namibie.

La récente démarche des représentants des cinq au Cap età Windhoek et le voyage en Afrique du Sud et en Namibie la semaine dernière de M. Don McHenry, ambassadeur-adjoint des États-Unis auprès de l'ONU, n'ont pas permis de faire renaître un espoir sérieux. Le gouvernement sud-africain estime avoir fait suffisamment de concessions et conteste, en particulier, la partie du plan occidental concernant la limitation des troupes sud-africaines à mille cinq cents hommes, et leur départ une semaine après les élections.

Il assure cependant attendre la décision des partis namibiens avant de prendre la sienne. L'Aktur, mouvement nationaliste blanc, a déjà dit *« non »* aux Occidentaux. L'Alliance démocratique doit se réunir ce lundi, mais les récents discours laissent peu de doutes quant à la réponse. L'Alliance préférerait un règlement intérieur, sans la Swapo, attitude partagée, semble-t-il, par le gouvernement sud-africain.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

République Sud-Africaine

L'accession des Noirs à la propriété de leur maison serait prochainement facilitée

De notre correspondante

Johannesburg. — A *plusieurs* reprises, depuis huit mois, le gouvernement sud-africain a fait savoir qu'il envisageait de réviser les lois permettant aux Noirs d'accéder à la propriété de leur maison. Cette fois, la promesse vient du premier ministre lui-même, qui, rencontrant la Freedom Foundation (association qui défend la libre entreprise), lui a annoncé qu'un nouveau projet de loi serait présenté bientôt au Parlement.

Les Africains n'ont cependant guère manifesté d'enthousiasme comme certains auraient pu s'y attendre, pour la raison essentielle qu'ils n'auront toujours aucun droit de propriété sur la terre dans les zones blanches, ce qu'ils considèrent comme indispensable, les Blancs, eux, y ayant évidemment accès.

Le projet gouvernemental *consiste en fait à réaménager* les lois adoptées après les émeutes de 1976, qui se sont révélées difficilement applicables. A cette époque, le gouvernement avait accordé aux Africains des « townships » (sauf dans la province du Cap occidental) une accession à la propriété de leur maison. S'il avait alors autorisé les employeurs à prêter de l'argent à leurs employés et ouvriers, il ne s'était pas préoccupé des sociétés privées de crédit, les « Building Societies », pourtant principales pourvoyeurs du financement.

Or, selon la législation en vigueur, ces sociétés ne peuvent prêter qu'aux propriétaires de terre (ce que ne peut pas être un Noir des « townships »).

Jusqu'à présent, les « Buildings Societies » avaient tourné la loi en avançant l'argent à l'administration bantoue (gouvernementale) par le biais de laquelle devaient donc passer les futurs acquéreurs de maisons. A plusieurs reprises, les sociétés privées se sont dressées contre cette procédure, expliquant qu'elle nuisait à leur image de marque. En effet, l'administration bantoue n'est pas très bien vue par les Noirs (en tant que représentante directe de la politique d'apartheid), et, en outre, ne pouvait pas bénéficier des garanties nécessaires.

Il semble quaujourd'hui le gouvernement soit prêt à leur donner satisfaction. Chacun est curieux de savoir quel texte il va édicter *pour faciliter* l'*accession* à la propriété immobilière, tout en continuant à refuser la propriété foncière. Il se pourrait également qu'il réduise le rôle des superintendants, représentants de l'administration bantoue s'occupant des loyers et des traites dans le remboursement des prêts. Ceux-ci, véritables despotes, peuvent à tout moment expulser les locataires ou acheteurs n'ayant pas fini de payer leur maison s'ils n'ont plus de travail depuis un mois, s'ils ont été condamnés à plus de six mois de prison ou tout simplement s'ils ne sont pas jugés *« dignes d'habiter dans une zone résidentielle »*. — C. C.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LA CANDIDATURE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU GÉNÉRAL JOA BAPTISTA FIGUEREIDO a été aprouvée, samedi 8 avril, par la convention du parti gouvernement ARENA. Ce parti est largement majoritaire au sein du collège électoral qui nommera, le 15 octobre prochain, le nouveau président. — *(A.F.P.)*

Libye

● LE PRÉSIDENT KADHAFI a eu un long entretien dimanche 9 avril avec le général Malloum, chef de l'État tchadien, qui a porté sur l'évolution des négociations en vue de la réconciliation nationale au Tchad. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● UN ÉTUDIANT A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉ, le samedi 8 avril, à Jinotepe, l'armée ayant ouvert le feu sur des manifestants hostiles au gouvernement Somoza. Des milliers d'étudiants ont, d'autre part, organisé des défilés dans plusieurs villes. Le gouvernement a créé une commission d'enquête présidée par le ministre de l'intérieur pour faire la lumière sur le meurtre, en janvier dernier, de Joaquin Pedro Chamorro, directeur de la Prensa. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LES DOUZE MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUE du parti social démocrate (P.S.D.) ont démissionné le samedi 8 avril à la suite d'un conflit interne sur l'attitude à adopter face au gouvernement de M. Soares. Certains membres de la commission estiment que les dernières prises de position de M. Sà Carneiro, ex-président du parti, sont en contradiction avec la ligne définie au congrès de Porto en janvier dernier. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU, qui fait, à partir du 10 avril, une visite officielle de six jours à Washington, se rendra au mois de mai en Chine et, sans doute, au Cambodge, au Vietnam et en Corée du Nord. De source informée à Bucarest, on estime qu'il souhaite servir de médiateur dans le conflit khmero-vietnamien. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Le plan de retrait israélien du Sud-Liban

Beyrouth et Damas critiquent les «atermoiements» de M. Begin

Le général français Jean-Paul Cuq, commandant en chef adjoint de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), est arrivé dimanche 9 avril à Beyrouth, venant de Toulouse. Dans une déclaration à la presse, le général Cuq a précisé qu'un nouveau contingent français de cinq cents hommes destiné au soutien logistique arrivera très prochainement au Liban, ce qui portera à plus d'un millier les effectifs des « casques bleus » français. D'autre part, un renfort de deux cents soldats va porter à neuf cent cinquante hommes les effectifs du contingent norvégien.

Le plan de retrait présenté par Jérusalem (« le Monde » du 8 avril) a été critiqué par M. Selim El Hoss, premier ministre libanais, qui a déclaré samedi 8 avril que « les procédés dilatoires et les atermoiements d'Israël sont bien connus », et ajouté que « le Liban n'acceptera pas moins que ce qui lui revient ».

De son côté, à Damas, le président Assad a affirmé, samedi, devant des journalistes jordaniens, que si Israël ne se retirait pas du Sud-Liban « certaines mesures pourraient être envisagées qui rendraient les conditions de leur occupation insupportables pour les Israéliens ».

A Beyrouth, l'agence palestinienne Wafa a annoncé, samedi, que l'O.L.P. avait refusé de fournir au Comité international de la Croix-Rouge des informations sur les soldats israéliens disparus depuis mercredi dernier à la suite de l'interception d'une patrouille israélienne par les Palestiniens. L'O.L.P. exigerait, en contrepartie, la liste des victimes de l'attaque israélienne contre le Sud-Liban dans les rangs des Palestino-progressistes.

A Beyrouth, la Force arabe de dissuasion, composée en majeure partie de soldats syriens, est intervenue dimanche pour mettre fin à deux incidents, dont l'un a fait six blessés, dans le centre de la ville et dans le secteur de Beyrouth-Est contrôlé par les chrétiens-conservateurs. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Jérusalem s'opposerait au déploiement des «casques bleus» dans les enclaves chrétiennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Pendant plusieurs heures, dans la soirée du dimanche 8 avril, les rumeurs les plus folles sur une « attaque terroriste » ont été colportées de bouche à oreille et ont plongé une nouvelle fois Israël dans l'angoisse. Diverses « informations sûres » faisaient état du « débarquement » d'un commando palestinien. L'état d'alerte qui avait été décrété vers 21 heures, a été levé au cours de la nuit. Entre-temps, l'armée et les commandos anti-terroristes de la police avaient mené de vaines recherches.

On a pu croire un moment, en Israël, que le repli partiel qui doit commencer mardi 11 avril pourrait être ajourné en raison de la multiplication des incidents entre les casques bleus et les fedayin. En particulier, les événements qui se sont déroulés à Kaukaba avaient laissé les Israéliens perplexes. Ce village, situé au nord-est du Sud-Liban, n'avait pas été occupé par l'armée pendant l'opération. Jeudi dernier, une unité de casques bleus norvégiens a voulu s'y installer, ils ont essuyé des tirs de fedayin et ont tout simplement rebroussé chemin. Le lendemain, les soldats norvégiens sont revenus mais s'ils n'ont pas pris la fuite, ils n'ont pas pour autant délogé les fedayin qui se trouvent dans la région. Dimanche, cependant, la situation s'est modifiée et il semble que les conditions soient à présent réunies pour que la première phase du retrait de Tsahal se déroule conformément au plan prévu. Les accrochages entre casques bleus et fedayin ont cessé.

Le commandant de la FINUL, le général Emmanuel Erskine, a qualifié, dans une interview à la station de radio de l'armée israélienne d'« *erreur* » ce qui s'était passé au village de Kaukaba et il a confirmé que ses troupes avaient reçu l'ordre d'ésormais de riposter chaque fois que les fedayin ouvriraient le feu. Dans ces conditions, rien ne devrait empêcher, à présent, Israël d'appliquer les deux premières étapes de son plan de retrait, mardi et vendredi prochains.

Ce plan a été discuté, dimanche, en conseil des ministres. Aucune précision officielle n'a été donnée à ce sujet. Mais le journal *Davar* croit savoir, ce lundi matin, qu'il existe un différend entre Israël et l'ONU au sujet des étapes ultérieures du repli. L'ONU voudrait que le déploiement de ses forces s'étende aux enclaves chrétiennes contrôlée par les troupes du commandant Haddad. Les représentants des Nations unies réclameraient même le désarmement des phalangistes. Israël s'y oppose. Ce différend risque d'entraver l'application du plan de retrait. On dit à présent à Jérusalem que les derniers soldats israéliens pourraient quitter le Sud-Liban dans un mois environ.

La négociation avec l'Egypte

En ce qui concerne la négociation avec l'Egypte, une nouvelle visite au Caire du ministre de la défense, le général Weizman, a été évoquée, dimanche, par le gouvernement. La date de ce voyage n'a cependant pas été divulguée. La plus grande discrétion entoure d'ailleurs ce projet.

Les autorités israéliennes chercheraient ainsi à éviter toute « fuite » au sujet des nouvelles propositions que M. Weizman pourrait soumettre à ses interlocuteurs égyptiens. De nombreux commentateurs estiment cependant qu'il faut attribuer cette discrétion à un autre motif. Israël n'attendrait plus grand-chose des « navettes » du général Weizman sans médiation préalable ou parallèle des Etats-Unis. Il a beaucoup été question, ces derniers temps, d'un éventuel voyage de M. Moshe Dayan à Washington. Il semble qu'il n'aura pas lieu pour le moment. En revanche, fin avril, M. Begin pourrait rencontrer à nouveau le président Carter. Le premier ministre israélien doit, en effet, se rendre aux Etats-Unis, le 30 avril, non pas en visite officielle, mais dans le cadre des festivités organisées par les communautés juives américaines, à l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat hébreu.

Troisième sujet de préoccupation pour le gouvernement israélien : l'agitation sociale. La liste des conflits en suspens est encore longue, mais les autorités ont obtenu un premier succès qui, espèrent-elles, aura valeur d'exemple.

Après quatre-vingts jours de grève, les marins ont repris le travail. L'accord intervenu prévoit certes une substantielle augmentation des salaires, mais il stipule surtout, pour la première fois, la mise en œuvre de certains « remèdes » préconisés par les deux principaux partis de la coalition — Likoud et Dash — pour assainir la situation sociale. Désormais, les syndicats des gens de mer acceptent de ne plus déclencher de grèves et de régler tous les conflits par voie d'arbitrage. Ils s'engagent également à ne plus s'ingérer dans les décisions de la direction des Compagnies maritimes en ce qui concerne tous les problèmes de gestion. Ce type d'accord devrait servir de modèle à un règlement du conflit de la compagnie aérienne El Al, fermée depuis près d'une semaine.

Le gouvernement cherche, en effet, à imposer de « nouvelles règles du jeu » dans les grandes sociétés dont les activités sont perturbées depuis des années par de multiples conflits à rebondissements. Par ailleurs, le gouvernement se déclare toujours résolu — malgré les grèves en perspective — à accorder à la fonction publique et aux enseignants une augmentation de salaires inférieure aux 15 % obtenus dans l'industrie.

(Intérim.)

Israël admet avoir utilisé des bombes à fragmentation au début de son intervention

Le département d'Etat américain a *confirmé, samedi 8 avril*, qu'Israël avait utilisé des bombes à fragmentation livrées par les Etats-Unis lors de l'invasion du Sud-Liban, violant ainsi un accord conclu avec Washington aux termes duquel ces bombes de fabrication américaine ne peuvent être utilisées qu'en cas de guerre de grande envergure ou pour réduire des objectifs fortement défendus, tels que des batteries de missiles sol-air.

Un porte-parole du département d'Etat a indiqué que Washington était en contact à ce sujet avec Israël, qui avait assuré que les bombes à fragmentation n'avaient été utilisées que contre des objectifs militaires. A ce propos, le commandement militaire israélien a affirmé dimanche que ces bombes avaient servi à neutraliser des positions d'artillerie palestiniennes qui pilonnaient les villages israéliens du Nord.

M. McCloskey, membre républicain de la Chambre des représentants, avait affirmé, samedi, que des bombardements de ce type avaient eu lieu contre deux camps de réfugiés palestiniens au sud de Tyr, vers le 19 mars. Il avait indiqué que ces engins, qui, en éclatant, laissent échapper des centaines de « *mini-bombes* », avait provoqué « *d'importantes pertes en vies humaines* », sans donner toutefois de chiffres. M. McCloskey, qui fut un opposant à la politique américaine au Vietnam, a cité, à l'appui de son accusation, des « *sources sûres* » qu'il n'a cependant pas mentionnées. « *J'ai, a-t-il dit, soutenu le droit d'Israël à exister, mais, s'il se met à utiliser ce genre d'armes, je vais voter pour la suppression de l'aide à Israël.* » La semaine dernière, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait indiqué, devant le Congrès que Jérusalem « *pourrait avoir violé* » les accords de 1952 avec les Etats-Unis, mais qu'il ne recommandait aucune sanction, car Israël s'était engagé à retirer ses troupes du Sud-Liban.

L'envoyé spécial de l'agence américaine Associated Press, George Krimsky, dans une dépêche datée de Nabatieh, au nord du Litani, affirme que les visites effectuées sur place ont permis d'établir avec certitude que de telles bombes ont été utilisées au cours de la première semaine de l'invasion israélienne, sur des régions allant de la côte méditerranéenne aux collines situées plus à l'est au pied du mont Hermon. Il a ajouté que certaines de ces bombes continuent à tuer « *plusieurs semaines après les bombardements* ». Selon les villageois libanais, en effet, il existerait deux sortes de bombes à fragmentation : celles qui explosent au moment de l'impact au sol et d'autres qui le font à retardement. Un grand nombre de ces derniers engins auraient été découverts autour des trois camps de réfugiés situés au sud de Tyr, à Kfar-Tibnit et dans la région d'Arnoun près du château de Beaufort. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

[L'utilisation de ces armes avait été révélée par l'agence Reuter (« le Monde » du 21 mars). A l'époque, nous nous étions élevés, sous réserve d'une confirmation qui est aujourd'hui acquise, contre l'utilisation d'un type d'engins particulièrement meurtriers du fait des séquelles laissées, et dont l'emploi au Vietnam avait suscité de nombreuses protestations.]

ASIE

Philippines

AU LENDEMAIN D'UN «SUCCÈS» ÉLECTORAL DISCUTABLE

Le président Marcos rétablit la loi martiale et fait arrêter plusieurs membres de l'opposition

De notre envoyé spécial

Manille. — Les élections générales du 7 avril pour former le Batasang Pambansa (Assemblée intérimaire destinée à remplacer le Conseil actuel, nommé par le président) sont loin de marquer un premier pas vers la normalisation du régime Marcos. Quarante-huit heures après le scrutin, quatre candidats de l'opposition, le Laban, ont été arrêtés, dont son président, l'ancien sénateur Tanada, un cinquième est recherché par la police et trois autres se cachent.

En dépit d'un soutien populaire évident au cours de la campagne électorale, qui a culminé en un véritable mouvement de masse dans la nuit du 6 avril (*le Monde* du 8 avril), le Laban n'a eu aucun élu à Manille, seul endroit où il se présentait. C'est en revanche par une écrasante majorité que le K.B.L. (Mouvement pour la nouvelle société), parti du pouvoir, a remporté la victoire avec, à sa tête, Mme Marcos, a annoncé lundi 10 avril la commission pour les élections. Elle n'a pas donné les résultats définitifs, car le dépouillement a été suspendu à plusieurs reprises en raison de la perte de bulletins de vote...

L'enjeu de ces élections — les premières depuis l'instauration de la loi martiale en 1972 — n'était en rien un choix de société. Il eût fallu pour cela qu'y participent toutes les forces du pays, notamment le P.C., interdit. La minceur des programmes politiques des deux camps et la diversité des forces composant le Laban, des libéraux représentés par le sénateur Aquino (le reste du parti ayant décidé de boycotter le scrutin) aux militants ouvriers, ramenaient le choix pour les électeurs à voter pour ou contre le régime. Pour celui-ci, il s'agissait de se donner une apparence de légitimité en permettant à une opposition de se faire entendre. Tel était du moins le désir de Washington, qui avait fortement « *suggéré* » ces élections au président Marcos. Les Philippines ont en effet mauvaise presse aux Etats-Unis : c'est le seul pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) à ne pas avoir, depuis cinq ans, de Parlement, fût-il symbolique.

Pour M. Marcos cependant, ces élections ne pouvaient être qu'un moyen de renforcer son pouvoir en utilisant le jeu démocratique à son profit. Comme il l'a déclaré lui-même, le scrutin du 7 avril était « *une expérimentation de la démocratie* ». A partir du moment où il s'est aperçu qu'un courant d'air frais pouvait remettre en cause une alchimie minutieusement préparée, il a brusquement refermé la porte.

Conscient sans doute qu'il y avait quelque vérité dans le laconique commentaire de M. Aquino « *moralement l'opposition a gagné* », M. Marcos, pas assez satisfait des résultats du K.B.L., a décidé, dès samedi, de reprendre en main le pays. Qualifiant de « *subversive* » la manifestation de la nuit du 6 avril, qui en fait n'était qu'une explosion de défoulement d'une population contrainte depuis des années à se taire, il a annoncé qu'il ne tolérerait plus aucun incident de ce genre et mis la police et la gendarmerie en état d'alerte. Remettant en vigueur la loi martiale — dont les effets avaient été suspendus pendant la campagne — il a fait procéder à une série d'arrestations, parmi les observateurs du Laban, le jour même du vote et fait perquisitionner au domicile des candidats, notamment de la militante Mme Charito Planas, où auraient été découvertes des « preuves » de ses intentions subversives. Dimanche dans l'après-midi, au cours d'une manifestation pacifique « *à la mémoire de la démocratie défunte* », six cents personnes chantant des cantiques ont été arrêtées, dont quatre candidats. Elles sont accusées de « *sédition* » et d'« *appel à l'émeute* ».

Jusqu'à l'annonce des résultats, on pensait à Manille que M. Marcos « *permettrait* » à un ou deux candidats de l'opposition de siéger à l'Assemblée. Car c'est bien en terme de « *décision* » du pouvoir que s'est posée la question de l'issue de ces élections. Il s'est en effet vite avéré que la victoire d'opposants dépendait moins du décompte des suffrages que d'un choix personnel de M. Marcos.

Bien que le gouvernement affirme que les élections ont été « *libres* » et « *honnêtes* » et que « *le Laban doit accepter le verdict populaire* », la manière dont ont été conduits le scrutin et les opérations de dépouillement peuvent laisser sceptiques. A Potrero, dans la municipalité de Malbon (Grand Manille) par exemple, les observateurs du Laban ont été chassés des bureaux de vote à la clôture du scrutin. Sous nos yeux, les urnes ont alors été ouvertes et les bulletins sortis — ce qui aurait dû être fait en présence des observateurs. Ceux-ci n'ont été rappelés qu'une demi-heure plus tard : entre-temps toutes les fraudes étaient possibles. La même opération a été constatée par des confrères étrangers dans la plupart des bureaux de vote (lorsqu'ils n'étaient pas expulsés *manu militari* comme ce fut le cas du correspondant du *New York Times*). Quant à l'organisme chargé de centraliser les résultats, il a cessé de fonctionner deux nuits de suite : les bulletins de vote ont été laissés à la seule surveillance de l'armée.

Une «comédie» électorale

A cela s'ajoutent les fraudes pour l'enregistrement des électeurs. A Manille, leur nombre a augmenté d'un million entre le 17 décembre, date du dernier référendum, et le 7 avril : les autorités ont en effet enregistré deux jours avant la clôture des personnes habitant à la campagne mais supposées travailler à Manille.

« *En faisant de ces élections une comédie, M. Marcos a commis une erreur politique* », ne cachent pas des personnes pourtant favorables au pouvoir. Il aurait en effet été plus réaliste de laisser siéger quelques opposants au Batasang Pambansa, ce qui aurait désamorcé les critiques et donné une certaine authenticité aux résultats, sans pour autant mettre en danger le régime. La nouvelle Assemblée, dont les pouvoirs ne sont pas encore définis, n'aura en tout cas pas celui de démettre le premier ministre, fonction que M. Marcos cumule avec celle de président depuis le référendum de 1976, confirmé par celui du 17 décembre.

Selon des personnalités de son entourage, l'impact de la campagne du Laban l'a profondément surpris, et il s'est senti pris au piège d'une dynamique qui lui échappait s'il ne donnait pas un coup de frein brutal. Apparemment, le fait qui l'a dissuadé de faire entrer quelques opposants à l'Assemblée a été l'importance qu'a soudain prise le sénateur Aquino, son ennemi principal. Jouissant d'une popularité certaine, celui-ci devait être élu à partir du moment où était accepté le principe d'une opposition à l'Assemblée. Or, s'il y a bien une chose inacceptable pour M. Marcos, c'est de donner au sénateur une tribune pour s'exprimer.

Pour discréditer M. Aquino (déjà condamné à mort en novembre dernier par un tribunal militaire dont la sentence a été cassée pour vice de forme par le président lui-même devant le tollé qu'elle provoqua aux Etats-Unis), le pouvoir l'avait accusé, au début de la campagne, d'être à la fois un agent de la C.I.A. et un membre du parti communiste. Invoquant le droit de réponse, le sénateur a fait une remarquable intervention au cours d'une conférence de presse télévisée. Ferme dans ses propos, ironique et habile, il a su non seulement réfuter les accusations portées contre lui, mais aussi saper les positions de M. Marcos. Cette émission, qui a eu le plus fort taux d'écoute de l'année, fut le véritable départ de la campagne du Laban qui, jusqu'alors, piétinait.

Apparaissant comme une alternative crédible malgré ses cinq ans d'emprisonnement, le sénateur Aquino a mis M. Marcos dans une position délicate, le contraignant à faire de la surenchère, à l'égard en particulier des Etats-Unis. Depuis deux mois, le président s'est déchaîné contre les « *ingérences étrangères* » aux Philippines, notamment américaines, jusqu'à présent un thème favori de l'opposition.

M. Marcos paraît d'autant plus sincère dans ses attaques contre les Etats-Unis qu'il nourrit à leur égard une rancœur certaine pour l'avoir contraint à des élections qui, quels que soient les résultats, le desservent. Il en veut surtout aux Américains de l'avoir obligé à laisser le sénateur Aquino se présenter (celui-ci est pour l'opinion publique américaine le symbole de la résistance libérale au régime Marcos). En fait, il semble de plus en plus clair que Washington joue actuellement sur les deux hommes, faisant monter l'un pour contrer l'autre.

Dans l'opinion publique philippine, le régime s'est discrédité avec ces élections, même auprès de ses partisans. La grande question est la réaction de Washington et surtout celle du Congrès, dont M. Marcos dépend pour l'aide économique et militaire. Car apparemment aucun observateur américain à Manille, qu'il soit diplomate ou journaliste, n'est dupe ni de la manière dont ont été conduites les élections, ni de l'argument du pouvoir invoquant les risques de subversion pour arrêter les opposants.

PHILIPPE PONS.

Iran

DEUX CENT MILLE HABITANTS DE TABRIZ PARTICIPENT A UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN AU RÉGIME

Téhéran. — Environ deux cent mille habitants de Tabriz, à 500 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, ont réaffirmé, dimanche 9 avril, leur soutien au gouvernement iranien, au cours d'une manifestation de masse présidée par le premier ministre, M. Jamshid Amouzegar, et à laquelle assistaient tous les membres du cabinet. Ce meeting de Tabriz, capitale de la province d'Azerbaidjan, où se sont déroulés, en février dernier, de sanglants incidents, était la première réaction officielle aux manifestations antigouvernementales qui secouent le pays depuis deux semaines.

Le discours du premier ministre a été ponctué d'ovations souhaitant « *longue vie au chah* ». M. Amouzegar a été spécialement acclamé quand il a déclaré que l'Azerbaidjan n'accepterait jamais une sécession, comme ce fut le cas en 1945 (1).

M. Amouzegar a paru vouloir minimiser l'importance des récents troubles et le rôle qu'auraient pu y jouer des influences étrangères. Dans son discours, et dans une interview à la presse occidentale qui l'accompagnait, il a rejeté la responsabilité des désordres sur « *des bandes d'anarchistes et d'éléments subversifs qui se sont déplacés de ville en ville, créant le désordre d'une province à l'autre* ».

« *Je ne pense pas qu'un Etat étranger, qu'il soit de l'Ouest ou de l'Est, ait pu avoir intérêt à détruire l'Iran* », a-t-il dit, ajoutant qu'il n'établissait pas de liaison entre les troubles et la récente révélation à Téhéran d'un nouveau cas d'espionnage au profit de l'U.R.S.S.

M. Amouzegar a ajouté que les troubles étaient en voie de régression. La presse iranienne a cessé d'en faire état.

Samedi, toutefois, des bombes ont encore explosé à Téhéran, au domicile de MM. Karim Sanjabi, ancien ministre dans le gouvernement de M. Mossadegh au début des années 50, Mehdi Bazargan, ancien directeur de la Compagnie pétrolière d'Etat sous le même gouvernement, et Rahmatollah Moghaddah. Les trois hommes qui n'ont pas été blessés sont membres du Comité pour la défense des droits de l'homme, créé au début de l'année. Ils ont tous reçu, après l'attentat, un message leur signifiant qu'il s'agissait « *de la première manifestation de l'organisation clandestine pour la vengeance* », indique-t-on de source informée. — *(A.F.P., Reuter.)*

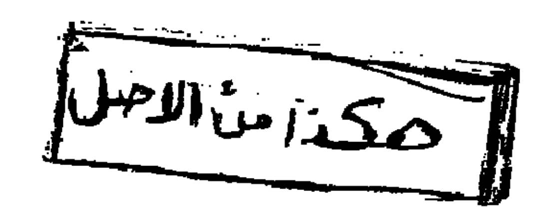
(1) En novembre 1945, une République populaire fut proclamée dans l'Azerbaidjan d'Iran, alors occupé par l'U.R.S.S. en vertu des accords du temps de guerre. L'autorité du chah fut restaurée à Tabriz et les troupes soviétiques évacuées, après une épreuve de force, la première de la guerre froide qui devait durer près d'un an. — (N.D.L.R.)

... de la rencont...

Un nouveau dis...

...aire sera prése...





DIPLOMATIE

La fin de la rencontre des Neuf à Copenhague

Un nouveau dispositif de coopération monétaire sera présenté au « sommet » de Brême

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est en juillet, à Brême, lors du prochain Conseil européen, qu'il sera possible d'apprécier ce que vaut l'intention de relancer leur coopération économique et surtout monétaire que viennent d'exprimer les chefs de gouvernement des Neuf à Copenhague. Ce rendez-vous est mentionné en tête des *« conclusions de la présidence »* diffusées à l'issue de la réunion : *« Le Conseil européen est convenu qu'au cours des trois prochains mois la Communauté et ses Etats membres mettront au point une stratégie commune destinée à renverser la tendance non satisfaisante qu'on observe actuellement dans la situation économique et sociale de la Communauté... Le Conseil européen estime qu'il est essentiel que la Communauté atteigne un taux de croissance annuel de 4,5 % d'ici le milieu de l'année 1979. »*

S'adressant aux journalistes, M. Jenkins, président de la Commission européenne, a pour sa part déclaré : *« Je crois que nous sommes très largement d'accord sur le fait que le temps est venu d'opérer de nouveaux progrès sur le terrain monétaire et sur le fait aussi que nous devrions utiliser la période nous séparant du prochain Conseil européen à Brême pour matérialiser cet accord. »*

Faut-il voir là propos de circonstance ? Il y a de bonnes raisons de penser le contraire. *« Ce Conseil européen témoigne d'une incontestable volonté de relancer la coopération monétaire »*, a estimé samedi M. Giscard d'Estaing. Cela semble exact.

« Il ne s'agissait pas de prendre des décisions ponctuelles, mais de fixer des orientations. L'accent a été mis sur la nécessité de rétablir un système stable de change à l'intérieur de la Communauté », a encore dit le président de la République. Comment s'étonner, en effet, que, après deux années de mise en parenthèses de la coopération monétaire, les Neuf aient besoin de quelque délai pour la réactiver, pour lui donner un visage et des moyens actuels ? Ce qui s'est fait jour vendredi et samedi à Copenhague, c'est un changement de mentalité : l'idée unanimement partagée est que cette croissance annuelle de 4,5 %, retenue comme objectif pour 1979 — parce que c'est le taux minimum nécessaire pour réduire le chômage, — ne pourra être atteinte que si la confiance dans la monnaie est restaurée.

Le monétaire retrouve le devant de la scène : le but aujourd'hui, c'est de rétablir un système stable de change à l'intérieur de la C.E.E. parce que c'est la condition préalable à une véritable reprise et aussi parce que accomplir cet effort devrait, comme l'a souligné M. Jenkins, mettre les Neuf en position plus forte pour délibérer ensuite de politique de change avec les Américains.

Cette évolution des esprits, qui résulte des préoccupations qu'engendrent la chute du dollar et, de façon plus générale, la politique américaine, ne peut être mise en doute. Mais aucun des chefs de gouvernement des Neuf, et le chancelier Schmidt moins que quiconque, ne veut se faire taxer d'anti-américanisme. Leur vœu le plus cher à tous est certainement que le président Carter, sensible à l'avertissement, ou si l'on préfère à l'invitation qui lui est ainsi donnée, tienne davantage compte des intérêts de ses partenaires européens. La déshabitude de la coopération monétaire, la nécessité d'actualiser les nombreuses formules explorées au fil des années par les experts (mais dans un climat peu propice, car jusqu'ici personne n'ignorait que politiquement l'affaire n'était pas mûre), liées à ce souci d'éviter tout esclandre politique, c'est-à-dire de ne pas heurter les Américains, expliquent pourquoi les chefs de gouvernement, apparemment si déterminés au plan des intentions, se sont montrés samedi, résolument discrets s'agissant des voies et des moyens. Il n'empêche qu'un programme de stabilisation des relations de change ne s'improvise pas et, pour avoir une chance de réussite, doit être au contraire attentivement articulé. Les défaillances de l'accord monétaire européen, c'est-à-dire du « serpent », à l'origine mal conçu, sont là pour l'illustrer. Alors, vers quoi va-t-on ? Quelles orientations ont été données à la Commission et au comité monétaire, qui, dans les prochaines semaines, vont monter le nouveau dispositif ?

M. Jenkins a indiqué dans ses commentaires, devant la presse, les trois directions dans lesquelles la Commission avait l'intention de travailler :

— Etendre le système communautaire de taux de change au-delà du « serpent », autrement dit définir ce que l'on appelle des zones monétaires cibles de telle manière que les monnaies hors « serpent » (le franc français, la livre sterling, la lire) sans être astreintes à des marges de fluctuation étroites et obligatoires, évoluent de façon cohérente avec les monnaies du « serpent » ;

— Etendre l'usage de l'unité de compte européenne. *Celle-ci, au* même titre, par exemple, que les D.T.S., pourrait devenir un nouvel instrument de réserve à employer par exemple pour les règlements entre banques centrales des pays membres. Ceci limiterait l'usage du dollar et par-là même les effets déstabilisants de ses fluctuations ;

— Le renforcement des crédits mis à la disposition du Fonds européen de coopération monétaire.

Ce nouveau dispositif de coopération monétaire devrait donc être prêt avant le sommet occidental de Bonn, à la fin juillet et y favoriser l'adoption de décisions constructives. Reste à savoir si les Etats-Unis réagiront aussi positivement qu'on dit l'espérer ici (mais y croit-on vraiment ?) à une initiative qui, pour être strictement communautaire, n'en est pas moins dictée par la méfiance qu'inspire la politique de M. Carter. On peut se demander également comment ils vont réagir à l'autre acte de rébellion, bien que parfaitement muet, perpétré par les chefs de gouvernement des Neuf à Copenhague. Les partenaires de M. Giscard d'Estaing, en ne remettant pas sur le tapis l'affaire de la renégociation du traité Euratom-Etats-Unis concernant les livraisons de combustible nucléaire (à propos de laquelle la France s'était heurtée aux huit autres Etats membres lors de la réunion des ministres des affaires étrangères le 4 avril à Luxembourg), se sont résignés à ce que le point de vue de Paris prévale : la Communauté ne s'inclinera pas devant les exigences américaines. Aux termes d'une loi récemment votée par le Congrès à propos des fournitures à des pays tiers de combustible nucléaire, elle avait jusqu'au 10 avril pour indiquer qu'elle était prête à renégocier le traité la liant aux Etats-Unis, faute de quoi les livraisons d'uranium enrichi pourraient être suspendues. Comme le voulait la France, le 10 avril passera sans qu'aucune réponse ne soit adressée à Washington.

PHILIPPE LEMAITRE.

Voici les taux de croissance (en volume) du produit national brut des six principaux pays de l'O.C.D.E. selon les experts du château de la Muette (prévisions faites en décembre 1977) :

	1976 (en %)	1977 (en %)	1978 (en %)
Etats-Unis	6	4,7	4,2
Japon	6,3	6	5
Allemagne féd.	5,7	2,7	3,2
Gde-Bretagne	2,1	0,2	3
Italie	5,6	2	1
France	5,2	3	3,2
Ensemble pays de l'O.C.D.E.	5,2	3,5	3,5

M. GISCARD D'ESTAING : aboutir à l'organisation de la Confédération de l'Europe.

M. Giscard d'Estaing a déclaré, samedi 8 avril à TF 1, que *« l'échéance électorale du 19 mars représentait une hypothèque pour la politique étrangère de la France »*.

« On s'interrogeait à l'extérieur sur la nature du choix que ferait la France, a-t-il expliqué, *d'autant plus que ce choix était présenté comme pouvant avoir de profondes conséquences. »*

« Maintenant que cette hypothèque est levée, la France retrouve, comme chacun peut le voir, son autorité et son influence. C'était pour moi très important, car je souhaite que la France conserve son rang et son rôle dans le monde », a-t-il ajouté.

« La politique étrangère de la France est une politique indépendante conduite dans le respect de nos obligations internationales et de nos alliances, a rappelé le président de la République. *Elle comporte donc, en premier lieu, un effort pour aboutir à l'organisation de la Confédération de l'Europe, et je crois que la réunion de Copenhague a été positive à cet égard. Elle est ensuite au service de la paix et de la liberté. En même temps, elle cherche à apporter sa contribution à la solution de problèmes mondiaux. »* diaux. »

A la question de savoir s'il inviterait les grands leaders de l'opposition à venir discuter de ces problèmes avec lui à l'Elysée, comme il l'a fait voilà deux semaines, le président de la République a répondu : *« Oui, et d'ailleurs je le leur ai dit, car je considère que c'est utile, que c'est normal, que, sur les grands sujets, nous puissions avoir des entretiens approfondis. Je leur donnerai d'ailleurs tous les éléments d'information et d'appréciation nécessaires. »*

Il est, d'autre part, probable que *M.* Giscard d'Estaing ira prochainement — sans doute avant l'été — en visite officielle à Madrid.

AMÉRIQUES

Argentine

L'AMIRAL MASSERA RENCONTRE A PARIS DES DIRIGEANTS PÉRONISTES DE GAUCHE

Une réunion secrète entre un membre de la junte militaire argentine et des péronistes de gauche s'est tenue dimanche 9 avril dans un hôtel parisien, apprend-on de source péroniste. Durant une heure, l'amiral Emilio Massera s'est entretenu avec des dirigeants du Conseil supérieur péroniste. Ces derniers ont précisé que le dialogue pourrait s'engager sur la base d'une « ample amnistie politique et syndicale » et de la libération de tous les détenus « sans exception ». L'amiral Massera était arrivé à Paris le vendredi 7

[L'amiral Massera, qui partira à la retraite dans le courant de l'année 1978, a multiplié ces derniers mois les contacts dans les milieux politiques argentins, notamment avec certaines personnalités péronistes de droite proches de l'ancienne présidente Isabel Peron. On lui prête l'intention de jouer un rôle politique après son départ de la junte militaire.

Quant aux péronistes de gauche, Montoneros, qui reconnaissent avoir perdu quelque 70 % de leurs effectifs sous l'effet de la répression, ils paraissent aujourd'hui disposés à adopter une attitude réaliste. Dans une interview à « l'Express », l'un de leurs principaux dirigeants, M. Rodolfo Galimberti, a proposé une « trêve à la dictature militaire du général Videla » à l'occasion de la Coupe du monde de football.]

Chili

LE GOUVERNEMENT EXTRADE UN RESSORTISSANT AMÉRICAIN IMPLIQUÉ DANS L'ASSASSINAT D'ORLANDO LETELIER

M. Michael Townley, un ressortissant américain qui serait compromis dans l'assassinat de M. Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du président Allende, a été expulsé par les autorités chiliennes et arrêté par *le F.B.I.*, le dimanche 9 avril, à son arrivée à Washington. Il devait être interrogé ce lundi 10 par un tribunal américain.

M. Townley, un ingénieur électronicien qui réside au Chili depuis une vingtaine d'années, est soupçonné d'avoir servi d'agent de liaison avec un groupe d'exilés cubains qui auraient réalisé l'attentat contre M. Letelier.

Selon la justice américaine, M. Townley et un capitaine de l'armée chilienne, M. Armando Fernandez, ont effectué une visite aux Etats-Unis en août 1976 — un mois avant l'attentat — sous un nom d'emprunt et avec des passeports officiels chiliens. De vives pressions semblent avoir été exercées par Washington sur le gouvernement chilien pour obtenir l'expulsion de M. Townley.

Opposant actif au gouvernement de l'Unité populaire, M. Townley avait été compromis en 1973 dans un raid d'un groupe d'extrême droite contre une radio de gauche à Conception, qui avait causé la mort d'un ouvrier.

EUROPE

Union soviétique

L'ajournement de la fabrication de la bombe à neutrons

Moscou considère la décision de M. Carter comme une « manœuvre »

A propos de l'ajournement conditionnel par le président Carter de la fabrication de la bombe à neutrons, la « Pravda » du dimanche 9 avril écrit : « L'indignation de l'opinion mondiale, et en particulier en Europe, ainsi que les protestations grandissantes au sein même des Etats-Unis, ont contraint la Maison Blanche à recourir à une manœuvre que la propagande officielle cherche à présenter comme un « compromis substantiel. »

De son côté, l'agence Tass écrivait samedi que « le but évident de M. Carter était d'obtenir de la part de l'U.R.S.S. des concessions qui n'ont aucun rapport avec la bombe à neutrons ». A Prague, l'organe du P.C. « Rude Pravo » qualifie également la prise de position américaine de « manœuvre évasive », et la presse polonaise écrit qu'elle « n'est pas satisfaisante ».

A Pékin, l'agence Chine nouvelle ne commente pas le geste de M. Carter, mais cite des déclarations de personnalités occidentales qui lui sont toutes défavorables.

A Londres, le porte-parole conservateur pour la défense, Sir Ian Gilmour, a estimé dimanche que le choix de Washington était « dangereux » et porterait « un tort considérable à l'OTAN ».

Vendredi — apprenions-nous de bonne source — M. Carter a téléphoné au président Giscard d'Estaing, alors à Copenhague, pour l'informer de sa décision.

Un voyage stratégique

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev est rentré à Moscou le dimanche 9 avril après un voyage de treize jours en Sibérie et en Extrême-Orient. Accompagné du maréchal Oustinov, membre du bureau politique du P.C. soviétique et ministre de la défense, et de M. Zamiatine, chef de section au comité central (1), il a visité une dizaine de villes où il a rencontré les dirigeants locaux, exhorté les travailleurs et assisté à des manœuvres militaires.

En entreprenant cette tournée sans précédent, le secrétaire général du P.C. soviétique poursuivait à la fois des objectifs de politique intérieure et de politique étrangère. A l'intérieur, il a d'abord montré que, sur le plan personnel, il avait recouvré tous ses moyens physiques après sa maladie du début de l'année. Il a manifesté qu'il était le véritable « *patron* », celui qui s'enquérait sur place des problèmes et des revendications et qui payait de sa personne pour donner à ses concitoyens « *du cœur à l'ouvrage* ». Ce n'est sans doute pas superflu après les retards accumulés dans l'exécution du plan en 1976 et 1977, et les signes de mécontentement, de flottement, pour ne pas parler de crise de confiance, apparus dernièrement dans la population, comme M. Brejnev l'a d'ailleurs reconnu lui-même. La plus récente manifestation en sont les rumeurs qui ont circulé à la fin du mois dernier sur de nouvelles hausses de prix, rumeurs si persistantes qu'elles ont contraint le gouvernement à publier un démenti.

Dans la ligne des décisions du plénum du comité central de décembre dernier, M. Brejnev a appelé les Soviétiques à travailler plus et mieux, à ne pas tolérer les retards, le laisser-aller, les manquements aux exigences du plan... Ni ces mots, ni ces appels ne sont nouveaux, mais la répétition même des exhortations indique la persistance de difficultés qui ne touchent pas seulement l'agriculture mais aussi l'industrie et tous les secteurs de la vie soviétique. Si officiellement les résultats des deux premiers mois de cette année sont un peu meilleurs que ceux de l'année dernière, il n'en reste pas moins que pour pouvoir réaliser le dixième plan quinquennal l'U.R.S.S. doit non seulement exécuter les objectifs de 1978, mais les dépasser. Or la liste des « *impasses* » que M. Brejnev a été encore amené à dresser au cours de son voyage n'incite pas à l'optimisme.

Là, « *c'est un grand nombre d'entreprises qui n'accomplissent pas le plan* » (dans la région d'Irkoutsk, pourtant bien pourvue en matières premières et en ressources énergétiques) ; ailleurs, ce sont les moyens de transport qui sont déficients. Les constructions ne sont pas achevées dans les délais prévus. La mauvaise coordination entre les entreprises crée des goulets d'étranglement. Même dans les villes de Sibérie qui sont réputées prioritaires pour le ravitaillement, l'approvisionnement en fruits, légumes, viande, œufs, lait, est insuffisant. Les à-coups dans la distribution provoquent, a déclaré M. Brejnev, « *un juste mécontentement de la population* ». La situation est telle que le secrétaire général du parti doit lui-même rappeler que l'on a inventé des serres permettant d'obtenir des légumes toute l'année... Les logements manquent, entraînant l'exode de la population qui souhaiterait s'établir en Sibérie. Même la distribution des vêtements chauds est défectueuse dans une région connue pour la rigueur de son climat.

Les régions visitées par M. Brejnev ont une importance stratégique du point de vue du développement économique de l'Union soviétique (la région de Tioumen où M. Kossyguine s'était rendu une semaine avant le secrétaire général, devrait, selon les experts soviétiques, fournir — dans les années 80 — 500 millions de tonnes de pétrole, prenant ainsi le relais des gisements d'Asie centrale en voie d'épuisement) mais aussi une importance stratégique militaire puisqu'elles sont voisines de la Chine.

Bien que dans ses discours le *secrétaire général* du P.C. soviétique ait été très discret sur les relations avec la Chine, sa présence aux confins soviéto-chinois n'en constitue pas moins une pression sur Pékin quelques semaines après que Moscou eut fait une vaine tentative pour relancer les pourparlers. En rendant visite aux troupes de la région, en assistant à des manœuvres et en prodiguant ses encouragements aux soldats et aux officiers, M. Brejnev a indiqué clairement que l'U.R.S.S. refusait une des conditions posées par les Chinois à une normalisation des relations entre les deux pays, à savoir un retrait des troupes soviétiques de la frontière.

La visite à la flotte du Pacifique constitue également une manifestation envers le Japon à un moment où les relations soviéto-japonaises sont au plus bas.

Mais c'est surtout aux rapports avec les Etats-Unis que M. Brejnev a consacré son principal discours de politique étrangère. Sa présence à Vladivostok lui a permis de rappeler que c'est précisément dans cette ville qu'en novembre 1974 il s'était mis d'accord avec M. Gerald Ford sur le principe d'un deuxième accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Donnant sa caution officielle à des considérations parues ces derniers temps dans la presse soviétique, il a manifesté l'impatience de Moscou devant les « *hésitations* » et l' « *incohérence* » de la position américaine.

Les « *efforts positifs* » attendus des Américains pour résoudre les derniers problèmes seront-ils accomplis lors de la prochaine visite de M. Vance à Moscou ? Rien ne permet pour l'instant de l'affirmer. Américains et Soviétiques sont d'accord pour considérer qu'une grande partie des questions posées par l'accord SALT II a été résolue et que les problèmes en suspens sont loin d'être secondaires. M. Brejnev a réaffirmé à Vladivostok la position ferme de l'U.R.S.S. et s'en est pris violemment au gouvernement américain à propos de la bombe à neutrons, ignorant l'intention du président Carter d'ajourner la décision sur la construction de cette arme. Cette décision est considérée par les Soviétiques *comme une « manœuvre »* qui ne répond pas du tout aux propositions de Moscou de s'entendre sur l'interdiction totale de fabrication de la bombe à neutrons.

Les Yougoslaves, très actifs à l'approche d'une Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le désarmement, souhaiteraient favoriser un sommet Carter-Brejnev. La visite du maréchal Tito aux Etats-Unis a été précédée d'un échange de télégrammes entre le président yougoslave et M. Brejnev, et M. Minitch, ministre yougoslave des affaires étrangères, est venu à Moscou à la fin du mois dernier rendre compte de ce voyage. Mais il est fort probable qu'une telle rencontre dépend maintenant des résultats des entretiens de M. Vance à Moscou les 20 et 21 avril.

DANIEL VERNET.

(1) M. Zamiatine est chef d'une « section » du comité central et non d'un « service » comme nous l'avions écrit dans *le Monde* du 23 mars. Il s'agit d'un poste plus important dans lequel l'ancien directeur de l'agence Tass serait, selon des informations concordantes, chargé non seulement de l'information et de la propagande en direction de l'étranger, mais surtout de la coordination de tous les moyens d'information soviétiques.

EUROPE

Italie

900 attentats et 320 agressions depuis janvier

(Suite de la première page.)

Beaucoup de sang a coulé depuis le 1er janvier : dix-sept morts — dont les cinq membres de l'escorte de M. Aldo Moro — et deux cent vingt-sept blessés. Si le triangle industriel (Milan-Gênes-Turin) reste l'un des principaux centres de la violence, Rome compte à elle seule 31 % des attentats et agressions.

Selon les statistiques du P.C.I., vingt-quatre actions ont été revendiquées par les Brigades rouges au cours du premier trimestre. L'organisation terroriste a tué onze policiers ou carabiniers et blessé gravement cinq personnes à coup de feu. Mais elle n'est pas la seule à agir dans la clandestinité. On recense quatre-vingt-quinze groupes différents, soit 20 % de plus que l'année dernière.

« Franchir la barrière du Sud »

Ce « spontanéisme armé » semble déplaire aux Brigades rouges, comme l'indique un opuscule très instructif adressé, la semaine dernière, à plusieurs journaux italiens en même temps que le « communiqué numéro 4 ». Rédigé par la « direction stratégique » de l'organisation, il avait été établi en février 1978, c'est-à-dire en pleine préparation du rapt de M. Moro.

Les Brigades rouges attribuent *« plus de deux mille actions en 1977 »* à ce qu'elles appellent le *« mouvement de résistance prolétaire offensive »*. Elles ne font plus de distinction entre la lutte clandestine et les violences commises dans la rue. Cela était déjà affirmé, en novembre dernier, dans un autre document : *« Brûler la voiture d'un démocrate-chrétien crasseux »* entre dans la même stratégie que *« l'exécution d'un agent encore plus crasseux de l'impérialisme »*. Rien, en conséquence, ne distingue l'action du *« mouvement armé »* de celle du *« parti armé »*.

L'organisation terroriste explique, d'autre part, quelles ont été, jusqu'à présent, les trois lignes directrices de son activité :

1) *« Conduire la guérilla par « campagne » et en plusieurs « pôles »*. Autrement dit, attaquer l'une après l'autre des catégories sociales — dirigeants d'entreprise, magistrats, journalistes, hommes politiques, démocrates-chrétiens, — mais en plusieurs villes simultanément ;

2) Passer peu à peu d'actions « rapides » (coups de feu, par exemple) à des actions « prolongées » (enlèvements) pour *« montrer au mouvement de résistance le niveau atteint par la guérilla »* et exaspérer *« les contradictions de l'ennemi »* ;

3) *« Concentrer rapidement des forces nombreuses dans une bataille. »* Le plus bel exemple en a été le rapt de M. Moro qui, selon les spécialistes, a dû mobiliser plusieurs dizaines de personnes.

Plus intéressants encore sont les projets d'avenir des Brigades rouges. On assistera, affirment-elles en février, à *« des batailles par surprise de plus en plus consistantes »*. Il faut passer *« d'actions démonstratives à des actions destructives »*. Est-ce à dire qu'on tuera davantage ? En tout cas, *« aucun bunker ne doit être imprenable »*.

Les Brigades rouges entendent s'en prendre à trois catégories de personnes : les membres de la démocratie chrétienne ; *« les personnels impérialistes »* au sens large de ce mot, puisqu'il est question aussi bien de l'industrie que des *mass media* ; enfin, les représentants locaux d'organisations internationales comme *« la Trilatérale, la Communauté économique européenne et l'OTAN »*. Détail important : les Brigades rouges veulent *« franchir la barrière du Sud »*. Elles désignent même leurs futurs objectifs : *« Naples, Tarente, la Sicile et la Sardaigne »*. Jusqu'à présent, la quasi-totalité des agressions et des attentats s'étaient produits dans le nord et le centre du pays.

L'opuscule date de février. Si l'enlèvement de M. Moro, survenu le 16 mars, en est une application parfaite, les deux agressions commises ensuite et revendiquées par *les Brigades rouges* — contre l'ancien maire de Turin et le président des industriels de Gênes — ne semblent pas s'en inspirer. N'y a-t-il *pas une illustration du « spontanéisme armé »* ? Des groupes sans rapport entre eux pourraient fort bien, après tout, se déclarer Brigades rouges.

Il se confirme que le noyau fondateur de l'organisation ne contrôle plus les commandos actuels, malgré les rodomontades de « la bande à Curcio » au tribunal de Turin. Peut-être même les désapprouve-t-il, comme vient de le faire l'un des premiers théoriciens des Brigades rouges, M. Massimo Maraschi, qui purge trente années de prison à Cuneo. Cet intellectuel de vingt-six ans a écrit au directeur de la prison : *« Je déclare non seulement me dissocier de l'attentat du 16 mars, mais de toute la ligne politique des Brigades rouges. »* M. Maraschi ne se considère plus membre de cette organisation, qui, dit-il, se fourvoie dans *« une logique petite-bourgeoise-radicale extrémiste et militariste »*.

Ce désaveu intervient alors que la frange la plus dure des « autonomes » refuse, au contraire, de condamner les auteurs de l'attentat du 16 mars. Son leader le plus connu, M. Oreste Scalzone, a déclaré en substance : *« Laissons de côté la discussion sur les Brigades rouges et profitons de la situation de faiblesse provoquée par leur action pour « déstabiliser l'Etat. »* Le parti communiste voit dans cette déclaration la meilleure preuve qu'il existe *« une ceinture de complicité et de soutien autour des Brigades rouges »*.

ROBERT SOLÉ.

Belgique

Le baron Bracht a été assassiné

(Suite de la première page.)

Contrairement à l'enlèvement du baron Empain, on n'a jamais eu la moindre indication sur l'identité des ravisseurs du baron Bracht. L'hypothèse selon laquelle il s'agissait de Montoneros (l'homme d'affaires belge contrôlait plusieurs entreprises en Argentine) a été envisagée, mais aussitôt écartée. On n'a jamais su non plus quel pouvait être le montant de la rançon exigée, mais le chiffre de plusieurs dizaines de millions de francs belges a été cité.

Samedi soir, le fils du baron Bracht avait lancé, au cours du journal télévisé, un appel à celui qui s'était désigné comme le porte-parole des ravisseurs et qui avait pris comme nom de code l'initiale D. Il lui a demandé de renouer le contact et lui a rappelé que son père n'était pas en bonne santé : « *Vous devez rompre le silence et tenir votre parole*, a dit M. Theo Bracht. *De mon côté, j'ai respecté mes engagements.* » C'est en anglais que le fils de la victime s'est adressé aux ravisseurs par la télévision francophone.

Le dimanche 2 avril, le plus grand quotidien d'affaires, *Gazet van Antwerpen*, avait reçu un appel téléphonique anonyme, en anglais, extrêmement bref : « *Le baron Bracht est mort. Avertissez la famille.* » Le journaliste qui a reçu l'appel n'a pas pu déceler l'accent exact de son correspondant, mais il ne s'agissait, dit-il, ni d'un Anglais ni d'un Américain.

PIERRE DE VOS.

UNE VIEILLE FAMILLE ANVERSOISE

Annobli en 1967, Charles-Victor Bracht était membre d'une vieille famille anversoise d'origine allemande install éedepuis cent cinquante ans dans le grand port belge. Il gérait de multiples affaires à travers deux holdings : SIPEF (Société internationale de plantations et de finances) et la SOGEFON (spécialisée dans les affaires immobilières).

Les intér:ts du b.r-n Bracht s'étendaient aux plantations d'huile de palme en Australie, en Amérique du Sud et au Zaïre, au caoutchouc en Malaisie, à l'hôtellerie en France et en Suisse. Il possédait en outre des intérêts dans la société Trigano (camping et caravaning au Club Méditerranée). La fortune du baron est estimée à plusieurs centaines de millions de francs belges.

Turquie

Le gouvernement reste impuissant devant l'extension des attentats politiques

De notre correspondant

Ankara. — Si, sur le plan diplomatique, le gouvernement de M. Ecevit marque des points, il n'en est pas de même sur le plan intérieur en ce qui concerne sa lutte contre l'anarchie. Le 7 avril dans la soirée, M. Server Tanilli, professeur à la faculté de droit d'Istanbul, a été gravement blessé par des inconnus, tirant à bout portant, alors qu'il regagnait son domicile. Il risque de rester à demi paralysé.

M. Tanilli, connu pour ses opinions de gauche, avait eu des *déboires avec la justice* militaire pour son ouvrage d'histoire des civilisations. Accusé d'avoir fait de la propagande communiste après le 12 mars 1971 (contrôle du pouvoir par l'armée) il avait été jugé par le tribunal de sécurité d'Etat. Celui-ci ayant été aboli, le procès revint devant la juridiction normale qui l'avait *acquitté* la *semaine* dernière.

Le conseil d'administration de l'université d'Istanbul, la centrale ouvrière progressiste DISK, le barreau d'Istanbul, ont condamné l'attentat contre M. Tanilli, tout en demandant au gouvernement d'extirper les foyers de subversion fascistes.

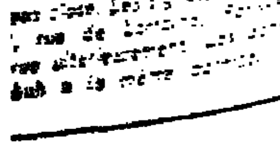
Voilà quinze jours, M. Demir Oz, procureur au parquet d'Ankara, avait été assassiné en plein jour devant son domicile. Son meurtrier n'est toujours pas arrêté. M. Oz, chargé du dossier d'un homicide perpétré par un militant d'extrême droite, avait notamment ordonné la fouille d'un foyer d'étudiants qui était devenu presque un centre d'opération et un lieu de refuge pour des « commandos ».

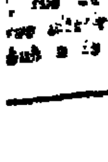
Un autre professeur de l'université d'Hacettepe, à Ankara, a été également gravement blessé à son domicile, par des militants de même tendance, devant sa femme et ses enfants. L'an dernier, un professeur d'université d'Erzurum (Anatolie de l'Est) avait été assassiné par un groupe d'étudiants affiliés aux « *foyers d'idéal* », organisation de jeunesse d'extrême droite.

On ne compte plus les menaces reçues par les professeurs, verbales ou écrites, sans oublier des *prises à partie dont* ils sont souvent victimes dans les campus. Vendredi encore, un autre professeur d'université d'Hacettepe a reçu une lettre l'informant qu'il allait mourir. Dans l'état actuel des choses, on ne peut pas prendre cette menace à la légère.

Le ministre de l'intérieur condamne ces « attentats » perpétrés à l'encontre des enseignants. « *Nous combattrons ces folies* », dit-il. Pourtant, l'opinion est de plus en plus incrédule face à ces promesses et s'inquiète de la recrudescence de la violence. L'opposition de droite accuse le gouvernement d'avoir jusqu'à maintenant adopté une politique timorée à l'égard des « anarchistes communistes ». Les milieux de la gauche sont aussi mécontents et se demandent pourquoi les forces de l'ordre hésitent « *à mettre le bâton dans la ruche* » de la subversion, dont le but principal est de créer un état de crise permanent. « *Arrêter des tueurs-pions ne suffit pas. Il faut surtout démasquer les instigateurs* », entend-on dire.

ARTUN UNSAL.





EUROPE

Le procès de Mᵉ Klaus Croissant reprend à Stuttgart

Le procès de M. Klaus Croissant devant le tribunal du Land de Bade-Wurtemberg, à Stuttgart, devrait en principe reprendre ce lundi 10 avril — ou plutôt commencer, puisque les débats n'ont pu, jusqu'à présent, véritablement s'ouvrir. Dès la première audience, le 9 mars dernier, les défenseurs de Mᵉ Croissant, parmi lesquels plusieurs avocats français, ont en effet refusé de se plier aux « fouilles corporelles rapprochées » qui leur étaient imposées.

Le barreau de Stuttgart puis la Cour constitutionnelle de Karlsruhe ont été successivement sollicités pour se prononcer sur ce point, leur décision pouvant seule maintenant influer sur le cours du procès.

Les poursuites engagées par la justice allemande contre Mᵉ Croissant continuent de susciter interrogations et débats. En France même, l'extradition de l'avocat, en novembre dernier, qui fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat pour excès de pouvoir, fournit l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement des juridictions concernées et sur l'interprétation des conventions régissant en la matière les rapports entre Etats.

DEUX POINTS DE VUE

Justices comparées

par
NICOLAS WILTBERGER (*)

De nombreuses organisations de gauche, comme le Mouvement d'action judiciaire, l'Association française des juristes démocrates, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France, *etc., ont exigé, dans un communiqué* rendu public, que *« Klaus Croissant bénéficie de la plénitude des droits de la défense ».*

Les mêmes organisations estiment que *« le procès de Stuttgart est, en fait, le procès de la défense et qu'il se déroule dans un pays où toutes les opinions ne peuvent être émises librement et sans risques, etc. ».*

Il est exact que le procès de Stuttgart *c'est le procès des droits* de la défense.

Toutes les organisations qui militent pour les droits de l'homme, et *plus particulièrement les juristes*, se doivent de suivre de près ce procès et doivent également exiger le respect total des droits de la défense *par les autorités judiciaires allemandes.*

En revanche, il n'est pas permis aux juristes que sont les avocats *de s'associer à des propos diffamatoires* sur la situation politique en Allemagne de l'Ouest et de mettre, *a priori*, en doute le respect par le tribunal de Stuttgart des droits de la défense dans le procès Croissant.

Les organisations françaises sont particulièrement malvenues de critiquer ainsi le système judiciaire en vigueur en Allemagne de l'Ouest, car *il est nettement supérieur au système judiciaire français actuel.*

Un seul point noir pour les avocats allemands : la possibilité pour un tribunal de les exclure d'un procès, lorsqu'ils sont fortement soupçonnés d'être de connivence avec leurs clients.

Tout le reste de la procédure pénale allemande est plus favorable aux accusés et donne plus de possibilités à leur défense que la procédure pénale française.

A l'audience, notamment, les avocats se battent à *armes égales* avec les procureurs, qui, en France, sont en droit d'exiger, de par notre code de *procédure*, un respect formel excessif et que rien, d'ailleurs, ne justifie.

Quant aux citoyens allemands qui font l'objet de poursuites, leurs moyens pour se défendre sont nettement plus étendus que ceux dont *disposent* les justiciables français.

Il existe, notamment, d'innombrables possibilités de récuser les juges et ces procédures obligent les tribunaux, avant d'entrer au fond des débats, à justifier par des décisions très motivées le rejet ou l'acceptation de la récusation.

En matière pénale, chaque citoyen allemand, *qu'il soit accusé d'un délit ou d'un crime, est en droit de choisir* lui-même un avocat et s'il n'est pas en mesure de le payer, cet avocat est convenablement rémunéré *par la République fédérale allemande* à tel point que, si des avocats allemands se consacraient aux défenses pénales rémunérées en aide judiciaire, ils pourraient en vivre largement.

Les avocats qui ont plaidé dans le procès Baader-Meinhof étaient rémunérés à raison de 700 DM (1 500 FF) par jour d'audience.

En France, les avocats doivent, en *matière pénale, travailler gratuitement* et, en matière civile, l'aide de l'Etat est dérisoire.

Là encore, en Allemagne fédérale, la *rémunération* de l'avocat est assurée par l'Etat de façon satisfaisante.

Enfin quel que soit le procès, lorsqu'un justiciable gagne ce procès, il n'a aucune dépense à faire, car ou son avocat est rémunéré par l'Etat allemand, *ou il est rémunéré* par la partie qui a perdu le procès.

***

Quant au procès Croissant lui-même et aux droits de la défense, j'ai été désigné par l'Association internationale des jeunes avocats qui a son siège à Luxembourg pour suivre les débats, et il est évident que je n'hésiterais pas à souligner publiquement la moindre anomalie, s'il devait y en avoir une.

Rien ne permet, jusqu'à présent, de dire si les droits de la défense ne sont pas respectés.

Bien au contraire, les avocats *français* et ouest-allemands de Croissant *ont obtenu, dès le premier* jour, du président du tribunal le respect des droits de la défense *sur un point très précis et important* : l'égalité entre la défense et l'accusation.

Les défenseurs ont refusé une fouille dégradante, qui paraît cependant nécessaire pour des raisons de sécurité, si *cette fouille* n'était pas appliquée aux procureurs.

Le *tribunal lui-même a alors décidé* que les *magistrats* se soumettraient à la fouille avant chaque entrée dans le bâtiment de justice, *et ce sont les procureurs qui se sont ridiculisés et fait rappeler très sévèrement* à l'ordre par le président du tribunal lorsqu'ils se sont opposés *à cette mesure.*

Bien plus, lorsque les procureurs *ont demandé que les avocats qui refuseraient* d'entrer dans la salle d'audience et d'accomplir leur devoir de défenseurs, sous prétexte qu'ils ne veulent pas être fouillés, soient exclus de la défense et condamnés aux frais du procès, le président du tribunal a décidé de soumettre ce problème au conseil de l'ordre des avocats de Stuttgart, et les débats ne reprendront qu'après l'avis autorisé du barreau de Stuttgart.

Telle est, pour le moment, la situation du procès Croissant.

Les juristes et les avocats de tous les pays démocratiques doivent rester vigilants et, par la présence d'observateurs officiels, veiller à la régularité totale de la procédure engagée contre Klaus Croissant.

Cependant, ce n'est pas en dénigrant *a priori* et systématiquement *un* système judiciaire d'un pays au moins aussi démocratique que la France que l'on obtiendra le respect des droits de la défense et que l'on rendra service à Klaus Croissant.

(*) Avocat au barreau de Strasbourg observateur au procès de Klaus Croissant.

Le rideau cramoisi

par JACQUES ROBERT (*)

Le rideau va bientôt tomber en France sur le dernier acte de la pièce...

Après le rejet — pour irrecevabilité — du pourvoi introduit devant la chambre criminelle de la Cour de cassation contre l'avis — favorable à l'extradition — donné par la chambre d'accusation, il ne reste plus, en effet, qu'à attendre la décision du Conseil d'Etat sur le recours pour excès de pouvoir formé contre le décret d'extradition.

On voudrait que notre justice et la conception que nous nous faisons encore de notre droit n'en sortent pas trop ébranlées.

Tout a déjà été dit pour justifier les conditions quelque peu expéditives qui ont entouré l'exécution de l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant (1). Il est parfaitement exact — au plan de la théorie et des principes juridiques — que le décret d'extradition, acte administratif, bénéficie du privilège de la décision exécutoire, comme il est vrai, de la même manière que le recours pour excès de pouvoir est dépourvu d'effet suspensif (2)...

Il n'en reste pas moins qu'il faut tout de même bien que s'exerce sur une décision aussi grave que l'extradition — qui n'est plus depuis longtemps considérée comme un acte de gouvernement insusceptible de tout recours contentieux — un contrôle utile, rigoureux et efficace du juge.

***

Comme il semble à l'évidence que la chambre criminelle ne veuille pas le faire elle-même, se retranchant derrière l'interdiction de tout recours contre les avis de la chambre d'accusation pour éviter d'avoir à se prononcer sur la façon dont ces avis ont été rendus, il faut bien que ce soit au Conseil d'Etat de se charger de cette tâche. Et de l'exécuter dans la plénitude de ses attributions.

C'est d'ailleurs bien ainsi qu'il l'entend aujourd'hui.

Jusqu'à son arrêt d'assemblée du 24 juin 1977 (Astudillo Calleja) (3), le Conseil d'Etat se limitait à un contrôle de la légalité externe du décret d'extradition, le contrôle de sa légalité interne lui paraissant fermé par la nature juridictionnelle de l'avis préalable rendu par la chambre d'accusation. Mais, dans l'arrêt de 1977, le Conseil d'Etat a définitivement abandonné la thèse de la nature juridictionnelle de l'avis comme d'ailleurs la théorie mixte en vertu de laquelle seul l'avis de la chambre d'accusation défavorable à l'extradition aurait autorité de chose jugée parce qu'il s'impose au gouvernement, l'avis favorable — qui ne lie pas le gouvernement — étant, lui, une « opération de type administratif ».

Le Conseil d'Etat estime, en effet, aujourd'hui, que la chambre d'accusation est un simple conseiller du gouvernement appelé à donner à l'exécutif une « consultation » et, dès lors, qu'il est naturel que le juge de l'excès de pouvoir puisse, à l'occasion d'un recours contre le décret d'extradition lui-même, examiner minutieusement les opérations préalables à l'édiction du décret.

Quand bien même, d'ailleurs, l'avis de la chambre d'accusation se verrait reconnaître une valeur juridictionnelle, le Conseil d'Etat n'en serait point pour autant incompétent pour en connaître. Un étudiant en droit de seconde année sait qu'une autorité juridictionnelle — voire même judiciaire — peut fort bien être appelée à rendre des décisions relevant de la censure du juge de l'excès de pouvoir (4). Et, dans le cas particulier des avis de la chambre d'accusation, il est indispensable qu'un tel recours s'avère possible puisque c'est le seul qui, en fait, peut être exercé.

Il n'est, dès lors, point abusif — comme certains l'ont prétendu — qu'apparaisse ainsi une voie de recours indirecte, l'annulation du décret d'extradition valant alors infirmation de l'avis.

C'est donc de toute l'affaire de l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant que le Conseil d'Etat est aujourd'hui saisi. Or celle-ci recèle plus d'une incertitude.

On discutera, bien sûr, longtemps encore sur la notion de « mobile politique » ou d '« infraction politique », mais ne commet-on pas une erreur de droit quand on estime, comme l'a fait la chambre d'accusation, que l'extradition d'un individu suspecté d'avoir apporté son soutien à une association de malfaiteurs ne peut être considérée comme politique que si les agissements reprochés à cette association le sont eux aussi ? Ce sont donc les mobiles des autres qui sont appréciés et non les siens ! Or on peut, pour des mobiles politiques, prêter son concours à des actions qui ne le sont pas.

***

Par ailleurs, si sont « politiques » (5) les infractions qui portent atteinte à l'ordre politique, sont dirigées contre la constitution du gouvernement et troublent l'ordre établi par les lois fondamentales de l'Etat, comment qualifier autrement les actions entreprises par une « bande » dont le tribunal de grande instance de Stuttgart explique lui-même, dans le mandat d'arrêt décerné le 15 juillet 1977, qu'il s'agit d'une organisation dont le but déclaré est de combattre et de renverser l'ordre établi en République fédérale en commettant des actions répréhensibles ?

La chambre d'accusation a-t-elle, en outre, examiné si la demande d'extradition présentée par le gouvernement fédéral était ou non inspirée par des mobiles politiques ? Il ne le semble pas si l'on en juge par l'argumentation déployée par elle. Pour la chambre d'accusation, en effet, il n'y avait pas à rechercher les mobiles du gouvernement allemand, puisque la convention franco-allemande du 29 novembre 1951 est muette sur les extraditions demandées dans un but politique par l'Etat requérant.

Mais la loi française sur l'extradition du 10 mars 1927 dispose, elle, précisément, dans son article premier, qu'elle *« s'applique également aux points qui n'auraient pas été réglementés par les traités ».* Et elle exclut formellement, pour sa part, l'extradition aussi bien dans le cas de mobile politique de l'intéressé que de but politique de l'Etat requérant.

Le Conseil d'Etat n'a d'ailleurs pas hésité, dans l'arrêt Astudillo Calleja, à annuler le décret d'extradition pris à l'encontre d'un ressortissant espagnol parce que la demande du gouvernement de Madrid lui paraissait inspirée par un mobile politique, alors, pourtant, que la convention franco-espagnole, comme la convention franco-allemande, était muette sur les extraditions demandées dans un but politique.

Sans prendre ici position sur les motivations profondes du gouvernement allemand, on peut penser que la recherche des buts poursuivis par celui-ci méritait, au moins, d'être entreprise.

***

Est-il, dès lors, trop audacieux d'avancer l'idée que le gouvernement a peut-être eu la tentation, politiquement compréhensible, de neutraliser la jurisprudence Astudillo Calleja en procédant à l'exécution quasi instantanée du décret d'extradition ?

Car, enfin, si la nature non exclusivement professionnelle des errements reprochés à Mᵉ Klaus Croissant peut être retenue, et si, s'agissant du gouvernement allemand, des arrière-pensées politiques ne peuvent être totalement exclues, on peut, avec quelque raison, prétendre que le recours pour excès de pouvoir de l'avocat allemand reposait sur des « moyens sérieux ». Comme, par ailleurs, l'exécution immédiate du décret d'extradition lui causerait à l'évidence un préjudice difficilement réparable (l'Allemagne fédérale restituerait-elle vraiment Mᵉ Klaus Croissant si le Conseil d'Etat venait à annuler le décret d'extradition ?), il n'est point illégitime de prétendre que les deux conditions retenues par le Conseil d'Etat pour l'octroi d'un sursis à exécution (moyens sérieux de la requête, caractère difficilement réparable du dommage) étaient précisément réunies...

En extradant Mᵉ Klaus Croissant le jour même où l'avis de la chambre d'accusation fut rendu, le gouvernement français le privait de toute possibilité immédiatement efficace de contestation.

On a dit, pour minimiser les choses, que, après tout, Mᵉ Klaus Croissant, extradé, n'était pas livré à des tortionnaires, la République fédérale n'étant ni l'Ouganda, ni le Chili, ni le Cambodge, et qu'en toute hypothèse jouerait le principe de spécialité qui garantit que l'extradé ne sera poursuivi et jugé en Allemagne que dans les strictes limites fixées par le décret d'extradition. On en conviendra volontiers. Mais est-il tout à fait normal que l'application ou non d'une loi française soit conditionnée par le caractère démocratique ou non de l'Etat requérant ? Et puis, même dans des régimes totalement démocratiques, est-on toujours sûr de la parfaite et constante loyauté des autorités, lorsqu'il s'agit surtout d'affaires aussi délicates ?

Mᵉ Klaus Croissant pourra, certes, toujours, comme on l'a avancé, saisir la commission européenne des droits de l'homme puisque, à la différence de la France, l'Allemagne fédérale a admis, elle, la possibilité de requêtes individuelles. Mais il ne pourra le faire qu'une fois épuisées les voies de recours internes allemandes. C'est-à-dire quand ?

A l'échelle européenne, Mᵉ Klaus Croissant ne se trouve sans doute pas encore « privé du dernier recours » (6). Il est seulement regrettable qu'il ait pu, à juste titre, penser l'être en France...

(1) Voir Alain Peyrefitte, « Sur l'extradition de Mᵉ Croissant » (*le Monde* du 26 novembre 1977) : également la réponse à M. Peyrefitte de François Julien-Laferrière (*le Monde* du 3 décembre 1977).

(2) Voir Pierre Delvolve, « l'Affaire Croissant, le gouvernement et le droit » (*le Monde* du 25 février 1978).

(3) C.E., assemblée du 24 juin 1977, Astudillo Calleja, *Actualité juridique 1977*, p. 516 ; voir notre note sous cet arrêt dans la *Revue du droit public et de la science politique*, 1978, page 263.

(4) C.E., assemblée du 12 juillet 1969, *Revue du droit public*, 1970, p. 387, avec une note de M. Waline.

(5) Voir cour d'appel de Grenoble, 13 janvier 1947, S. 1947, II, 44.

(6) Maurice Duverger, « Privé du dernier recours » (*le Monde* du 18 novembre 1977).

(*) Professeur de droit.



هكذا من الاصل

Le Monde

politique

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU R.P.R.

M. Chirac : « Qu'on n'attende pas de notre attachement aux institutions une soumission inconditionnelle »

M. Jacques Chaban-Delmas est écarté des instances dirigeantes du mouvement

Au terme du congrès extraordinaire du R.P.R. réuni dimanche 9 avril à Paris, M. Jacques Chirac a confirmé son autorité sur le mouvement gaulliste et durci l'attitude politique de celui-ci à l'égard de la majorité, du gouvernement et du président de la République. *Il a reçu des quelque mille deux cents* délégués un mandat sans équivoque apparente quant à la ligne doctrinale que le R.P.R. devait se fixer en ce début de législature et quant à la façon dont il conduit le mouvement depuis la fondation de celui-ci, le 5 décembre 1976, et dont il lui a fait franchir l'épreuve électorale des 12 et 19 mars dernier.

La nervosité qui s'était fait jour avec l'élection le 3 avril de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale contre la volonté du groupe R.P.R. n'a pas connu de grave rebondissement au cours du congrès. La réforme des statuts, qui rend incompatible la charge de ministre ou de président de l'Assemblée nationale avec des fonctions de responsabilités dans les instances dirigeantes du mouvement, a en effet *été* adoptée par 92,15 % des suffrages.

Le maire de Bordeaux, qui avait préféré être absent pour ne pas « rendre plus difficile la discussion » d'une mesure dont, selon une lettre qu'il avait écrite, « beaucoup de compagnons, de parlementaires et de militants ne comprenaient pas la justification », n'a trouvé comme avocat que M. Olivier Guichard. Celui-ci a demandé en termes modérés que cette « mesure « ad hominem » soit abandonnée car, selon lui, « elle ne grandira pas le mouvement ». M. Chirac lui a répliqué que depuis 1974, lorsqu'il est devenu secrétaire général de l'U.D.R., *il avait toujours trouvé M. Chaban-*Delmas parmi les « grands absents » et que celui-ci venait de « se soustraire à la discipline en se faisant élire avec les voix des plus anti-gaullistes ».

Alors que les autres « barons », absents ou silencieux, grognons ou fatigués, ne prenaient pas la parole, plusieurs militants, parmi lesquels le secrétaire fédéral de Loire-Atlantique, dont M. Guichard est le député, et certains nouveaux parlementaires, approuvaient la décision de M. Chirac. Ils dénonçaient tour à tour la « facilité », les « compromis », les « magouilles », les « abandons », et demandaient plus de « discipline », plus d' « autorité » et plus de « fermeté », et M. Debré a été longuement applaudi lorsqu'il a proclamé : « Que chacun sache qu'il y a de la grandeur dans la discipline. » Ces propos ne concernaient pas seulement le cas de M. Chaban-Delmas, mais aussi l'attitude politique du R.P.R. et la définition de sa doctrine.

Tous les orateurs ont exalté le rôle que M. Chirac avait joué dans la campagne électorale et plusieurs se sont indignés que les leaders de l'opposition vaincue fussent reçus si vite à l'Elysée. Tous aussi ont exprimé leur amertume que les mérites du R.P.R. dans la victoire et la part du succès qu'il s'est taillé n'aient pas été reconnus par leurs alliés, par le premier ministre ou par le chef de l'Etat. Il n'était, dès lors, pas surprenant que la motion rendant *hommage à l'action de M. Chirac* recueillît 98,24 % des suffrages.

Aussi M. Chirac a-t-il été très largement approuvé lorsqu'il s'en est pris pour la première fois, et de façon aussi nette en public, aux intentions du président de la République. Le président du R.P.R., qui durant toute la campagne électorale s'était gardé de toute critique à l'égard de M. Giscard d'Estaing, l'a cette fois-ci assusé sans ambages de considérer le mouvement gaulliste comme un « obstacle » sur la voie de la création d'une « coalition socialo-centriste » et de vouloir, en conséquence, le « diviser » ou le « réduire ».

M. Chirac a longuement exposé les points de la doctrine du R.P.R. (contenus dans une motion qui a recueilli 98,72 % des suffrages) sur lesquels le mouvement est décidé à ne pas transiger. Et il a annoncé que le soutien du R.P.R. au gouvernement serait conditionnel et se ferait au coup par coup.

En plus des questions relatives à la politique quotidienne concernant les affaires sociales et économiques, la participation et la planification, le chômage et la sécurité, il a surtout mis en garde contre toute atteinte aux institutions qui donnerait au régime un tour plus présidentiel ou plus parlementaire, dénonçant par avance un éventuel retour au scrutin proportionnel. Il a aussi beaucoup insisté sur la notion d'indépendance nationale qui pourrait être entamée par un relâchement dans l'effort de défense nucléaire, par les tentations de l'atlantisme et enfin par l'intégration européenne.

Exaltant la vision gaulliste du destin de la nation, tout comme M. Debré et M. Devaquet, qui prononçait son premier discours de nouveau secrétaire général, M. Chirac a pour la première fois montré aussi nettement l'incompatibilité entre ses options et celles des « giscardiens », affirmant qu'il faut chercher à donner au pays les moyens de sa puissance propre, alors que, pour ses « partenaires », seule l'intégration dans un ensemble plus vaste pourrait remédier à la faiblesse nationale. Pour les uns, l'avenir ne peut être que national ; pour les autres, il ne pourrait être qu'européen.

Au-delà de l'esquisse de ces grands desseins, M. Chirac a voulu faire la démonstration qu'il tenait bien en main le Rassemblement qu'il a fondé il y a seize mois et montrer, au besoin, à quelques députés frondeurs parmi les plus anciens que ses soutiens dans la masse des militants et des nouveaux cadres étaient toujours solides.

ANDRÉ PASSERON.

Dimanche matin, M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., déclare : *« Nous avons été les meilleurs et nous avons gagné les élections. La victoire est surtout venue de notre action. Certains oublient aujourd'hui le temps où ils avaient si peu de foi dans la victoire qu'ils organisaient déjà la défaite. L'objectif, c'était le rééquilibrage de la majorité : périsse la France, gagne la gauche pourvu que les gaullistes soient réduits. Or le courant gaulliste demeure majoritaire dans le pays, telle est la révélation de ces élections. Mais cette victoire on veut nous la voler. Nous n'accepterons pas de cautionner une autre politique que celle sur laquelle nous avons été élus. »*



(Dessin de KONK.)

M. Chirac, fréquemment applaudi, déclare alors :

« Les manœuvres tendant à nous réduire ou à nous diviser, déjà bien engagées avant les élections, ont repris de façon aussi sournoise que tenace. Et ceci, ne vous y trompez pas, parce que nous ne sommes pas considérés, dans la majorité, comme des partenaires à part entière, mais bien davantage comme des obstacles immédiats ou potentiels à d'éventuelles évolutions politiques qui risqueraient, si nous devions les accepter, de nous conduire à renier notre foi et les engagements que nous avons pris vis-à-vis de nos électeurs. Nombreux sont ceux qui, chez nos partenaires et dans l'entourage même du chef de l'Etat, souhaitent transformer nos institutions et doter la France d'un régime présidentiel de type américain. Il s'agit là d'une évolution extraordinairement dangereuse qui ne manquerait pas de provoquer la paralysie gouvernementale et le retour de fait au régime d'Assemblée et à laquelle nous devrons nous opposer.

» Chacun sait que nombreux sont ceux qui, chez nos partenaires et dans l'entourage même du chef de l'Etat, souhaitent modifier la loi électorale et revenir au scrutin proportionnel.

» Chacun sait que nombreux, proches du pouvoir, sont ceux qui souhaitent engager un processus d'intégration européenne dont le Parlement européen, élu au suffrage universel, est le premier signe tangible, et qui risque de nous conduire à une dilution de notre souveraineté dans un ensemble à dominante germano-américaine qui marquerait la fin de notre identité et de notre indépendance.

» Chacun sait enfin que le grand dessein du président, tel qu'il l'a lui-même défini, est que la France soit gouvernée au centre, c'est-à-dire par une coalition socialo-centriste dont les gaullistes seraient exclus.

» Et nous ne pouvons pas ne pas observer que la plupart de ces aspirations, totalement contraires aux idées que nous défendons, semblent souvent partagées aussi bien par des hommes qui siègent dans l'opposition que par des hommes qui siègent dans la majorité, c'est-à-dire par tous ceux qui sont depuis quarante ans les éternels et tenaces adversaires du gaullisme et ne cessent de vanter, avec l'obstination des faibles, les bienfaits du compromis et de la facilité. »

M. DEBRÉ : on agite le spectre de l'intégration européenne

M. Michel Debré indique ensuite :

« Nous éprouvons des inquiétudes. On agite le spectre de l'intégration européenne. On ne peut pas appartenir au R.P.R. si on accepte, d'une manière ou d'une autre, un transfert de la souveraineté nationale. On nous dit que le gouvernement allemand adopte à l'égard des Etats-Unis une attitude gaulliste alors que notre diplomatie, sous l'influence américaine prend une attitude qu'elle n'avait pas eu jadis. Il n'y a pas de liberté sans puissance et il n'y a pas de bonheur sans liberté. »

M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, se dit *« choqué de la manière dont on a tenté d'escamoter la victoire du R.P.R. et de Jacques Chirac »*. Il ajoute : *« Un groupe parlementaire peut et doit tenir compte d'une inspiration mais ne saurait être commandé par des comités d'un parti. Nous ne pourrons agir sans le soutien puissant et sans la compréhension de notre mouvement. »*

Selon M. Carous, président du groupe sénatorial, *« on n'a jamais intérêt ni sur le plan moral ni sur le plan matériel à pratiquer la politique de ses adversaires car ce serait un abus de confiance »*.

M. Cassabel, ancien député, souhaite un vote unanime sur les motions pour *« éviter que la division du groupe ne soit exploitée »*.

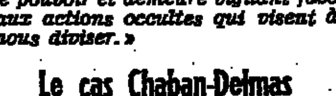
M. Hector Rolland, député de l'Allier, rappelle que *« la gauche est encore puissante »*, et dénonce *« le laxisme du gouvernement en matière de défense et d'ordre public »*.

M. Michel Hanoun (Isère) assure : *« Le chômage, l'inflation, ce n'est pas fini. Nos partenaires veulent nous faire passer pour d'infâmes réactionnaires pour nous accuser de bloquer les réformes qu'ils ne veulent pas faire. »*

M. Nicolas Sarkosy, jeune membre du comité culturel, assure : *« Le président de la République a donné un ballon d'oxygène à M. Mitterrand en le recevant à l'Elysée. Ces gens-là ne sont pas du même monde que nous. Les jeunes sont choqués qu'on leur demande la discipline à l'égard de nos partenaires. Certains hommes du passé nous ont déçus. (...) Il se peut que le R.P.R. de Jacques Chirac aille trop vite pour eux et que nous soyons obligés de les laisser sur le bord de la route. »* Pour M. Grondin (Bouches-du-Rhône) : *« Il est malhonnête de penser giscardien quand on a été élu R.P.R. »*

M. Retzer (A.O.P. du Haut-Rhin), s'adressant à M. Chirac, lance : *« Peu importe la reconnaissance des palais nationaux, vous avez celle des usines, des ateliers, des H.L.M. Quand on voit Marchais et Mitterrand reçus à l'Elysée, comment les Français ne seraient-ils pas troublés ? »* M. Camille Petit, député de la Martinique, comme M. Flosse (Polynésie), note qu'une *« vague profonde a voté français dans l'outre-mer, désormais libérée de l'hypothèque autonomiste du programme commun »*.

M. Michel Aujard (Seine-et-Marne) demande que *« le mouvement ne soit plus identifié avec le pouvoir et demeure vigilant face aux actions occultes qui visent à nous diviser. »*



Le cas Chaban-Delmas

Le maire de Bordeaux avait adressé au secrétaire général du R.P.R. une lettre dans laquelle il écrivait notamment :

« *L'amendement rajouté* in extremis, *et qui vise à exclure les présidents des assemblées parlementaires de toutes les instances nationales et locales de notre mouvement, apparaît à tous, et à l'évidence, comme une mesure destinée à m'écarter.*

» Une discussion sur ce sujet ne manquera pas de s'engager et j'ai pensé que ma présence ne pourrait que la rendre plus difficile.

» J'estime qu'en mon absence chacun pourra plus librement et plus sereinement donner son sentiment sur une mesure dont beaucoup de nos compagnons, parlementaires et militants, m'ont dit ne pas comprendre la justification.

» Je pense que vous apprécierez mon souci de ne pas ajouter à des difficultés qui ne peuvent que porter préjudice à l'unité et à l'efficacité de notre mouvement. »

M. Olivier Guichard, prenant la parole sur ce sujet, a tout d'abord approuvé la mesure d'incompatibilité qui s'applique aux membres du gouvernement mais remarque, à propos de celle qui vise le président de l'Assemblée : *« Il s'agit d'une mesure* ad hominem *qui ne grandira pas notre mouvement. La quasi-totalité des membres du groupe avait voulu oublier le conflit né de l'élection à la présidence de l'Assemblée. Est-il aujourd'hui bien utile de raviver cette difficulté en remettant à l'ordre du jour ce que le groupe a voulu oublier ? Au nom de trente et un ans de militantisme, je vous demande, à vous Jacques Chirac qui avez tant fait pour notre mouvement, de ne pas prendre une mesure qui risque de ternir son image et de ne plus en faire une aventure fraternelle. C'est ma définition du gaullisme. »*

M. Chirac lui a répondu aussitôt : *« Nous n'avons pas la même définition du gaullisme, même si je n'ai pas trente et un ans de militantisme. Il ne s'agit pas d'une querelle de personnes mais d'une querelle de toute autre ampleur, qui est celle du mouvement. En 1974, le mouvement était réduit à peu de chose, et j'ai trouvé peu d'hommes à mes côtés. En 1976, il y en a eu d'autres qui ont été de grands absents, qui n'ont jamais apporté de contribution positive à nos instances dont ils se sont volontairement exclus. Face à l'offensive forte de la part de nos partenaires de la majorité, lorsque j'ai demandé à un certain nombre de participer activement à cette campagne, j'ai trouvé beaucoup de volontaires, dont vous étiez, Olivier, mais je n'ai pas trouvé du côté de Jacques Chaban-Delmas l'aide que j'étais en droit d'escompter.*

» A partir du moment, quels que soient ses mérites, où Jacques Chaban-Delmas a entendu se soustraire à la discipline du mouvement et à la décision du groupe, et a entendu se faire élire en prenant les voix les plus anti-gaullistes que nous connaissons, en acceptant que sa campagne dans les couloirs de l'Assemblée soit conduite par MM. d'Ornano, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet, il s'est mis lui-même dans une position qui est au-dessus des partis, et notamment au-dessus du nôtre (1). C'est son droit le plus strict, je ne le lui conteste pas, mais il doit lui-même en tirer les conséquences. Pour ma part, qu'il soit clair qu'il ne s'agit pas d'une querelle de personnes, mais que je suis déterminé à conduire notre mouvement vers d'autres victoires sans compromis ni abandon. »

(Lire la suite page 10.)

(1) M. Lecanuet a formellement démenti, dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, les propos de M. Chirac. Il a déclaré : *« Je dirai d'un mot que je n'ai pas fait les couloirs. Ce n'est pas mon genre ni mes méthodes. »*

POLITIQUE

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU R.P.R.

(Suite de la page 9.)

Les congressistes, debout, ont alors acclamé le président du R.P.R. Plusieurs députés, MM. Tibéri (Paris), Tourrain (Doubs), Pons (Essonne), sont intervenus dans le même sens, ainsi que des secrétaires fédéraux, comme Mme Csorgei (Cher), qui a affirmé : « *Les militants ne veulent pas être solidaires d'actions qu'ils n'approuvent pas* », ou M. Delors, de la Loire-Atlantique (fédération de M. Olivier Guichard), qui, évoquant « *le gâchis fait naguère par les républicains sociaux* », a demandé « *de la discipline, encore de la discipline, toujours de la discipline* », et proclamé : « *Le Rassemblement doit être plus ferme que jamais.* » M. Alain Devaquet, nommé secrétaire général, a proclamé : « *Le gouvernement doit refuser la facilité et les abandons, dans tous les domaines, un gouvernement qui ne se limite pas à ce qui est possible mais rend possible ce qui est nécessaire.* »

Enfin M. Jacques Chirac, là encore fréquemment applaudi, a prononcé le discours de clôture après que les congressistes eurent voté pour les motions présentées. Il a notamment déclaré :

« *Aujourd'hui, nous ne demandons rien, sinon qu'on nous rende notre juste part de la victoire.*

» *Nous demandons aussi que cette victoire ne soit pas gâchée. Certains nous disent qu'il faut savoir la dominer, c'est-à-dire infléchir notre politique, pactiser avec nos adversaires, en quelque sorte nous excuser un peu de les avoir battus.*

» *Eh bien, non ! Le problème n'est pas de dominer notre victoire, mais de l'exploiter, en étant d'abord fidèles à nos engagements, à nos électeurs et au mandat qu'ils nous ont confié.*

» *Tout arrangement, tout renversement d'alliance, toute compromission avec les programmes qui ont été nettement rejetés le 12 et le 19 mars serait une trahison de la volonté populaire et un manquement à la conception de la démocratie qui inspire depuis vingt ans la Cinquième République. C'est au peuple de dire la politique qu'il veut voir appliquer, et non aux états-majors des partis de rechercher des accommodements entre eux.*

» *Opposer dans la majorité une tendance conservatrice qui serait la nôtre et une tendance réformiste sous prétexte que certains de ses membres se parent du titre de réformateurs, c'est purement et simplement de l'intoxication à des fins partisanes et électorales.* »

Il a énuméré les propositions du R.P.R. relatives à l'aide à la famille pour laquelle une loi d'orientation sera déposée, l'action en faveur des travailleurs les plus modestes avec l'exonération d'impôt pour les « smicards », la participation dans l'entreprise, la lutte contre le chômage, la planification de l'économie. Il a ajouté : « *Les Français ne veulent pas de la facilité distinguée ni du libéralisme mou parce qu'ils conduisent à l'anarchie.* »

A propos de la politique étrangère, il a affirmé :

« *Notre choix pour la France est bien connu. Il ne variera pas. Nous récusons le pseudo-réalisme de ceux qui plaident le dossier de l'impuissance française et souhaitent que notre pays rentre dans le rang d'une des grandes coalitions mondiales : coalition communiste pour les uns, coalition atlantique pour les autres.*

» *Nous avons pris, depuis 1958, un autre chemin. Notre détermination est de continuer à le suivre. Au lieu de faire la politique de nos moyens, nous chercherons donc à nous donner les moyens de notre politique.* »

Pour conclure, M. Chirac a lancé :

« *Voyez dans quelle situation paradoxale notre Rassemblement se trouve aujourd'hui placé. Il vient de jeter toutes ses forces dans la campagne électorale. Sa contribution à la victoire de la majorité a été capitale. Et pourtant on s'aperçoit, aujourd'hui, de plus en plus nettement, qu'il n'est pas considéré comme un allié loyal sur lequel on s'appuie, mais comme un obstacle gênant qu'on cherche à réduire.*

» *Avec la mesquinerie qui marque trop souvent certaines combinaisons politiciennes, on voudrait faire croire aux Français que tout procède d'une compétition entre les personnes, et d'une lutte pour les places. Nous n'avons que faire des places. Je vous le dis : c'est un rideau de fumée. Au fond des choses, il s'agit de savoir ce que nous ferons de la France.*

» *Le Rassemblement pour la République est ressenti comme un obstacle parce qu'on le sait exigeant sur l'avenir de notre pays, sur son indépendance, sur sa vocation à rester lui-même en Europe et dans le monde. Eh bien ! oui, nous sommes exigeants. On ne peut pas attendre de notre attachement aux institutions de la Ve République une soumission inconditionnelle. Chaque projet de loi, chaque initiative gouvernementale sera, par nous, jugée à la mesure de nos principes. Nous approuverons quand nos convictions nous le permettront. Nous refuserons quand notre conscience nous le commandera. Pour nous, c'est la seule véritable loyauté à l'esprit de la Ve République. Voilà pourquoi, je le répète, nos idées seront nos armes. Voilà pourquoi je vous invite à les porter autour de vous pour les faire mieux connaître.*

» *Ne vous imaginez pas que la tâche sera facile. Car demain, les sirènes de la division chanteront de plus belle à vos oreilles. J'en appelle à votre fidélité.*

» *Demain, on vous expliquera que l'intelligence est souplesse et l'intransigeance sottise. J'en appelle à votre courage.*

» *Demain, on vous dira que la volonté de changement excuse tous les abandons et qu'en maintenant l'essentiel vous bloquez les réformes. J'en appelle à votre gaullisme, source du renouveau français et du véritable changement.*

» *Demain, au nom d'une prétendue clairvoyance historique, on cherchera à dissoudre notre pays dans un ensemble plus vaste inféodé à telle ou telle superpuissance. J'en appelle à votre amour de la patrie. J'en appelle à votre idée de la France.* »

RECTIFICATIF. — Dans la carte publiée par le *Monde* daté 9-10 avril (page 7), qui faisait apparaître la répartition géographique des membres du gouvernement sortant, c'est par erreur qu'était mentionnée la présence d'un secrétaire d'Etat dans le Lot. C'est en Lozère que M. Jacques Blanc, P.R., ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture, avait été élu député en 1973.

Les motions adoptées

● LA CONFIANCE A M. CHIRAC.

La motion présentée par M. Guéna, adoptée par 34 218 mandats contre 261 sur 34 791 votants et 36 840 inscrits, est ainsi rédigée :

« *Le Rassemblement s'était créé à l'appel de Jacques Chirac le 5 décembre 1976 pour provoquer le sursaut national et barrer la route aux collectivistes.*

» *Réunis à Paris, le 9 avril 1978, les délégués au congrès extraordinaire constatent que des centaines de milliers d'adhérents, les cadres et les militants ayant rejoint ses rangs ont mené avec foi et enthousiasme l'action qui a créé la dynamique du succès.*

» *Au bout de quinze mois d'efforts, plus de 6 500 000 Françaises et Français en portant massivement leurs voix sur les candidats du Rassemblement en ont fait le premier mouvement politique de France.*

Le congrès extraordinaire remercie tous ceux qui ont fait confiance au Rassemblement et son président, salue et félicite les cent cinquante quatre députés de son groupe à l'Assemblée nationale pour leur succès et leur fait confiance pour défendre les valeurs essentielles et les options sur lesquelles ils ont été élus.

— RAPPELLE que ce succès et celui de la majorité tout entière sont dus pour une très large part, à l'action personnelle et au dynamisme de Jacques Chirac, auquel il exprime sa reconnaissance, sa gratitude et sa confiance.

» *Il l'ASSURE de son soutien le plus total pour continuer à conduire le mouvement vers de nouvelles victoires.* »

● LES PRINCIPES ET LES VALEURS.

La seconde motion, qui a recueilli 34 188 suffrages contre 442, indique :

« *Alors que le R.P.R. est devenu le premier mouvement politique de France, les délégués constatent et regrettent la persistance d'une action visant à réduire son influence ou à diviser son groupe parlementaire. Ils réaffirment leur unité autour des principes et des valeurs qu'ils n'ont cessé de défendre et que les candidats du Rassemblement ont soutenu devant les électeurs :*

- Maintien rigoureux des institutions de la Ve République ;
- Respect exigeant de notre indépendance nationale, garantie notamment par une politique de défense essentiellement fondée sur la dissuasion nucléaire ;
- Nouvelle politique de l'économie affirmant la primauté de l'homme par une priorité donné au plein emploi et restaurant à cette fin les notions de planification, de politique contractuelle et de liberté d'entreprendre ;
- Politique sociale hardie fondée sur la mise en œuvre de la participation, le développement de la solidarité nationale et l'affirmation de la place et des droits de la famille ;
- Epanouissement des libertés individuelles et collectives et garantie de la sécurité des biens et des personnes, ce qui exige le renforcement de l'autorité de l'Etat.

— Décident que le péril collectiviste étant écarté, il appartient désormais aux élus du Rassemblement et au Mouvement d'apprécier les projets, les initiatives et les actes du gouvernement sous le seul angle des engagements pris par le Rassemblement envers la nation ;

— Font confiance au président Jacques Chirac, aux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat pour défendre les positions du Rassemblement. »

● LA RÉFORME DES STATUTS.

La motion relative à la modification des statuts a recueilli 31 319 suffrages contre 2 669. Elle dispose qu'un secrétaire de circonscription peut désormais être relevé de ses fonctions en cas de faute grave par le secrétaire général et non plus par le secrétaire départemental (art. 11). Elle fait des députés et des sénateurs des membres de droit du comité central (art. 25). Enfin l'article 26 est ainsi rédigé :

« *Les membres du Rassemblement qui sont nommés aux fonctions dont les obligations sont définies par le décret n° 59-1292 du 13 novembre 1959, ceux qui sont nommés à des fonctions ministérielles ou qui sont élus à la présidence des assemblées parlementaires, cessent de ce fait et pendant la durée de leurs fonctions, d'apartenir aux instances dont ils étaient membres dans le mouvement. Ils ne sont pas remplacés.* »

Toutefois, le président du Rassemblement pourra convier ces personnalités à assister aux séances du conseil politique.

M. Lecanuet s'inquiète des « impulsions élyséennes » de M. Chirac

Interrogé dimanche soir 9 avril au Club de la presse d'Europe 1 sur les travaux du congrès extraordinaire du R.P.R., M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. et du C.D.S., a fait allusion aux propos tenus par le président de la République au lendemain des élections, demandant « *à chacun de consacrer désormais ses efforts à la gestion du pays* » (*le Monde* du 24 mars). Puis il a notamment affirmé : « *En ce qui nous concerne, nous, l'U.D.F., nous voulons l'union de la majorité, nous voulons éviter les querelles, nous voulons rechercher avec le gouvernement les solutions aux problèmes qui se posent aux Français. Je me réjouis qu'il y ait une zone de paix et de conciliation, qui est celle de l'U.D.F. (...) Nous souhaitons que la majorité ne se recroqueville pas sur elle-même, mais qu'elle soit ouverte, d'abord aux problèmes des Français, y compris des Français qui ont voté pour l'opposition, avec l'espoir que certains éléments de l'opposition rejoignent la majorité. Il ne s'agit pas, lorsque le président de la République parle de « gouverner au centre », d'éliminer le R.P.R. pour le remplacer par d'autres forces politiques. Le but à atteindre, c'est d'élargir, c'est d'ajouter et non pas de retrancher. On ne peut pas admettre que, perpétuellement, l'avenir du pays se joue à quitte ou double, à quelques centaines de milliers de voix près. On ne joue pas la France au poker ! Les Français sont fatigués des luttes partisanes.* »

M. Lecanuet a rappelé que l'U.D.R. ayant, dès 1976, souhaité l'organisation de « *primaires* » au sein de la majorité, il avait alors demandé que le choix s'exerce entre deux grands courants. Puis il a expliqué que l'U.D.F. ayant moins de députés que le R.P.R., elle s'est trouvée dans l'impossibilité d'avoir son propre candidat à la présidence de l'Assemblée nationale. Il a précisé : « *Les députés ont voté pour celui des deux candidats du R.P.R. qui leur paraissait pouvoir exercer la présidence dans un esprit d'ouverture et de nouvelle société, thème auquel mes amis ne sont pas insensibles.* »

Faisant allusion au congrès extraordinaire du R.P.R. et à la démarche de son président, et s'adressant à Pierre Charpy, de *la Lettre de la nation*, M. Lecanuet a indiqué : « *Alors que la France a pour une fois la chance d'avoir devant soi trois années paisibles sur le plan de la politique intérieure, comme je le redoutais, déjà, me semble-t-il, on essaie ici ou là de se placer en vue de l'élection présidentielle. Si je me trompe et si M. Chirac n'obéit pas à des impulsions élyséennes trois ans à l'avance, je suis prêt à chasser de mon esprit cette inquiétude. C'est à vous de me rassurer sur ce point.* »

Après avoir précisé qu'à ses yeux le chef de l'Etat n'a, depuis les élections, rien dit concernant les orientations de la politique du pays qui puisse contrarier le R.P.R., M. Lecanuet a indiqué qu'il serait « *profondément surpris* » que les déclarations attendues de M. Barre soient « *en discordance* » avec le programme de Blois.

Interrogé ensuite sur la forme que devrait revêtir l'U.D.F., M. Lecanuet a répondu : « *L'union maintient la personnalité des formations politiques et elle les fédère pour créer un lien d'unité et d'action commune entre elles.* »

M. GISCARD D'ESTAING ET SA FAMILLE SÉJOURNENT A COURCHEVEL

M. Giscard d'Estaing, qui avait quitté Copenhague, samedi 8 avril, pour l'aérodrome militaire du Bourget-du-Lac (Savoie), est arrivé à Courchevel, en fin d'après-midi, à bord d'un hélicoptère qu'il pilotait lui-même. Le président de la République a rejoint sa famille au chalet du Blanchot. Il a consacré la journée de dimanche à une randonnée hors piste dans les Trois-Vallées.

M. Giscard d'Estaing regagnera Paris mardi 11 avril et recevra M. Barre en fin d'après-midi, pour préparer le conseil des ministres de mercredi, après lequel il retournera à Courchevel. Il séjournera à la montagne jusqu'au lundi 17 avril.

GISCARD GAULLISTE DE CHOC...

Pendant que le chef de l'Etat slalomait sur les pentes de Courchevel, le président du R.P.R. glissait... des peaux de banane sur le parcours. Comme le public s'habitue un peu trop aux séquences de ce feuilleton, Jacques Chirac a corsé son propos et fait apparaître Giscard comme l'âme du complot contre les gaullistes.

Or, la veille, à Copenhague, le président de la République était l'âme de la résistance contre les Etats-Unis, ou plus exactement contre la manière dont ils font godiller le dollar, au plus grand mépris des intérêts européens. Giscard apparaissait du même coup comme le plus gaulliste des négociateurs, fidèle chevalier du général, pour qui l'Europe n'avait de sens que si elle se détournait des sirènes américaines.

Vérité en deçà de Copenhague, erreur au-delà ? A moins que le gaullisme ne se réfugie plus dans quelques idées-forces, mais uniquement dans ceux qui se sont donné pour mission de garder la flamme. — P. D.

Les difficultés au sein de la majorité

(Suite de la première page.)

Les assurances que M. Giscard d'Estaing avait données, en précisant que « *la recherche d'une cohabitation raisonnable entre la majorité et l'opposition doit être conduite sans compromettre l'unité et la solidarité indispensables de la majorité* », n'avaient certes pas suffi à dissiper le mécontentement et la méfiance des gaullistes, mais nul n'était allé, dans les rangs du R.P.R., jusqu'à suspecter ouvertement le chef de l'Etat de chercher à mettre sur pied une « coalition socialo-centriste ».

M. Chirac a sauté ce pas dimanche dans une conjoncture qui fait apparaître sa démarche comme un peu suspecte. Les conversations de M. Giscard d'Estaing avec MM. Mitterrand, Marchais et Fabre n'ayant donné aucun résultat concret, la composition du troisième gouvernement Barre n'autorisant personne à parler de véritable changement, et tous les socialistes estimant avec M. Poperen que la pire des erreurs après un insuccès électoral serait d'« aller voir ailleurs », le maire de Paris ne fait-il pas un procès d'intention ?

Au demeurant, le R.P.R. porte le débat très au-delà de la stratégie électorale et parlementaire en continuant d'opposer avec vigueur le « national » à l'« européen » en se montrant aussi allergique que d'habitude à l'atlantisme et à l'intégration européenne, dont le « spectre » agite M. Debré, en réclamant une fois encore non seulement « une nouvelle politique de l'économie » mais aussi « le renforcement de l'autorité de l'Etat ».

C'est au moment même où la cote de popularité de M. Giscard d'Estaing atteint son plus haut niveau et où il semble assuré de sa durée mieux que jamais depuis mai 1974 (il l'a maintes fois souligné depuis le 19 mars) que son ancien premier ministre abat ses cartes sans la moindre circonlocution : le gouvernement n'a rien de plus à attendre du groupe R.P.R. qu'un soutien conditionnel.

Propos enflammés de congrès ou, au contraire, détermination et conviction profonde d'un homme qui sait pouvoir compter sur des militants, tandis que ses partenaires dirigent les formations de notables ? Le débat sur la politique générale du gouvernement qui s'ouvrira le 19 avril au Palais-Bourbon permettra d'en juger, mais rien n'autorise à tenir pour acquise, après tout ce qui s'est dit à l'hôtel Sheraton, la « cohabitation raisonnable » entre les formations qui composent la majorité rescapée.

De quoi donner matière à réflexion, si ce n'est à repentir, à quelques-uns des électeurs et électrices qui firent confiance il y a moins d'un mois à ceux qui se proclamaient tous « d'accord sur l'essentiel ».

RAYMOND BARRILLON.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● PREMIER MINISTRE :

Au cabinet du premier ministre, MM. Michel Dupuch, chargé de mission, Francis Gavois, directeur adjoint, Pierre-Louis Chaumeil, chargé de mission, Pierre-André Wiltzer, chef de cabinet, et le contre-amiral Orosco, chef du cabinet militaire, conservent leurs fonctions.

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES ESTIME QUE LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES N'ONT RIEN RÉSOLU

Réuni samedi 8 avril sous la présidence de M. Michel Jobert, le conseil national du Mouvement des démocrates a estimé que les récentes élections législatives *« n'ont rien résolu »*. Au terme de ses travaux, le conseil national a rendu public un texte dans lequel ses membres indiquent : *« Moins de trois semaines après le* [scrutin], *on assiste à un nouveau départ de la politique des blocs et du jeu des partis, avec pour seule ouverture une ouverture vers la IVe République. »*

Après avoir souligné que majorité et opposition, usant et abusant des moyens privilégiés d'information, se sont employées à dramatiser l'échéance électorale de mars 1978 et à donner l'illusion qu'il n'y avait pas de salut possible en dehors de l'un ou de l'autre camp, le texte conclut : *« La simplification abusive de la vie politique française à laquelle nous assistons rend plus que jamais nécessaire une réanimation de la vie locale au niveau des collectivités et des associations »*, pour créer une sorte de *« contrepoids au centralisme démocratique que traduisent nos nouvelles mœurs électorales. »*

M. HUNT REGAGNE MADAGASCAR AVANT D'ÊTRE CONFIRMÉ DANS SES FONCTIONS A L'ÉLYSÉE

M. Pierre Hunt part ce lundi 10 avril rejoindre son poste d'ambassadeur à Madagascar. Lorsqu'il avait été nommé le 28 février porte-parole de l'Elysée, en remplacement de M. Lecat (aujourd'hui ministre), qui se présentait aux élections, il avait été précisé que M. Hunt n'assumait cette fonction qu'à titre intérimaire, et qu'il restait ambassadeur à Madagascar. Il est cependant très probable que, dans le courant du mois prochain, M. Hunt sera nommé définitivement porte-parole du président de la République. Dans l'immédiat, c'est M. Jean François-Poncet qui rendra compte à la presse des conseils des ministres.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

LOT : canton de Latronquière (2e tour).

Inscr., 2 887 ; vot., 2 616 ; suffr. expr., 2 517. MM. Antoine Chibret, déf. des int. cant., m. de Latronquière, 1 363 voix, ELU ; René Goudal, R.P.R., m. de Gorses, 1 154.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Amadieu, M.R.G., maire de Lauresses, décédé. Conseiller général depuis 1958, André Amadieu avait été réélu au second tour des élections cantonales par 1 282 voix contre 1 208 à M. René Goudal, U.D.R.

Au premier tour de cette élection partielle les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 881 ; vot., 2 538 ; suffr. expr., 2 516 ; MM. Goudal, 857 voix ; Chibret, 772 ; Marius Roussiès, P.S., m. de Saint-Médard-Nicourby, 491 ; Michel Lafon, div. maj., m. de Saint-Cirgues, 321 ; Jean-Claude Bouzou, P.C., 75.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de Colombey-les-Belles (2e tour).

Inscr., 4 616 ; vot., 3 691 ; suffr. expr., 3 625. MM. Michel Dinet, P.S., m. de Vannes-le-Châtel, 1 991 voix, ELU ; Pierre Masselot, R.P.R., 1 634.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Claire Leclerc, P.R., récemment décédée. Claire Leclerc avait été réélue dès le premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 955 voix contre 605 à M. Lacresse, ss étiq., et 238 à M. Almeras, ss étiq., Il y avait eu 2 953 votants et 2 798 suffrages exprimés sur 4 239 inscrits.

Le premier tour de cette élection partielle avait donné les résultats suivants : vot., 3 439 ; suffr. expr., 3 343 ; MM. Dinet, 1 603 ; Masselot, 1 076 ; Jean-Michel Davouze, ss étiq., 310 ; François Boinesson, gaull., 282 ; Bernard Seirolle, P.C., 92.

Malgré le soutien du général Marcel Bigeard, U.D.F.-P.R., qui avait obtenu plus de 53 % des suffrages exprimés le 19 mars dernier dans ce canton, M. Masselot est largement devancé par son adversaire socialiste qui a recueilli au second tour 54,92 % des suffrages exprimés. M. Dinet, P.S., doit une partie de son succès, semble-t-il, à l'activité qu'il déploie dans sa commune de cinq cents habitants où, chaque année, il organise une fête des vieux métiers artisanaux qui rassemble quelque dix mille personnes.

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui comprend 37 membres, compte désormais 18 conseillers de l'opposition (9 P.C., 7 P.S. et 2 M.R.G.).]

LES CONTROVERSES AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Guidoni : il serait dramatique que le P.S. fasse comme si rien ne s'était produit

M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, animateur du CERES, écrit dans *Politique-Hebdo* daté 10-23 avril :

« Le P.S. doit maintenant durer, et, pour durer, il doit se décider à fonctionner comme un vrai parti. Un vrai parti, c'est une organisation où les militants s'expriment, où les congrès débattent, décident d'une ligne politique et la modifient si elle est démentie par les faits, où la direction élue est responsable de sa politique, de ses succès et de ses échecs. Il serait dramatique que le parti socialiste « fasse comme si » rien ne s'était produit les 12 et 19 mars, et l'idée qu'il suffirait, pour redonner espoir à deux cent mille militants et à sept millions d'électeurs, de désigner un candidat à la présidence de la République — pourquoi pas un président du groupe parlementaire pour 1983 ? — risque de leur apparaître comme un peu dérisoire par rapport à l'ampleur des problèmes posés. Le problème du candidat aux prochaines élections présidentielles, pour l'ensemble de l'opinion, et surtout pour les socialistes, ce n'est pour le moment ni intéressant ni sérieux. Les vraies questions sont ailleurs (...).

» Les notions de majorité, et par conséquent la notion de « minorité », perdent leur sens, dans la mesure où elles en avaient un. Elles n'ont plus d'autres fonctions que de stériliser la discussion, de bloquer tout débat (...).

» On ne peut pas laisser sans réponse l'effondrement de plusieurs départements, les menaces qui pèsent sur les zones qui furent, et doivent rester, des zones de force, la faiblesse de notre implantation dans des régions entières, les déséquilibres de notre base sociale, l'insuffisance tragique du secteur entreprise et des liaisons avec le mouvement syndical, l'inexistence des organisations de jeunes et d'étudiants, l'absence d'une politique sérieuse de formation des cadres intermédiaires... la liste n'est pas exhaustive (...).

» Il ne s'agit pas d'enterrer l'union de la gauche, et surtout pas au nom d'une « autonomie » largement expérimentée par le P.C. et le P.S. depuis plus de trois ans, et dont on sait le résultat. Il s'agit de la relancer, de retrouver le chemin d'une unité populaire construite dans et par les luttes et débouchant ainsi à nouveau sur une perspective de pouvoir ; bref, d'en revenir à l'esprit d'Epinay. »

M. Jean Poperen : il est temps que le P.S. comprenne que l'union est un combat

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., évoque dans *Synthèse flash*, bulletin des clubs Etudes, recherches et initiatives socialistes (ERIS), l'avenir de sa formation et note :

« Quand on perd à gauche, on peut toujours avoir la tentation d'aller voir ailleurs. Ce serait la pire des fautes. Ce serait faire une analyse erronée du rapport des forces dans le pays. Ce serait contredire notre propre analyse, à savoir que c'est le P.C.F. qui a maintenu la droite au pouvoir. Ce serait surtout méconnaître cette donnée essentielle de la vie politique française actuelle : la victoire électorale de la gauche dépend de la force respective des deux principales formations de gauche, P.C. et P.S.

En finir avec cette frileuse humilité

» Les hésitants viendront à gauche si le P.S. apporte la garantie de sa prépondérance (pas seulement électorale) à gauche. Et si par notre faute, dans les mois qui viennent, il apparaissait que l'écart de deux points (séparant P.S. et P.C. aux dernières législatives) se renforçait au bénéfice du P.C., il n'y aurait plus aucune chance que la gauche, à avenir prévisible, devînt majoritaire. (...)

» Pour une période dont il est aujourd'hui impossible de fixer le terme, nous ne sommes plus dans la phase d'alliance structurelle. Dans la nouvelle phase, celle d'initiative socialiste, l'efficacité de notre combat contre la droite dépendra d'abord de notre volonté et de notre capacité propres, sans que nos initiatives soient conditionnées par le veto du P.C.

» Nos initiatives s'adresseront à tous à gauche, donc, chaque fois que nécessaire, elles seront adressées expressément au P.C.F. en tant qu'organisation. Mais le critère de leur vertu unitaire ne saurait être le bon ou le mauvais vouloir du P.C. Il faut en finir avec cette frileuse humilité des socialistes devant on ne sait quel magistère idéologique du P.C.

» Nos initiatives socialistes seront donc unitaires en ce qu'elles viseront à rassembler et aussi en ce qu'elles contribueront à affirmer, à consolider la prépondérance des idées socialistes dans la gauche. Il est temps que le P.S. comprenne que l'union est un combat et qu'il agisse en conséquence. »

M. HILSUM (P.C.F.) : le centralisme démocratique peut permettre le maximum de démocratie.

L'Humanité continue de rendre compte du débat qui se déroule dans le parti communiste par le biais d'entretiens avec des secrétaires fédéraux du P.C.F.

Dans les éditions du 10 avril du quotidien communiste, M. François Hilsum, premier secrétaire de la fédération des Yvelines, après avoir expliqué que c'est l'attitude du P.S. qui a entraîné l'échec électoral de la gauche, indique : *« Notre parti en tout cas n'a lui aucune responsabilité dans le maintien de la droite au pouvoir. »* Il ajoute : *« Il y a quelquefois des incompréhensions à ce sujet. Des camarades imaginent que cette appréciation veut dire que toute l'action du parti est sans faille, sans reproche, que c'est là un sujet tabou. Or cette appréciation porte sur la responsabilité politique du parti socialiste dans la désunion de la gauche, sur les choix véritables qu'avait faits le P.S. »*

M. Hilsum évoque également la question du centralisme démocratique. Il déclare :

« Ce n'est pas un retour en arrière qu'il faut au parti communiste mais un pas en avant. Il s'agit — la discussion le montre — et ça c'est un problème réel, d'élargir encore la participation des communistes à l'élaboration de la politique de leur parti. (...)

» Le problème, ce n'est pas plus ou moins de démocratie, c'est comment le centralisme peut-il aider au développement de la démocratie.

» C'est dans cette optique que les communistes, quasi unanimement, estiment que le centralisme démocratique, c'est le mode de fonctionnement qui peut permettre le maximum de démocratie dans les conditions de 1978. »

M. MALBERG : se donner le temps d'un débat de congrès.

M. Henri Malberg, membre du comité central du P.C.F., écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire *France nouvelle* daté 10 avril :

« Certains camarades demandent : pourquoi ne pas ouvrir un débat général dans la presse du parti ?

» Cette question n'est pas en soi aberrante. Mais il s'agirait d'une pratique nouvelle, sur laquelle les communistes, à tous les niveaux, réfléchissent actuellement.

» Or nous avons une tradition, des règles de vie qui viennent de loin et qui prévoient des « tribunes de discussion » ouvertes à tous les communistes et toutes les organisations, sans aucun préalable, dans la préparation des congrès.

» Est-ce que les camarades qui souhaitent un débat public veulent remettre en cause le centralisme démocratique ? Je ne le pense pas, la quasi-totalité des communistes est attachée au centralisme démocratique dans son principe, qui permet la libre discussion des questions, sans constitution de tendances — on en voit les méfaits ailleurs, — l'acceptation volontaire de la loi de la majorité et le rôle et l'initiative des directions dans la mise en œuvre de la politique du parti.

» Mais, comme nous l'avons écrit ici même dans France nouvelle, *un principe même excellent n'est pas intangible et figé dans sa mise en œuvre. Le perfectionnement de la vie démocratique du parti — elle a déjà beaucoup progressé — est nécessaire et souhaitable.*

» Raison de plus pour se donner le temps d'un débat de congrès qui permette à tous les membres du parti et à toutes les organisations du parti de s'exprimer, où tout le monde peut, par son vote, être partie prenante des modifications éventuelles. Cela est d'autant plus vrai que le fonctionnement du parti est inséparable des objectifs politiques qu'il se fixe. »

● *L'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre* (UFAC) a rendu public samedi 8 avril le texte d'une lettre adressée au président de la République pour lui demander que le 8 mai 1978 *« soit une journée fériée au même titre que le 11 novembre »*. L'UFAC demande également au chef de l'Etat d'intervenir auprès du ministre de l'éducation *« pour qu'il accorde le 8 mai une journée de congé à tous les élèves des établissements d'enseignement, avec pour mission d'expliquer dans une leçon d'instruction civique ce que représente pour la nation le 8 mai 1945 »*.

Enfin, l'UFAC souhaite que les trois chaînes de télévision organisent ce jour-là *« des émissions rappelant ce que signifie pour le monde et pour la France la fin de la seconde guerre mondiale »*.

POLITIQUE

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.

TÉMOIGNAGE

La solitude des dissidents

Mme Noëlle de Chambrun, professeur à l'université Paris-XI, membre du parti communiste :

L'union des travailleurs, ce n'était pas seulement les travailleurs de l'Hexagone. En Espagne, en Italie, d'autres mains se tendaient, une même parole circulait au-delà des frontières. L'eurocommunisme était un humanisme. Des mots aussi éculés (malheureusement) que générosité, tolérance, liberté, refleurissaient sur les murs de 1977. La parole, dans nos cellules, était riche, féconde parce que diverse.

Juin arrive, et déjà l'espoir se flétrit avec cette décision du sommet sur le nucléaire et la force de frappe. Nous, militants de base, n'avions pas, à ce sujet, d'idée vraiment claire, toute faite, après tout nous n'étions pas des spécialistes. Mais nous refusions aux instances compétentes de trancher, sans que rien n'ait été fait, préliminairement, pour nous expliquer, pour nous convaincre. C'était une question de principe. (...)

Parce qu'elle est le fait d'une minorité, la rupture de septembre est lamentable. Depuis six mois, on a vu le parti se crisper de façon quasi névrotique sur les positions tout à la fois les plus économistes et les plus dogmatiques des cinq dernières années, comme si rien ne s'était écrit, pensé, agi, depuis *Travail salarié et Capital*. Le parti devait y perdre, aux élections, toute une frange de la petite et moyenne bourgeoisie. On a vu le parti se cramponner frénétiquement à « sa » classe ouvrière comme une dame patronnesse à ses pauvres (tant il avait peur qu' « on » la lui dérobe) et faire en conséquence une campagne électorale pour assistés. On a vu les dirigeants présenter la gauche non communiste comme l'ennemi de classe, négligeant volontairement la droite, l'ennemi principal. (...)

Les intellectuels et les autres, un tant soit peu critiques, si sollicités depuis 1974, ont été renvoyés, au coin, sur l'étagère des potiches (...).

Aujourd'hui, que faire ? Il y a deux écoles pour le militant communiste. Discuter avec la rage de convaincre pour exiger l'autocritique des responsables, ou déchirer sa carte pour ne pas risquer, une fois de plus, de cautionner l'autoritarisme, le dogmatisme, l'incapacité à prendre des responsabilités d'une poignée de bureaucrates à vie. Lorsqu'on se sent floué, trahi par les états-majors, il apparaît bien tentant de se prendre soi-même en charge et de trouver, s'il se peut, ailleurs, un autre espace de parole. Le parti communiste année 1978 est singulièrement semblable à l'Etat français d'aujourd'hui. On y parle d'ouverture, de changement (dans la continuité), la vitrine est alléchante, l'emballage a changé, le contenu est identique. Si lutter au sein de la gauche communiste devient aussi éprouvant que lutter contre la droite, si les structures à l'intérieur du parti sont aussi rigides que celles de la société française d'aujourd'hui, si le militant de base doit mener en même temps un double combat, il est à craindre que toutes les forces créatives de ce pays n'en sortent exsangues. Pour certains d'entre nous, le choix se dessine : vers la solitude des dissidents.

Libres opinions

Le prix du silence

par FRANÇOIS ASCHER (*)

IL est normal, et pas nouveau, que les hommes de droite tentent de se saisir des interrogations et débats au sein du P.C.F. pour poursuivre leurs attaques contre les forces de progrès et l'union de la gauche qui viennent, sinon de subir une défaite définitive, du moins de réaliser une très grave « contre-performance ». Et, bien sûr, cela ne constitue pas une raison suffisante pour arrêter de réfléchir et de discuter.

Par contre, il n'est pas acceptable que des hommes de gauche qui ont des responsabilités importantes dans la situation présente tentent de les masquer en se saisissant des interrogations, voire des critiques au sein du P.C.F. Ainsi, il semble qu'une partie de la direction du parti socialiste cherche à dégager sa responsabilité et « à faire porter le chapeau » de la défaite à la direction du parti communiste. Pour ce faire, ils se payent même le luxe de reprendre une partie des critiques qui s'expriment actuellement au sein du P.C.F. et qui visent à le rendre plus efficace et plus révolutionnaire encore. La manœuvre est claire pour la direction du P.S., qui cherche ainsi à éviter le débat au sein de son propre parti ; mais elle est aussi lourde de menaces pour ceux qui à l'intérieur du parti communiste veulent développer les discussions et les réflexions. Car déjà ceux qui y freinent le débat nous disent : « Quoi, vous voulez masquer les responsabilités historiques du P.S. dans la rupture de l'union ? Comment osez-vous vous joindre dans vos critiques à ceux qui nous ont trahis, etc. ». C'est alors qu'au nom de la défense du parti une sourdine devrait être mise aux discussions, et il faudrait attendre le bon-vouloir de certains, pour qu'un jour, dans un courrier de lecteur de *France nouvelle*, ré-émerge avec quelques années de retard les interrogations que tous s'étaient posées des années plus tôt, non avec un souci d'historien, mais avec celui de militants à la recherche d'efficacité immédiate.

Aussi je crois me faire l'écho de tous les camarades avec lesquels j'ai discuté depuis plusieurs jours quand je m'adresse aux dirigeants et aux militants du parti socialiste en les invitant à s'interroger d'abord sur leurs propres responsabilités qu'aucun des communistes que je connais ne considère comme négligeables. Je dirais même plus, des nombreuses discussions que j'ai eues dans le parti communiste, je retire l'impression que la quasi-totalité des militants considèrent que ce sont les dirigeants du parti socialiste qui portent la responsabilité de la rupture du 22 septembre.

∴

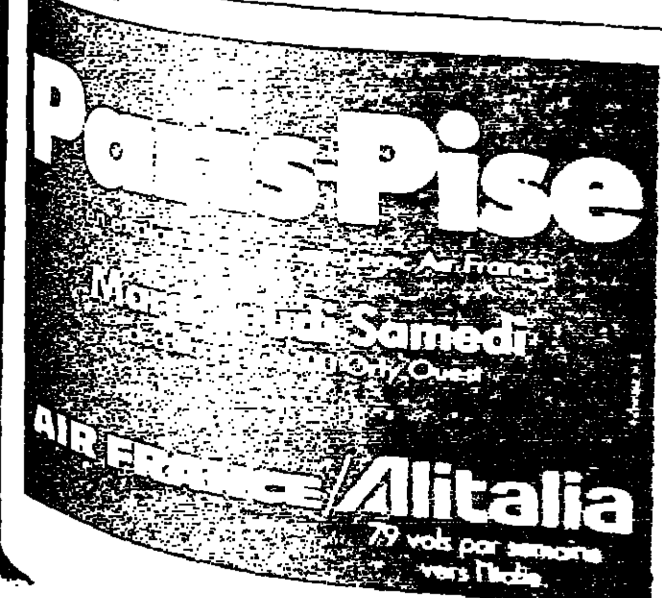
Car, ce dont discutent les communistes actuellement, c'est plus, me semble-t-il, des raisons qui nous ont amenés dans cette situation et qui ont fait tenter son coup de force à l'équipe dirigeante du P.S. ; autrement dit sur la manière dont nous avons fait de la politique et dont nous avons pratiqué l'union depuis 1972. Quant à la direction du P.C.F. depuis septembre, certes, elle est critiquée par certains camarades, mais plus que des spéculations sur ce qu'on aurait pu ou dû faire, et qui ne sont pas sans intérêt, c'est sur le fait que la réflexion et la décision n'ont pas été plus collectives que portent beaucoup de débats. Et les communistes sont de plus en plus convaincus que, plus nombreux on est à réfléchir, et nous sommes près de six cent cinquante mille au P.C.F., moins on a de chances de se tromper, et mieux on éclaire ceux qui doivent prendre les décisions à tous les échelons des responsabilités.

Bien sûr, cela n'est qu'une opinion personnelle sur ce qui est réellement en discussion au sein du parti communiste, sur la base de mon expérience dans le 12e arrondissement de Paris et des discussions avec mes amis communistes. Mais pour vérifier cette impression qui convaincrait la droite qu'il n'y a rien de bon à attendre pour elle des débats au sein du P.C.F. et les dirigeants socialistes qu'ils ne doivent pas compter sur les militants communistes pour masquer leurs lourdes responsabilités, il importe que la presse communiste se fasse l'écho réel des discussions et réflexions au sein du parti. D'autant que l'on ne peut laisser le soin de rendre compte des débats internes à des journaux ou des radios plus ou moins bien intentionnés à notre égard, sans courir le risque de graves déformations.

D'ailleurs aucun des communistes que j'ai rencontrés, et surtout pas les militants les plus anciens, qui ont su se taire dans certaines circonstances dramatiques, n'a avancé l'idée que rendre publique ces discussions et encourager la circulation des idées risqueraient d'affaiblir notre parti. A l'inverse, tous sont convaincus que toute tentative faite sinon pour l'étouffer, tout au moins pour la limiter, risquerait de porter un préjudice grave au parti communiste.

Car l'aspiration à la discussion et à la démocratie que nous constatons chaque jour plus chez tous les gens que nous rencontrons, s'exprime bien évidemment avec encore plus de vigueur au sein du parti communiste.

(*) Membre du comité du P.C.F. dans le 12e arr. de Paris.



هكذا من الاصل

POLITIQUE

ET L'AVENIR DE LA GAUCHE

POINT DE VUE

La révision apaisante

par LÉO HAMON (*)

COMME il était à prévoir, la *déception de la gauche* a ouvert en son sein un débat sur l'enseignement à tirer des revers éprouvés. Caducité du programme commun, maintien de l'union de la *gauche, attention privilégiées* à une possible crise intérieure du parti communiste, telles sont les conclusions le plus souvent proposées. *Pour juger*, analysons d'abord bien ce qui s'est passé. Au fur et à mesure que s'écoulaient les semaines augmentait l'incrédibilité d'un éventuel gouvernement de gauche. Comment gouverner ensemble quand on dispute tout publiquement ? Combien des responsables de la gauche ne reconnaissaient-ils pas en privé leurs préoccupations quant aux conséquences économiques de la *réalisation* des promesses sociales du *programme* commun, renforcées par le souci de ne pas faire moins que le partenaire ? L'erreur fut de faire comme si ces inquiétudes ne *devaient pas*, en s'étendant, ébranler les intentions de vote — en attendant de déplacer des suffrages.

On n'avait pas non plus suffisamment médité sur la contradiction traduite dans les sondages entre les intentions — majoritaires — de voter à gauche et la désapprobation — elle aussi majoritaire — du programme commun ou encore le *souhait — majoritaire —* de voir la majorité sortante reconduite ! D'aucuns voteraient pour l'opposition, mais avec appréhension. Finalement un nombre décisif s'est résolu à cause de ses craintes à voter selon son souhait.

A force de répéter qu'on pouvait être assuré qu'elle exécuterait tout le programme commun, la gauche a découragé la partie de son électorat — pourtant nécessaire à la formation d'une majorité — qui ne voulait pas de ce programme.

Le dérapage

Pour saisir le mécanisme du dérapage, il suffit de comparer ce qui s'est fait en 1974 et 1978. Lors de l'élection présidentielle, le candidat de la gauche avait été le plus rassurant, le plus modéré possible, obéissant à la règle — bien connue des sociologues — selon laquelle, pour gagner une élection, il faut se rapprocher autant que faire se peut de cet électeur du centre *qui* est l'arbitre de la consultation. François Mitterrand n'avait pas manqué à cette sagesse et les communistes l'y *avaient aidé, en se montrant « arrangeants » sur leur participation* au gouvernement futur. En 1978, ce fut le contraire, et, pour faire face au réquisitoire communiste, le parti socialiste, accusé de vouloir glisser à droite, « gérer la crise », etc., a *tenu* le langage qui devait le couvrir *sur sa* gauche, mais, *du même coup*, le couper de ce centre d'où lui venaient depuis trois ans ses nouveaux électeurs.

L'accord du 13 mars a encore accentué la déviation. Si la cause principale du manque à gagner de *la gauche* avait été vraiment la division *en son sein, cet* accord de la vingt-cinquième heure aurait atténué le malaise ; il l'a accru en faisant ressortir la p l a c e reconnue dans l'ensemble dans *un gouvernement* futur à un parti communiste qui venait pendant six mois d'insister sans relâche sur l'immensité du *bouleversement* qu'il *entendait* apporter.

On a pu longtemps penser que l'union amènerait un rééquilibrage de la gauche et que la volonté de *réussir* p e r m e t t r a i t d'allier la confiance populaire, la *réalité* du changement et la mesure commandée par la force des choses : le succès de l'entreprise avait p o u r condition ce rééquilibrage et, de la part des deux grands partis, une modération comparable à celle des communistes de Rome et de Madrid. Mais c'est précisément ce que le P.C. a fortement contribué à empêcher en freinant le gain de suffrages du P.S. vers le centre par le gauchissement qu'il a imprimé à l'ensemble. Mais comment espérer atteindre une majorité pour la gauche quand l'un au moins des partenaires essentiels refuse la condition permettant à cette gauche d'être *m a j o r i t a i r e ? « L'union est un combat »*, a-t-on dit, mais ce qu'on v i e n t d'apprendre c'est q u e le combat entre alliés est aussi une défaite pour tous.

Cela ne va-t-il pas changer avec ce qu'on prétend être la crise intérieure du parti communiste ? Déjà l'on rêve de voir celui-ci devenir le partenaire qu'on a souhaité. Rien n'est sans doute impossible, mais il faut se souvenir qu'aucun parti communiste ne s'est jusqu'à présent disloqué, que les évolutions ne s'y *sont faites qu'à travers l'appareil*, par la cooptation de nouveaux éléments dans sa direction, ou par l'évolution de ses chefs. Les « intellectuels communistes » qu'on lit très volontiers au-dehors (notamment parce qu'ils osent et savent écrire) ne sont certes pas les meilleurs témoins p o u r de telles évolutions profondes... justement parce qu'ils sont davantage en contact avec le monde extérieur. Beaucoup d'intellectuels ont quitté le parti communiste en 1956 après les événements de Hongrie : sa position et sa stratégie ont-elles été affectées ?

Les institutions confirmées

Certains à gauche portaient, peut-être inconsciemment, l'espoir d'une *revanche* de 1958 par le désaveu de ce qui s'est fait depuis, à la manière dont nous avons eu, en 1944, la joie de voir annulées les années de Vichy. Il est temps de reconnaître la différence : non seulement ce qui s'est passé en 1958 et *par* la suite a été voulu par la majorité des Français, mais encore il est manifeste, de scrutin en scrutin, que les institutions, loin de voler en éclats, se confirment, en même temps qu'elles évoluent. *« Dix ans, ça suffit »*, aimait-on dire il y a dix ans. Il serait plus *réaliste* et donc plus profitable *de dire* aujourd'hui : *« Vingt ans, ça ne s'efface pas ! »* Le « ralliement » aux institutions et à un climat nouveau — selon le précédent de Léon XIII, à la fin du siècle dernier — est une sagesse qui ne vaut pas seulement pour un souverain pontife.

Nous avons, quant à nous, voulu contribuer à une inflexion utile de la gauche en la rejoignant à partir de 1974, sans nous renier pour autant. On nous a fait gentiment entendre qu'on nous acceptait, mais sans faire leur place à nos « amendements » ? On ne rompt pas avec ses amis dans l'épreuve, mais est-il excessif de leur demander de réfléchir ensemble sur l'enseignement de l'expérience ?

On dit volontiers depuis *le* 20 mars, dans la *gauche* non communiste, que le programme commun est sans doute caduc, mais que l'union de la gauche *demeure* la seule *stratégie* possible. Mais comme on souligne en même temps que les conflits des mois passés ont *été* la cause de l'échec — la confirmation de la stratégie *d'union suppose* qu'à l'avenir les partenaires unis s'entendent mieux sans programme commun qu'avec. Ne pourra-t-on *pratiquer* — à tout le moins — les désistements réciproques sans engagement préalable que la sensibilité républicaine obtenait sans peine sous la III[e] République ?

Raisonner ainsi serait méconnaître le changement survenu dans l'esprit public. Pour ne pas parler d'un souci nouveau d'action qui prend le pas sur celui des sensibilités elles-mêmes *plus différenciées*, l'absence *d'entente sur le fond, de la part de* ceux-là mêmes qui ont tant invoqué leur programme commun, excluant *la capacité d'un gouvernement commun*, handicaperait singulièrement ceux qui s'opposeraient ainsi en ordre dispersé face à une majorité sortante capable de se référer à un gouvernement commun.

Demain encore, l'entente sur un *certain équilibre d'influence*, sur un certain rapport entre le langage tenu et le projet présenté, d'une part, le centre de gravité de l'opinion et les limites du possible de *l'autre demeurera* la condition du succès.

On ne peut à la fois proclamer l'originalité et la liberté retrouvées de sa propre personnalité et décider qu'elles s'accorderont avec la personnalité d'un tiers aux attitudes imprévisibles.

En fait on a voulu l'union de la gauche et, à partir de là, on a *élaboré le programme* qui devait la permettre — programme dans lequel les militants n'ont jamais vu autre chose que le symbole de l'*union*, — jusqu'à ce qu'il devienne la pomme de discorde. Le moment est peut-être venu de suivre la démarche inverse, de savoir d'abord ce que l'on peut faire et que peut vouloir le pays, c'est-à-dire les conditions d'une alliance utile, à *partir* de quoi les accords se détermineront en tenant compte de l'attitude des autres.

Le problème d'une réintégration des communistes dans le jeu politique démocratique demeure un problème national. De Gaulle, qui avait voulu le traiter à la libération, n'avait sans doute jamais renoncé à le faire. Mais l'union de la gauche n'est pas, après tout, la seule solution concevable — ni même peut-être celle qui conviendrait le plus au parti communiste.

En définitive, le lourd problème posé à chacun d'entre nous (car il n'est personne qui n'ait en de tels moments à sacrifier telle de ses préférences ou de ses convenances morales et intellectuelles) est de savoir si l'on considère la politique comme l'occasion de s'exprimer (pour *ne pas dire de se défouler*) ou comme une action en vue de l'acquisition du pouvoir afin de le mettre au service de fins ajustées au réel.

La gauche se conçoit-elle comme un *groupe de pression* en faveur d'une action de changement, qui sera finalement menée par d'autres — ou comme un candidat véritable à *l'exercice du pouvoir ? Vocation* prophétique ou vocation royale ? Pour beaucoup à gauche, et peut-être sans qu'ils se l'avouent, c'est la première qui l'emporte. Mais ne serait-ce pas le mauvais choix pour la gauche, un mauvais choix pour la France qui refuse les risques d'une entreprise de bouleversement, mais a besoin d'une force de novation authentique ?

(*) Ancien ministre.

Le Monde

société

DEUX CONGRÈS DE TZIGANES

Alors qu'une centaine de délégués de vingt-cinq pays se réunissent à Genève pour le deuxième congrès mondial gitan, autant de Tziganes — Gitans, Rom, Manouches, Sinti, etc. — sont venus de toutes les régions de France, et aussi de Belgique, pour assister au congrès nationale du mouvement catholique des Gitans et Voyageurs, qui s'est tenu à Mouvaux, près de Lille, les 8 et 9 avril.

Ils étaient accompagnés d'une quarantaine de prêtres et religieuses, travaillant d'une façon ou d'une autre au service des « gens du voyage », ainsi que de NN. SS. Jean Hermil, évêque de Viviers et membre de la commission épiscopale pour les migrations et le tourisme, et Adrien Gand, évêque de Lille. Si le congrès de Genève fut une réunion de spécialistes et d'ethnologues, soucieux de défendre les droits d'une minorité opprimée et de préserver de l'extinction une culture menacée, celui de Mouvaux a surtout permis aux Tziganes eux-mêmes de s'exprimer très librement.

Les Rom ont réclamé à Genève la réparation des crimes de guerre nazis

De notre correspondante

Genève. — Le deuxième congres mondial tzigane, qui se tient à Genève jusqu'au 11 avril, a pour but d'affirmer avant tout que la centaine de délégués des vingt-cinq pays qui le constituent proviennent d'un seul peuple, les *Rom* (1).

Le congrès s'est ouvert au son d'un hymne chanté en langue *romani*. Le drapeau *rom*, une roue rouge à seize rayons sur fond de deux bandes horizontales bleu et vert, symbolisant respectivement le ciel et la terre, ayant été solennellement hissé, une brève et émouvante cérémonie fut dédiée à la mémoire de plus de six cent mille Rom exterminés par les nazis.

Un ex-parlementaire indien, M. Rishi, directeur de l'Institut d'études rom de Chandigarh, a remis au congrès un sac de soie rouge contenant de la terre du Pendjab, afin de souligner que les quelque dix millions de Rom disséminés (et persécutés) dans le monde, dont la moitié sont en Europe, avaient pour origine lointaine cet Etat du nord de l'Inde. Ce que revendiquent les congressistes peut se résumer par ces mots : abolition de la discrimination, droit à l'émancipation et à l'intégration, mais à aucun prix assimilation forcée. Ils sont soutenus dans leurs efforts notamment par le Conseil œcuménique des Eglises, qui les a aidés sur le plan matériel à organiser leur congrès dont l'ordre du jour compte cinq points :

1) Campagne de lutte contre le harcèlement et les manifestations de racisme dont les nomades sont victimes en Europe occidentale, notamment droit à des sites de stationnement et à la scolarisation ;

2) Droits civils dans les pays où ils résident, conformément à la résolution adoptée l'an passé en ce sens par une sous-commission des Nations unies.

3) Obention du statut de nationalité dans les pays d'Europe de l'Est au même titre que les autres minorités nationales ;

4) Normalisation de l'alphabet et de la langue romani afin d'en faciliter l'enseignement ;

5) Election d'un comité national de coordination chargé d'obtenir le statut consultatif auprès des Nations unies.

Cependant que ce comité a été formé et qu'un président a été élu en la personne du docteur Jan Cubula, médecin d'origine tchèque installé à Berne, les discussions des deux premiers jours ont porté principalement sur la question des réparations allemandes pour crimes de guerre. Une commission spéciale s'est réunie à cet effet et une proposition a été formulée pour que les sommes qui pourraient être obtenues du gouvernement allemand, à titre de dédommagement, permettent de créer un fonds spécial éventuellement géré par l'UNESCO, consacré à la scolarisation des enfants rom.

Espoirs déçus

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe avait adopté le 22 mai 1975 une résolution tendant à faciliter l'intégration des « *populations nomades* » dans la société européenne moderne et demandant à tous les gouvernements membres de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin, dans les lois et dans la pratique administrative, à la discrimination dont souffrent ces populations. Le texte de la résolution s'applique aussi bien au stationnement et au logement qu'à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'action sanitaire et à la sécurité sociale.

Le Conseil de l'Europe est représenté au congrès, encore que les effets de ses recommandations ne se soient fait sentir que très insuffisamment parmi la plupart de ses pays membres. Ainsi, selon un rapport du Minority Rights Group de Londres (distribué par le congrès) « *la loi française est discriminatoire vis-à-vis des Romanis* », et les recommandations formulées par le Conseil de l'Europe « *ont été ignorées en France* ». Rappelant le trop fameux écriteau « *Interdit aux nomades* » et citant maints exemples de harcèlement à l'échelon local, le rapport mentionne entre autres l'entrave que constitue pour les Rom la loi du 22 décembre 1972 interdisant le commerce de porte à porte.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Les Tziganes (gitans, manouches, etc.) désirent se faire appeler Rom, mot qui veut dire « homme » dans leur langue, le « romani ». Leur premier congrès mondial s'est tenu à Londres en 1971.

UN POLICIER VICTIME D'UNE AGRESSION TUE UN JEUNE GITAN

Un gardien de la paix en civil, M. Antoine Spéciale, âgé de vingt-neuf ans, a tiré avec son arme administrative contre une dizaine de jeunes gens qui l'attaquaient, à Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), dans la nuit du 8 au 9 avril. Le gardien de la paix a blessé mortellement, au cours de cette agression, M. Paul Satory, vingt-cinq ans, et blessé à la hanche son frère, M. Victor Satory, vingt-six ans. Les faits se sont déroulés rue du Bac, peu après minuit, alors que M. Spéciale, son service terminé, regagnait son domicile. Une dizaine de Gitans, à bord de voitures, ont tout d'abord tenté de renverser le gardien de la paix. Dans un deuxième temps, les agresseurs s'en sont pris à lui avec des couteaux. Jeté à terre, M. Spéciale a alors sorti son arme administrative et tiré en l'air, puis sur les jeunes Gitans, atteignant deux d'entre eux. Ce lundi 10 avril, la quasi-totalité des agresseurs avaient été interpellés. Leur garde à vue a été prolongée.

La délégation à la condition féminine à Lyon

LE HANDICAP DE L'ISOLEMENT

La décentralisation est toujours bonne... pour les autres. Mme Jacqueline Nonon en fait elle-même l'expérience depuis six mois que la délégation à la condition féminine est installée à Lyon. « Le fait d'être où nous sommes est un très gros handicap, *dit-elle dans une interview au bimensuel lyonnais* Résonance. Nous aurions à Paris beaucoup plus de possibilités, des contacts plus faciles avec les ministères, et nous perdrions moins de temps et d'argent. »

Mme Nonon va même plus loin : « Je constate qu'il est dangereux de décentraliser une structure administrative telle que la nôtre : neuve, légère et féminine, elle a déjà tout pour être vulnérable. Pourquoi lui ajouter ce handicap de l'isolement ? »

A Mouvaux, un peuple en pèlerinage

De notre envoyé spécial

Mouvaux. — Une roulotte à l'ère supersonique. C'est l'image anachronique et romantique du Gitan, venu du fond des âges, qui colporte, avec sa maison brinquebalante, son mystère et ses traditions. Chineuses ou diseuses de bonne aventure, les femmes gitanes intriguent et inquiètent. Les nomades ont toujours fait peur aux sédentaires et dérangé les autorités en réclamant le droit à la différence, par leurs coutumes, leurs langues, mais surtout leur refus de s'intégrer à une population, de s'installer à un endroit fixe.

La réalité, cependant, est moins romantique que l'image populaire. Sur les cent cinquante mille Tziganes environ qu'on compte en France, un tiers seulement voyagent régulièrement — ce qui ne veut pas dire que les « sédentarisés » se sont laissé assimiler, — et les anciennes roulottes de bois tirées par un cheval ont disparu.

A vrai dire, tout conspire contre la vie ancestrale de ces peuples nomades. L'ennemi principal, sans aucun doute, c'est le *gadjo* (le non-Tzigane, l'étranger), que ce soit le brave « homme de la rue », qui décrète que tous les Gitans sont des voleurs et des fauteurs de trouble, sales et illettrés, ou les « autorités », préfet, maire, police, qui multiplient les lois, les restrictions, la paperasserie, pour mettre les nomades, sinon en fuite, au moins en fiches.

Parmi les exemples de harcèlement cités au congrès de Mouvaux, il y avait le cas du panneau « *Interdit aux nomades et aux forains* » qui est apparu mystérieusement sur le terrain de Bapaume, dans la banlieue lilloise, entre les deux tours des élections. Mais aussi celui d'une victoire remportée grâce à la décision de M. André Chadeau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, d'annuler l'arrêté d'expulsion des nomades pris par le maire de la commune de Saint-André (*le Monde* du 8 juillet 1977). Dans une circulaire à tous les maires du département, le préfet de police de Lille, M. Camata, rappelle : « *Compte tenu de la jurisprudence du Conseil d'Etat, un arrêté municipal qui interdirait de façon permanente et absolue le stationnement des nomades dans les communes du département serait illégal. En effet, dès lors que la loi tolère le nomadisme, il est indispensable que les personnes qui s'y livrent puissent s'arrêter et stationner.* »

Mais il y a un autre ennemi, plus insidieux : c'est la tentation d'« assimilation » exercée sur les Tziganes par le milieu ambiant. Deux témoignages éloquents donnés par des jeunes Gitans : « *Ce qui fait du mal aux Voyageurs, c'est le crédit*, dit Titi. *C'est le crédit qui nous fait acheter des voitures plus haut qu'on a les moyens. Avec le crédit, on rêve d'avoir plus que les autres. Avec le crédit, on se crâne*, on se *jalouse, on se referme sur soi.* »

De son côté, Lucette dénonce les méfaits de la télévision : « *Autrefois, le soir, on se réunissait autour des feux, pour se parler. Maintenant, avec la télé*, on s'en*ferme chacun chez soi ; on ne se parle plus comme avant.* »

Les croyances du Tzigane se caractérisent par un saisi immédiat et intuitif qui ne cherche pas à rationaliser. Cela explique peut-être pourquoi il change facilement de religion en changeant de pays : il est musulman en Crimée, en Turquie, en Asie centrale ; orthodoxe en Moldavie, en Bessarabie ; catholique en Espagne, en Italie et protestant en Finlande. Parfois, d'ailleurs, il n'adopte que les formes extérieures de la religion pour éviter de se faire remarquer, tout en conservant sa langue originelle (1), son mode de vie, ses croyances (2).

Cette versatilité explique le grand succès remporté depuis quelque temps par les missions pentecôtistes (protestantes) auprès des Tziganes. De nombreuses « conversions » s'opèrent au cours de conventions grandioses, comme celle qui a réuni sept mille personnes à Ennordres (Cher), en juillet 1975 (*le Monde* du 8 juillet 1975).

Ce phénomène, au demeurant, a eu comme conséquence néfaste de diviser des familles, et il existe une certaine « rivalité » entre missions protestantes et catholiques auprès des Tziganes. Ceux-ci, en France toutefois, demeurent catholiques, pour la plupart, et expriment leur foi, notamment au moyen des pèlerinages traditionnels à Lourdes, à Banneux et, bien entendu, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où ils ont une vénération toute particulière pour sainte Sara.

Il y a longtemps que l'Eglise catholique s'intéresse au sort des Tziganes. En 1952, le Père Fleury a fondé l'aumônerie des Gitans, qui s'est progressivement transformée en Mouvement catholique des Gitans et des Voyageurs », au service duquel travaillent soixante-cinq aumôniers, sans compter les congrégations religieuses et autres associations qui s'intéressent aux nomades.

Un détachement étonnant

L'aspect le plus marquant du congrès national à Mouvaux était la prise en charge des débats par les Tziganes eux-mêmes. Emus, balbutiants, frappés de mutisme ou de prolixité, hommes et femmes se sont succédé devant le micro pour dire leur foi en Jésus-Christ et débattre du thème choisi pour le congrès : « Ecoute et annonce de la Parole de Dieu ».

A travers la naïveté des propos et malgré une importance assez grande accordée aux « miracles » comme preuves de l'action de Dieu, la foi des Tziganes a fait une forte impression sur les *rachaïls* et *rachini* (prêtres et religieuses) qui écoutaient. Sans oublier les deux évêques, celui de Lille et celui des « Gitans », NN. SS. Adrien Gand et Jean Hermil, qui ont tenu tous deux à témoigner de leur propre foi.

Une discussion animée s'est engagée pour savoir si les Tziganes avaient besoin d'un *rachaï* pour recevoir la Parole de Dieu et, si les avis étaient partagés, tous ont reconnu le rôle irremplaçable du prêtre pour donner les sacrements et servir de « *fil conducteur* » entre le Tzigane et l'Eglise des *gadjé*, qui se montre souvent peu accueillante.

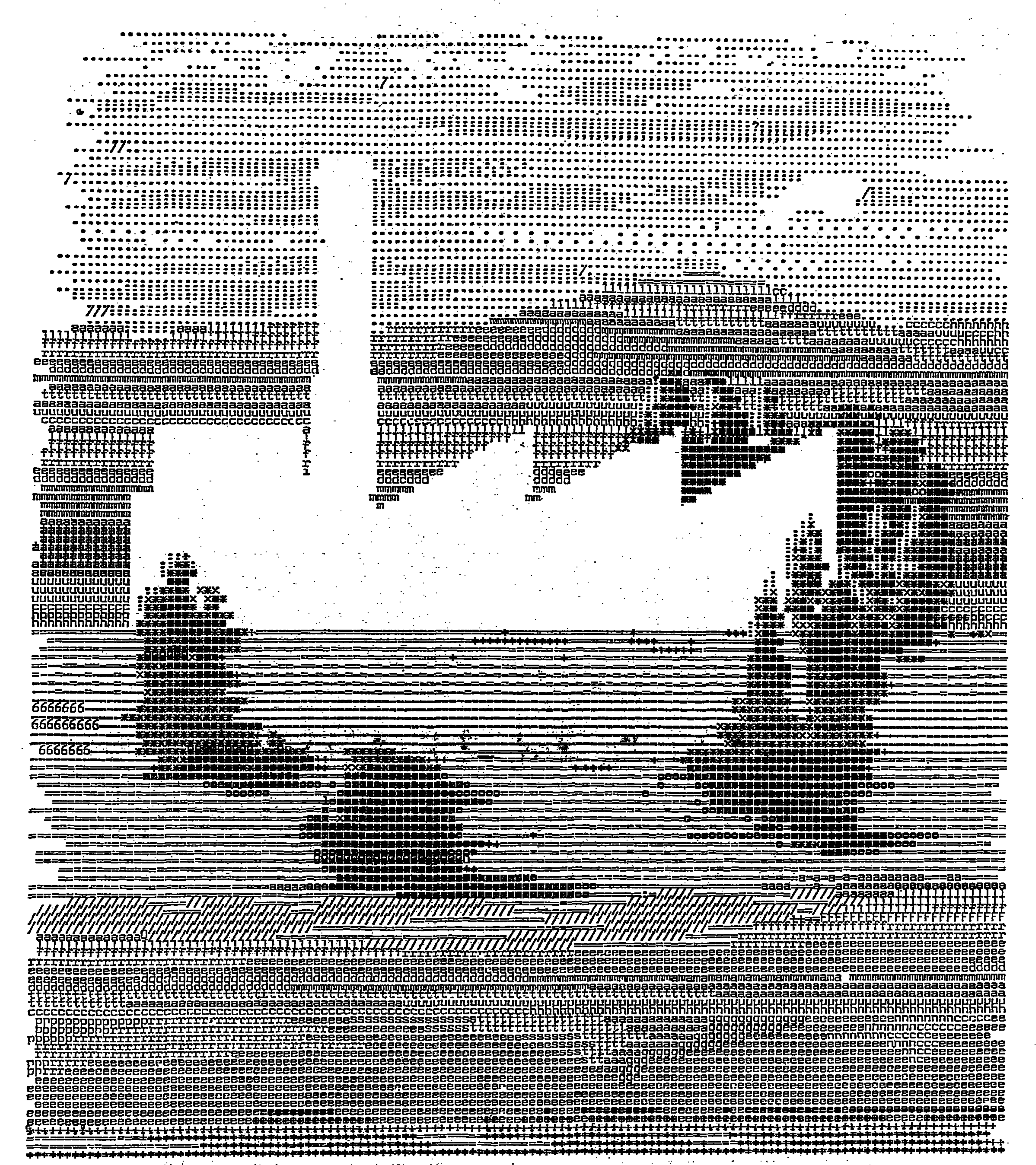
« *Ce congrès est une révélation pour moi. Nous voyageons tous ensemble vers le Seigneur, mais c'est vous qui m'apportez les signes de Dieu qui affermissent ma foi.* » Cette réflexion d'une petite sœur des pauvres, dont l'apostolat consiste à voyager en caravane avec les Tziganes pour les aider en partageant leur vie, résume bien l'apport positif des Tziganes au congrès.

En effet, leur façon de vivre comporte, consciemment ou inconsciemment, un certain nombre de valeurs évangéliques que les chrétiens sédentaires pourraient méditer avec profit. D'abord, on trouve chez les nomades un détachement étonnant des biens matériels. L'argent pour eux n'est qu'un instrument qui n'a pas de valeur en soi et la phrase de l'Evangile « *A chaque jour suffit sa peine* » s'applique parfaitement à eux. Ensuite, ils cultivent à un très haut point le sens de la famille, de l'amour des enfants, des personnes âgées et des malades. Enfin, peuple errant, toute leur vie est un pèlerinage.

ALAIN WOODROW.

(1) La langue tzigane, le romani ou romanes, est une langue indo-européenne proche du sanscrit, qui a donné naissance à plusieurs dialectes : calo, sinto, romani, etc.

(2) Schématiquement, le monde est le théâtre où s'affrontent deux principes concrets : le Bien et le Mal.



Avec Cii Honeywell Bull, vous verrez se dessiner l'avenir de votre entreprise.

Les 12 et 19 mars à 20 h 00 dès la fermeture des bureaux de vote, Cii Honeywell Bull a donné avec précision des estimations qui se sont révélées exactes. A travers cette application exceptionnelle, l'informatique a participé à la vie des Français et a contribué à leur information.

Chaque jour les dirigeants d'entreprises ont besoin d'être les premiers à disposer d'informations précises, exactes, élaborées.

Intégrer les variables du marché : évolution des niveaux de commandes, des charges d'atelier, des coûts de main-d'œuvre, etc... c'est la vocation de l'informatique Cii Honeywell Bull.

Proche de vos préoccupations, la grande compagnie d'informatique française Cii Honeywell Bull vous aide à dégager les solutions dont vous avez besoin et contribue ainsi à dessiner l'avenir de votre entreprise.

Jour après jour.

Cii Honeywell Bull

Cii Honeywell Bull participe à la vie des entreprises.

SOCIÉTÉ

Deux débats du club «Libertés»

«La Mort, la vraie, avec une majuscule»

La mort : il faudrait, dit-on, ne plus en faire un sujet tabou, prendre exemple sur certaines sociétés tribales ou rurales capables de la vivre au grand jour, en finir avec les entreprises de pompes funèbres, rentières de notre propre peur. Ces louables intentions ont été reprises récemment par les participants à deux « tables rondes » sur la mort et le suicide (1). Pourtant, après tant d'années de silence, leur prise de parole est apparue souvent laborieuse sinon balbutiante.

La poésie, fort heureusement, est venue au secours des scientifiques et des religieux présents à ces débats et souvent désarmés pour exprimer l'inexprimable, pour expliciter ce *« concept purement négatif »* dont devait parler un des représentants des athées. *« L'homme est immortel, à sa place »*. Cette citation de Goethe concluait l'intervention du professeur Léon Schwartzenberg, cancérologue à Villejuif, auteur avec Pierre Viansson-Ponté du livre *Changer la mort*, et qui a cherché notamment à recentrer le débat sur la mort, la vraie, *« avec une majuscule »*.

En effet, facilement, trop facilement, on avait glissé vers le racisme, la solitude, le Vietnam, toutes ces morts qui ne sont pas *« la Mort »*, puisque, comme on dit, *« tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir »*. On s'est aussi réfugié dans des banalités : *« la mort est inséparable de la vie »*, *« dès la naissance l'homme naît mortel... »*. Ou alors, le débat a été réduit à un faux dilemme entre un matérialisme qui accepterait cette fatalité et un idéalisme qui aurait apprivoisé la mort. Pas même chez les représentants des athées, joviaux, trop joviaux, et soucieux *« de ne s'occuper vivants que de la vie »*, il ne fut question que de l'homme révolté qui n'accepte pas que la mort soit ce *« simple passage »* dont ont parlé les hommes de foi.

Un débat plus profond a été esquissé sur les possibilités thérapeutiques de préserver la conscience des grands malades tout en soulageant, pour l'essentiel, leurs douleurs : le Père Verspieren, directeur du centre Laënnec, a mis en garde contre la tendance à croire trop facilement en une *« fatalité de la douleur »* et à abréger la vie des mourants pour simplement nous préserver, nous dérober ; mais le professeur Schwartzenberg soulignait, lui, les cas trop nombreux où l'arsenal thérapeutique ne permet pas d'assurer une vie acceptable pour les grands malades.

Sur le suicide, le terrain est apparu plus solide grâce à une hypothèse de travail apparemment partagée : le suicide, c'est toujours celui de l'autre, puisque personne, bravant sa pudeur, n'a parlé de son propre désir de mort. A partir de là, on eut droit au cortège des grandes interrogations, dignes d'une classe de philosophie. Le suicide est-il une lâcheté, un acte de courage ou se situe-t-il au-delà du bien et du mal ? La primauté revient-elle dans l'impulsion suicidaire à des causes sociales ou organiques ? Jusqu'à quel point est-on en droit d'intervenir pour empêcher le suicide de l'« autre » ? Pourquoi, en Israël, se suicide-t-on dix fois moins qu'en Hongrie, les taux étant respectivement de 4 et de 40 pour cent mille habitants ?

« Les ressorts profonds des tentatives de suicide ne sont-ils pas aussi nombreux que les individus, même si chez tous, il y a ce même appel à la vie ? », devait demander le Père Patrick Verspieren. Tel ne semble pas en tout cas être l'avis de nombreux médecins présents qui ont tenté de cataloguer les diverses sortes de suicides : *« Il ne s'agit pas de confondre,* déclara le professeur Klotz, chef du service d'endocrinologie-nutrition de l'hôpital Beaujon, *les jeunes suicidaires atteints d'une dépression mélancolique et des vieillards qui mettent fin à leurs jours, en estimant que leur vie est derrière eux. »*

On peut penser pourtant qu'il y a des jeunes qui pensent avoir leur vie derrière eux, des vieillards qui sont atteints de dépression grave et bien d'autres cas encore, dont on ignorera, et pour toujours, le ressort profond.

NICOLAS BEAU.

(1) Les débats étaient organisés par le club « Libertés », avec le concours de la Ligue de la santé. Pour tous renseignements, écrire : 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Les parents sexistes

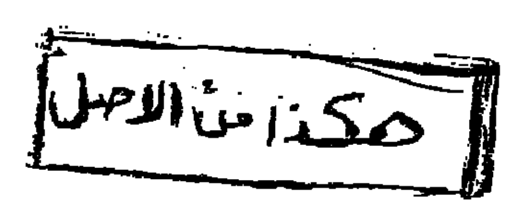
« Plus que la loi, c'est la pratique sociale qui maintient les femmes en retrait », constate Mme Jacqueline Nonon, déléguée à la condition féminine, commentant l'enquête menée sur l'initiative de la délégation, en décembre 1977, auprès de cent soixante mères de famille. Cette enquête, intitulée *l'Attitude des parents et leurs comportements face à l'orientation de leurs enfants*, n'apporte certes pas de révélations. Mais elle permet, si les réponses des personnes interrogées sont conformes à leur comportement réel, de mesurer certains réflexes.

Ainsi, lorsqu'on demande aux mères jusqu'à quel âge elles souhaitent que leurs enfants continuent leurs études, elles placent toujours la « barre » un peu plus haut pour les garçons que pour les filles (jusqu'à seize ans : 2 % pour les garçons, 3 % pour les filles ; jusqu'à 25 ans, 26 % pour les garçons, 16 % pour les filles). De même, l'échec scolaire est considéré comme *« plus grave »* pour les garçons que pour les filles par 44 % des mères, car la notion de *« chef de famille »* persiste.

Lors du débat organisé le 4 avril au Sénat, en présence de son président, M. Alain Poher, les psychologues et les sociologues invités par la délégation à la condition féminine ont insisté sur le rôle des parents dans la persistance de l'attitude « sexiste » à l'égard de l'éducation et de l'orientation. *« Tant que l'on mettra les filles devant le choix maison ou travail, aucun progrès ne sera possible »*, a observé une participante belge.

D'autres ont cité en exemple le système des quotas en vigueur aux Etats-Unis, en Suède ou en Allemagne fédérale. Dans ce dernier pays, l'Etat verse des subventions aux employeurs qui offrent à des femmes des emplois considérés comme « masculins ».

Des psychologues ont, d'autre part, contesté la part prise par les enseignants dans l'orientation. *« On ne peut pas être à la fois juge et partie. »* Selon eux, si l'on confie l'orientation scolaire à des enseignants, les critères d'orientation risquent d'être uniquement scolaires, alors que l'orientation doit tenir compte à la fois de la personnalité et des perspectives d'emploi. — R. C.



JUSTICE

A SEIZE ANS, QUARANTE JOURS DE PRISON

La moralité douteuse de Thérèse

La justice a d'étonnants recommencements. Qui se souvient de l'affaire Huriez, cette mère de famille qui avait été incarcérée pour un chèque sans provision, et dont le fils, âgé de quatorze ans, s'était suicidé? C'était en 1972. Mme Yvonne Huriez était enceinte. Elle avait neuf enfants.

Mme Catherine D..., quarante ans, a, elle aussi, une famille nombreuse : huit enfants. Au mois de février 1977, elle est soupçonnée d'avoir émis cinq chèques, prélevés sur un chéquier volé. L'information ne permettra jamais de déterminer l'auteur du vol. Le chéquier se trouvait à l'intérieur d'une voiture également dérobée. Le magistrat instructeur, M. Jean-Louis Beauguitte, du tribunal de Pontoise (Val-d'Oise), tranche : direction la prison. Elle y restera presque cinq mois, malgré un casier judiciaire vierge. Une de ses amies est, elle aussi, incarcérée pour les mêmes faits. Elle n'a, de la même façon, jamais fait l'objet de condamnation. Toute la famille, ou presque, sera placée en détention, y compris le mari de Mme D..., qui restera un peu plus d'un mois en prison.

Mais il y a plus grave. L'un des enfants de ce couple, Thérèse, âgée de seize ans et demi au moment des faits, donc mineure, enceinte de six mois et demi, sera elle aussi incarcérée pendant quarante jours. Elle aussi a un casier judiciaire vierge, mais le dossier fait état d'une « *moralité douteuse* ». L'enquête a cependant permis d'établir que Thérèse n'a pas participé aux achats effectués avec des chèques falsifiés. Mais, dans sa chambre, les policiers ont découvert une statuette de bimbeloterie et une paire de bottes achetée par sa mère avec les chèques volés. Connaissait-elle l'origine frauduleuse de ces objets ? Dans un premier temps, elle hésite et prétend les avoir achetés aux « puces ». Thérèse sera donc inculpée de recel.

Six des sept personnes impliquées dans cette affaire ont été placées sous mandat de dépôt. Dix chèques au total avaient été utilisés pour acheter divers objets, qui vont du petit bijou au carrelage, en tout pour un montant d'environ 5 000 F. Alors, comment justifier les détentions provisoires ? La famille D..., des Gitans, est connue à Pontoise. Elle défraie souvent la chronique des faits divers, à tel point que le juge d'instruction lui-même ne se souvient pas de cette affaire particulière.

« Vous savez, dit-il, *le placement sous écrou ne se décide pas à la légère. Je ne me souviens plus. Il devait y avoir des motifs sérieux... valables.* » Lesquels ? Quelles raisons impérieuses nécessitaient la prison pour une mère de famille de huit enfants et une adolescente enceinte ? S'agissait-il de dangereux malfaiteurs ?

Sur les six personnes incarcérées, trois (les maris) ont bénéficié d'un non-lieu. Catherine D..., elle, a été condamnée, le 6 janvier dernier, par le tribunal correctionnel de Pontoise, à huit mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis. Son amie s'est vu infliger quatre mois de la même peine, dont un mois ferme. Des peines qui couvrent donc la détention provisoire. Une autre femme, laissée en liberté, a été condamnée à trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Quant à Thérèse, l'adolescente, elle a simplement fait l'objet d'une décision de remise à la famille. Une décision de principe et quarante jours de maison d'arrêt... à titre préventif sans doute ! — M. B.-R.

Faits et jugements

Le krach d'Alençon : promoteur inculpé.

M. Raymond Lévy, juge d'instruction au tribunal d'Alençon (Orne), a inculpé, samedi 8 avril, M. Gérard Mureau, promoteur immobilier, de banqueroute simple, infraction aux lois sur les sociétés commerciales et faux en écriture de commerce. M. Gérard Mureau est placé sous contrôle judiciaire et demeure ainsi dans sa résidence d'Assé-les-Boisne (Sarthe). *Ces deux décisions* sont intervenues après l'enquête préliminaire menée par la brigade financière du service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Rouen.

Le 28 mars, le tribunal de commerce d'Alençon avait prononcé la liquidation des biens des cinq sociétés de M. Mureau (*le Monde* du 6 avril). Le krach immobilier d'Alençon, qui touche les départements de l'Orne, du Calvados, de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Eure-et-Loir, laisse plusieurs milliers de personnes et plusieurs dizaines d'entreprises dans une situation précaire (*le Monde* du 7 avril).

● *Enquête, à Annecy, après la disparition d'un dossier judiciaire.* — Deux militants syndicalistes, l'un appartenant à la C.G.T., l'autre à la C.F.D.T., devaient répondre vendredi 7 avril devant le tribunal correctionnel d'Annecy (Haute-Savoie) de la séquestration du directeur de l'usine d'Argonay (Haute-Savoie) des avions Marcel Dassault.

L'affaire a été renvoyée, le président n'ayant pas pu prendre connaissance du dossier, lequel avait disparu durant trois jours, avant d'être mystérieusement remis en place pour l'audience du vendredi 7 avril. Le parquet et le conseil de l'ordre des avocats ont, chacun de son côté, ouvert une enquête.

● *Naufrage en Méditerranée : quatre disparus.* — Trois élèves-officiers de l'Ecole nationale de la marine marchande de Marseille, MM. Denis Renaud, Christian Delseth et René Bruno, sont portés disparus en Méditerranée depuis le vendredi 8 avril. Leur voilier de 7,50 mètres, *Kristelle-1*, a été retrouvé abandonné au large des îles de Porquerolles. Les recherches en mer, qui ont duré tout le week-end, ont été abandonnées, le lundi 10 avril.

Cyclone dans le golfe du Bengale : mille morts.

Un millier de personnes ont péri noyées dans le golfe du Bengale, au cours d'un cyclone qui a eu lieu le 4 avril et que mentionnent des informations publiées à Dacca, dimanche 9 avril. Les victimes sont, pour la plupart, les passagers d'une centaine de bateaux qui faisaient commerce du sel prélevé dans l'île de Sandwip, au large du Bangladesh. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le siège du parti communiste - marxiste - léniniste de France* (P.C.M.L.F.), à Rennes, a été l'objet d'un attentat dans la nuit du 9 au 10 avril, vers 1 h. 45.

● *Attentat à Colmar.* — Une quinzaine d'isolateurs portés par des pylônes de la ligne électrique à haute tension en cours d'installation entre la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) et la région parisienne ont été endommagés près de Colmar au cours de la nuit du 7 au 8 avril par des coups de feu. Aux mois de juin et août 1977 des isolateurs avaient déjà été détruits sur un chantier dans cette région et des inconnus avaient tenté de sectionner un câble électrique.

● *Les enfants de Violette Nozière déboutés.* — Le tribunal civil de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a débouté, jeudi 6 avril, les enfants de Violette Nozière — condamnée à mort pour parricide en 1934, puis graciée et réhabilitée en 1963 — qui demandaient la saisie du film consacrée à leur mère que Claude Chabrol est en train d'achever, ainsi que celle du livre de M. Jean-Marie Fitère d'où le film est tiré. Les magistrats ne peuvent dire si le film, *Violette*, risque de porter atteinte à la mémoire de Violette Nozière puisqu'il n'est pas achevé.

● *Libéré sous contrôle judiciaire, M. Marc Francelet reste en prison.* — M. Marc Francelet reste détenu bien qu'il ait bénéficié, jeudi 6 avril, d'une ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Jean-Pierre Michau, le juge d'instruction parisien qui l'avait fait écrouer le 7 février — ainsi que M. Gilbert Zemour — sur la plainte de M. René Juillet.

ÉDUCATION

A GRENOBLE ET A ANNECY

Manifestations pour la sécurité et la salubrité dans deux établissements scolaires

De notre correspondant

Grenoble. — « *Les élèves ne sont plus en sécurité (...), la fermeture de l'école pourrait être envisagée.* » Dans une lettre au maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout (P.S.), la directrice du groupe scolaire du village olympique ne cache pas son inquiétude. A plusieurs reprises, des plaques préfabriquées dont le poids dépasse 4 kilogrammes se sont détachées du plafond. Le 16 mars, un élève, après avoir claqué la porte de sa classe, était blessé à la tête par la chute d'un de ces éléments. Les parents d'élèves ont gardé leurs enfants à la maison le jeudi 30 mars. Ils ont déposé une plainte contre X... Le conseil municipal de Grenoble et le conseil local de la Fédération Cornec des parents d'élèves envisagent de se porter partie civile.

Construit il y a dix ans à l'occasion des Jeux olympiques, ce groupe scolaire est un établissement dit « modulaire », du même type que le C.E.S. Pailleron. L'école maternelle qui en fait partie a été complètement détruite par un incendie le 16 août 1977. La Fédération Cornec exige aujourd'hui que les travaux de l'école du village olympique soient entrepris immédiatement. Elle demande, à plus long terme, que tous les établissements du type Pailleron — il en existe cinq autres dans le département de l'Isère — soient rasés et reconstruits « *en dur* », car elle estime que la mise en conformité de ce type de C.E.S. est impossible

Au cours de sa réunion du 30 mars, le conseil municipal de Grenoble a déploré que la ville ait à supporter la charge des réparations d'un établissement « *dont le modèle a été imposé par l'Etat* ». Dans un premier temps, la ville envisagerait de placer devant toutes les portes de l'école des volets de protection.

A Annecy, également, les élèves protestent contre les conditions d'hébergement du lycée Gabriel-Fauré. Six cents lycéens ont manifesté à plusieurs reprises récemment (*le Monde* du 16 mars). Les professeurs adhérents du SGEN-C.F.D.T. et du SNES se sont mis en grève pour soutenir leurs revendications. Après avoir été successivement un couvent, une caserne, une manufacture, un collège et aujourd'hui un internat, les bâtiments du lycée Gabriel-Fauré sont « *totalement insalubres* », estiment les élèves. « *Le troisième étage est invivable* », reconnaît le proviseur. Il pleut dans le dortoir des jeunes filles, qui à cet étage ne disposent d'aucun sanitaire. Il n'y a dans l'établissement que quatorze douches pour deux cent quatre-vingts internes répartis dans des dortoirs de quinze à quarante lits.

Le lycée Gabriel-Fauré a reçu cent dix élèves supplémentaires à la rentrée 1977. « *Il a bien fallu les loger quelque part* », précise le proviseur. A la mairie d'Annecy, on se déclare prêt à entreprendre les travaux indispensables, mais on attend qu'au niveau de la région, et à celui du ministère de l'éducation, les crédits nécessaires soient enfin débloqués.

CLAUDE FRANCILLON.

L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD CONTINUERA DE FORMER LES MAITRES A L'AUDIOVISUEL

L'école normale supérieure de Saint-Cloud continuera à assurer la formation des maîtres des premier et second degrés à l'audiovisuel. L'appel de candidatures au stage des « techniques modernes d'éducation », organisé chaque par le centre audiovisuel de l'E.N.S., vient d'être publié au *Bulletin officiel de l'éducation* du 10 avril.

Les ministères de l'éducation et des universités, jusqu'alors en désaccord sur les modalités de financement du stage (*le Monde* du 15 février), avaient bloqué la parution de cette circulaire, provoquant de vives inquiétudes chez les enseignants et les stagiaires du CAV. M. Francis Dubus, directeur de l'E.N.S., vient de recevoir une lettre l'informant que, en son de l'« *intérêt et de l'efficacité du stage* », les deux ministères avaient pu trouver un compromis. Dans ces conditions, le directeur de l'école nous a assuré que l'avenir du stage était garanti « *sans restriction* ».

CARNET

Naissances

— Mme N. GROBETY, Ariane et Jean-François BLAVIN sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille et fille

Elsa,

le 19 mars à Paris.
Résidence O Riquier,
Chemin du Martinet,
83400 Hyères.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de la

baronne de BARRIN,
née Henriette de La Fresnay,

survenu à Paris le 9 avril 1978, à l'âge de soixante-treize ans, munie des sacrements de l'Église.

Les obsèques suivies de l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu le mercredi 12 avril, à 16 h. 30, à Lapeyrouse-Mornay (Drôme).

Une messe à sa mémoire sera ultérieurement célébrée à Paris.

De la part de :
Le baron et la baronne Henri de Barrin et leurs enfants,
Le baron et la baronne Xavier de Barrin et leurs enfants,
M. Jacques de Barrin,
Mme Thérèse de Barrin et ses enfants,
Mme Odile de Barrin,
M. et Mme Gabriel Rendu et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Hachette et leurs enfants.

Ni fleurs ni couronnes.

30, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

— M. et Mme Roger Bellaiche,
Et leurs enfants Josette et Alain,
M. et Mme Jacques Zacharie,
Les familles Bellaiche, Chelly, Chouchana, parentes et alliées,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Mlle Monique BELLAICHE,

survenu accidentellement le jeudi 6 avril 1978, à l'âge de dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 avril 1978 Départ de l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris-12e, à 11 heures, ou réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 11 h. 20.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Nélaton, Paris-15e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— La famille du

docteur Jean COUSIN,
ex-interne de l'hôpital Rothschild,
ex-assistant du service d'allergie à la Fondation A. de Rothschild,
membre de la Société française d'allergie,

a la douleur de faire part de son décès survenu le 4 avril 1978.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu à Bazainville dans la plus stricte intimité le vendredi 7 avril.

8, Chemin de la Garenne,
Bazainville,
78550 Houdan.

— Mme Lucie Lerminier, ses enfants Elisabeth, Guy et Dominique,
L'abbé Lerminier,
Toute la famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges LERMINIER,
inspecteur général des spectacles,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
officier du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 7 avril 1978, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris (13e).

L'inhumation est prévue à 15 heures, au cimetière de Jargeau (45).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

35, rue Gazan, 75014 Paris.

(Le Monde *du 9-10 avril.*)

— La Librairie du merveilleux et tous ses sympathisants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph MARCELLI,
dit Félix Dejeandieu,

survenu à Paris le 5 avril 1978.

— Mme Aline Rohal,
M. Michel Rohal,
ont la douleur de faire part de la mort de leur mari et père

M. Antoine ROHAL,
sculpteur,

survenue le lundi 3 avril.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 avril, dans la plus stricte intimité.

[Antoine Rohal était l'auteur de plusieurs monuments commémoratifs, notamment du monument à la mémoire des Martyrs de Chateaubriant, à Argenteuil, et du relief de Paul Vaillant-Couturier dans le hall du journal « l'Humanité ». Sculpteur figuratif et médailleur, il avait réalisé la médaille souvenir de Jacques Duclos frappée à la Monnaie.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Germain SELIGMAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
D.S.O.,
chevalier de l'ordre du Sauveur (Grèce),

survenu à son domicile 875 Fifth Avenue, New-York City 10 021, le 27 mars 1978.

De la part de :
Mme Germaine Seligman,
Ses frères et sœurs,
Et de toute la famille.

(Le Monde *du 9-10 avril.*)

— Nous apprenons le décès de notre consœur

Claude TILLY.

Elle collabora notamment au « Journal », à « l'Epoque », et à « Franc-Tireur ». Elle était la mère de notre confrère Gérald Tilly, chef des informations au « Parisien libéré ».

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Thiais dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Léon ZAMECZKOWSKI,
née Julia Capitta,

survenu le 7 avril 1978, à l'âge de cinquante et un ans, en son domicile, 78, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

Le convol, le service et l'inhumation se feront le mardi 11 avril.

On se réunira à la maison mortuaire, à 13 h. 45.

De la part de :

M. Léon Zameczkowski, son époux ;

M. et Mme Paul Zameczkowski et leur fils,

M. et Mme Christian Zameczkowski-Jardin, ses enfants et petit-fils ;

M. et Mme Lucien Siticowski, ses neveu et nièce ;

Et de toute la famille,

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu vers 14 h. 15, au cimetière de Bagneux parisien, dans le caveau de famille.

Anniversaires

— En ce sixième anniversaire de la disparition de

Janine BOUBLIL,

une pensée lui sera réservée par tous ceux qui l'ont connue et aimée y associant le souvenir de sa maman

Fleurette BOUBLIL,

tout près d'elle maintenant.

— Ce 11 avril 1978 est le cinquième anniversaire de la mort de

Aron LANGBORT,
ingénieur chimiste E.N.S.C.T.,

que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

— En ce 10 avril 1978, sixième anniversaire du décès de

Mme Georges REVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Le président et le conseil d'administration de la société d'économie et de sciences sociales,
vous prient d'assister à la messe anniversaire qui sera célébrée à la mémoire du

général Pierre DOUCHY,
promo X 20 Sp.,

le vendredi 14 avril 1978, à 14 heures, en l'église Saint-François Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Communications diverses

— Le Comité de liaison des réfugiés cambodgiens en France et l'Association pour le maintien de la culture khmère organisent, à l'occasion du nouvel an khmer, une manifestation artistique et culturelle, le samedi 15 avril, à 20 heures, à la salle Maubert-Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris). Réservations : A.M.C.K., 29 bd Saint-Martin. H. B. 278-53-41, soir 357-54-53.

— La revue de médecine fonctionnelle organise le dimanche 16 avril, à partir de 9 heures au palais des Congrès, porte Maillot à Paris, un symposium « Médecine fonctionnelle et oligo-élément, sous la présidence des professeurs agrégés Michel Wayoff de Nancy, et Jean-Marie Cotte, de Lyon.

Visites et conférences

MARDI 11 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Allaz : « Le Marais ».

14 h. 45 : métro Cambronne, Mme Legregois : « L'Unesco ».

15 h., 4, rue Aubry-le-Boucher, Mme Chapuis : « Peintre contemporain ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meynier : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse ».

15 h., 11, quai Conti, Mme Pennec : « Les ateliers de frappe des médailles » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15 : 6, boulevard Henri-IV : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

15 h., métro Solférino : « L'hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 44, rue de la Victoire : « Rites et rituels de la synagogue » (Paris et son histoire).

12 h., 2, rue de la Bourse : « La Bourse » (Tourisme culturel).

15 h. 15 : métro Saint-Paul : « Synagogues ignorées du Marais » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30 : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Les états de conscience supérieurs et la méditation transcendantale » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « La réincarnation selon l'indouisme » (L'homme et la connaissance).

21 h., 6, square Rapp, M. René Percheron : « La tombe du plongeur à Paestum » (Dante Alighieri).

AÉRONAUTIQUE

De préférence à des avions européens

La compagnie British airways pourrait s'équiper d'appareils américains

Le quotidien britannique *Financial Times* croit savoir que la compagnie aérienne britannique British Airways se prononcera, vendredi 7 avril, en faveur du court-moyen courrier Boeing 737 pour remplacer, vers 1980, une partie de sa flotte vieillissante d'avions Trident de conception britannique. Les besoins de British Airways sont estimés à plus d'une vingtaine de Boeing 737 pour une somme de 200 millions de livres (environ 1 700 millions de francs).

De surcroît, selon le *Financial Times*, British Airways ne dissimule pas l'intérêt qu'elle porte à l'acquisition ultérieure de Boeing 757, avion de cent soixante à cent quatre-vingts places, que le constructeur américain se propose de mettre au point, éventuellement avec la collaboration de la société britannique British Aerospace et le concours de Rolls Royce pour les réacteurs RB 211-535.

Si les informations du *Financial Times* se confirmaient, le choix de British Airways pour le Boeing 757 serait très contesté par les partenaires européens de la Grande-Bretagne. En effet, le Royaume-Uni est en discussion avec la République fédérale d'Allemagne et la France pour la conception d'un avion biréacteur de cent trente à cent soixante-dix places, dénommé JET (Joint European Transport). Cet appareil est un rival direct du projet de Boeing et il semble que le JET ait, en Grande-Bretagne, des adversaires parmi British Airways et Rolls Royce principalement.

En revanche, le constructeur britannique de cellules d'avion, British Aerospace, a conclu récemment un protocole d'accord avec des industriels européens, au terme duquel il s'est engagé à ne pas étudier de programme concurrent au JET avec des associés américains. British Aerospace souhaite s'intégrer au consortium européen Airbus à l'intérieur duquel la coopération sur le JET aurait lieu. Il semble que tous les aspects de la négociation seront prochainement examinés par le gouvernement britannique et que le choix de British Airways devra être soumis, au préalable, au cabinet de Londres.

PRESSE

UNE NOUVELLE IMPRIMERIE POUR « FRANCE-SOIR » ET « LE FIGARO »

La nouvelle imprimerie commune à « France-Soir » et au « Figaro », installée à La Plaine-Saint-Denis, sera opérationnelle en janvier 1979. C'est du moins ce que M. Robert Hersant vient de faire savoir aux représentants du personnel de « France-Soir », démentant par là-même les bruits selon lesquels il avait l'intention de vendre les 50 % de parts qu'il possède dans la propriété du titre de ce journal, à égalité avec M. Paul Winkler.

Dès la fin du mois d'avril, des modifications doivent intervenir dans la fabrication de « France-Soir » : l'édition de la nuit, dite « D.H. », mise en vente le matin, sera entièrement réalisée en photocomposition (elle l'est, actuellement à 50 %). En revanche, les rotatives de l'atelier de la rue Réaumur perdront le tirage de « l'Equipe » à l'automne prochain.

● *Le dix-neuvième prix international de journalisme Ville de Rome* a été attribué à notre correspondant en Italie Robert Solé, auteur d'un reportage sur les quartiers populaires de la capitale italienne, paru dans *le Monde* daté 3-4 avril 1977, « Un autre monde aux portes de Rome ». Ce prix lui sera officiellement remis au Capitole, le 21 avril, par le maire de Rome, M. Carlo Giulio Argan.

Cette distinction avait été décernée en 1972 à notre collaborateur Jacques Nobécourt, alors correspondant à Rome.

● *A New-York, disparition du « Trib ».* — Le quotidien new-yorkais *The Trib*, qui avait été lancé au début de l'année, a été contraint de cesser de paraître le jeudi 6 avril. Ses ventes étaient estimées à soixante-quinze mille exemplaires et ses recettes publicitaires n'avaient pas répondu aux espoirs de ses promoteurs.

DÉFENSE

DES APPELÉS RÉCLAMENT LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS ET LE DROIT AUX PERMISSIONS

Selon le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), plus d'un millier de jeunes appelés sous les drapeaux ont signé une pétition nationale pour la gratuité des transports et le droit aux permissions.

Depuis plusieurs semaines, une pétition circule, en effet, dans les garnisons. On se souvient que, durant la campagne des élections présidentielles de 1974, un appel dit « des cent » avait déjà été lancé pour réclamer une amélioration du statut du contingent dans les trois armées.

Les signataires de la pétition actuelle demandent, notamment, la simple présentation de la carte militaire, de meilleures conditions de transport avec l'organisation de trains supplémentaires et l'instauration d'une permission automatique de quarante-huit heures par semaine (deux permissions de soixante-douze heures chacune par mois pour les troupes françaises d'outre-Rhin).

« Cela signifie, concluent les signataires de la pétition, *que les permissions doivent être considérées non comme une faveur, mais comme un droit inaliénable.* »

● *L'exercice Datex de défense aérienne*, qui a lieu les mardi 11 et mercredi 12 avril sur l'ensemble du territoire national, comporte plus de mille missions, dont certaines à basse altitude et à vitesse subsonique. Pour la première fois, des intercepteurs Mirage F-1 ravitaillables en vol, stationnés à Orange (Vaucluse), participeront à cet exercice annuel de l'armée de l'air française. Ainsi ravitaillés par des avions C-135-F, les Mirage F-1 peuvent assurer la permanence de la défense aérienne contre des attaques-surprises à basse altitude.

● *Un satellite expérimental de télécommunications japonais* a été lancé vendredi 7 avril du centre spatial Kennedy (Floride) par une fusée américaine Delta. Appelé B.S.E. (Broadcasting Satellite for Experimental Purposes), ce satellite, qui doit être mis sur une orbite géostationnaire, est destiné à l'expérimentation de l'émission et de la réception directe sur le territoire japonais des programmes de télévision en couleurs. — (A.F.P.)

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Pas de réduction des subventions d'État sans un fort relèvement des tarifs publics

Une des décisions les plus attendues du nouveau gouvernement dans le domaine de la politique économique est celle qui concerne le relèvement des tarifs publics. M. Raymond Barre va-t-il, comme on lui en a prêté l'intention, procéder à une opération « vérité des prix » de vaste envergure ou bien, conformément aux vœux du patronat, procéder à une augmentation plus modeste des tarifs, dont l'effet serait non pas de réduire mais de maintenir à leur niveau actuel le total des concours budgétaires au secteur public ? Comment ces concours sont-ils évalués, et quelle est leur répartition ?

UNE des caractéristiques de l'évolution des dépenses publiques depuis quelques années a été le considérable accroissement des concours budgétaires aux entreprises du secteur public (voir le tableau ci-dessous). En cinq ans ils ont été multipliés par 2,3, passant de 12,8 milliards en 1973 à 29,5 milliards cette année (chiffre de la loi de finances).

Le « plan Barre » suivi depuis septembre 1976 n'a pas été suffisant pour empêcher une nouvelle dégradation de la situation à ce sujet. Le relèvement des tarifs, décidé l'année dernière, a été relativement faible puisque limité à 6,5 %. A quoi il convient d'ajouter l'incidence des mesures d'économie imposées à concurrence d'environ 2 milliards (1,1 d'économies d'exploitation et 0,9 représentant la renonciation de certaines tranches d'investissements conditionnels). Le chiffre des concours de 1978 est encore en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (27,3 milliards). Encore faut-il tenir compte que les 29,5 milliards de subventions prévus pour cette année ont été calculés sur la base d'un relèvement moyen des tarifs publics supérieur à 10 %. Certaines majorations ont déjà eu lieu avant les élections : gaz industriel (+ 9 %) et tarifs marchandises de la S.N.C.F. (+ 6,5 %).

Trois causes au gonflement

Trois facteurs ont contribué au fil des ans au gonflement des subventions de l'Etat aux entreprises qui lui appartiennent :

1) *Les dépenses de salaires* ont jusqu'en 1976, fortement augmenté ; elles représentent en général une part importante des charges d'exploitation des firmes publiques : 70 % pour la R.A.T.P., 60 % pour les charbonnages, 57,5 % pour la S.N.C.F., mais seulement 23 % pour l'E.D.F.

2) *Les investissements* ont fait un bond en avant, doublant pratiquement entre 1973 et 1976, sous l'effet notamment des programmes énergétiques de l'E.D.F. En 1978 les dépenses d'équipement des entreprises nationales augmenteront encore en moyenne de 20 %, les dépenses prévues pour financer la production d'électricité nucléaire progressant, pour leur part, de 25 % et celles de Gaz de France de 32 %.

Les investissements du secteur public s'élèvent à un peu plus de 30 milliards de francs hors taxes (en y incluant la T.V.A., on avoisine les 36 milliards). La répartition est *grosso modo* la suivante : 10 milliards pour les entreprises de transport (S.N.C.F., R.A.T.P., Air France, Aéroport de Paris) et 20 milliards pour les entreprises productrices d'énergie (E.D.F., Gaz de France, Compagnie nationale du Rhône, dont 15 milliards pour la seule E.D.F.

Ajoutons pour mémoire que les investissements des télécommunications s'élèvent à quelque 25 milliards, dont la moitié environ sont financés par les recettes d'exploitation et l'autre moitié par l'emprunt. Quant aux investissements pour autoroutes, ils sont de l'ordre de 5 milliards de francs.

Au total les dépenses d'équipement du secteur public, au sens large du terme, sont de l'ordre de 60 milliards de francs (hors taxes) ; mais, conformément à la présentation traditionnelle, nous laissons ici de côté les télécommunications, puisque les P.T.T. constituent non pas une entreprise mais une administration. De même les autoroutes qui font partie du domaine public ne sont pas gérées par une entreprise au sens juridique de ce terme.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 21.)

Quoique à un rythme un peu ralenti

LES SUBVENTIONS AU SECTEUR PUBLIC ONT CONTINUÉ D'AUGMENTER

	1973	1974	1975	1976	1977 (rectifié)	Loi de finances 1978
Ensemble des concours budgétaires	12,8	16,3	20,8	24,8	27,3	29,5
Croissance :						
— en milliards de francs		+ 3,5	+ 4,5	+ 4	+ 2,5	+ 2,2
— en pourcentage		+ 27,3 %	+ 27,6 %	+ 19,2 %	+ 10,1 %	+ 8 %

De nouvelles idées pour dépanner le plan Carter sur l'énergie

L'IMPUISSANCE du président Carter à faire adopter rapidement par le Congrès son plan énergétique n'est pas étranger à la baisse de sa popularité. Le président américain n'avait pourtant pas ménagé ses efforts en avril 1977 pour ce qu'il considérait comme son premier test politique.

Approuvé, avec quelques amendements, dès l'été par la *Chambre des représentants, le National Energy Plan (NEP)* est toujours en discussion au Sénat. Si trois de ses éléments — les économies d'énergie, la reconversion au charbon et la réforme des tarifs d'électricité — ont été adoptés, la commission mixte, composée de représentants et de sénateurs, n'a toujours pas trouvé de compromis — malgré certains progrès ces jours derniers — sur la fixation du prix du gaz.

Or, une fois cet obstacle franchi, il lui faudra encore s'entendre sur l'ensemble des taxes qui visent à limiter la consommation du pétrole. Rassurés par une diminution importante (12 %) des importations pétrolières, ces derniers mois, les adversaires du programme *énergétique de l'administration* Carter *ne semblent pas très pressés* de donner satisfaction au *président*.

Le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, leur a pourtant donné pour date limite le 1er mai, ajoutant qu'une taxe sur les importations de pétrole pourrait être instituée par la Maison Blanche si le *programme n'était pas adopté*. Mais le *Département* de l'énergie prépare surtout la seconde phase du NEP, pour répondre aux critiques de nombreux parlementaires qui lui reprochent d'insister, dans sa version actuelle, sur la conservation de l'énergie plutôt que sur la production et les moyens de la stimuler.

M. Schlesinger, le secrétaire à l'énergie, présentera donc au Congrès — vraisemblablement avant l'été — un texte sur la promotion des combustibles de synthèse (liquéfaction et gazéification du charbon) et le développement des sources alternatives nécessaires à *la réduction* de *la dépendance* des *Etats-Unis* envers des énergies traditionnelles. De 20 à 40 milliards de dollars y seraient consacrés dans les dix ans qui viennent.

Il reste à savoir si cette attitude plus productiviste — donc plus américaine — convaincra le Congrès de voter sans rechigner la première phase du plan Carter.

La France emprunte sans complexes à l'étranger

CETTE année encore, les entreprises françaises emprunteront des sommes importantes à l'étranger. Le ministère de l'économie et des finances n'a pas dit combien : non par incertitude mais par discrétion. Tout emprunt à plus d'un an devant être autorisé par le Trésor (1), les autorités monétaires ont, comme c'est l'habitude, fixé aux emprunts extérieurs un montant à ne pas dépasser en 1978. D'après nos informations, celui-ci avoisinerait 15 milliards de francs, soit sensiblement moins que les 29 milliards de francs empruntés en 1976, puis à nouveau en 1977.

Ce moindre recours au marché international des capitaux s'explique par la réduction du déficit des paiements courants : 29 milliards de francs en 1976 ; 15,7 milliards de francs en 1977, peut-être 8 milliards ou 9 milliards de francs cette année (lui-même dû au rééquilibrage progressif de la balance commerciale : 22,7 milliards de francs de déficit en 1976 ; 13 milliards de francs en 1977 et, selon les prévisions actuelles, 5 milliards ou 6 milliards de francs en 1978).

Lorsque les prix du pétrole furent brusquement et fortement augmentés à la fin de 1973, la France — c'est-à-dire l'Etat et les entreprises publiques — n'avait pratiquement plus de dettes extérieures. Le ministère de l'économie et des finances indique que celles-ci se montaient à 16 milliards de francs, ce qui paraît vraisemblable. En 1967, le sous-gouverneur de la Banque de France, M. André Delattre, avait très officiellement expliqué que la France n'avait plus de dettes à court terme et que ses dettes à long terme étaient réduites à 360 millions de dollars, soit environ 1,8 milliard de francs. Or, selon nos informations, de 1967 à 1973, la France a emprunté net — c'est-à-dire compte tenu des remboursements effectués — 15 milliards de francs. Si l'on ajoute à ce chiffre le 1,8 milliard de francs cité par M. André Delattre, on arrive bien à peu près à 16 milliards ou 17 milliards de francs de dettes à moyen terme (encours fin 1973).

La brutale hausse des prix pétroliers qui suivit la quatrième guerre entre Israël et les pays arabes a brusquement mis fin à cette confortable situation.

Contrairement à ce que décida de faire le Japon, la France écarta tout plan draconien qui eût encore aggravé la récession économique. Paris choisit de se donner six à sept ans pour revenir progressivement à l'équilibre extérieur. Tirer sur les réserves de change pendant des années, il ne pouvait en être question.

On décida d'emprunter, et cela d'autant plus facilement que la signature de la France était considérée par les milieux bancaires internationaux comme l'une des meilleures du monde (2). De plus, dans la mesure où l'Etat faisait déjà largement appel à l'épargne intérieure pour financer un important déficit budgétaire né du plan de relance lancé à l'automne 1975, il paraissait indiqué d'inciter les grandes entreprises françaises à aller chercher sur les marchés internationaux des capitaux les fonds dont elles avaient besoin pour financer leurs investissements. Electricité de France, par exemple, n'a pu se procurer, en 1977, sur le marché intérieur que la moitié de ses besoins d'emprunt, soit 7,7 milliards de francs.

Telle fut la stratégie globale. L'Etat se hâta donc d'emprunter 1,5 milliard de dollars dès avril 1974 (environ 7 milliards de francs), soit l'équivalent de quatre mois du déficit qu'on prévoyait pour l'année et qui atteignit effectivement 20,8 milliards de francs (notons que cet emprunt n'a jamais été utilisé). Mais, très rapidement, le gouvernement français changea de tactique et, au lieu d'emprunter en tant qu'Etat, incita les grandes firmes publiques à le faire. C'est ainsi que l'on vit E.D.F., G.D.F., la S.N.C.F., les télécommunications, faire appel au marché des eurodollars ou solliciter les banques américaines et japonaises, dont un certain nombre recyclaient les pétrodollars déposés auprès d'elles par les riches Etats du golfe Persique, bien incapables de dépenser rapidement la totalité de leurs gains pétroliers.

E.D.F. a été le plus gros emprunteur : 2,4 milliards de dollars (11,5 milliards de francs) sur le marché des eurodevises et sur le marché intérieur américain. En trois ans, l'entreprise nationale est devenue l'un des plus gros emprunteurs sur le marché américain, à égalité avec Texaco et juste après Ford et General Motors (*le Monde* des 8-9 janvier 1977). La S.N.C.F., elle, a emprunté au Japon et la Caisse nationale des télécommunications sur le marché international des eurodollars. L'Etat n'a pas eu à pousser très fort ces firmes, enchantées d'obtenir des crédits nettement moins chers — et plus abondants — que sur le marché intérieur : 7,5 % environ contre plus de 11 % en France. Quant au risque de change, E.D.F. assure qu'il n'existe guère vis-à-vis du dollar.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 21.)

(1) Restent libres les emprunts dits automatiques à plus d'un an d'échéance, dès lors que l'encours des emprunts contractés par l'entreprise n'excède pas 10 millions de francs.

(2) Le gouvernement de M. Barre avait *a priori* éliminé une troisième possibilité — très théorique d'ailleurs — qui aurait consisté à laisser se déprécier le franc pour stimuler les exportations (méthode qui avait eu les faveurs de Georges Pompidou).

UN BILAN PLUTOT RASSURANT

	ENDETTEMENT (1) (emprunts à moyen et long terme)	CREANCES (2) (prêts du Trésor, prêts de sociétés françaises à des filiales étrangères, crédits commerciaux)
ENCOURS FIN 1973	16 milliards de francs	38,3 milliards de francs
Flux net en 1974	+ 16,2	+ 7,3
Flux net en 1975	+ 13,5	+ 12,9
Flux net en 1976	+ 22,1	+ 19,3
Flux net en 1977	+ 21,8	+ 20,5
ENCOURS FIN 1977	89,6 milliards de francs	98 milliards de francs

	1974	1975	1976	1977 (1er sem.)
Dollars	89,5	55	73	78,5
Deutschemarks	2	16,5	6,5	11,5
Francs suisses	1	7,5	18	3,8
Autres devises	7,5	21	2,5	6,5

(1) Les emprunts à moyen et long terme de la France sont en grande partie réalisés en dollars. Mais la part des devises composant ces emprunts est variable dans le temps. En voici la décomposition pour les quatre dernières années (en %) :

(2) Les créances de la France sont pour une large part libellées en francs. Mais, quand un prêt d'une entreprise ou d'une banque française vient à échéance, l'emprunteur étranger doit vendre des devises sur le marché des changes pour se procurer des francs. D'où une rentrée de devises qui avait été différée — par le jeu du crédit commercial — au moment où l'exportation avait été réalisée.

Si dans l'intervalle le franc s'est déprécié, par rapport au dollar, par exemple, le « pouvoir d'achat extérieur » de la facture française aura diminué. Mais cette remarque vaut aussi pour l'endettement de la France : une appréciation du franc par rapport au dollar allège la charge de la dette française.

Le coût de la pollution encore deux à trois fois plus élevé que les dépenses de « dépollution »

La catastrophe des côtes de Bretagne projette à nouveau au premier plan de l'actualité le coût de la pollution. L'article qu'on lira ci-dessous dresse un bilan global.

par REMY PRUD'HOMME (*)

ON peut définir les pollutions comme les sous-produits de l'activité des hommes qui créent des gênes, des nuisances, des dommages : la pollution rend malade ; parfois même elle fait mourir ; elle accélère la corrosion et l'usure des matériaux ; elle réduit les rendements agricoles, etc. La production de bien, et plus généralement de bien-être, est réduite du fait de la pollution. Cette réduction a un coût, que les économistes se sont efforcés de calculer : c'est le coût de la pollution.

Dans tous les pays développés, des mesures sont prises pour réduire la pollution : des procédés de production moins polluants sont mis en œuvre, des produits moins polluants sont fabriqués, les effluents polluants sont traités avant d'être rejetés dans l'environnement, etc. Toutes ces mesures, qui sont imposées ou prises par les autorités politiques, ont un coût. Elles consomment des ressources en capital, en travail, en énergie, qui ne sont pas utilisées à produire des biens ou des services. Ce coût de la prévention ou de la réduction de la pollution, qu'on appellera coût de la dépollution, a lui aussi été calculé.

Il est intéressant de comparer ces deux coûts.

Le prix de la pollution, ou plutôt les coûts des pollutions, sont difficiles à évaluer. Les dommages physiques engendrés par les pollutions — la surmorbidité par exemple — ne sont pas toujours connus avec précision. Et leur traduction en monnaie pose de redoutables problèmes. C'est pourquoi les estimations des experts ne coïncident pas toujours. Mais elles fournissent des ordres de grandeur intéressants. C'est aux Etats-Unis que les études sur les coûts des pollutions ont été les plus nombreuses. Sur la base de ces études, on peut dire que le coût de la pollution de l'air au début de la décennie est compris entre 1 % et 2 % du P.N.B. Le coût de la pollution de l'eau serait, lui, toujours aux Etats-Unis, environ moitié moins important. Les études faites dans d'autres pays sont moins nombreuses et, de ce fait moins fiables ; mais elles confirment ces ordres de grandeur. Dans les pays développés, le coût de la pollution de l'air et de l'eau est sans doute voisin de 2 % du P.N.B. Ces estimations, qui sont assez sûres, ne prennent pas en compte les coûts de la pollution par les métaux lourds, les déchets solides, les radiations, le bruit. Le coût de la pollution est donc sensiblement plus élevé que le chiffre ci-dessus.

4 % à 5 % du P.N.B.

Une intéressante étude française, conduite par le ministère de l'environnement, a essayé de présenter une estimation du coût de l'ensemble des pollutions en 1973. Elle s'appuie sur un effort de hiérarchisation des polluants, ou plus exactement des agressants. Cet effort, qui prend notamment en compte la diversité du territoire national, divisé en plusieurs centaines de zones, aboutit à attacher à chaque polluant un certain nombre de points qui représentent l'impact, c'est-à-dire le dommage, engendré par ce polluant.

On a ensuite « valorisé » le point d'impact en comparant les estimations de coûts disponibles pour certains polluants (bruit, monoxyde de carbone, poussières) et le nombre de points attachés à ces mêmes polluants. On obtient ainsi des estimations en francs du coût de toutes les pollutions. Selon cette étude, le coût de la pollution en France représenterait de 4 % à 5 % du P.N.B.

Ce qui ressort de l'ensemble de ces travaux, c'est que le coût de la pollution dans les pays développés comme la France, et au cours des années récentes, est à peu près sûrement supérieur à 3 % du P.N.B., et qu'il représente peut-être jusqu'à 5 % du P.N.B.

(Lire la suite page 22.)

(*) Professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, université de Paris-XII.

LES TRIBUNAUX ET LE DROIT DE LICENCIEMENT

par J.-J. DUPEYROUX

DÈS le départ, on pouvait se douter que l'application du nouveau droit du licenciement soulèverait de redoutables problèmes de définition.

D'abord, qu'est-ce qu'un licenciement ? Cette notion englobe-t-elle les départs en retraite à l'âge prévu par les accords collectifs ou le règlement intérieur ? Telles démissions négociées ? Le refus de reconduire certains contrats à durée déterminée ? Y a-t-il licenciement lorsque le chef d'entreprise prend acte de la défection prolongée, et non justifiée, de son employé ? On ne sait pas trop. Plus grave encore, dans la mesure où de très nombreuses dispositions légales, réglementaires, conventionnelles les visent directement ou indirectement, on a du mal, si ce n'est plus, à discerner, parmi les licenciements, ceux qui ont une cause économique.

La loi de 1975, qui soumet ces derniers à une autorisation de l'administration, et l'accord de 1974 créateur de l'allocation supplémentaire d'attente, qui porte en ce cas l'indemnisation de chômage à 90 %, leur prêtent une cause « conjoncturelle ou structurelle ». Conjoncturelle ? On voit à peu près. Structurelle ? L'affaire se complique ; notamment dans les hypothèses où la rupture est consécutive à la modification, par l'employeur, d'une condition substantielle du contrat de travail. Exemple simple, l'entreprise se déplace et déplace avec elle le lieu de travail de ses salariés. Refus, licenciements. Cause structurelle ? On tend à l'admettre, encore que l'on ne sache pas très bien à quel moment devra être demandée l'autorisation administrative. Mais d'autres cas de figure sont plus douteux. Le propriétaire d'une clinique en acquiert une autre, voisine, et unifie le statut des infirmières. Certaines refusent, licenciements. Réorganisation structurelle ? Admettons... mais si la modification des contrats porte uniquement sur le montant des rémunérations ? Où s'arrêter ? On ne sait plus du tout.

En outre, à l'exigence d'une cause conjoncturelle ou structurelle, l'accord, lui, en ajoute une autre : l'octroi de l'allocation d'attente aux intéressés suppose la « suppression de leur emploi ». Cette condition, que le législateur n'a pas voulu reprendre à son compte, et qu'il faut se garder de confondre avec la réduction des effectifs, appelle bien des questions.

Une question de principe d'abord : la notion de licenciement pour cause économique est-elle, comme tant d'autres en droit du travail, « relative » ? Varie-t-elle selon qu'il s'agit des obligations imposées à l'entreprise avant l'opération ou des droits reconnus ultérieurement aux intéressés ?

Une foule de questions de fait ensuite : comment définir la suppression d'un emploi ? On admettra sans trop de peine qu'un nouvel emploi est substitué au précédent, ainsi supprimé, lorsque les tâches correspondantes, leur qualification, les compétences qu'elles supposent sont modifiées. Mais *quid*, par exemple, dans le cas d'une simple réduction des salaires suivie de refus et de rupture : peut-on parler d'une « suppression de l'emploi » lorsque le travail reste exactement le même, mais qu'il fait l'objet d'une rémunération différente ? L'« emploi » se définit-il par la nature des fonctions exercées et leur place dans l'organigramme, ou faut-il en retenir une définition plus large, intégrant tous les éléments substantiels du contrat de travail, y compris la rémunération, les avantages accessoires, les congés, voire l'âge de la retraite ?

Pour certains auteurs, pas de problème : doit se voir reconnaître une cause économique tout licenciement dont le motif est étranger à la personne du salarié. Peu importent après tout les intentions exactes des auteurs de l'accord sur l'allocation supplémentaire d'attente et du législateur de 1975 : il y va de l'intérêt des travailleurs. En gros, c'est vrai. Néanmoins, cette position extrême suscite quelque malaise : les intéressés peuvent ne pas ou ne plus avoir droit à l'allocation maximale et la qualification ainsi prêtée à leur licenciement risque de se retourner impitoyablement contre eux.

Supposons, en effet, qu'un salarié victime d'un licenciement avalisé, expressément ou tacitement, par l'inspection du travail, entende en contester le bien-fondé parce qu'il estime que les motifs invoqués par son employeur ne sont absolument pas sérieux. Quel accueil les tribunaux lui réserveront-ils ?

Quatre ans ferme

Trois énormes problèmes-gigognes apparaissent alors, dont la solution est encore incertaine (1).

Notre salarié étant naturellement tenté de s'adresser aux juges naturels du contrat de travail, le premier problème a trait aux pouvoirs d'appréciation des juges judiciaires, notamment des prud'hommes, lorsque le licenciement contesté a été préalablement autorisé.

Pour les uns, il ne faut pas confondre le contentieux de l'autorisation, qui est certainement de la compétence des tribunaux administratifs, et le contentieux de l'application, c'est-à-dire celui du licenciement lui-même, qui est de l'entière compétence des tribunaux judiciaires. Or la loi de 1975 n'a nullement modifié les dispositions de celle de 1973, et notamment l'article L. 122.14-3, qui confie au juge le soin d'apprécier lui même le caractère réel et sérieux des motifs invoqués par l'employeur sans faire aucune distinction selon la nature de ces motifs. Le juge judiciaire doit donc se livrer à cette appréciation sans être aucunement lié par celle de l'administration.

Pas du tout, répliquent les autres ! Certes le juge judiciaire est parfaitement compétent pour connaître de l'action du salarié, mais le principe de la séparation des pouvoirs lui impose de respecter la décision administrative : il lui interdit de porter, sur les mêmes données, une appréciation qui contredirait celle de l'administration. Celle-ci a-t-elle estimé, expressément ou tacitement, que le licenciement litigieux était bien un licenciement économique, justifié par un motif suffisamment sérieux, précédé par une procédure conforme aux exigences légales et conventionnelles, le juge judiciaire doit tenir cette appréciation pour acquise dans la suite qu'il donnera à la requête du salarié. Sauf à surseoir à statuer si, à la suite d'une question préjudicielle, les tribunaux administratifs sont invités, par l'intéressé, à se prononcer sur la validité de l'autorisation administrative. Tout au plus le juge judiciaire pourrait-il alors se reconnaître immédiatement compétent pour accorder des dommages et intérêts dans des cas très particuliers, exceptionnels, et dont la liste est difficile à fixer avec précision. Ainsi au cas de fraude de l'employeur ; ou bien si ce dernier, s'en tenant au nombre de licenciements autorisés, n'a cependant pas respecté l'ordre établi par la convention collective ou le règlement intérieur ; ou si un laps de temps trop important s'est écoulé entre la date de l'autorisation et celle des licenciements et qu'entre-temps le changement des circonstances eût exigé une nouvelle demande d'autorisation...

Quoi qu'il en soit, deux arrêts du 15 décembre 1977 et du 1er février 1978 laissent entendre que la Cour suprême, respectueuse des grands principes, penche dans le second sens. Notre plaideur doit donc s'attendre que les tribunaux judiciaires lui répliquent désormais « *L'inspection du travail a-t-elle autorisé, expressément ou tacitement, votre licenciement ? En ce cas mille regrets, voyez la maison d'à côté : si elle consent à annuler cette décision, alors revenez nous voir, nous verrons ce que nous pouvons faire pour vous...* »

Mais aller voir la maison d'à côté, c'est être « condamné » à quatre ans fermes de procédure... Et cela l'avancera-t-il beaucoup ?

Un deuxième problème considérable surgit en effet : les tribunaux administratifs saisis d'un recours pour excès de pouvoir contre la décision d'autorisation vont-ils exercer sur cette dernière un contrôle « entier », recherchant si les faits étaient réellement « de nature à » justifier le licenciement et donc la décision d'autorisation ? Ou simplement un contrôle réduit, matérialité des faits, erreur manifeste, détournement de pouvoir ?

Retour à la case de départ

S'agissant du licenciement de représentants du personnel et pour combler le vide juridique suscité par les arrêts Perrier, le Conseil d'Etat a bien élargi les pouvoirs de contrôle du juge administratif. Mais cette version un peu particulière du principe des vases communicants trouvera-t-elle la même application pour les licenciements économiques de salariés non protégés ? C'est douteux. Il est à craindre, en effet, que, effrayé par les difficultés d'un contrôle « entier » sur les décisions de l'administration et donc sur celles des chefs d'entreprise, le Conseil ne saisisse que du bout des doigts le cadeau à la grecque que lui fait la Cour de cassation : des milliers et des milliers d'affaires complexes dont les tribunaux judiciaires seront, eux, débarrassés ! Mais si les tribunaux administratifs s'en tiennent au contrôle réduit, les chances de faire annuler l'autorisation litigieuse sont plus que minces !

Conservons cependant un incurable optimisme : l'annulation est obtenue ! Avec quelle fierté l'intéressé va-t-il revenir devant des juges prud'homaux qui, comme lui, auront sérieusement vieilli... Joie, pleurs de joie, il touche enfin au but ! Eh bien non, car il risque fort — troisième grand problème de l'heure — de se voir opposer la jurisprudence Felbacq !

Que dit cette jurisprudence fameuse de la chambre sociale de la Cour de cassation ? Que lorsque l'employeur désireux de licencier un représentant du personnel en a obtenu l'autorisation de l'administration, l'annulation ultérieure de cette autorisation par la juridiction administrative ne fait pas revivre le contrat, car, au moment où le licenciement a été effectué, il était parfaitement régulier : hors le cas de fraude, l'employeur n'encourt pas le moindre reproche. Aucune raison particulière donc de lui faire supporter les conséquences d'un impair de l'administration du travail. Or on ne voit pas pourquoi la Cour suprême hésiterait à faire application de cette jurisprudence aux salariés non protégés, et, la question d'une réintégration ne se posant guère dans leur cas, à exclure toute action en dommages et intérêts contre un chef d'entreprise qui n'a commis aucune faute !

Ainsi, à la fin de son parcours du combattant, notre homme risque fort de se retrouver les mains vides. Renvoyé à la case de départ du jeu de l'oie ! Avec une seule possibilité, infiniment longue et coûteuse : demander réparation à l'Etat lui-même... Est-ce bien sérieux ?

Tout cela l'est d'autant moins que, dans le cas des licenciements individuels, l'autorisation administrative résulte souvent du simple silence gardé pendant huit jours par une inspection du travail débordée qui n'a rien « apprécié » ni rien « décidé » du tout. Peut-être la lettre de l'employeur n'a-t-elle même pas été décachetée... Le caractère totalement fictif d'une appréciation et d'une décision devant lesquelles les grands principes incitent à s'incliner avec force révérences achève alors de donner une note burlesque, ou dérisoire, à toute l'affaire.

(1) Voir, pour une analyse détaillée, le numéro d'avril de la revue *Droit social* (3, rue Soufflot, 75005 Paris).

La stratégie supplante la prévision dans le «planning» des sociétés américaines

Avec les années maigres, les services non essentiels qui ne contribuaient pas très évidemment au bénéfice social se sont trouvés peu à peu réduits ou éliminés. Cependant, on ne constate pas de resserrement des cordons de la bourse pour les services de prévision et de planning bien que, surtout depuis quelques années, leurs prévisions et leurs plans ne semblent guère se réaliser. Pourquoi ?

De notre correspondante

NEW-YORK. — « *Chez nous, il n'y a pas si longtemps, on brûlait les sorcières pour les punir d'avoir prétendu connaître l'avenir*, nous rappelle un chef d'entreprise new-yorkais, *or il est clair que nos économistes contemporains ne font pas mieux que les sorcières d'antan dans ce domaine. Préparez les chaudrons d'huile bouillante !...* »

En dépit de ce jugement désabusé, il semble qu'en période de turbulence et de danger telle que nous traversons on éprouve plus que jamais le besoin de s'assurer les services de sorcières, même si l'on doute de leur pouvoir. Mais au-delà de cette préoccupation, on découvre les impératifs qui font que les sociétés américaines ne peuvent plus se passer de planning.

Au cours des années 60, les sociétés importantes s'étaient mises à faire des plans pour leur avenir « *surtout parce que c'était à la mode* », ou bien parce que cela « *semblait être une bonne idée* », ou encore parce que « *ça réussissait bien à I.B.M.* ».

Après deux décennies de forte croissance sur tous les marchés industriels, l'expansion marque un temps d'arrêt. Les sociétés doivent se réorienter, changer.

Car, en dépit des efforts de certains pour amener les hommes d'affaires à « penser petit », à se retrancher sur les activités qui leur sont le plus profitables, à employer le minimum de capital à produire le maximum de bénéfice, peu nombreux sont ceux qui adhèrent consciemment à cette idée. Pour l'homme d'affaires américain, stagner c'est mourir. Se retrancher, c'est courir à la mort. Il s'agit donc de découvrir de nouvelles possibilités pour grandir. Et pour cela il faut une carte, un plan.

Le plan de l'entreprise, aujourd'hui, ne consiste plus tellement en une série d'objectifs relatifs à la part du marché qu'on se propose de conquérir et au revenu qu'on entend réaliser sur le capital mis en œuvre, comme c'était le cas une vingtaine d'années auparavant. Et le planning n'intéresse plus exclusivement les grandes entreprises.

Un « chouchou » de Wall Street

Au contraire, les nouveaux plans brossent le panorama des options entre lesquelles on pourrait choisir, tracent des routes que l'on pourrait prendre. C'est le planning dit « stratégique » qui intéresse tout particulièrement les entreprises de moyenne dimension (qu'on trouverait grandes en Europe) qui ont grandi vite, trop vite pour leur marché.

Parmi les sociétés ainsi venues récemment au planning se trouve, par exemple, un groupe qui produit et distribue des spiritueux sous plus de soixante noms de marques différentes. Dans cette industrie, il s'écoule dix années avant qu'un investissement devienne rentable. Et pourtant, cette société, anciennement établie, est un « chouchou » de Wall Street, et a toujours réussi ses investissements sans l'aide d'aucun plan. Cependant, le groupe était devenu trop riche et trop grand quand, soudain, on s'est aperçu qu'on ne savait plus prévoir les goûts des consommateurs américains. A quoi consacrer tous ces bénéfices accumulés ? On a fait un très gros investissement dans le secteur des hydrocarbures, où l'on prévoyait une expansion à coup sûr. Financièrement, c'est un désastre, et on cherche maintenant à s'en débarrasser. Entre-temps, le conseil d'administration s'est défait du P.-D.G., mais cela n'a pas suffi à remettre l'entreprise sur la bonne voie. La panique gagnant, on a, pour l'enrayer, converti la direction au planning.

Dans cette société, le plan a deux buts essentiels : le premier est d'indiquer les choix rationnels que la société pourrait faire afin d'employer ses capitaux disponibles dans des secteurs où elle a une certaine expérience (alimentation, distribution) ; le second est de réexaminer le fonctionnement d'une multitude de filiales, services, annexes, etc., appartenant à un ensemble extrêmement décentralisé.

Pour une chaîne hôtelière bien connue, le planning stratégique est la rançon du succès. Il ne coûtera pas tellement cher, mais il sera très pénible en termes humains, car il exigera d'une équipe de direction qu'elle change totalement sa façon de voir et de penser. Les actions de la société en question, dont la croissance a été phénoménale, ont, dans l'état actuel du marché boursier, un coefficient de capitalisation qui se situe encore entre 30 et 40.

Or le marché des motels est saturé aux Etats-Unis depuis 1974. Que faire, là encore, des bénéfices ? La société s'est déjà diversifiée dans les limites d'une intégration bien conçue. En quelques années, elle est devenue son propre fournisseur de biens et de services, depuis l'ameublement jusqu'aux transports de tourisme. Elle achetait tout ce qui était à vendre et pouvait être utilisé dans son secteur. Sans aucun plan.

En réalité, tout le succès de l'entreprise reposait sur une formule d'exploitation, tenue secrète par les fondateurs qui l'avaient découverte, qui assurait une rentabilité remarquable à chaque unité de la chaîne.

On a malgré tout fait appel aux planificateurs, qui, actuellement, font pour le compte de cette société un inventaire des perspectives de croissance dans les industries des loisirs.

Un curieux exemple de planning stratégique est fourni par une société de transports en commun qui se croyait à la veille d'une explosion d'activité dans son secteur lorsque la crise du pétrole sembla compromettre l'avenir de l'automobile particulière. Or le contraire se produisit.

La part des autobus dans l'ensemble des dépenses pour les transports des personnes continue à diminuer aux Etats-Unis. Les terminus d'autobus sont sales, quelquefois dangereux et mal fréquentés. Les frais d'exploitation augmentent, principalement les salaires et les carburants. Il est exclu d'augmenter les tarifs en raison de la concurrence. C'est le marasme.

En désespoir de cause, la direction fait signe pour la première fois aux planificateurs, et le premier diagnostic initial n'est pas pour rassurer les responsables de la marche de l'entreprise : sans exception, ils sont âgés, sortis du rang, sans formation de base ; autrement dit, non recyclables. Dans cet exemple, le planning stratégique a d'abord consisté à constituer un nouvel état-major à la tête de l'entreprise. On y place un jeune manager professionnel et un banquier, après avoir convaincu les fondateurs de cette triste nécessité.

De haut en bas

Même les plus ardents défenseurs du planning des entreprises admettent que les buts, aussi bien que les méthodes et les acteurs, ont profondément changé au cours de ces dernières années.

Auparavant, on préparait le plan de bas en haut, partant des divers secteurs de l'entreprise, dont chacun présentait ses prévisions, ses buts et ses besoins (en capitaux, effectifs, etc.). Les rapports sectoriels étaient alors transmis à la direction, au sein de laquelle fonctionnait un groupe de planificateurs, généralement dominé par un économiste diplômé. A un plus ou moins grand degré de *sophistication* près, c'était le même système général que celui qui est employé pour la planification économique des Etats.

Aujourd'hui, la préparation du plan d'entreprise, *effectuée* au sommet, est jugée par beaucoup plus utile que le contenu du plan lui-même. Même pour la géante American Telephone and Telegraph Co (A.T.T.), le planning interne est devenu une « technique de communication » qui fait connaître à tous ceux qui y participent le sens de la marche de l'entreprise. Pour l'entreprise de spiritueux citée plus haut, c'est un « examen de conscience ». Dans tous les cas examinés, le planning stratégique occupe, au centre, l'équipe de direction et, à la périphérie, les économistes diplômés.

C'est ce que nous confirme M. Henry Pattison, directeur du Center for planning and implementation de la National Association of manufacturers, principale organisation patronale aux Etats-Unis. La tâche de M. Pattison et de ses collègues est d'aider les sociétés à mettre sur pied leurs plans, ainsi qu'à les suivre à moyenne et longue échéance. La valeur des plans stratégiques est avant tout un « exercice pour amener le P.-D.G. et son équipe à travailler de concert »... ou bien à se faire remplacer. Lui-même n'assiste à cet exercice qu'en qualité de catalyseur. Il intervient pour que tous les membres de la direction participent activement à l'élaboration du plan et à ses réexamens périodiques.

Peu importe que les objectifs inscrits au plan soient atteints ou non. La fonction du planning stratégique est d'apprendre à ceux qui le pratiquent à vivre dans l'incertitude.

JAY McCULLEY.

هكذا من الاجل

La position dominante de la société Jean-Claude Decaux

Moraliser la réussite

INSOLENTE... c'est sans doute l'adjectif qui caractérise le mieux la réussite fulgurante de la société Jean-Claude Decaux dans un secteur (la publicité extérieure) où on n'avait rien inventé depuis des lustres. L'homme lui-même, trop blond, au regard trop bleu et trop juvénile pour ses quarante et un ans, trop convaincu de l'excellence de ses matériels et du bien-fondé de sa démarche, trop bon vendeur, trop inventif, trop dynamique, trop désinvolte... a tout pour exaspérer. Un de ses concurrents n'avouera-t-il pas : *« Decaux est un type remarquable à tous points de vue... un peu trop »*. C'est sans doute ce « trop » qui est à l'origine de l'agitation soulevée.

C'est un self-made-man, à l'américaine. A quinze ans et demi, n'aimant guère l'école, il travaille dans la boutique de chaussures de ses parents. Une absence de son père lui donne l'occasion de couvrir Beauvais d'un million et demi d'anciens francs d'affiches pour accroître la clientèle de la boutique. Cet « exploit » lui vaut de quitter le giron familial. A dix-huit ans, il crée dans sa ville natale sa propre entreprise d'affichage extérieur. En 1964, la taxation des affiches sur portiques, hors agglomération, lui porte un coup rude. Il en tire une bonne leçon dont il fera son profit : *« Etre avec les pouvoirs publics, ne pas les avoir contre soi. »* L'application de ce principe le conduira à une vraie découverte : la publicité urbaine, pour être supportable, doit apporter un service. Ce seront successivement les abribus (avec deux faces de publicité) dont certains s'enrichiront d'un téléphone, les « sucettes » porteuses d'un plan du quartier et, bien sûr, d'une affiche, les « syndicats d'initiative muets » — quelque peu mastoc, au début tout au moins — ornés d'une pendule, d'adresses utiles, qui déroulent leurs affiches, puis les poteaux lumineux de signalisation urbaine et bientôt les poteaux de circulation urbaine et routière, distributeurs de plans de la ville. Le tout assorti d'un rigoureux service après vente pour l'entretien et la maintenance.

Le premier « client » de Jean-Claude Decaux fut Louis Pradel, maire de Lyon : le bouillant publicitaire avait déposé un abribus dans la cour de la mairie pour en montrer l'intérêt. Aujourd'hui, cinq cent trente deux municipalités ont traité avec Jean-Claude Decaux, qui a installé dix huit mille abribus.

Un nouveau média

L'entreprise est purement familiale, le fondateur possédant 85 % du capital. Le chiffre d'affaires atteint 150 millions de francs, les investissements en 1977 ont été de 38 millions (soit au total, depuis le démarrage de l'affaire, 320 millions de francs). Le cinquième du chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation (Portugal, Belgique, Pays-Bas, Canada) et deux nouveaux bureaux viennent de s'ouvrir l'un à New-York et l'autre au Brésil. L'entreprise emploie huit cents personnes, utilise quatre cents véhicules dans quatorze antennes régionales pour la pose et l'entretien du matériel.

La marge bénéficiaire est de 9 %, mais, dit Jean-Claude Decaux, *« pendant dix ans, je n'ai pas gagné un sou »*. Son ambition ? Dans cinq ans, 500 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 60 % à l'exportation. Mais, dès la fin de cette année, Jean-Claude Decaux va lancer un nouveau matériel urbain, cette fois non publicitaire : la dimension industrielle de l'entreprise va ainsi s'accroître.

Bien sûr, cela n'a pas été aussi facile que ça en a l'air... Le fait est qu'aujourd'hui le groupe Decaux jouit dans cinq cent trente-deux villes d'une situation de quasi-monopole.

En fabriquant du mobilier urbain nouveau, en offrant aux annonceurs un nouveau type d'affichage, sous verre, lumineux la nuit, il s'est distingué de l'affichage extérieur classique et a créé un nouveau média. Le monopole de fait dans les grandes villes se double donc d'un monopole psychologique : l'annonceur, qui pour une campagne nationale de publicité, pensait habituellement dans le choix de ses supports à l'audio-visuel, à la presse quotidienne ou au magazine, à l'affichage extérieur, peut penser aujourd'hui aussi au mobilier urbain. Sans se soucier s'il existe des villes sans contrat avec Decaux, c'est à lui qu'il s'adresse tout naturellement. On peut le croire, c'est un grand de l'affichage traditionnel qui le dit.

Comment la société Jean-Claude Decaux est-elle parvenue à une position aussi enviable et aussi critiquable ?

Au début, il s'agissait avant tout, pour Jean-Claude Decaux, de protéger son idée, afin de rentabiliser ses investissements sans voir arriver sur les territoirs municipaux, parfois durement conquis au terme d'interminables et pointilleuses négociations, des concurrents autrement solides que lui, *financièrement tout* au moins.

Ce fut donc, en 1969, le partage des marchés essentiellement avec Dauphin, Avenir Publicité, Affichage Giraudy, les trois grands de l'affichage extérieur. Ceux-ci s'interdisaient de prospecter la publicité sur le mobilier urbain, tandis que Jean-Claude Decaux renonçait à l'affichage traditionnel, urbain ou rural (au profit d'Avenir Publicité et Dauphin), ainsi qu'à l'affichage autour des centres commerciaux, petits ou grands (Affichage Giraudy). On peut, bientôt dix ans après, se demander ce qui avait pu inciter ces trois « grands » à traiter ainsi avec un « petit », au demeurant peu dangereux pour eux. En revanche, pour Jean-Claude Decaux, c'était la tranquillité assurée. Il devait au reste dénoncer certains de ces accords deux ans plus tard, ou les laisser tomber en désuétude.

Des contrats léonins

Le même souci de protection présida à la conclusion des contrats avec les collectivités locales. Léonins, ils le sont sans aucun doute devenus alors que les « matériels Decaux » ont envahi les trottoirs d'un trop grand nombre de villes. Mais, aujourd'hui encore, ils sont surtout gênants pour les éventuels concurrents que cette activité hautement spécialisée tenterait. En effet, rares sont les municipalités qui protestent énergiquement contre la durée excessive de ces contrats *revolving*, prorogés chaque fois qu'un avenant est signé. Certaines ont tenté — et les études préalables leur ont coûté fort cher — de créer leur propre matériel urbain qu'elles jugeaient un « service public » utile à leurs administrés. Elles ont dû y renoncer en raison essentiellement de l'économie financière que le projet Decaux leur permettait. Il ne s'agit ni plus ni moins que de financer un service public par la publicité : on peut se scandaliser du procédé, mais on doit alors trouver le moyen de mettre un fond étanche au tonneau des Danaïdes des finances des collectivités locales. A Grenoble, où la négociation des contrats a pris, suivant les cas, de deux à trois ans, les contrats Decaux ont économisé à la ville 2,5 millions de francs, soit le prix d'une école maternelle. *« On aurait eu les moyens,* dit M. Verlhac, maire adjoint de la ville, *on n'aurait pas eu recours intégralement à Decaux : on lui aurait seulement commandé du matériel. En l'occurrence, ce matériel est très bon, et le service d'entretien est parfait. Pour les points d'arrêt d'autobus (plus succincts que les abribus), on a fait appel à la concurrence, et c'est Decaux qui l'a emporté. »*

Certes, M. Decaux a de l'entregent et s'est créé dans le monde des municipalités des relations enviables. Mais puisqu'on trouve dans sa clientèle des municipalités de toutes les nuances, on ne peut guère parler d'amitiés politiques. La mise en cause de ces contrats avec les collectivités soulève la fureur de M. Decaux : *« Qu'on s'attaque à moi, je m'en fous, mais qu'on dise que les élus et les fonctionnaires des villes avec lesquelles j'ai traité sont incapables de passer ce genre de conventions et de traiter ce genre d'affaires sérieusement, ça me révolte. »* Il faut dire qu'ils sont nombreux, et que cela ferait une belle somme d'incompétence.

Des téléphones dans les abribus

Enfin, il y a la convention avec les P.T.T., signée le 7 mai 1971, pour quinze ans, où le ministère s'engage, moyennant l'installation, aux frais de Jean-Claude Decaux, d'appareils téléphoniques dans les abribus, à fournir les appareils, à en assurer l'entretien, en versant 15 francs mensuels pour l'entretien des abribus et à ne pas en installer d'autres, porteurs de publicité, à moins de 300 mètres, enfin, à ne pas confier la même tâche à une autre société. C'est encore un monopole, fort incitatif pour les municipalités, en raison de l'apport de ces précieuses lignes téléphoniques (1). Aujourd'hui, M. Decaux déchante : *« J'ai été un crétin, je n'aurais jamais dû mettre le téléphone dans les abribus. En France, on soupçonne d'abord la combine quand quelqu'un a une idée... Et pourtant, c'est la bonne idée, plutôt que d'avoir ici un abri et un téléphone plus loin... D'ailleurs, je ne suis pas le seul à avoir une convention avec les P.T.T. L'agence Havas en a aussi, tout aussi contestables sur le plan de l'exclusivité... »* Il y a effectivement des conventions avec l'agence Havas. L'une confie à l'Office d'annonces, filiale spécialisée du groupe, la recherche de publicité pour tous les annuaires (téléphones et télex). Le chiffre d'affaires de l'Office d'annonces est de 500 millions de francs. Il y en a eu une autre, qui a duré du 18 avril 1969 au 31 décembre 1975, qui confiait à Havas (et donc à sa filiale S.P.P.T. — Société de publicité des postes et télécommunications) l'exclusivité de la publicité sur tous les supports appartenants aux P.T.T., des murs des bureaux de poste aux enveloppes de l'administration. C'est pourquoi il n'y a pas de publicité à l'intérieur des cabines téléphoniques des abribus... Depuis le début de 1976, l'exclusivité a disparu (puisque les P.T.T. doivent seulement consulter obligatoirement Havas et lui accorder la priorité si les prestations offertes sont aussi avantageuses pour les P.T.T. que celles de la concurrence) *mais non le monopole territorial.* La nouvelle convention est valable trois ans et renouvelable par année. Elle a joué pour les enveloppes de comptabilité téléphonique, pour les véhicules des chèques postaux, pour des vitrines dans les bureaux de poste, mais tout cela est abandonné. Il reste les enveloppes des chèques postaux... La S.P.T.T. emploie deux personnes et son chiffres d'affaires, de 2 millions de francs en 1977, devrait tomber à 1,2 million en 1978. Manque d'imagination de la part d'Havas ou négligence d'une petite affaire, dans une nébuleuse qui va des voyages à la régie, et aux grandes agences de publicité ?

Le grand tort de Jean-Claude Decaux, c'est d'avoir réussi, au sens libéral du terme, dans un pays où la réussite sent toujours un peu le soufre.

Le grand tort des administrations, nationale et locales, c'est d'avoir, pour des raisons logiques, mais plus réalistes que moralement fondées, concédé à une entreprise privée des monopoles de fait.

Au demeurant, c'est au début de l'affaire que la puissance publique devait y prendre garde. Aujourd'hui, Jean-Claude Decaux peut gommer de ses contrats les clauses réputées abusives. Qu'a-t-il à craindre, tant qu'il restera le plus compétitif et le plus efficace ? A moins que, le temps passant, il ne sache pas maîtriser sa croissance ou qu'une de ses idées se révèle, à l'usage, un échec...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Encore que M. Pflimlin, à Strasbourg, et M. Defferre, à Marseille, n'aient pas voulu accepter ce privilège administrativo-publicitaire.

La France emprunte sans complexes

(Suite de la page 19.)

Cette politique d'appel systématique aux capitaux étrangers a conduit la France à emprunter 10,2 milliards de francs en 1974, 13,5 milliards en 1975 (ce qui, rétrospectivement, peut paraître inutile puisque cette année-là la balance commerciale fut excédentaire de 4,5 milliards de francs et la balance des paiements courants, quasi équilibrée du fait de la récession économique qui freina très fortement les importations), 22,1 milliards de francs en 1976 et 21,1 milliards de francs en 1977.

A la fin de l'année dernière, l'endettement de la France s'élevait donc à 90 milliards de francs si l'on tient compte du reliquat de 16 milliards de francs d'avant la guerre du Kippour. Si l'on y ajoute les 15 milliards de francs qui seront empruntés cette année, on aboutit à une dette à moyen et long terme d'une centaine de milliards de francs, compte tenu des remboursements qui seront effectués en 1978. Nous écrivons volontairement *« une centaine de milliards de francs »*, car, dans ce domaine la précision à quelques milliards de francs lourds près est illusoire...

La dette de la France peut apparaître lourde, surtout si on la compare aux réserves de devises, qui atteignent à peu près le même montant : 105 milliards de *francs fin février.*

Il y a un mais. Car il est vrai que la France consent elle-même des crédits importants aux pays étrangers qui sont ses clients : le Brésil, l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Espagne, etc. Jusqu'à la fin de 1973, la France prêtait plus à l'étranger qu'elle ne lui empruntait : + 23,7 milliards de francs de 1967 à 1973 contre 14,9 milliards de francs. Depuis le « boom pétrolier », cette tendance s'est inversée puisque la France a emprunté 73,6 milliards de francs alors qu'elle ne prêtait que 60 milliards de francs. Compte tenu de la situation favorable qui existait avant la guerre du Kippour, les créances de la France sur les pays étrangers sont actuellement du même ordre que son endettement, soit 90 milliards de francs.

Ce bilan qu'établit le ministère de l'économie et des finances se veut rassurant. Il l'est si l'on s'en tient à la situation actuelle — et aux chiffres publiés — puisqu'il aboutit à un endettement net extérieur à moyen et long terme (dettes moins créances) complètement nul fin 1977. En d'autres termes, la France pourrait en récupérant sous forme de devises ses prêts à l'étranger rembourser intégralement ses emprunts. Faut-il le souligner, cette hypothèse est toute théorique. Rien ne dit d'ailleurs que tous nos débiteurs sont totalement solvables. On s'était en tout cas posé la question au sujet d'un certain nombre de pays de l'Est très lourdement endettés. Quant à la Corée du Nord — cas extrême il est vrai, — elle continue de tourmenter quelques industriels français et étrangers en ne payant pas ses dettes.

La situation est plus préoccupante si on l'apprécie de façon dynamique. En tendance, comme disent les économistes, la dette française s'alourdira aussi longtemps que la balance des paiements courants restera déficitaire. Autant il est normal, souhaitable même, d'accepter des sorties de fonds pour financer les exportations (sous forme de prêts consentis aux acheteurs étrangers), autant il serait malsain d'accepter trop longtemps un déficit extérieur qui chaque année alourdirait la dette.

En définitive, il apparaît que la confiance accordée par les prêteurs internationaux ou étrangers à la signature de la France se fonde bien davantage sur la capacité de produire et d'exporter de l'industrie française — et donc de mettre fin au déficit extérieur du pays — que sur la comparaison de ses dettes et de ses créances.

Dernier point de l'examen du cas français : l'endettement à court terme. C'est une belle question de cours pour élève de l'ENA. *« Un emprunt à court terme doit-il être pris en compte dans le calcul de l'endettement d'un pays ? »* Personne, bien sûr, n'est d'accord sur la réponse. On peut tout de même considérer que les 15 milliards de francs d'*« engagement à court terme du système bancaire »* (les « balances francs », c'est-à-dire les francs détenus par les étrangers et d'une façon plus générale par les non-résidents pour régler leurs opérations commerciales avec l'industrie et le commerce français) constituent bien un engagement qui doit être comptabilisé.

En revanche, l'examen attentif des *« comptes extérieurs non bancaires à court terme »* de ces dernières années laisse entrevoir de bonnes surprises. On constate, en effet, que, depuis plusieurs années, une ligne anodine de la balance des paiements intitulée *« Mouvements des capitaux à court terme, erreurs et omissions »* est, contre vents et marées, très largement créditrice. Le bonus a atteint, en 1977, la somme extravagante de 25,7 milliards de francs, c'est-à-dire beaucoup plus que le déficit de la balance commerciale, et cela après une série d'excédents tout aussi étonnants : 15,3 milliards en 1976, 22,1 en 1975, 17,9 en 1974. Le plus troublant dans cette évolution est qu'elle se poursuit quelle que soit la conjoncture, et notamment la tenue du franc. La progression constante de ce poste tend à prouver qu'il concerne bien autre chose que des mouvements de capitaux à court terme, identifiables — l'expérience le prouve — à leurs incessants flux et reflux.

Les pouvoirs publics ont mis en place un groupe de travail pour tenter d'expliquer ces « divines » rentrées. Les résultats de leurs recherches ne seront pas connus avant de longs mois, mais les commentaires embarrassés qui accompagnaient depuis quelques années ce poste de la balance des paiements permettent d'avoir, dès maintenant, quelque idée sur le sujet. Il est, en fait, probable que les douanes sous-estiment la valeur des exportations françaises, leur dispositif de contrôle comme leur appareil statistique étant surtout braqués sur les importations, pour des raisons évidentes de protection de l'industrie française. En l'état actuel des recherches, on estime que cette sous-évaluation porterait sur 10 milliards de francs par an.

Si cette hypothèse se révèle du moins en partie exacte on s'apercevra peut-être que la balance des paiements courants à la France est revenue à l'équilibre plus tôt qu'on ne le croyait. Vu sous cet angle, le problème de l'endettement de la France perdrait une bonne partie de son intensité dramatique...

ALAIN VERNHOLES.

La « vérité totale » des tarifs publics

(Suite de la page 19.)

3) La troisième raison de l'augmentation des subventions aux entreprises nationales est évidemment le retard pris par leurs tarifs sur leurs coûts. Les entreprises publiques ont été, jusqu'à maintenant, privées du droit de fixer elles-mêmes leurs prix. Les hausses autorisées, de 1974 à 1976, ont été évaluées à peu près de la même façon que l'indice des prix de détail (respectivement + 37 % et + 38 %). En 1977, les relèvements des tarifs (6,5 %) ont été évidemment sensiblement inférieurs à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, puisque ce dernier a augmenté de 9,4 %. Le taux d'autofinancement s'est cependant quelque peu redressé, moyennant, il est vrai, l'abandon de certains investissements : il a atteint 41 %, contre 35,1 % en 1976, mais 53 % en 1973 (pour un volume de dépenses, rappelons-le, bien moindre).

Les hausses déjà prévues

Conformément aux recommandations du rapport La Génière, le gouvernement est décidé à aller plus loin cette année. Il a déjà pris un certain nombre de décisions à cet effet.

● La liberté des prix a été rendue aux Charbonnages ; elle est applicable à partir du 1er juillet. Moyennant quoi un « contrat d'entreprise » a été passé entre cette société et l'Etat. Sur le plan purement économique, une hausse de 15 % à 20 % serait justifiée, puisqu'elle assurerait, à pouvoir calorifique égal, la parité entre les prix du charbon et du mazout. Mais, pour des raisons commerciales évidentes, la direction des Charbonnages restera certainement prudente dans ses initiatives.

● Un grand retard existe pour le gaz industriel. On estime qu'au moment où M. Raymond Barre est arrivé à Matignon, ce combustible était, à pouvoir calorifique égal, 30 % moins cher que le fuel. Un calendrier de rattrapage a été dressé, en vertu duquel une première étape de hausse a été franchie en septembre 1977 (+ 9 %) et une seconde en janvier 1978 (+ 9 % encore). Il reste donc une étape à franchir. Précisons toutefois qu'une comparaison exacte avec le prix du fuel est difficile, étant donné que les cotations de ce dernier fluctuent avec le dollar.

● Enfin, une première hausse de 6 % des tarifs marchandises de la S.N.C.F. a eu lieu le 1er février 1978.

Les principales décisions qui restent à prendre concernent encore la S.N.C.F. et l'E.D.F. La loi de finances, votée à l'automne dernier, prévoyait implicitement une hausse de 11 % à 12 % en moyenne. La question qui se pose est de savoir si le gouvernement ira au-delà.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la S.N.C.F. est la plus grosse partie prenante, puisque les subventions qui lui sont allouées atteignent presque 10 milliards de francs. Sur ce total, 7 milliards environ représentent la contrepartie des avantages de tarifs consentis à certains usagers (familles nombreuses, militaires, etc.) ; 3 milliards sont imputables à l'insuffisance des tarifs normaux.

De combien faudrait-il augmenter ceux-ci pour lui redonner l'autonomie financière, tout en laissant à l'Etat la charge des tarifs spéciaux consentis à certaines catégories d'usagers ? D'environ 25 %.

La S.N.C.F. serait la première à estimer dangereuse une telle opération, étant donnés les risques d'évasion de trafic qu'elle comporterait. Une politique cohérente de vérité des prix devrait nécessairement être accompagnée d'une remise en ordre d'un grand nombre de prix. C'est ainsi qu'il faudrait relever le prix du gasoil, qui est plus bas en France que dans la plupart des autres pays industriels et qui est un élément important de la concurrence entre la route et le rail. C'est le 1er juin prochain qu'aura lieu la nouvelle hausse des produits pétroliers ; pour l'instant, il n'est pas prévu que le prix du gasoil augmente proportionnellement plus que celui de l'essence.

20 milliards incompressibles

Le tableau décomposant les subventions de l'Etat entre leurs différentes destinations montre que 15,7 milliards sont des subventions d'exploitation destinées pour moitié environ à compenser des tarifs privilégiés. Il faut y ajouter les charges des retraites afférentes au régime particulier qui existe pour les anciens employés de la S.N.C.F. et le personnel des Charbonnages. Il n'est pas question d'enlever à l'Etat ces dernières charges.

C'est pourquoi une opération radicale de vérité des prix, qui comporterait une majoration d'environ 25 % des tarifs de la S.N.C.F. et de 15 % pour l'E.D.F., laisserait encore subsister un montant d'au moins 20 milliards de francs de subventions au secteur public. Dans ces conditions, le critère à retenir pour mesurer la détermination de la politique gouvernementale semble être le suivant : toute décision qui aboutirait à réduire, même de quelques milliards seulement, le chiffre retenu par la loi de finances apporterait la preuve que M. Barre est véritablement décidé à redonner aux entreprises nationales l'autonomie de gestion qui serait souhaitable.

PAUL FABRA.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES CONCOURS BUDGÉTAIRES

I. - Par fonction : les subventions d'exploitation représentent la moitié du total

	1977 (en milliards)	1978 (en milliards et % d'augmentation)
— Subventions d'exploitation	15,02	15,66 + 4,2 %
— Charges de retraite (S.N.C.F., Charbonnages)	8,41	9,14 + 8,7 %
— Concours au financement des investissements	3,85	4,68 + 21,6 %
dont :		
— Dotations en capital	(2,15)	(3,02)
— Prêts du F.D.E.S.	(1,70)	(1,66)

II. - Par entreprise : la S.N.C.F. est la plus grosse partie prenante

	1977 (1) (En millions)	1978 Loi de finances (En millions)
ENERGIE :		
E.D.F.	1 600	1 900
G.D.F.	230	550
C.D.F.	3 300	3 500
TRANSPORTS :		
S.N.C.F.	9 473	9 981
R.A.T.P.	2 056	2 099
C.G.M.	119	119
Air France	500	450
Aéroport de Paris	171	51
Air Inter	17,8	21
S.N.C.M.	147	158
INDUSTRIE :		
S.N.I.A.S. - S.N.E.C.M.A.	910	1 430
RENAULT	175	175
E.M.C. (Entreprise minière et chimique)	—	130
C.N.R. (Compagnie nationale du Rhône)	130	130
DIVERS	50	50
TOTAL	18 879	20 344
CHARGES DE RETRAITE :		
S.N.C.F.	4 975	5 230
C.D.F.	3 430	3 912
TOTAL	8 405	9 142
TOTAL GENERAL	27 284	29 486

(1) Après la loi de finances rectificative de juin 1977.

● UNE SOCIÉTÉ A LA MESURE DE L'HOMME.

E.-F. Schumacher

Le secret du succès de cet économiste britannique d'origine allemande, consulté par divers gouvernements de pays en développement, est de savoir trouver la bonne formule au service de la juste mesure. Au moment où nous croyons avoir mis la croissance à la raison et où nous formulons à nouveau le rêve écologique d'une bonne petite vie tranquille (*Que la montagne est belle*, de Jean Ferrat), dans une nature docile et respectée, ce livre satisfait bien des aspirations.

A chaque page reparaît la méfiance à l'égard de la magie et de la pure technique. Devant ce souci permanent, ne nous attendons pas à des vues grandioses et novatrices, mais plutôt au dégonflement des mythologies. Par exemple, est-il dit, le problème de la production est loin d'être résolu, comme l'affirment tant de doctrinaires et presque « le sens commun ».

Quatre parties : « Les grandes lignes du monde moderne » ; « Les ressources » ; « Le tiers-monde » et « Organisation et propriété ». Que l'ensemble soit assez décousu n'a guère d'importance tant l'auteur est éloigné de tout souci de *synthèse* ; c'est une simple analyse des données qui lui viennent à l'esprit. C'est ainsi que nous passons de l'économie bouddhiste à la bonne utilisation de la terre (habile attitude d'équilibre) ou à la « *technologie à visage humain* », expression de signification bien subjective, et mouvante, mais plaisante.

De temps à autre percent Galbraith et B. de Jouvenel, ou bien brille quelque perle, telle la fameuse phrase de Tolstoï sur le désir d'alléger le fardeau des pauvres, mais les difficultés sont évitées avec soin.

Il en résulte un malaise général, bien fréquent dans le genre ; par exemple, l'énergie fossile et l'énergie nucléaire sont toutes deux condamnées, sans étude approfondie et sans examen des conséquences. Il n'est question, du reste, ni du sacrifice de la voiture individuelle ni d'une baisse notable du niveau de vie. Cet art d'éviter la difficulté, déjà condamnable en politique, est ici peu excusable.

★ Traduit de l'anglais (*Small is beautiful*) par Danielle et William Day et Marie-Claire Florentin. Editions Contretemps, le Seuil, Paris, 1978, 22 cm., 318 p., 50 F.

● THÉORIES ÉCONOMIQUES ET RÉALITÉS.

A. Anikine et Y. Olsevitch

Les Editions du progrès, à Moscou, nous ont déjà donné, en excellent français, une souriante analyse, par A. Anikine, des économistes avant Marx qui fut présenté, en son temps, dans cette chronique. Avec Y. Olsévitch, le professeur de l'université Lomonosov, critique, cette fois, trois économistes anglo-saxons contemporains bien différents.

Etudié avec grande attention, J. K. Galbraith est examiné sous deux aspects : sa critique du capitalisme et les moyens qu'il propose. Puissante par moments, la première partie est un peu affaiblie par les vues directes sur les économies occidentales : les faits cités sont, en effet, triés avec maîtrise ou éloignés de la réalité (l'inégalité sociale devant l'enseignement, par exemple). Admirons aussi la façon ingénieuse d'éviter les prévisions de Marx sur la paupérisation, en détournant la critique sur la loi d'érain de Lassalle. Plus de poids peut, sans doute, être accordé à la seconde partie, où est critiqué le système proposé par l'illustre non conformiste.

Plus précise, plus concentrée, est la vue sur A. A. Berle et la théorie des managers. Il faut être assez naïf, en effet, ou assez pur, pour admettre les démonstrations selon lesquelles le capitalisme serait devenu une édifiante institution sociale. Et cependant, les deux Soviétiques ne sous-estiment-ils pas l'évolution en cours ? Parlant de la part croissante des caisses de retraite dans le capital des grandes firmes, ils posent d'ailleurs bien la question : « *Mais alors, qui est le propriétaire ?* »

Tout au long de la critique de Colin Clark règne une agréable confusion, facilitée d'ailleurs par les contradictions mêmes de la pensée mouvante du père des trois secteurs. En bonne place figure, comme il se doit, la querelle classique sur le caractère, productif ou non, de l'activité tertiaire, mais les arguments sont superficiels et quelque peu dépassés. Le cliquetis d'épée se poursuit sur divers terrains, les fameux cycles bien sûr, les rendements croissants ou décroissants, etc. Après ces jeux vient la question plus sérieuse de l'alimentation dans le monde, aussi dramatique par ses données que par la vision offerte au monde soviétique par ses informateurs. Sans aller jusqu'à rappeler que les achats de blé par l'Union soviétique sont la cause principale de la baisse des stocks mondiaux, il eût été utile d'approfondir une question trop vitale pour être vue sous le seul angle de la commodité.

Lecture enrichissante à plus d'un titre, précieuse communication culturelle entre deux mondes séparés par leurs connaissances plus encore que par leur régime.

★ Traduit du russe par A. Tarassévitch-Skylnikov et L. Perroud Editions du progrès, Moscou, 1977, 21 cm., 286 p., 30 F.

● DEMAIN LE CAPITALISME.

H. Lepage

Renouveau ? Renaissance ? Après tant d'aventures, les idées de liberté économique reprennent quelque vigueur en France, en Allemagne et, plus encore, aux Etats-Unis, et cela de façon parfois inattendue. Dans notre société mouvante et tourmentée, il y aura toujours des hommes pour dénoncer l'abus des interventions et d'autres pour déplorer leur insuffisance.

Le livre de H. Lepage, prenant, éclairant, novateur à plus d'un titre, vaut, avant tout, par la description des courants d'idées aux Etats-Unis, de *certains* d'entre eux, du moins. S'agit-il d'un simple retour au laisser-faire, au laissez-passer ? De bien davantage et plus encore.

Dès l'abord, et de nature à tenter un dramaturge, Molière ou Tennessee Williams, apparaît la situation tragico-comique du libéral, prix Nobel, Friedman, dépassé par son fils et disciple, David, devenu « libertarien ». Avant même d'imaginer un dialogue savoureux entre ce jeune anarcho-capitalisme et un super-Chevènement sur les voies du dépérissement de l'Etat, souhaitons la parution, en français, de *The machinery of freedom*, de David.

Après ces pages brillantes et révélatrices, nous nous divertissons à refaire un peu d'histoire ; jeu qui pourrait suggérer un travail intense, ne serait-ce que pour détruire les clichés pharisiens sur le dix-neuvième siècle industriel.

Avons-nous, en France, l'équivalent du « Public Choice » ? Cet organisme ne se soucie pas de savoir ce qu'il convient de faire, mais de comprendre pourquoi les citoyens (les Américains en l'occurrence) se comportent comme ils le font, dans les affaires privées et publiques.

Sautons avec regret des pages fertiles sur l'Etat providence, l'impôt négatif, les télécommunications, la mort de Keynes, etc., pour nous pénétrer « des révolutions » de Gary Becker, machines à réfléchir en tout cas, en terminant sur l'idée que les Français se font de l'Etat et les vues sur le capitalisme à créer.

Félicitons aussi l'éditeur de nous avoir présenté l'auteur, y compris sa photographie. Information, communication, exemple à suivre.

★ Le livre de poche. Collection Pluriel, dirigée par Georges Liebert. Paris, 1978. 16,5 cm. 448 p., 18 F

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

● L'OCCIDENT EN DÉSARROI.

— Turbulences d'une économie prospère.

E. Claassen, P. Salin et coll.

— Rupture d'un système économique.

X. Greffe, J.-L. Reiffers et coll.

Sous l'excellent titre commun (le terme *désarroi* étant bien préférable aux habituels *crise, décadence, déséquilibre*, etc., qui émaillent la littérature économique) se trouvent face à face douze économistes de tendance libérale et seize économistes, presque tous Français, de tendance socialiste. Peut-être vaut-il mieux que les boxeurs soient chacun dans un ring, ce qui leur permet de mieux parer les ripostes supposées de leurs adversaires.

Celui qui ne serait pas familiarisé avec le langage économique trouverait la forme plutôt plus accessible chez les libéraux. Chez les socialistes, la traduction allège et éclaircit paradoxalement, comme pour les poètes hermétiques. Très clairs sont cependant les articles de J. Matouk (Montpellier) sur les régulations, et de de Bernis (Grenoble) sur les firmes transnationales.

Le volume « libéral » est un savant montage, composé d'articles et même de fragments d'articles mis en suite ; malheureusement, les auteurs n'ont pas été présentés. Notons avec intérêt le texte d'E. Claasen sur le chômage : à l'encontre de la plupart des auteurs et hommes politiques depuis quarante ans, et plus encore depuis dix ans, il met l'accent sur l'offre, plutôt que sur la demande, tout en parlant malencontreusement d'offre globale, alors qu'il s'agit de freins localisés. Bien que M. Allais ne figure pas dans la brochette libérale internationale, l'indexation pointe parfois, de façon assez... logique.

Plus fragmenté et plus commode à lire par pièces, très vivant en général, est le volume socialiste, où nous retiendrons la critique sévère, devenue classique, de la politique des pays occidentaux à l'égard du monde peu développé, par Samir Amin, tout en manifestant, à l'égard de son systématisme, une indulgence comparable à celle qu'il professe vis-à-vis des pays arabes pétroliers.

Un caractère commun aux deux lots d'adversaires est la faiblesse de la place de l'expérience. Chacun cite assurément des faits, mais toujours de façon si opportune qu'un lecteur peu habitué et de bon vouloir serait convaincu alternativement par les démonstrations opposées.

De cette belle rencontre d'équipes hautement sélectionnées, peut-on tirer une conclusion ? Est-il possible de désigner un vainqueur ? Personnellement et sans penser convaincre aucune des deux parties, ni les lecteurs, nous dirons que les solutions proposées par les libéraux paraissent sans doute plus efficaces, mais que leur application est à peu près hors de question, alors que le jugement des socialistes, sur une rupture appelant un changement, semble plus fondé, mais le serait bien davantage si une construction solide était enfin proposée.

Excellente lecture à entreprendre, en alternant avec soin.

★ Dunod, Paris, 1977, 21 cm., 225 p. et 315 p., 49 F chacun des deux volumes.

Le coût de la pollution est très supérieur aux dépenses de dépollution

(Suite de la page 19.)

Les coûts de la dépollution ne sont pas non plus connus avec beaucoup de précision. Il n'est pas toujours facile de distinguer, dans les dépenses publiques comme dans les dépenses privées, ce qui se rapporte à la prévention ou à la suppression de la pollution. Il faut ensuite passer de la notion de dépenses à celle du coût. On ne saurait, par exemple, comparer les dépenses d'investissement anti-pollution d'une année au P.N.B. de cette année. Le coût économique à retenir est l'addition des dépenses de fonctionnement, de l'amortissement du capital anti-pollution, et du coût d'opportunité (c'est-à-dire de l'intérêt) de ce capital. C'est cette notion qui représente le mieux la ponction effectuée sur les ressources de la société par les efforts de dépollution. On ne dispose de calculs précis que pour les Etats-Unis et le Japon. Aux Etats-Unis, en 1974, le coût de la dépollution était estimé à 1,5 % du P.N.B. Le chiffre correspondant pour le Japon, et pour 1975, était de 1,7 % du P.N.B. L'effort de ces deux pays est à peu près sûrement plus important que l'effort entrepris ailleurs (à l'exception de la Suède). On peut donc suggérer que le coût de la dépollution représente dans les autres pays développés, et notamment en France, environ 1 % du P.N.B.

Il apparaît donc qu'en dépit des efforts de dépollution engagés un peu partout le coût de la pollution est plus élevé que le coût de la dépollution.

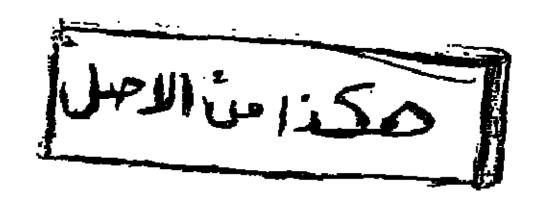
Peut-on conclure que les efforts de dépollution sont encore insuffisants ? Probablement oui. L'objectif n'est pas, comme semblent le penser certains écologistes, de réduire à zéro la pollution et ses coûts. Un tel objectif serait obtenu à un coût de dépollution très élevé. Et il faut être bien naïf pour croire que ce coût est « supporté » par les vilains pollueurs. Il est évidemment répercuté dans le prix des biens produits et dans les impôts. Nous le supportons tous en tant que consommateurs ou que contribuables. Mais l'objectif doit être de minimiser l'ensemble des coûts de pollution et de dépollution, c'est-à-dire le coût total.

Ce coût total varie avec l'effort de dépollution. Le point où il est minimal n'est pas exactement le point où le coût de la pollution égale le coût de la dépollution, mais il en est voisin. En première approximation, on peut voir dans cette égalité un objectif valable pour la société. On a donc de bonnes raisons de penser que la situation actuelle, dans laquelle les coûts de la pollution sont deux ou trois fois plus élevés que les coûts de la dépollution, n'est pas optimale. Il est à peu près certain qu'un effort accru de dépollution réduirait le coût total.

Finalement, les écologistes ont raison : il faut faire davantage pour l'environnement.

RÉMY PRUD'HOMME.





ATHLÉTISME

Va-t-on vers les 13 minutes au 5 000 mètres ?

Devant huit mille spectateurs au cours d'une rencontre inter-universités dans le campus de Berkeley (Californie), samedi 8 avril, par un temps idéal, le Kényan Henry Rono (vingt-six ans, 1,70 m, 64 kg) a pulvérisé le record du monde du 5 000 mètres en l'abaissant de près de cinq secondes : 13 min. 8 sec. 4. Le mérite de Rono est d'autant plus grand qu'il réussit sa performance en solitaire, abattant le dernier tour dans le temps ahurissant de 59 sec. 4. Depuis le Suédois Gundar Haegg (13 min. 58 sec. 2 en 1942) jusqu'au Néo-Zélandais Dick Quay, son dernier détenteur l'an dernier, en passant par les plus grands noms de l'athlétisme, Zatopek, Clarke, Keino, Viren, le record du monde du 5 000 mètres n'avait jamais été descendu si près de la « barrière psychologique » des 13 minutes. Avec sa façon de courir plus vite sur la fin qu'au début, Rono, qui comme tous les batteurs de brousse kényans possède un cœur inépuisable, paraît déjà le seul à le pouvoir faire.

CYCLISME

La réapparition de Godefroot

Une semaine seulement nous sépare de Paris-Roubaix et le Belge Walter Godefroot fait sa réapparition. Ce Flamand robuste, qui possède un palmarès flatteur et qui détient des records fameux, a remporté, dimanch 9 avril, dans le Tour des Flandres, une victoire d'autant plus surprenante qu'il avait envisagé la saison passée de mettre un terme à sa carrière. A trente-six ans, Godefroot se croyait atteint par la limite d'âge ; il faut croire qu'il sous-estimait ses possibilités puisqu'il a battu au sprint le Belge Pollentier et l'Allemand Braun à Merbeeck, après une échappée de 29 kilomètres déclenchée dans le mur de Grammont.

Sa performance se trouve valorisée tant par la qualité de l'opposition que par la sévérité du parcours. Le Tour des Flandres n'est pas seulement la plus populaire et la plus typique des classiques belges. C'est aussi l'une des plus difficiles en raison des nombreux secteurs pavés qu'elle comporte et d'une succession de côtes dont certaines comme le Koppenberg présente des dénivellations de plus de 15 %. A cet endroit, la plupart des coureurs ont d'ailleurs été contraints de mettre pied à terre.

Godefroot, lui, a effectué la totalité du parcours... à bicyclette et il a attaqué à plusieurs reprises avant d'enrayer l'offensive finale de Pollentier. Il sera encore l'un des favoris de Paris-Roubaix dans lequel il a généralement joué un rôle prépondérant. Moser, de Vlaminck et Maertens qui tarde à recouvrer sa meilleure forme, ont été inférieurs à leur réputation. Quatre Français sont classés dans le premier peloton à moins d'une minute du vainqueur : Hinault, Hézard, Esclassan et Mathis. — J. A.

NATATION

La Coupe latine à l'Italie

Disputée les 7, 8 et 9 avril à San-Juan-de-Porto-Rico, la sixième Coupe latine a été remportée par l'Italie (252 points) devant la France (199 points), l'Espagne (186 points) et le Brésil (157,5 points). C'est la première fois que l'Italie gagne cette épreuve internationale réunissant des nations de deuxième rang (1) eu égard à la valeur de leur natation.

Le Brésil, trois fois vainqueur (1973, 1975, 1976), et la France, deux fois (1974, 1977), s'étaient partagés les cinq précédentes éditions de la Coupe latine, dont la formule retient un seul représentant par pays et par course. Neuf participants — Italie, France, Espagne, Brésil, Porto-Rico, Mexique, Colombie, Equateur, Cuba —, classés dans cet ordre, ont concouru pendant trois jours à la piscine universitaire de San-Juan par une chaude température de printemps. C'est la bonne époque pour nager dans les Caraïbes.

L'Italie a gagné douze courses contre six pour la France. Pierre Andraca a enlevé le 400 mètres nage libre (4 min 96/100) Olivier Borios le 200 mètres brasse (2 min. 27 sec. 9), Sylvie Testuz le 100 mètres dos (1 min. 8 sec. 49), Anne Vial le 100 mètres brasse (1 min. 14 sec. 67), Annick de Susini le 200 mètres brasse (2 min. 41 sec. 47) et le relais féminin du quatre fois 100 mètres nage libre a assorti son succès d'un record de France (3 min. 57 sec. 2, contre 3 min. 59 sec. 9). Les contre-performances françaises sont venues de Fabien Noël (3e du 200 mètres nage libre), de Véronique Fernandez (5e du 400 mètres nage libre), d'Eric Eminente (6e du 400 mètres quatre nages) et de René Ecuyer (3e du 100 mètres nage libre, gagné par le Portoricain Fernando Canales en 51 sec. 55. — F. J.

(1) Les nations les plus fortes sont les Etats-Unis, la R.D.A., l'Union soviétique, la R.F.A. et, à un niveau moindre, le Canada et l'Australie.

FOOTBALL

Marseille arrêté par Nantes dans son ascension

Nantes. — Rien n'est joué à quatre jours de la fin du championnat de France de première division, même si les rencontres du samedi 8 avril ont permis de décanter un peu plus la situation dans le haut et dans le bas du classement. Rouen est, depuis longtemps, condamné à retrouver la seconde division la saison prochaine. Valenciennes, vainqueur à Nice (2-0), Metz, qui a battu Lyon (1-0), et Bordeaux, qui a fait match nul à Troyes (1-1),

De notre envoyé spécial

semblent avoir réussi« le nécessaire pour éviter la relégation. Cinq équipes restent sous cette menace : Lyon, Nîmes, Reims, Lens et Troyes.

L'indécision est aussi grande dans la lutte pour le titre et pour les deux places qualificatives à la coupe de l'U.E.F.A. Saint-Etienne, tenu en échec par Paris-Saint-Germain (1-1), a perdu ses dernières chances de succéder à Nantes. Vainqueurs 1 à 0 chez eux, les Nantais ont certes pris un avantage qui pourrait être décisif sur les Marseillais, mais restent devancés au classement par les Monégasques, qui se sont imposés à Lens (3-2). La position des Monégasques paraît d'autant plus forte que, pour les quatre derniers matches, ils auront l'avantage de jouer trois fois devant leur public.

Josip Skoblar a, depuis un an, troqué ses tenues de footballeur pour des costumes trois pièces de directeur sportif, mais il est redevenu le personnage central de l'Olympique de Marseille (O.M.). Après les matches, c'est vers lui que se dirigent les journalistes. Non qu'il soit une aubaine pour eux : Josip Skoblar n'est pas l'homme des déclarations fracassantes ou des bons mots. Au soir de cette défaite à Nantes, il a l'œil plus noir que jamais. Ce qu'il pense du match ? *« Nantes a mérité sa victoire. C'est une équipe valable. L'O.M. n'a pas pu fournir sa réplique habituelle, car Fernandez a dû jouer grippé. »*

Marseille a-t-il perdu ses dernières chances d'être champion ? *« Toutes les équipes ont encore quatre matches à jouer. Il peut y avoir des surprises. »*

Sous son laconisme, Josip Skoblar cache mal sa déception. Il ne se fera jamais aux seconds rôles. Quand il est revenu au club, à la fin de la saison précédente, l'O.M. était pourtant au bord du gouffre. Après avoir été éliminé dès son entrée en Coupe de France par les amateurs de La Paillade-Montpellier, l'équipe luttait pour éviter la relégation en deuxième division, avec un déficit budgétaire de près de 5 millions de francs. L'entraîneur José Arribas et même le président Fernand Méric n'avaient pas résisté à la tourmente. L'Olympique de Marseille était en perdition. Skoblar a obtenu les pleins pouvoirs, sans coup férir.

Pour rebâtir une équipe, il a dû composer avec le déficit. Boubakar, prêté à Toulon, a été rappelé. Roger Magnusson, l'ancien complice de l'attaque olympienne, lui a recommandé un compatriote au poste de meneur de jeu : Anders Linderoth. Enfin Josip Skoblar voulait un buteur. Il s'est souvenu de Marc Berdoll, qui se morfondait sur le banc des remplaçants à Sarrebruck.

Gant de velours

Le plus urgent était pourtant de restaurer un esprit d'équipe entre des joueurs souvent surpayés ou sous-payés du fait de l'inconséquence des précédents dirigeants. Là aussi, Josip Skoblar n'a pas fait de sentiments. Les deux Argentins Hector Yazalde et Victor Alonso sont retournés au pays. Georges Beretta a quitté l'O.M. et le métier de footballeur. L'ancienne idole des sportifs marseillais a fait momentanément table rase de la politique des vedettes pour redonner au groupe un style et une cohésion. Quand Marius Trésor se rebiffe, Josip Skoblar laisse même dire qu'il pourrait être transféré la saison prochaine.

Pour mieux faire accepter sa discipline, Skoblar a amené à Marseille son gant de velours : Yvan Markovic, un compatriote qui revient des Etats-Unis après une longue carrière d'entraîneur en Yougoslavie. D'allure et de caractère, c'est l'antithèse de Skoblar. Durant les dix-neuf années où il a exercé la fonction d'entraîneur, seize fois son équipe a terminé dans les trois premières de la compétition. Quelques mois ont suffi aux deux hommes pour transfigurer l'O.M. Le public a repris en nombre le chemin du stade-vélodrome. Dès à présent le défit est résorbé pour moitié.

Avec les premiers résultats encourageants, l'O.M. s'est forgé un style et découvert des ambitions plus tôt que prévu. Au même titre que Nantes et Monaco, Marseille pouvait envisager le doublé Coupe-championnat. Il aura fallu une équipe nantaise particulièrement combative et brillante pour briser cet élan.

Peu d'équipes françaises ou étrangères auraient en effet pu résister aux Nantais samedi soir. Dans un stade comble, motivés comme pour une rencontre européenne, ils n'ont pas laissé une seconde de répit à leurs adversaires. Malgré leur repli bien organisé en défense, les Marseillais ne s'en seraient jamais sortis avec le seul but du match marqué par Baronchelli (cinquantième minute), si les Nantais n'avaient pas de leur côté fait étalage d'un défaut chronique : la précipitation et l'imprécision dans les tirs.

Ce défaut inquiète d'autant plus leur entraîneur Jean Vincent que le titre pourrait bien se jouer le 2 mai, à la meilleure différence de buts, comme en 1962 entre Reims et le Racing. Or, actuellement, Nantes et Monaco sont aussi à égalité dans ce domaine avec un écart de vingt-cinq buts et les Monégasques occupent la première place au seul bénéfice d'une meilleure attaque. Pour les deux équipes, il ne suffit donc plus désormais d'assurer les résultats (1) mais de marquer le plus de buts possible.

« Le 2 mai, nous recevrons Nice et Monaco accueillera Bastia. Vous m'imaginez sur le banc de touche en train de suivre simultanément les deux matches, de visu et à la radio », ironise Jean Vincent, qui ne tient déjà pas en place pour un match normal. *Je crois que je n'y résisterai pas. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Monaco recevra Saint-Etienne, Metz et Bastia et se déplacera à Paris, Nantes accueillera Lyon, et Nice et jouera à Valenciennes et à Rouen.

ÉQUITATION

Au concours international de Nice

Le rendez-vous manqué

Nice. — Le Concours hippique international officiel (CHIO) de Nice s'est achevé, dimanche 9 avril, enn octurne, au Palais des expositions, où les élites de onze nations ont disputé en bouquet final le Prix du vainqueur devant un public inapte aux grandes effusions. Après tant d'heures de belle équitation, médiocrement appréciée, le cœur optait résolument pour un adieu plutôt qu'au au revoir. Au vrai, Nice, six jours durant, aura brillé sur les lieux du concours par son absence, une absence comportant une leçon et même deux.

Le concours hippique, fût-il de ceux qui façonnent une saison, la bonne ville de Nice n'en veut pas. A titre d'exemple, les épreuves de dressage, disputées pour la plupart le matin sur le coup de 11 heures afin de permettre aux noctambules de récupérer, réunissaient les jours fastes une centaine de spectateurs : le désert dans une enceinte comptant cinq mille places. Les palefreniers appelés à la rescousse et une poignée de manœuvres de bonne volonté étoffaient de leur mieux les bravos, l'ambiance restant malgré tout à la désolation. Laissons aux financiers du concours le soin d'épiloguer — douloureusement — sur l'ampleur du fiasco et considérons la deuxième leçon du rendez-vous manqué.

Aucune ville de province, fût-elle la plus cavalière — ce n'est pas le cas de Nice — ne peut, ne doit caresser l'ambition de monter dans ses murs, qui ne comptent pas moult fans, un spectacle re l'importance du C.H.I.O. C'est dans l'immense réservoir humain d'une capitale que se puisent les éléments d'une fréquentation assurant pendant toute la durée du championnat son plein succès et sa fortune. A Paris, rappelons-le, ce fut, après la rue populaire eur les gradins, l'émeute des spectateurs refoulés devant les grilles du Palais des expositions de la porte de Versailles, lors du gala inaugural.

De notre envoyé spécial

Le dommage, c'est qu'il sera difficile de retrouver avant longtemps en France un plateau aussi somptueux que celui de Nice. Aux côtés de jeunes Français qui ont laissé pointer ici le début de leur grandeur, tels les Christophe Cuyer, Hervé Godignon, Manuel Henry, Xavier Lerrede, sans oublier les anciens Parot et Rozier, s'étaient jointes les équipes au sommet de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne, pour ne citer que ces deux géants, qui se sont partagé le festin, les miettes abandonnées aux Français, leurs plus intimes rivaux.

Une révolution dans le parcours

Mais ce concours avait aussi le mérite d'une originalité foncière. Sur le plan des tracés nous étions conviés à une petite révolution qui, de timide il y a encore quelques mois, progresse au point qu'on peut parler sans exagération d'une page tournée, et tournée délibérément, à Nice, dans l'histoire de l'équitation sportive. Les Allemands, attachés à la construction d'obstacles massifs superbes à l'œil mais disposés suivant un ordre immuable, un « droit » succédant à un « large » toujours plus colossal, les Allemands, qui faisaient école un peu partout, sont sur le point de perdre une bataille.

La conception latine des parcours décrivant des arabesques subtiles, notamment dans les épreuves de maniabilité, et faisant appel au talent du cavalier plus qu'à celui du cheval, à la matière grise plus qu'aux muscles, gagne sans cesse du terrain. Le Français Raymond Brousse, en partisan convaincu, en a fait triompher l'usage à Nice et les aficionados qui préfèrent les cavaliers du haut de l'échelle à tout autre et comptent les battues heureuses s'en sont réjouis.

Le prix du vainqueur, neuf obstacles dont un double et un triple, l'ensemble formant de savants entrelacs pour répondre au même souci de renouveau, a été gagné par la Britannique Caroline Bradley sur le gris *Tigre*, la jeune cavalière voyageant à merveille à travers les difficultés accumulées du parcours. Le Brésilien Nelson Pessoa, privé pour une fois des dieux tutélaires, dut se contenter de la deuxième place sur l'inusable *Chopin*.

ROLAND MERLIN.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt-huitième journée)

On connaissait déjà le nouveau champion de France : Le Mans. On connaît désormais les quatre équipes qui joueront la saison prochaine en deuxième division : Bagnolet, Jœuf, Denain et le Racing Club de France

*Le Mans b. Orthez	108-99
Villeurbanne b. *Tours	108-96
*Caen b. Nice	105-76
*Antibes b. Racing C.F.	94-84
*Berck b. Monaco	109-91
Challans b. *Jœuf	96-90
*Bagnolet b. Clermont	95-91
*Avignon b. Denain	107-93

Classement. — 1. Le Mans, 77 pts ; 2. Villeurbanne, 70 ; 3. Caen, 67 ; 4. Antibes, 64 ; 5. Orthez et Tours, 62 ; 7. Berck, 60 ; 8. Challans, 59 ; 9. Clermont, Nice et Monaco, 56 ; 12. Avignon, 48 ; 13. Bagnolet, 44 ; 14. Jœuf, 40 ; 15. Denain, 39 ; 16. Racing C.F., 36.

Cyclisme

TOUR DES FLANDRES

1. Godefroot (B.), les 260 km en 6 h. 12 min. ; 2. Pollentier (B.), m. t. ; 3. Braun (All. Ouest), m. t. ; 4. Jacobs (B.) ; 5. Van den Broucke (B.) ; 6. Van Springel (B.) ; 7. Moser (It.) ; 8. Maertens (B.) ; 9. Plankaert (B.) et De Vlaemink (B.), à 50 sec. ; 11. Hinault (Fr.).

Équitation

C.H.I.O. DE NICE
Prix des Vainqueurs

1. C. Bradley (G.-B.) sur « Tigre » (0, 0, 0, 39"6) ; Nelson Pessoa (Brés.) sur « Moët et Chandon Chopin » (0 0, 0, 40"7) ; 3. John Heines (Pays-Bas) sur « Seven Valleys » (0, 4, 4, 113") ; 4. *Marcel Rozier* (Fr.) sur « Bayard de Maupas » (0, 4, 4, 116"2) ; Paul Schockemohle (R.F.A.) sur « El Paso » (0, 4, 4, 116"3) ; 6. David Ricketts (G.-B.) sur « Hydrophane Gold Stream » (0, 4, 4, 116"5).

Escrime

Les épéistes français ont gagné le tournoi de Tauberbischofsheim (R.F.A.) devant l'Union soviétique et l'Allemagne fédérale.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE PREMIÈRE DIVISION
(trente-quatrième journée)

*Nantes bat Marseille	1-0
Monaco bat *Lens	3-2
Strasbourg bat *Rouen	3-0
*Saint-Etienne et Paris-St-G...	1-1
Valenciennes bat *Nice	2-0
*Sochaux bat Nancy	2-0
Bastia bat *Laval	1-0
*Troyes et Bordeaux	1-1
*Metz bat Lyon	1-0
*Nîmes bat Reims	1-0

Classement. — 1. Monaco, 45 pts ; 2. Nantes, 45 ; 3. Marseille, 43 ; 4. Strasbourg, 43 ; 5. Saint-Etienne, 40 ; 6. Sochaux, 38 ; 7. Nice, 38 ; 8. Bastia, 37 ; 9. Nancy, 36 ; 10. Laval, 35 ; 11. Paris-Saint-Germain, 34 ; 12. Metz 31 ; 13. Bordeaux, 31 ; 14. Valenciennes, 30 ; 15. Lyon, 28 ; 16. Nîmes, 28 ; 17. Reims, 26 ; 18. Lens, 25 ; 19. Troyes, 25 ; 20. Rouen, 16.

DEUXIÈME DIVISION
(vingt-huitième journée)
GROUPE A

*Besançon bat Auxerre	3-1
*Avignon bat Angers	2-1
*Toulon bat Ajaccio	2-0
Cannes bat *Haguenau	2-1
Melun bat *Epinal	2-0
*Martigues bas Alès	4-1
*Toulouse bat Saint-Dié	1-0
*Chaumont bat Arles	2-1
*Fontainebleau et Béziers	1-1

Classement. — 1. Besançon, 43 pts ; 2. Angers, 41 ; 3. Toulon, 37 ; 4. Cannes, 34 ; 5. Auxerre, 31 ; 6. Epinal, 30 ; 7. Martigues, 29 ; 8. Saint-Dié, 27 ; 9. Avignon, 26 ; — Béziers, 26 ; — Ajaccio, 26 ; 12. Chaumont, 24 ; — Alès, 24 ; — Arles, 24 ; — Toulouse, 24 ; 16. Melun, 23 ; 17. Haguenau, 18 ; 18. Fontainebleau, 13.

GROUPE B

*Poissy et Lille	0-0
Paris F.C. bat *Châteauroux	1-0
*Red Star bat Lucé	3-0
* Rennes et Tours	0-0
*Gueugnon bat Boulogne	2-1
*Dunkerque bat Caen	4-1
*Brest bat Angoulême	2-1
*Nœux bat Quimper	2-0
*Limoges et Guingamp	1-1

Classement. — Lille, 41 pts ; 2. Paris F.C., 40 ; 3. Red Star, 39 ; 4. Dunkerque, 36 ; 5. Gueugnon, 35 ; 6. Tours, 34 ; 7. Brest, 29 ; 8. Angoulême 28 ; — Châteauroux, 28 ; — 10. Lucé, 27 ; 11. Boulogne, 25 ; 12. Rennes, 24 ; — Quimper, 24 ; 14. Guingamp, 22 ; 15. Limoges, 20 ; 16. Nœux, 19 ; 17. Poissy, 17 ; 18. Caen, 14.

Handball

Les Allemands de l'Est ont battu les Français par 27 à 21 le 7 avril à Orléans et par 25 à 17 le lendemain à Argenteuil.

Hippisme

Le prix du Bel-Air, disputé à Longchamp, a été gagné par « Talis Filius », suivi de « Midnight Gambler » et de « Batman ». La combinaison gagnante est 7-8-2.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE
DES 750 CM3

Deuxième épreuve au Castellet. — 1. Cecotto (Ven.), les 200 miles en 1 h. 55 min. 28 sec. 5 (moyenne 183,028 km-h.) ; 2. Roberts (E.-U.), 1 h. 56 min. 4 sec. 46 ; 3. Baker (E.-U.), 1 h. 56 min. 7 sec. 10 ; 4. Takai (Japon), 1 h. 56 min. 15 sec. 73 ; 5. Pons (Fr.), 1 h. 57 min. 9 sec. 76 ; 6. Estrosi (Fr.), à 1 tour ; 7. Asami (Japon), à 1 tour ; 8. Van Dulmen (P.-B.), à 1 tour ; 9. Fau (Fr.) (Kawasaki), à 1 tour ; 10. Rougerie (Fr.), à 1 tour.

Natation

L'Allemande de l'Est Andrea Pollack a établi, le 9 avril à Leningrad, à l'occasion de la rencontre U.R.S.S.-R.D.A., un nouveau record du monde du 200 mètres papillon en 2'11"20. L'ancien record appartenait à sa compatriote Rose-Marie Gabriel, en 2'11"22, depuis le 5 juin 1976 à Berlin.

Rugby

Après la dernière journée des poules de huit du championnat de France, on connaît la composition des seizièmes de finale qui se joueront le 23 avril :

Béziers - Thuir ; Oloron - Bourg ; Perpignan-Auch ; Biarritz-Aurillac ; Romans - Le Boucau ; Stade Toulousain - Bègles ; Nice - Saint-Jean-de-Luz ; Graulhet - Bagnères ; Agen - Tulle ; Lourdes - Pau ; Valence-Dax ; Toulon - Mont-de-Marsan ; Montferrand - Montauban ; Bayonne - Racing ; Brive - Tarbes ; Avignon - Narbonne.

Montée dans le premier groupe. — Poule F : Mont-de-Marsan, Gaillac ; Poule G : Pau, Mauléon ; Poule H : Saint-Jean-de-Luz, Castres ; Poule J : Le Boucau, Avignon ; Poule K : Racing C.F., Thuir.

Descente dans le second groupe. — Poule A : Vichy, Le Creusot ; Poule B : Mérignac, Albi ; Poule C : Beaumont, Chambéry ; Poule D : Montchanin, Rodez ; Poule E : La Voulte, Salles.

Descente en deuxième division. — Angoulême, Quillan, Langon, Prades, Lyon ou Coarraze, Pamiers, Montélimar.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Schubert, l'inévitable.

A sa mort, le 19 novembre 1828, les amis de Schubert hésitaient à lui faire obtenir des funérailles officielles ; finalement ils y renonçaient, leur Franz n'était peut-être pas un si grand musicien et on se serait moqué d'eux. Cent cinquante ans après, les Autrichiens, à ce sujet, n'ont plus aucune inquiétude : Schubert se vend bien, il est même un peu à la mode...

L'année Schubert a commencé le 7 mars par un concert dans la maison natale du compositeur et s'achèvera le 28 novembre dans la grande salle du Musikverein. Entre ces deux dates, qu'on aille à Vienne — Festival du 20 mai au 25 juin, Été musical du 29 juin au 30 août, Festival Schubert du 13 au 18 novembre, — en Carinthie (du 16 juillet au 30 août), à Linz, à Salzbourg, à Graz ou à Bregenz, on a toutes les chances d'y voir annoncer un concert Schubert avec des interprètes prestigieux : Alfred Brendel, Karl Böhm, Dietrich Fischer-Dieshau, Maurizio Pollini, Zubin Mehta, Jorg Demus, le Quatuor Alban Berg, Peter Schreier, Hermann Prey, Gwyneth Jones. Beaucoup de musique de chambre, les symphonies, les messes, mais aussi des opéras-comiques inconnus : la Fantaisie enchaînée *(à Vienne du 15 juin au 3 juillet),* les Amis de Salamanque *(Hohenems, le 19 juin),* la Harpe enchantée *(à Hellbrunn, en août).*

A noter aussi le congrès Schubert à Vienne du 4 au 10 juin et l'Autocar-Schubert pour les vrais touristes.

★ Renseignements complets en français : service de presse fédéral, Ballhausplatz 2 A-1014 Vienne.

Éveil et créativité.

Issue de la réflexion et de l'enseignement d'Edgar Willems, professeur honoraire du Conservatoire supérieur de musique de Genève, l'Association internationale d'éducation musicale Willems fête son dixième anniversaire. Moins connue que la méthode Orff, moins coercitive aussi, fondée davantage sur la recherche d'une expression musicale spontanée de l'enfant à partir de son vécu, la méthode Willems se répand régulièrement en Allemagne, au Portugal, en Italie et en Suisse.

En France, l'année 1978 sera marquée par un congrès organisé au Conservatoire national de la région de Lyon du 1er au 8 juillet, qui accueillera non seulement les membres de l'Association, mais aussi toute personne intéressée par les activités proposées : ateliers de culture vocale, d'écoute musicale, d'harmonie pratique, de chant choral, de création, conférences, concerts, présentations de classes d'enfant (niveau de l'école maternelle, degré pré-instrumental, initiation au solfège, adolescents).

★ Renseignements et inscriptions jusqu'au 31 mai : secrétariat du Congrès Willems, 2 bis, chemin du Petit-Revoyet, 69600 Oullins-Lyon.

Stages à l'ancienne.

Flûtes à bec, violes de gambe et cromorne... à cinquante kilomètres de Paris, à Etampes, la musique ancienne se met à la portée des amateurs avertis et des débutants dans un hôtel Renaissance en pleine restauration. Du 4 au 7 mai (stage de l'Ascension) et du 12 au 15 mai (stage de Pentecôte), outre la pratique des instruments anciens, on pourra s'initier à la direction de chœur, au chant choral et aux danses de la Renaissance.

★ Renseignements et inscriptions auprès de Pierre Costes, Adiam 91, préfecture de l'Essonne, 91000 Evry.



Musique

L'âme d'un peuple

(Suite de la première page.)

Chef-d'œuvre dont ni l'élégante façade extérieure, ni la salle, ni la scène, n'a changé sensiblement depuis deux siècles tant l'architecture théâtrale avait atteint alors sa perfection (on admirera, salle 2, la confrontation des plans des treize plus beaux théâtres de l'Italie à cette époque). Et le 3 août 1778, c'est l'inauguration du nouveau théâtre avec un spectacle d'opéra et de ballets, musiques de Salieri, dont par une malice ou un signe du destin, le directeur de la machinerie est un certain Signor Paolo Grassi...

La Scala est alors propriété privée des nobles qui ont acheté les loges et du gouvernement ; elle est aussi un casino où l'on joue au tarot, au jeu de l'oie, au « jeu de la vie humaine » (salle 3), le lieu des dîners et des intrigues politiques, des rendez-vous d'affaires et d'amour.

Voici les premiers chefs-d'œuvre, « le Barbier de Séville », de Paisiello, « le Mariage secret », de Cimarosa, les premières grandes divas, la Banti, la Colbran, femme de Rossini, et au milieu d'elles, la Grassini, « une des plus célèbres cantatrices de tous les temps », qui accomplit le tour de force d'être la maîtresse de Napoléon à Milan et, après Waterloo, l'épouse de Wellington (salle 4). Napoléon qui prise fort la Scala au temps de la République cisalpine, mais n'échappera pas à l'esprit frondeur des Milanais lors du fameux « Bal du pape » qui met la ville en ébullition (salle 6).

Avec « la Pietra del Paragone » (1812) de Rossini commence la première grande ère de la Scala, celle des Donizetti, Spontini, Bellini : L'opéra n'est plus « un » spectacle, mais « le » spectacle. Et par-dessus tout le chant. Joies et douleurs, désespoirs et folies, vengeances et pardons, tout sera traduit en récitatifs haletants et désespérés, en mélodies mélancoliques et consolantes, en cabalettes ardentes et en vocalises évanescentes. Où la parole ne peut parvenir à exprimer le trop-plein de l'émotion, la note chantée secoue l'âme d'un peuple entier qui identifie ses propres sentiments avec ceux des héroïques cantatrices et des ténors expirants. »

On imagine toutes les richesses de ces quatre salles (7 à 10), les souvenirs de tous ces compositeurs et d'innombrables artistes (Crivelli, Lablache, Ungher, Alboni, l'admirable portrait de la Malibran avec son bouquet de fleurs symboliques). Les amateurs de scénographie s'intéresseront particulièrement à l'œuvre et aux maquettes d'Alessandro Sanquirico qui, pendant quinze ans, a été l'unique décorateur de la Scala, imposant un style monumental, d'un romantisme « historique », qui marquera profondément les spectacles bien au-delà de son époque.

Dans ce domaine, plus importante encore sera l'initiative prise à la fin du siècle par les éditions Ricordi, pour d'évidentes raisons pratiques et commerciales, d'adjoindre aux partitions des maîtres qu'elles publient les maquettes des décors et les notices détaillées des mises en scène de la Scala, qui imposeront partout un style unique de décoration et de régie (salle 14), et cela jusqu'en 1921, date où le célèbre théâtre, de propriété privée, deviendra « Ente autonomo ».

A chaque pas de cette exposition, on est ainsi arrêté par mille détails sur l'histoire du théâtre lyrique qui permettent d'actualiser tant de précieux souvenirs. Les visiteurs pressés devront y passer au moins deux heures, les autres une journée entière.

Il est malheureusement impossible, et il serait fastidieux, d'épiloguer sur chaque salle, où l'on saluera au passage Paganini et Liszt (salle 8), tous les documents sur les premières des opéras de Verdi (salles 9, 11, 14, 16), les adorables figurines de la danse romantique (Taglioni, Essler, Fuoco...), curieusement mêlées aux événements de 1848 et du Risorgimento, où la Scala fut en première ligne des luttes politiques (salle 10), Gounod, Wagner, Massenet, entre bien d'autres (salle 12), Puccini (salle 17), et puis tous les fastes de notre siècle, dominé par Toscanini qui, après les désastres de la guerre, donnera le coup d'envoi du nouvel âge d'or de la Scala, incarné par des surintendants de haut vol, Ghiringhelli, Grassi, aujourd'hui Badini.

Et l'exposition s'achève avec la série complète des esquisses de Damiani pour les décors de « Don Carlo », le spectacle d'ouverture de la saison du bicentenaire, sublime point d'orgue d'une histoire toujours recommencée, celle d'un théâtre où s'incarnent l'âme, l'amour et la joie d'un peuple.

JACQUES LONCHAMPT.

Reprise de « Pelléas et Mélisande »

En allant voir à l'Opéra de Paris la reprise de Pelléas et Mélisande, *de Claude Debussy, réalisée par Jorge Lavelli, nous espérions être cette fois touché par la grâce. Hélas, il n'en est rien et nous retrouvons l'impression d'un contresens quasi permanent (*le Monde *du 20 mars 1977), mais dont on ne saurait tenir rigueur à un metteur en scène auquel on doit tant de merveilleuses récréations.*

La distribution marque malheureusement une régression : si Frederica von Stade n'était pas tout à fait le personnage de Mélisande, du moins sa silhouette poétique et sa voix idéale prodiguaient-elles d'autres enchantements. Eliane Manchet semble bien éloignée de la fée mystérieuse et triste de Maeterlinck avec ce visage dur, cette manière effrontée de mentir, une voix de gorge dans le grave, acide et confite dans l'aigu comme celle d'un enfant gâté, une manière de timbrer et un phrasé pleins d'affectation mieux faits pour chanter Massenet ou l'opérette.

Gabriel Bacquier tire de plus en plus son Golaud du côté du mélodrame, visage de Christ crucifié ou de reître brutal et cauteleux tour à tour ; il abuse du parlando et fait un sort à chaque mot ; on songe avec mélancolie à son inoubliable Golaud d'Aix-en-Provence.

Richard Stilwell (Pelléas reste ce qu'il était, timbre agréable, bon phrasé, bon style, mais apparaît du coup comme un personnage sensible, rêveur et mystérieux, le plus proche de Debussy avec Roger Soyer (Arkel). Monique Pouradier-Duteil, le radieux Papagena de l'Opéra-Studio est un charmant Yniold, encore que sa voix joliment mûrie ne soit guère celle d'un petit garçon.

Au pupitre, Serge Baudo dirige l'œuvre avec plus de sensibilité et d'expression que Lorin Maazel, mais, est-ce cette mise en scène et cette distribution peu exaltantes ? Son interprétation semble plus pâle et molle, moins radioactive que jadis et l'Orchestre de l'Opéra, qui couve souvent les voix, ne subjugue guère l'attention. — J. L.

Sculpture

Le voyage géométrique de Pol Bury

Sculptures pour le jardin, sculptures en guise de tableaux. Ici le fer, là le bois. Partout le mouvement. Partout la grande dimension. Voilà bien dix ans qu'on assiste au ballet séditieux des sculptures de Pol Bury, galerie Maeght. On le connaissait, ce ballet. On le retrouvait chaque fois avec plaisir, mais souvent avec le sentiment de revoir une vieille connaissance qui aurait amélioré ses performances de plus en plus élaborées. Et, récemment encore, Pol Bury avait atteint, avec sa série de sculptures en cuivre doré où bougeaient imperceptiblement des masses de billes d'acier brillantes, un sommet de fabrication sophistiquée. Elles furent miniaturisées par la suite, en bijoux d'or.

Cette fois, on peut dire que la courbe ascendante est cassée. Pol Bury a arrêté le déterminisme d'une évolution qui suivait son cours. L'artiste se renouvelle. C'est même mieux que naguère. Voilà bien un quart de siècle que Pol Bury, peintre né dans le Hainaut, où il choisissait Magritte pour maître, avait commencé par mettre le mouvement de son côté. A faire voyager les compositions abstraites à l'intérieur de leur propre espace quadrangulaire, comme pour jouer un tour à ces carrés, à ces rectangles, à ces triangles, qui prennent un air grave et définitif dès qu'ils sont en place pour le grand jeu de la composition. Pol Bury était alors pauvre et utilisait des pièces de bois qu'il fallait couper et polir.

Après l'escalade des beaux matériaux, le voici qui retourne à ses premières amours, le bois. Le bois est l'espace du tableau, plutôt des reliefs accrochés aux murs et qu'il n'arrive pas à nommer autrement que de manière descriptive, à la Michel Butor : « 8 carrés, 7 cercles, 3 triangles, superposés. » L'œuvre par ses éléments constitutifs ! Les voici qui s'agitent ces carrés, ces cercles, ces triangles... La composition se fait et se défait inlassablement, imperceptiblement. Les triangles basculent, les carrés chavirent, les cercles tournent sur eux-mêmes ou sur un pivot excentrique, asymétriquement, comme s'ils avaient un tic, incontrôlable. Nous sommes loin du cinétisme mécanique. Celui-là est ironique, intelligent, non conforme, non conformiste.

Est-il bon, est-il méchant, Pol Bury ? Il est ambigu. C'est un pince-sans-rire qui garde toutes les apparences du sérieux. Ainsi ces reliefs : travail propre, découpé de forme impeccable dans le bois en plaque, ciré à merveille, coloré avec raffinement de terre de Sienne, de rouge d'ombre, de jaune d'ocre dans divers tons... Cela tient de l'ébénisterie et de la palette cubiste. Ces cercles et ces carrés sont disposés dans d'autres losanges, rectangles, etc. Des formes dans des formes qui réévaluent inlassablement leurs distances les unes par rapport aux autres...

Voilà pour les reliefs-sculptures. Les autres sont pour le dehors. Ce sont des fontaines qui crachent de l'eau et la ravalent pour la recracher. Des cylindres d'acier poli ou d'acier cortène, brun de rouille stabilisée. Là, le modèle n'est pas l'art abstrait, mais la nature. Ici un arbre, ailleurs un buisson, suintant l'eau par les cylindres articulés qui basculent, mus par le mouvement liquide qui circule dans le corps métallique de la sculpture.

La gravure aussi présente un renouvellement. Pol Bury utilise l'empreinte du bois avec ses nervures organiques (celles-là mêmes dont Max Ernst faisait le rideau de fond de ses jeux surréalistes) comme paysage en contrepoint de la rectitude solennelle des cercles et des carrés.

La mise en évidence de la trajectoire du mouvement, celui qu'un Marey avait photographié, est toujours présente chez Bury. Les formes exécutent des figures invisibles mais cohérentes. A l'œil attentif d'en remonter le cours complexe pour le redessiner d'imagination. Jeu visuel et mental. C'est ce qui fait la différence de Bury avec beaucoup de cinétistes. Chez lui, le mouvement a une qualité psychique. Il est porteur de rêve. Ce n'est pas la fascination innocente de la mécanique, mais, au contraire, la volonté de la détourner et de la retourner sur soi avec des gestes chaplinesques. Rire des machines. Et naturellement des machines de l'art.

JACQUES MICHEL.

★ Pol Bury, galerie Maeght, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 6 mai.

Cinéma

MORT DU SCÉNARISTE MICHAEL WILSON

Le scénariste Michael Wilson est mort, dimanche 9 avril, à Hollywood, dans sa résidence de Beverly Hills, des suites d'une crise cardiaque.

Né en 1914, Michael Wilson était arrivé à Hollywood en 1940, après avoir obtenu une licence de philosophie à l'université de Californie et publié des nouvelles. Il sert pendant la guerre comme lieutenant de marine dans le Pacifique. A son retour dans les studios il écrit pour Frank Capra le scénario de It's a Wonderful Life. *En 1952, Michael Wilson écrit le scénario de* l'Affaire Cicéron *pour Joseph Mankiewicz. En 1961, il fait une adaptation du roman de Theodor Dreiser,* Une tragédie américaine, *pour le metteur en scène George Stevens, sous le titre* Une place au soleil, *le film révèle trois grands comédiens : Montgomery Clift, Elizabeth Taylor et Shelley Winters.*

Porté sur la « liste noire », Michael Wilson collabore avec une autre victime du maccarthysme, Herbert Biberman, au tournage du film le Sel de la terre *(1953), histoire d'une grève. Le film, boycotté par les distributeurs américains, connaîtra un grand succès en Europe. Sous des noms d'emprunt, Michael Wilson continue à vendre des sujets et adaptations à Hollywood :* la Loi du Seigneur *(1956) de William Wyler, qui remporte le grand prix du Festival de Cannes ;* le Pont de la rivière Kwaï *(1957) et* Lawrence d'Arabie *(1962), tous deux de David Lean et tournés hors des Etats-Unis. Il signe à nouveau de son nom avec* la Poursuite impitoyable *(1966) d'Arthur Penn. Il est encore associé au film* la Planète des singes *(1967) de Franklin Schaffner et plus curieusement à un* Che ! *(1969) de Richard Fleischer qui caricature l'aventure politique de Che Guevara en Bolivie.*

Lettres

MORT DU POÈTE HONGROIS GYOERGY RONAY

Le poète et essayiste hongrois Gyoergy Ronay est mort dimanche à l'âge de soixante-cinq ans à Budapest.

[Professeur de littérature, il était connu dans son pays pour son œuvre poétique et pour ses traductions d'écrivains et de poètes français tels que Ronsard, Apollinaire et Aragon. Il avait aussi traduit Sartre et Malraux. Entre 1950 et 1960, il avait fait paraître un mensuel littéraire intitulé *Vigilia*.]

Notes

Cinéma

« Rock Confrontations »

Troisième d'une série de films qui illustrent les différentes tendances du rock dans le cadre d'un festival intitulé « Rock Confrontations », le programme « rock décadent » évoque un style qui a connu ses beaux jours au milieu des années 70. L'image projetée par les groupes prenait une importance capitale, soutenait la musique. C'était le jeu de l'outrance, un jeu parfois suicidaire, où se mêlaient le sordide et le spectaculaire. Personnages androgynes, précieux et vulgaires, qui jouaient avec les idées ambiguës, offraient au rock un univers clinquant, mais aussi très proche de la réalité.

« Rock and roll animal », filmé par Freddy Hansser, est un document de qualité, peut-être trop court, qui montre Lou Reed, héros du rock de la cité et de l'électricité blanche, lors de son second concert à l'Olympia en 1974, avec des morceaux tels que « Heroin » et « Walk on the wild side ».

Celui qui présente Alice Cooper, également sur la scène de l'Olympia, reflète assez mal l'ampleur du show qu'il proposait à l'époque avec ses tableaux (serpent, pendaison) et les personnages grandguignolesques campés par le chanteur.

Au même programme, les Tubes, héritiers directs de ce dernier, qui pratiquent cependant une musique moins percutante, Kiss, l'exemple même du groupe fabriqué par le show business avec tous ses artifices, et le Tom Robinson Band, un excellent groupe de la new-wave, qui est d'ailleurs étranger à ce style de musique.

ALAIN WAIS.

★ Studio Saint-Séverin, jusqu'au 18 avril.

Danse

Masques de l'Inde

A peu près inconnues en Europe, les danses Chhau, pratiquées dans la principauté de Seraikella, près de Calcutta, n'ont rien à voir avec l'immuable Kathakali ou les danses codifiées comme le Bharat-Natyam. Ce sont des scènes théâtrales libres, composées de mouvements souples et de pas liés ou, au contraire, spasmodiques, où intervient même une part d'improvisation. Leur thèmes s'inspirent de la légende de Shiva, de scènes tribales, ou d'épisodes de la vie quotidienne qui traduisent des sentiments simples : l'amour, la colère, la tendresse, la haine.

Les danses Chhau — le mot viendrait d'une altération du sanscrit Chhaya : ombre, image — sont interprétées, sous les masques, par des hommes. Une impression d'étrangeté naît de la disparité entre ces visages roses ou blancs faits d'argile et de papier mâché aux traits immuables et la mobilité des corps musclés et nerveux des danseurs. Les gestes enchantent par leur finesse et leur raffinement. Ils s'appuient sur une musique descriptive, jouée par des tambours et des instruments à vent, qui en accentue la couleur épique ou sentimentale.

Le port du masque réclame des danseurs un long entraînement de rétention respiratoire : chaque tableau est comme une miniature et ne dure guère plus de sept à huit minutes. Il faut se hâter d'aller en goûter le charme inattendu.

MARCELLE MICHEL.

★ Espace Cardin, jusqu'au 15 avril.



Jazz

Nu Creative Methods

Nu Creative Methods est le nom qu'ont donné Pierre Bastien et Bernard Pruvost à leur duo de musique improvisée. Ils animent également le Théâtre du Dragon Mordore qui présente à un public d'enfants des spectacles de théâtre et de mime musicaux. L'originalité se situe dans le matériau utilisé : tandis que tourne une bande magnétique qui émet vrombissements, chants d'oiseaux, chuintements, les deux musiciens nous font découvrir un monde merveilleux d'ustensiles, de sons, de textures multiples.

A côté du saxophone, de la contrebasse et du cornet paré d'un bec à anches à la façon d'un Globokar ou d'un Joe Mac Phee, apparaissent d'autres instruments bricolés — trompes, flexatones, crotales, klaxons, peut-être les charpentes de futurs instruments « classiques », ou alors ce petit appareil fabriqué à partir d'un Meccano pour enfants, actionné par un moteur et qui frappe successivement de petites cymbales.

Une chose est sûre, le Nu Creative Methods ne permet pas à l'auditeur de prévoir sa musique et, à l'écoute, on se surprend à redécouvrir le « beat » et le claquement de doigts qui accompagnent habituellement le jazz. Si chacune de leurs apparitions est aussi pleine qu'en ce dimanche à la Vieille-Grille, Bernard Pruvost et Pierre Bastien deviendront très rapidement des professionnels à part entière. Avec Lubat, Berrocal et bien d'autres, ils sont maintenant nombreux ces musiciens français qui s'acharnent à donner un contenu à ce mot galvaudé : la fête.

P.-E. R.

★ Discographie : « Nu jungle dance », Davantage 02, distribution Discobird.

Variétés

Les Étoiles

Ils arrivent un peu avant leur passage, très emmitouflés, leur tête prise dans une résille d'or. Déjà les faux cils sont en place, et le blanc sur l'arête du nez. Ils descendent l'escalier qui conduit à leur loge, fendant la foule. Il est vrai que l'endroit est petit : c'est la Mûrisserie de bananes.

Ensuite, ils se font attendre. Ils se font précéder par leurs musiciens : un bassiste, un guitariste et un batteur qui frime incroyablement l'extase avant même de se mettre en train. Enfin, ils arrivent, et on comprend pourquoi on les a attendus si longtemps : le maquillage est complet. De la paillette, du doré, du brillant sur les paupières, du noir sur les lèvres et puis les colliers, les turbans, les robes. Ce sont les étoiles, deux Brésiliens en travesti.

Ils avaient fait un boum à l'Olympia et à Bobino. Leur « truc » n'est pas tellement de chanter bien, mais de chanter en faisant les folles-retro, style Madame Arthur, d'entamer avec les spectateurs un bavardage familier, d'installer une atmosphère bon enfant, très noces et banquets. L'accent brésilien rend le tout irrésistible, et comme leur spectacle dure une petite heure on n'a pas le temps de se lasser.

COLETTE GODARD.

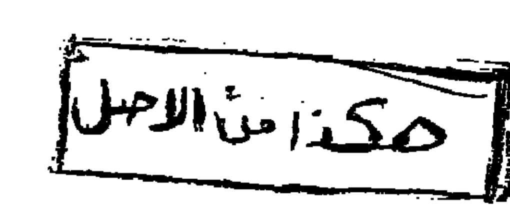
★ La Mûrisserie de bananes, 22 h. 30.

Ventes

2 millions de dollars pour une bible de Gutenberg

Une bible de Gutenberg, l'un des vingt et un exemplaires complets existant dans le monde de la première édition sortie entre 1450 et 1456 à cent quatre-vingt-cinq exemplaires, a été vendue aux enchères, chez Christie, à New-York, vendredi 7 avril, pour 2 millions de dollars.

Les deux volumes, reliés à Londres, au dix-neuvième siècle, appartenaient à la bibliothèque d'un séminaire épiscopalien de New-York ; ils ont été acquis par un marchand new-yorkais, M. Martin Breslau, pour le compte du ministère de la culture de l'Etat de Bade-Wurtemberg, qui l'exposera à la bibliothèque de Stuttgart.



étrique de Pol Bury

Cinéma
MORT DU SCÉNARISTE MICHAEL WILSON

Lettres
MORT DU POÈTE HONGROIS GYULA ...

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 10 avril

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 22 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : D. Corze ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : West Side Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 22 h. : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : Vie de jeunesse.
Campagne-Première, 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, France Léa.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Les Petits Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue : Bonbons acidulés ; 23 h. 30 : J. Escanez.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 ; Qu'elle était verte ma salade ; 22 h 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

Les théâtres de banlieue

Sannois, Centre Cyrano-de-Bergerac, 20 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M.-C. Witterkoer et P. Thomas (Marais, Lœillet, Honegger) : 21 h. : M. Briger (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Egel et A. Joho (Schubert).
Athénée, 21 h. : C. Malcolm (Couperin, Scarlatti, Rameau).
Radio-France, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2 M, dir. P. Méfano (Schoenberg Murail, Yun).
Centre Mandapa, 21 h. : S. Roy et A. Kumar (chants de Rabindranath Tagore).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Barenboïm, A. Tétard, M. Bloom... (Mozart, Messiaen).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Jazz Bandar.
Campagne-Première, 15 h. et 20 h. : Didier Malherbe.
Olympia, 21 h. : Eric Burton ; 21 h. 30 : P. Chatel.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Teye Rypdal.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stéphan Guérault Quintet.
Théâtre Mouffetard, 20 h. : Archexenon ; 22 h. 30 : Cross over Music.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : M. Sardaby, J. Greg, G. Brown (jazz).

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : Chhau (danses masquées de l'Inde).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), à partir de samedi.
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOLOCAUST 2000 (It., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., première partie, v.f.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie, v.f./v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; (v.f.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).
LACHEZ LES BOLIDES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NENE (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

SALE REVEUR, film français de Jean-Marie Périer : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAY HUNGRY, film américain de Bob Rafelson. V.O. : Le Racine, 5e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA CHAMBRE VERTE, film français de François Truffaut : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'EPREUVE DE FORCE, film américain de Clint Eastwood (*). V.O. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, film américain de John Badham (*). — V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA TRAPPE A NANAS, film américain de Sam Grossman (*). — V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), à partir de sam. ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-43-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Sudio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathe, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE AU JARDIN LES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 15 h. : Fellini-Roma ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Casanova de Fellini.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Lutte en Italie.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71). 14 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ; 16 h 15 : Prima Della Revoluzione ; 18 h. 15 : les Poings dans les poches ; 20 h. : Allonsanfan ; 22 h. : Mama-Roma.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h et 17 h. 15 : The Song Remains the Same (S., D., L., Mar., à 24 h.) ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 19 h. 45 : Cabaret ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr ; 18 h. : les Damnés ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; dim., lundi, mardi, à 0 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 13 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 10 : Cabaret (+ sam., à 0 h. 20).
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Désarrois de l'élève Torless.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Film des cinquante ans du studio.
R. BROOKS (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : De sang-froid.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Morocco.

Les séances spéciales

ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil 12e (343-52-97).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., à 21 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf d.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h. et 22 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mar., à 21 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) Acacias 17e (754-97-83), 13 h. et 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

« CHILI-IMPRESSIONS » DIFFUSÉ SUR ANTENNE 2

La Cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de Paris déboutant l'ambassade du Chili

Après que le tribunal civil de Paris, présidé par Mme Simone Rozès, eut rendu, le 6 avril, un jugement déboutant l'ambassadeur du Chili de son instance en référé tendant à l'ajournement des émissions de José-Maria Berzosa « Chili-Impressions », qui devaient être diffusées sur Antenne 2, celui-ci a fait appel. L'affaire a donc été de nouveau évoquée, le samedi 8 avril à la première chambre de la cour, présidée par M. Jean Vassogne, premier président (*le Monde* des 8 et 9-10 avril).

Au terme des explications de Mᵉ Bourgoing-Dumonteil pour le requérant, de Mᵉ Solal pour l'Institut national de l'audiovisuel, producteur des émissions, de Mᵉ Castelain pour Antenne 2, M. Vassogne a demandé aux avocats d'entrer en relations avec leurs mandants respectifs afin de rechercher s'il n'était pas possible de trouver une solution transactionnelle du litige. En définitive, l'INA a offert à l'ambassadeur cinq minutes d'antenne (prises sur son contingent annuel de douze heures), à l'issue de chacune des trois dernières émissions en cause, pour lui permettre de faire connaître au public les observations du gouvernement chilien. Mais l'ambassadeur, s'appuyant sur le protocole signé le 15 février 1977 à Santiago, qui prévoyait une présentation du film avant sa diffusion, a demandé que les émissions soient différées d'une quinzaine de jours pour que les autorités chiliennes aient le temps de trouver les remarques à formuler au sujet du reportage litigieux.

En cet état la cour a rendu un arrêt confirmant le jugement entrepris en déclarant notamment : « *...A bon droit, les premiers juges se sont déclarés incompétents, et, dès lors qu'ils ont exactement relevé que c'est l'ambiguïté et l'imprécision des termes de la convention qui sont à l'origine de la contestation opposant les parties, notamment en ce qui concerne le champ d'application de l'accord — l'appelant soutenant qu'il s'étend à l'ensemble du reportage, l'INA prétendant au contraire qu'il se limite à la seule partie réalisée postérieurement à sa signature, — en ce qui concerne la durée d'un délai à respecter entre la projection du film à l'ambassade et sa diffusion, en ce qui concerne le sens et la portée des éclaircissements réservés à l'ambassade du Chili... En outre, les parties admettent qu'en des termes clairs et précis leur convention exclut toute censure préalable et réserve seulement à l'ambassade du Chili la faculté de signaler toute erreur de traduction et d'interprétation ainsi que d'ajouter au film documentaire les éclaircissements qu'elle estimerait nécessaires... Ainsi, ne pouvant, selon l'opinion commune des contractants, faire procéder à aucune coupure, l'appelant n'est pas fondé à soutenir que la diffusion du film lui causerait un préjudice irréparable autrement que par l'allocation éventuelle de dommages intérêts pour s'opposer à la projection, à la date prévue, par la société Antenne 2, ou à en obtenir l'ajournement... Au demeurant, la société INA a fait offre à l'audience de faire diffuser pendant cinq minutes, à l'issue de chacune des trois dernières émissions, les observations de l'ambassade du Chili sous la forme qu'elle choisirait...* »

La première émission, *les Pompiers de Santiago*, a été diffusée dimanche 9 avril ; les suivantes le seront les 16, 23 et 30 avril.

D'une chaîne à l'autre

● *Trois changements sur France-Inter :* « les Mousqu'Inter » succèdent à Jean Sas ; à 12 h. 15, « Un prénom, une vie », de Pierre Le Rouzic, remplace « Sous quelle étoile suis-née » à 15 h. 15, et le samedi à 11 h. 30 « Un caractère en or », également de Pierre Le Rouzic, se substitue aux « Nouveaux philosophes » des frères Jolivet.

● *Radio-Fil rose* annonce qu'elle diffuse à nouveau tous les soir sur 105 MHz. Après la série « Il fait beau, on cogne ! », commencée le jeudi 6 avril (et qui a traité successivement du saccage du cinéma 14-Juillet-Bastille et des incidents au Bataclan), Radio-Fil rose parle, ce lundi 10 avril, des « Assiégés de Mouffetard » avec le metteur en scène Jean-Gabriel Nordmann. Le mardi 11 avril, émission musicale avec « *des informations gaies* ». Le mercredi 12 avril, « Le voyage de Félix, Marie et Arthur ». Le jeudi 13 avril, « La maison pour tous du cinquième arrondissement ». Le vendredi 14 avril, « Homosexuels à la dérive ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 AVRIL

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, président des Clubs Perspective et Réalité, membre du bureau national du P.R., parle de « *la nouvelle majorité* » sur R.M.-C., à 13 h 20.

ENTENDU

Les dépossédés

Peut-être la littérature n'est-elle que le rêve prémonitoire de l'histoire universelle. L'Amérique, matière taillée dans un songe de l'Occident, vaticine dans le sommeil de dormeurs morts depuis des siècles. Armando Uribe, poète, écrivain et diplomate de l'Unité populaire chilienne, développait, dimanche soir, sur France-Culture ce paradoxe du temps cher aux Latino-Américains. Condamné à habiter l'imaginaire de la renaissance européenne, à « accepter l'appartenance à une terre qui n'a pas d'ailleurs », les descendants des conquistadors arpentent un sol que le sang des Indiens a transformé en boue. Cette boue primitive attend toujours le souffle créateur qui lui donnera une vie propre : celle de l'homo americanus.

Mais entre les puissances vivaces attentives à inventer « des mots qui redeviennent réalité » et les « forces obscures » des dictatures, « ces partisans de la mort », qui s'acharnent à métamorphoser le continent en « Chicago des âmes damnées », le combat est quotidien. C'est celui du roman et de la poésie, qui restaure la véritable histoire à travers la géographie de l'imagination contre les « bacheliers du pouvoir », historiens d'une mosaïque de pays ancrés dans le mensonge. Car, pour Armando Uribe, il le dit avec la violence des passions exilées, la réalité même que cherchent à pétrir les régimes dictatoriaux est façonnée dans ce mensonge originaire : « Comment pouvez-vous croire que Pinochet soit la réalité du Chili ? »

Face au monolithisme des usurpateurs, comment, ajoutait-il, ne pas être multiple ? En Amérique latine, les poètes écrivent des traités de droit, les peintres sont des hommes politiques et les prêtres des guérilleros. Elevés dans l'atmosphère des légendes, qui ont suscité la fondation de leur continent, glissant leurs mots et leurs images dans le moule de l'Eldorado ou de la cité des Césars, fabuleuse ville d'or indienne, les artistes latino-américains communient avec leurs peuples dans une dimension qui est celle des dépossédés : l'avenir de l'espérance qui mettra fin à la danse macabre d'un passé de meurtres si terriblement présent aujourd'hui.

XAVIER DELCOURT.

LUNDI 10 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA VIPÈRE, de W. Wyler (1941), avec B. Davis, H. Marshall, T. Wright, R. Carlson, C. Dingles, D. Duryea, P. Collinge. (N.).

Louisiane, 1900. Une femme, habitée par la passion de l'argent, cherche, pour réaliser une spéculation, à manœuvrer son mari malade, et va jusqu'au meurtre indirect.

Puissante et dramatique étude de mœurs d'après une pièce de Lillian Hellman. Belle mise en scène psychologique et interprétation remarquable de Bette Davis.

22 h. 20, Pour le cinéma.

23 h. 30, Journal.



CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton : Mama Rosa ou la farce du destin, d'A.-S. Labarthe, J.-Ch. Lagneau et R. Sangla.

Dernier épisode qui montre que les fourchettes se promènent, que les femmes de ménage dansent et que la morale est sauve.

22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag.

Casimir Malevitch ou l'impatience des limites. Découverte foisonnante et raisonnée d'un peintre et son époque.



CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 20, Tribune libre : Annie Kriegel ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : OUBLIE-MOI MANDOLINE, de M. Wyn (1975), avec B. Menez, M.-H. Breillat, J.-P. Darras, H. Garcin, A. Pousse, P. Tornade, G. Garcin, S. Delair, M. Lejeune.

Pour les beaux yeux d'une demoiselle en détresse, un employé d'une agence de publicité est entraîné dans une folle aventure.

Mélange, qui a mal pris, de vaudeville et de « comédie américaine ». Quelques scènes amusantes.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Gloire matinale », de P. White ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Ensemble 2E 2M. Direction P. Mefano : Schoenberg, Murail, Yun, Donatoni ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Point crépusculaire.

MARDI 11 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Aventures de M. Lemètre ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. 2, A la bonne heure : la jungle de l'électroménager ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Histoire des trains : le Transsibérien, par D. Costelle.

D'un luxe inouï, ce train construit à la fin du dix-neuvième siècle, est devenu un mythe. Cendrars lui a consacré un poème.

21 h. 20, Emission scientifique : A la poursuite des étoiles (Quoi de neuf sur la Lune ?) ;

22 h. 20, Document de création : Paris pour mémoire, de P. Breugnot (L'âge d'or du fer), réal. J. Krier.

Redécouverte d'une architecture, celle du dix-neuvième siècle, quand le fer envahit la rue.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame (la marée noire) ; 15 h., Alain Decaux raconte... La bataille de l'eau lourde (reprise de l'émission du 5 avril) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'archéologie vue par les archéologues ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffre et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami, Claude François ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : l'Italie, une démocratie en échec ?

Après un film composé de documents d'actualité, un débat mené en direct de Rome.

23 h. 30, Journal.

MM. P. Vittorenni (P.S.), G. C. Pagetta (P.C.), M. Parella (P.R.), P. Broggi (extr. gauche), B. Trentin (syndicaliste), I. Montanelli (journaliste et écrivain), Mme C. Sterling (corr. au Washington Post en Italie).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Conseil national du mouvement de la paix ; 20 h., Jeux ;

20 h. 30, FILM : LA TEMPÊTE, d'A. Lattuada (1958), avec S. Mangano, V. Heflin, V. Lindfors, G. Horne, V. Gassmann, R. Keith, O. Homolka (rediffusion).

En 1773, en Russie, au milieu des bouleversements causés par la révolte de Pougatchev, un jeune lieutenant s'éprend de la fille du capitaine d'une forteresse menacée par les rebelles.

Reconstitution historique consciencieuse, aventures à grand spectacle, d'après deux nouvelles de Pouchkine.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Réussite (les pompes solaires).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec C. Aveline ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le bruit dort », de M. Tilli ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : Le modèle V. Léontief ; à 16 h., Match : Pétroliers et pavillons de complaisance ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues : L'esprit, cet inconnu. Avec Jean E. Charon et P. Leroy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade politique, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Strauss, Ziehrer, Dostal, Sandauer, Millocker, Eysler) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Haendel, Locatelli, Puccini, Arriaga) ; à 15 h. 33, Musiques d'autrefois (Myslivecek, Richter, Zelenka, Benda) ; à 17 h., Postlude (Salieri, Boccherini, Bottesini) ;

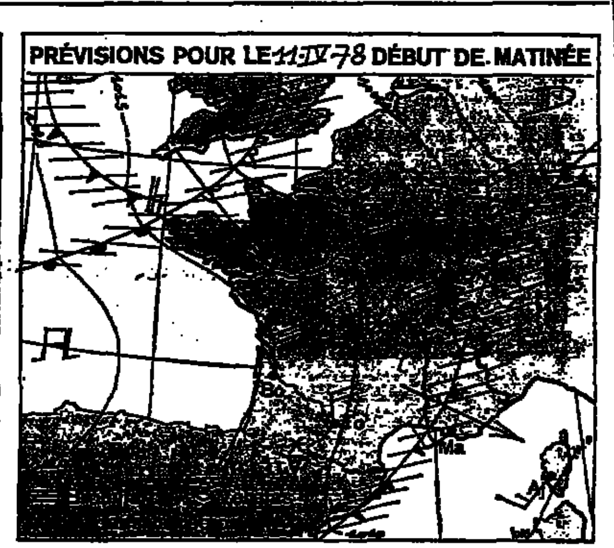
18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Industrie-activité (Fauré, Schubert, Wagner, Couperin, Offenbach, Poulenc, Saint-Saëns) ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Symphonie héroïque » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Le luthiste A. Rooley et le Consort of Musicke (Dowland, Robinson) ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Liszt, Alkan, Scriabine, Henry).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 avril à 0 heure et le mardi 11 avril à 24 heures.

Les hautes pressions du proche atlantique se déplaceront lentement vers le sud. Elles dirigeront sur l'Europe occidentale un courant de nord perturbé assez froid.

Mardi matin, une des perturbations de ce courant donnera un temps très nuageux à couvert sur les régions à l'est du Rhône et sur le Nord-Est, avec des pluies (neige en moyenne montagne). Cette zone s'éliminera ensuite vers l'est. Sur le reste de la France, le temps sera plus variable, assez nuageux avec des giboulées (de neige ou de grésil à basse altitude). Ce type de temps sera interrompu par une zone très nuageuse avec pluies (ou neige à basse altitude) qui abordera le matin les côtes de la Manche et qui, se déplaçant assez rapidement vers le sud, atteindra le soir le Massif central et le bassin aquitain.

Les vents du secteur nord-ouest seront très irréguliers ; ils seront parfois assez forts dans l'intérieur et forts sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée.

Les températures seront en baisse et inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Lundi 10 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 756,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 avril ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 7 et 4 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermond-Ferrand, 14 et 5 ; Dijon, 17 et 7 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 17 et 7 ; Nantes, 8 et 5 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 19 et 4 ; Perpignan, 16 et 5 ; Rennes, 9 et 5 ; Strasbourg, 18 et 7 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 20 maxi. ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 14 et 6 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 12 et 4 ; Genève, 15 et 4 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 4 et —1 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 18 et 4 ; Rome, 12 et 9 ; Stockholm, 10 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 avril 1978 :

DES DECRETS :

● Portant attribution d'une indemnité forfaitaire au chargé de mission affecté à l'aide à l'exportation du livre français et arrêté fixant le montant de cette idemnité ;

● Modifiant les taux de la taxe sociale de solidarité perçue sur les graines oléagineuses au profit de la Caisse centrale de secours mutuels agricoles.

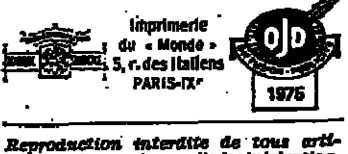
DES ARRETES :

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la Société nationale des chemins de fer français ;

● Fixant le modèle type d'attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle des agences de voyages ;

● Relatifs à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs gazeux et liquides par la centrale nucléaire de Bugey (tranches 1, 2 et 3).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nᵒ 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nᵒ 2 044

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III		■							
IV			■		■	■			
V					■				
VI							■		
VII								■	
VIII	■	■							
IX				■		■			■
X			■						
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'arrêtent jamais de courir ; Diminuer d'intensité (épelé). — II. Ne peut guère se réchauffer que par la chaleur communicative des banquets ; Préfixe. — III. Hantise de mannequin. — IV. Début d'une forte quinte ; Département. — V. Prêt pour le grand jour ; Le modèle type des exigences illimitées. — VI. Privai du superflu ; Conjonction. — VII. Hommes de génie. — VIII. Est donc à même de faire admirer une récente acquisition. — IX. Après quoi le clerc n'est guère plus avancé ; Adverbe. — X. Souvent charrié, toujours estimé ; Accabla. — XI. Pronom ; Ne saurait donc être critiqué.

VERTICALEMENT

1. Soulevés et tordus par une forte explosion ; Sa fortune est modeste. — 2. Figure mythologique (épelé) ; Ne fit certes pas œuvre constructive ; Bout de terrain. — 3. Ternit l'étoile de Mack ; Rougissent quand on tire dessus. — 4. Pour un roseau, c'est un pesant fardeau ; Symbole. — 5. Etait drôlement culotté ; Pâleur d'orient. — 6. Eplucher ou survoler ; Lettres d'adieu. — 7. Tissu précieux que l'on s'efforce le plus souvent de vendre très cher ; Affectés spéciaux. — 8. Tombe des nues ; Sans résultat. — 9. Certaines lui préfèrent un béguin ; D'un auxiliaire.

Solution du problème nᵒ 2 043

Horizontalement

I. Animal ; Ab. — II. Lire ; Otto. — III. Peine ; Ore. — IV. Sentier. — V. Aa ; Zoïles. — VI. Bi ; Ré. — VII. Encore ! Râ. — VIII. Amitiés. — IX. Os ; Essai. — X. Repu ; Ill. — XI. Dés ; Rosée.

Verticalement

1. Alphabet. — 2. Nie ; Ain ; Ore. — 3. Iris ; Cases. — 4. Menez-Hom. — 5. E.N.O. ; Rieur. — 6. Lô ; Tirets. — 7. Toile ; Isis. — 8. Atrée ; Réale. — 9. Boers ; Asile.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS
(Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- En technologie des ordinateurs ;
- En automatique et informatique industrielle ;
- En électronique ;
- En physique ;
- En théorie des langages et compilation ;
- En système, pour l'enseignement :
  — des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7, de préférence) ;
  — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- En transmissions de données, télétraitement et réseaux ;
- En informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :
  — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  — des méthodologies d'analyse et de programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  — des fichiers et des bases de données ;
- En organisation et méthodes (structures, circuits de l'information, imprimés administratifs) ;
- En économie générale ;
- En gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structures des entreprises) ;
- En mathématiques ;
- En statistiques ;
- En recherche opérationnelle.

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins doctorat de 3e cycle ou diplôme d'ingénieur d'une grande Ecole), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, *et participeront à* l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée septembre-octobre 1978.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la coopération technique intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

LES CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU

C.E.R.I.

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification

OUED-SMAR - ALGER

U.R.S.S.
INGENIEUR COMMERCIAL

matériel électronique évolué.

Résidant les deux-tiers de son temps dans le pays, il prospecte, négocie et contracte. Il représente la société dans les foires et expositions. Russe écrit et parlé courant.
Ecrire, réf. 3352 LM à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société de TRANSIT implantée en Afrique de l'Ouest francophone recherche

1CHEF SERVICE TRANSIT
1CADRE ADMINISTRATIF

très bonnes connaissances transit et douanes exigées, expérience confirmée de la fonction, connaissance de l'Afrique appréciée, statut expatrié, avantages en nature.

Adr. curriculum-vitaé, photo et prétentions sous réf. 6193 à P.LICHAU S.A. - BP 220-75063 Paris cédex 02 qui transm.

ADJOINT
Chef Service entretien et Travaux neufs

Afrique francophone
Société Chimique (330 personnes)
liée à un important groupe industriel français
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

diplômé AM ou équivalent,

débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience de préférence dans Service entretien.
L'effectif du Service comprend 90 agents locaux et des agents de maîtrise expatriés.
L'ingénieur adjoint sera sous l'autorité directe du Chef de Service et sera plus spécialement chargé des activités des sections :
- électricité - régulation
- bureaux d'études
- matières plastiques
- travaux neufs.

Le lieu de travail est situé dans une capitale agréable, en bordure de mer.
Cette fonction implique d'appréciables avantages sociaux (logement, 2 mois de congés payés par an, etc.).

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 4050
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Filiale du Groupe C.G.E. spécialisée en
ELECTROMECANIQUE et AUTOMATISMES,
nous avons concédé à une firme américaine de l'Ohio la vente, puis la fabrication ultérieure, de nos estampeuses électroniques de plaques à usage d'identification individuelle ou d'adressage en nombre dont les applications s'avèrent multiples dans l'industrie, le commerce ainsi que pour les collectivités privées ou publiques, et nous recherchons un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

A.M. - Centrale - E.S.E. - Mines - X
basé 50% aux U.S.A. - 50% à PARIS
pendant environ 3 ans

dont la mission sera d'assurer à notre licencié aux *U.S.A.* notre assistance technique tout en maintenant les intérêts de notre société, par exemple en cas de modifications techniques et révisions de prix.

Directement rattachée au Directeur Général, cette double fonction en position d'interface exige, même si vous êtes à vos débuts et bien qu'une formation de plusieurs mois en France soit prévue, que vous conjuguiez essentiellement :

- un sens très affirmé des responsabilités avec une aisance naturelle dans les contacts à tous niveaux
- une expérience si possible conjointe en électronique et mécanique de précision
- un bilinguisme exempt de problèmes de communication.

PRISE DE FONCTION SOUHAITÉE DÉBUT JUIN 78.

Vous serez engagé sur la base d'un contrat à durée non limitée ; aussi, avant le terme de cette mission, conviendrons-nous ensemble de votre orientation définitive en fonction des possibilités offertes par la croissance de notre société et l'importance du groupe.

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H.
9, SQUARE R. BAZIN
PARLY - 2
78150 - LE CHESNAY
chargé du recrutement.

Pour diriger l'étude d'un impt schéma d'aménagement d'irrigation, bureau d'études français rech.
CHEF DE PROJETS

HYDRO-AGRICOLE

Diplômé d'une grande école cet ingénieur pouvant faire état d'une expér. confirmée minimum 35 ans, doit être libre rapidement pr travailler à l'étranger dans un pays anglophone (anglais courant nécessaire).
Veuillez écrire (joind. C.V. et indiquer dernière rémunérat.) sous réf. 2147 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord recherche un

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum ayant une expérience professionnelle confirmée en V.R.D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales.
Avez l'amabilité d'adresser une lettre manuscrite indiq. votre rémunération actuelle et prét. (joindre C.V.) en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 6918.
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Impte Société d'Ingénierie française recherche un ECONOMISTE chargé des études de

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique Noire Francophone
Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans minimum, a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V et en ind. dernière rémunérat ss réf. 5129 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SÉNÉGAL

Important groupe minier
exploitant un ensemble d'extraction à ciel ouvert et de traitement de minerai
recherche
pour son service entretien
(300 personnes dont 60 cadres et agents de maîtrise).

2 INGÉNIEURS diplômés

Arts et Métiers ou niveau équivalent pour pourvoir les postes suivants :

1° RESPONSABLE SUBDIVISION MÉTHODE *réf. A*
(gestion de l'entretien préventif pour matériel existant - mise en place pour le matériel nouveau - bureaux d'études - méthodes de travail - procédure).
Quelques années d'expérience sont nécessaires ainsi que le goût de l'organisation et de la gestion.

2° RESPONSABLE SUBDIVISION GARAGE *réf. B*
Ce poste convient à un ingénieur ayant l'expérience de l'entretien de transporteurs lourds (Dumpers), des engins de chantier (Bulls - Scrappers) et des véhicules.

- Logement familial meublé et climatisé dans cité moderne près du bord de mer.
- Avantages liés à l'expatriement - régime français de prévoyance.
- Congé annuel 5 jours par mois de présence au Sénégal.
- Facilité pour l'instruction des enfants.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à *n° 4047*
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN et EXTREME-ORIENT AMERIQUE DU SUD

Schlumberger

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- Anglais nécessaire.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Recruiting Dept, 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER FRANÇAIS

RECHERCHE

1) POUR ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)
UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES CONFIRMÉ

2) POUR LE VENEZUELA
UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES CONFIRMÉ

(Langue espagnole indispensable).

Expérience 3 ans minimum.
Formation H.E.C., Sciences Po ou équivalents
LIBRES RAPIDEMENT.
Statut et avantages expatriés.
Expérience étranger appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. S. 2.268 à :
AGENCE MAXIME-L. DUFOUR
6, rue de Lisbonne. 75008 PARIS, qui transmettra

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BATTELLE

Centre de recherche de Genève
cherche pour
son DEPARTEMENT D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE

1) UN INGÉNIEUR CIVIL

Qualifications requises :
— Diplômé E.C.P., P. et C.H. ou E.T.P. ;
— Si possible, formation complémentaire en économie ;
— Expérience de 3 à 5 ans en gestion de projets et études de faisabilité en bâtiment ;
— Aptitude à travailler sur une large gamme de problèmes ;
— Langue maternelle française avec excellente connaissance de l'anglais ;
— Disposé à voyager.

2) UN CHARGÉ D'ÉTUDES EN ÉVALUATION SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Qualifications requises :
— Lic. en Sc. Economiques plus seconde lic en sociologie, sciences politiques ou psychologie ;
— Expérience pratique d'au moins deux ans dans l'entreprise ;
— Aptitude à travailler sur une large gamme de problèmes ;
— Langue maternelle française ou anglaise avec excellente connaissance de la seconde langue.

Les candidats choisis seront amenés à prendre rapidement des responsabilités au sein d'une équipe internationale dans la promotion et la direction d'études.

Les intéressés sont priés de présenter leur candidature, accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au Chef du Personnel - BATTELLE - 7, route de Drize. CH-1227 Carouge (GENEVE).

BAYERO UNIVERSITY / KANO, NIGERIA

On recherche pour la section de Français du Département d'Anglais et de Langues européennes, des enseignants pour l'enseignement de la langue et de la littérature françaises.

Conditions requises :

1. Une Maîtrise en langue ou en littérature française.
2. Une certaine connaissance de l'anglais.
3. L'expérience de l'enseignement du français aux étrangers serait souhaitable.

Conditions de service :

Le candidat nommé sera engagé sous contrat de deux ans. Avantages supplémentaires : allocation mensuelle de 10 % du salaire en lieu de pension de retraite ; gratification de 15 % du salaire au terme du contrat ; prêt pour l'achat d'une voiture et allocation mensuelle pour son entretien.

Traitement :

Echelon 10 (Lecturer 11) :
5.460-6.432 Naira = 42.092,77 - 49.586,22 F.
Echelon 11 (Lecturer 1) :
6.444-6.984 Naira = 49.678,73 - 53.841,75 F.
Echelon 13 (Senior Lect.) :
7.764-8.724 Naira = 59.855,00 - 67.255,93 F.
(cours du change du 6 février 1978).

Les dossiers de candidature (c.v., copies des diplômes, adresses de 3 personnes capables de fournir des lettres de référence) sont à adresser avant le 30 mai 1978, au :

Registrar (Establishment),
Bayero University,
P.M.B. 3011,
KANO, NIGERIA.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

CENTRE FORMATION ADULTES
dépendant d'un établissement public
Enseignement Supérieur Paris rech. d'URGENCE

POUR ALGER

1 ou 2 ANIMATEURS

pour enseigner COMPTABILITE générale - analytique - budgétaire à Jeunes Cadres des services comptables d'un important service public.

Les candidats doivent :
— Etre niv. D.E.C.S., titulaires C.E.S. compta et économie avec si possible Maîtrise ou Licence Sciences Eco ou Ecole Supérieure I.E.P., E.S.C. ;
— Posséder qualités et expérience pédagogiques confirmées par 2 à 3 ans d'enseignement.

Séjour prévu 18 mois à partir de Mai 1978. Vacances Août-Noël - Pâques avec retour France. Rémunération payable en France. Indemnité séjour et logement en Algérie. Réponse assurée.

Adr. lettre avec C.V., salaire et si possible photo nº 57 791 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Importante Compagnie d'Assurances Internationale
recherche
pour l'un de ses bureaux en Europe continentale

UN DIRECTEUR GENERAL

40 ans environ.
Connaissances francais, néerlandais et anglais essentielles.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Prière d'écrire avec C.V. et photo sous Nº 2143 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

IMPT GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
(Chiffre d'affaires : 2 milliards.)

Activité multisectorielle, essentiellement commerciale mais, en général, à caractère technique, ayant filiales AFRIQUE NOIRE et FRANCE
recherche pour le

SÉNÉGAL

JEUNE CADRE

FORMATION SUPÉRIEURE
(H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.)
Pour animation et contrôle des différents Centres d'Exploitation

Une expérience de responsabilités opérationnelles effective durant 5 ans environ est indispensable. Résidence DAKAR avec déplacements fréquents à l'intérieur du SENEGAL.

Sa carrière se développera ensuite en poste d'exploitation ou d'état-major dans les différentes filiales.

Env. lettre manuscrite avec C.V. ss le nº 1.111 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex.

Nous sommes un important fabricant d'accessoires pour salles de bains et recherchons un

RESPONSABLE DES VENTES

Nos produits sont bien connus chez les professionnels d'articles sanitaires et nous enregistrons constamment une augmentation du chiffre d'affaires. Notre service commercial actuel, administration et expéditions, a déjà fait ses preuves, par contre c'est dans le secteur des ventes que nous voulons améliorer la situation.

Nous offrons à un représentant qui réussira dans le service extérieur, possédant si possible une bonne expérience dans le domaine sanitaire (grossistes sanitaires / installateurs / plombiers) l'occasion de faire une carrière comme responsable des ventes.

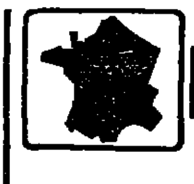
Veuillez envoyer les dossiers de candidatures av. ph. ss réf. 9003 à Triservice Rufenacht S.A., 4, place du Cirque, CH-1204 GENEVE/SUISSE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe. DES EMPLOIS vous attendent. Demander le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M 13), 14, r. Clauzel-9e. (Ab. 1 an 100 F, 6 mois 60 F.)

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



INGENIEURS ELECTRONICIENS
DIPLOMES GRANDES ECOLES

- VOUS êtes diplômé d'une grande école :

X-CENTRALE-ESE-TELECOM-GRENOBLE

avec une spécialisation en Electronique.
- VOUS souhaitez valoriser vos études - ou votre première expérience - dans une fonction où vos connaissances techniques et vos capacités d'innovation seront directement utilisables au sein d'équipes de très haut niveau s'appuyant sur des équipements de pointe.
- VOUS espérez évoluer vers des fonctions où la décision doit intégrer non seulement des connaissances techniques mais aussi les aspects économiques et humains.
- NOUS sommes une entreprise importante filiale d'un groupe international leader dans le domaine de LA MICROELECTRONIQUE.
- NOTRE Centre industriel (150 ingénieurs, 1450 personnes) est implanté à CAEN, agréable ville universitaire, à 2 heures de Paris et à 15 mn de la mer.
- NOUS voulons renforcer nos Equipes de Developpement «CIRCUITS INTEGRES» complexes, de technologies avancées.

Adressez votre lettre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente, en précisant les dates souhaitées pour un premier contact à : R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC, Monsieur BOUCLIER, Chef du Personnel, B.P. 6025 - 14001 CAEN CEDEX.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS ELECTROMECANIQUES
Région Est
recherche

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

FORMATION E.S.E. ou équivalent
possédant une bonne expérience de l'entreprise électrique.

pour assurer la responsabilité de l'Environnement Electrique au sein d'un Département dont la mission est la réalisation de Centrales Electriques.

Le candidat qui sera retenu aura une connaissance technique approfondie des domaines suivants :
- études générales d'Unifilaires
- analyses des systèmes et schémas de contrôle et de protection
- alternateurs et transformateurs de puissance moyenne
- moteurs
- tableaux MT et BT

Il sera en outre parfaitement documenté et très exigeant en ce qui concerne la gestion économique de la partie dont il aura la charge.

Anglais indispensable.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Possibilités de logement

Adresser candidatures avec CV à no57.458 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

L'O.P.A.C. DE L'OISE
recherche

1 ÉCONOMISTE-URBANISTE
spécialiste des zones d'aménagement concerté, des opérations de rénovations et des problèmes fonciers. Poste à pourvoir à BEAUVAIS. Rémunération minimum de 4.400 F par mois pouvant varier en fonction de l'expérience.
Adresser candidature et curriculum-vitae à M. le Directeur général de l'O.P.A.C. 1 et 3, cours Scellier 60006 BEAUVAIS CEDEX

IMPORT. ENTREPR. BATIM. recherche pour la province INGENIEUR D'AFFAIRES
Cinq ans d'expérience directeur travaux bâtim., G.O. et plus, années d'expér. commerciale. Rémunération selon expérience. Adres. C.V. sous référ. 18.372 à GRAFA, 82, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75098 PARIS, qui trans.

Société REGION DIEPPOISE
recherche

RESPONSABLE
de FABRICATION
pour atelier de mécanique générale et mécanosoudure.
— Poste de haut niveau exigeant sens des responsabilités et des contacts humains, expér. fabrication 5 ans minimum.
— Conviendrait à INGENIEUR A. et M. ou équivalent, âge 30/35 ans.
Envoyer C.V., prétentions à J.D./497, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX

RESPONSABLE DE PRODUCTION

La Société (1150 p., 300 M de C.A.) fabrique et commercialise pour l'équipement de la cuisine, des cuisinières, fours, hottes et plaques.
Elle occupe une part importante du marché français dans ce domaine.
Elle recrute un responsable de Production pour l'Etablissement du siège. Sous les ordres du Directeur Technique, il assumera la responsabilité de la réalisation de tous les produits de l'Etablissement.
Le poste convient à un Ingénieur AM, ECAM, ICAM, IPZ, de plus de 28 ans, possédant une expérience d'atelier dans la transformation des métaux.
Anglais nécessaire.
Rémunération 110 000 F. +
Lieu de travail : Est de la France.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 801 M.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

La Société (1150 p., 300 M de C.A.) fabrique et commercialise pour l'équipement de la cuisine, des cuisinières, fours, hottes et plaques.
Elle occupe une part importante du marché français dans ce domaine.
Le Président désire confier à un D.G.A. les tâches de coordination générale, d'organisation et de contrôle de gestion.
Le poste convient à un cadre diplômé d'une grande Ecole, de plus de 35 ans, possédant une expérience de gestion acquise dans une société industrielle.
Lieu de travail : Est de la France.
Rémunération : 200 000 F.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 622 M.

---

promodès

Un des leaders de la Distribution Alimentaire en France, recrute pour renforcer son "Equipe Expansion"

deux responsables expansion
région Nord (Lille),
région Normande (Evreux).

Ils seront chargés :
- des études de marché,
- de prospection immobilière,
- de recherche d'emplacements de Supérettes et Supermarchés,
- de négociations haut niveau.

Ecole Supérieure de Commerce + quelques années d'expérience indispensable.

Une expérience similaire de quelques années serait appréciée.
Le poste comporte de larges responsabilités, requiert une grande disponibilité et occasionne des déplacements fréquents.
Lieu de résidence : Lille ou Evreux.
Si vous êtes intéressés, envoyer c.v., photo et prétentions sous réf. M. 708. à : Mlle VUILLEMENOT - Service Recrutement - PROMODES - B.P. 17, 14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

PEINTURES **corona**

recherche pour son
LABORATOIRE DÉVELOPPEMENT
« Peintures industrielles »

ingénieur confirmé

qui, tout en assurant le suivi et l'évolution d'une ligne de produits existante, aura à concevoir les solutions de demain aux problèmes d'une clientèle exigeante rompue aux technologies avancées. Il aura la responsabilité d'une section comprenant 3 techniciens supérieurs et 4 techniciens.

Le candidat retenu justifiera :
— d'une expérience de quelques années dans les peintures industrielles,
— d'une bonne pratique de l'Anglais.
La connaissance de l'Allemand serait un atout supplémentaire.

Salaire en relation avec l'expérience.

Lieu de résidence :
VALENCIENNES (Nord).

Frais de déménagement éventuel pris en charge.

Votre candidature
(lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions)
sera étudiée confidentiellement par
E. MOTTE - Peintures CORONA - B.P. 6 - 59990 SAULTAIN

---

banque
LILLE

Groupe bancaire spécialiste du service bancaire aux entreprises recherche le

RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A LILLE

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, nécessite sens du contact, dynamisme et volonté de créer un fonds de commerce durable.

Il requiert un certain esprit d'analyse et la faculté d'apprécier rapidement les hommes et les situations.

Notre Délégué disposera de l'appui actif de l'ensemble du service technique de notre Groupe; de bonnes connaissances financières et une expérience bancaire lui seront toutefois nécessaires.

- Agé de 35 ans minimum.
- origine lilloise appréciée (à défaut bonne connaissance de la région).

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous référence RL-13 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

I. C. A. R. E.

Société d'Informatique et de Conseil en Organisation orientée vers les collectivités locales cherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

INFORMATICIEN - ORGANISATEUR
7 à 10 ans d'expérience
Rattaché à la Direction, le titulaire assurera une assistance technique à l'égard des unités opérationnelles (30 ingénieurs) et sera responsable de la mise en commun des méthodes et des recherches de nouveaux produits. Il devra avoir les qualités nécessaires pour évoluer rapidement vers la direction d'une unité opérationnelle impliquant une relation avec les responsables d'une grande ville et l'animation d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens confirmés.
Rémunération indicative : 130-150.000 F.
Réf. 78/3.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN OU ORGANISATEUR

— 30 ans environ.
— 3 à 5 ans d'expérience.
— Formation grande école.
Dans le cadre d'une équipe opérationnelle d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens confirmés, le candidat retenu aura à conduire des études d'organisation et d'informatique touchant aux différents aspects de l'activité d'une grande ville. Il devra pouvoir évoluer vers des missions individuelles dans diverses villes moyennes de la région.
Rémunération indicative : 80 - 100.000 F.
Réf. 78/4.

Résidence pour ces deux postes :
Lyon, Grenoble ou Saint-Etienne.
Envoyer C.V. et prétentions ss réf. correspond. à : ICARE - 30, bd Vivier-Merle, 69431 Lyon Cedex 3.

---

legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
8.000 personnes - C.A. 800 millions
OFFRE CARRIERE COMMERCIALE DANS SON DEPARTEMENT PRODUITS INDUSTRIELS

- A DES DEBUTANTS DIPLOMES E.S.C., UNIVERSITAIRES, I.U.T., B.T.S. etc...

- A DES AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant quelques années d'expérience de vente dans la branche.

Après une formation aux produits et aux méthodes de vente et de négociation ils seront intégrés à une équipe régionale, sur un secteur géographique de plusieurs départements.
Il s'agit d'une mission itinérante comportant la visite de tout le marché considéré, de l'utilisateur au distributeur (parmi lesquels B.E. industriels, services électriques des grandes usines, constructeurs, installateurs, industries..)
POSTES A POURVOIR DANS LES REGIONS NORD, EST, SUD-OUEST...
Le recrutement aura lieu le 28 Avril à Paris.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 28/M/098 69, rue de Monceau 75008 PARIS.







SOCIETE LEADER DANS LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS
recherche pour

- Ouest Rhône-Alpes Méditerranée réf. DS/1

DIRECTEURS SUCCURSALE
- 35 ans minimum
- assurant pleinement fonction d'animation CCIALE, ADMINISTRATIVE, ET TECHNIQUE

- Paris réf. IC/1

INGENIEUR CONSEIL
- rattaché au directeur des ventes
- connaissant les camions
- impatient de vendre, et dynamise et assiste la force de vente du groupe.

Adr. CV manuscrit + photo + prét. sous la réf. correspondante à FRAIKIN S.A. 191 av. Charles de Gaulle 92220 NEUILLY.

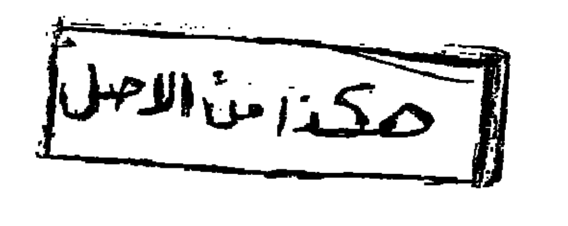
Organisme régional
recherche

RESPONSABLE de sa cellule
Conseil et Assistance aux Entreprises

Mission :
Rechercher et mettre en œuvre des solutions de redressement ou de relance, pour des entreprises en difficulté.
Profil :
Bonne connaissance des problèmes de gestion P.M.E.
5 ans d'expérience de préférence dans P.M.E. secteur bancaire ou conseil d'entreprise.
Formation :
Grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion.
Lieu de résidence : ROUEN.

Adresser C.V. et prétentions à A.R.D. B.P. 548 — 76005 ROUEN CEDEX.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux

NEYRPIC - GRENOBLE
recherche
4 JEUNES INGÉNIEURS

FONCTIONS :

A — Une fonction axée sur les calculs de R.D.M. et de vibrations à l'intérieur du groupe « Analyse-Développement » intégré au B.E. de turbines.
Le groupe est chargé de l'analyse fondamentale des conceptions d'ensemble, de la vérification et synthèse des dimensionnements, de l'adaptation des nouvelles méthodes de calcul aux problèmes spécifiques posés par l'évolution des turbo-machines hydrauliques.

B — Deux fonctions d'ingénieurs de bureaux d'études axées sur la conduite d'une équipe de dessinateurs et sur la prise en charge d'affaires complètes.

C — Une fonction de coordination industrielle portant sur le suivi technique des fabrications sur plans chez les partenaires, les licenciés ou dans les filiales.

FORMATION ET CARACTERISTIQUES COMMUNES :
- Diplômés de grandes écoles ou équivalents.
- Connaissance suffisante de la langue anglaise et si possible de l'espagnol.
- Acceptation de déplacements ou de détachements de longue durée à l'étranger.
- Aptitude au travail en équipe. Sens des contacts.

Adr. C.V. et photo à n° 56.677, CONTESSE Publ., *20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr., en spécifiant* la préfér. pour l'un ou l'autre des postes A, B, C.

TRACTION C.E.M. OERLIKON (groupe B.B.C.) recherche pour le développement de son département électronique de traction de LYON

1 TECHNICIEN CONFIRMÉ

Pour seconder un ingénieur d'affaires en électronique de puissance.

IL SERA CHARGE : de représenter l'ingénieur d'affaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise pour une partie des projets.
QUALITES NECESSAIRES : méthode, patience, diplomatie, mais caractère ferme ; esprit d'équipe, sens des relations, pratique des réunions et de la négociation technique.
CONNAISSANCES : contraintes de production : prix, qualités, délais.
FORMATION MINIMUM : D.U.T. ou B.T.S. électronique ou électrotechnique.
EXPERIENCE OBLIGATOIRE en industrialisation nécessaire.
Déplacements de courte durée fréquents en France.
- Lieu de travail : LYON ;
- Horaires flexibles, cadre agréable ;
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Nous nous engageons à la plus grande discrétion.

Adr. lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo, prétentions : Service du personnel, référence 28, TRACTION C.E.M. OERLIKON, avenue du Bel-Air, 69100 VILLEURBANNE.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche
RESPONSABLE SERVICE TRADUCTIONS

CONDITIONS REQUISES :
- langue maternelle : ANGLAIS ;
- formation SCIENTIFIQUE indispensable, niveau B. SC. PHARMACOLOGY, PHARMACY, BIOCHEMY ou BIOPHYSIOLOGY ;
- expérience dans l'industrie pharmaceutique souhaitée.

Lieu de travail : RIOM (Puy-de-Dôme).
Rémunération : 13 mois et demi.
Congés payés : 5 semaines.
Horaire souple : 40 heures hebdomadaire.

Envoyer *C.V. et prétentions à :* GROUPE R.E.T.I., Direction du Personnel, route de Marsat, 63203 RIOM CEDEX - *Discrétion assurée.*

ENTREPRISE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son
Département BATIMENT
CHEF D'AGENCE
Région NORD - PICARDIE

INGENIEUR diplômé de haut niveau âgé de 35 ans au minimum.
Ayant une solide expérience technique de direction *de travaux bâtiment T.C.E. et d'études de prix.*

Forte personnalité pour assurer les objectifs de production, de gestion efficace et de développement commercial de l'agence.

Expérience préalable de direction d'agence appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 57.481, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Chambre d'Agriculture
recherche
CHEF DE SERVICE FONCIER ET AMÉNAGEMENT RURAL

- Animation d'une équipe : échanges amiables, opérations d'aménagement foncier et rural, défense des expropriés.
- Expérience professionnelle indispensable dans ce domaine.
- Diplôme d'études supérieures de droit (licence minimum).

Envoyer C.V. à C.A. DE LA VIENNE, B.P. 129 - 86004 POITIERS CEDEX.

---

2 inspecteurs exportation

Parfums Christian Dior
Parfums et Cosmétiques
recherchent
2 INSPECTEURS EXPORTATION.

Agés de 28 ans minimum, de formation commerciale supérieure, parlant couramment anglais et allemand, ayant acquis une expérience de l'exportation de produits de luxe ou de grande consommation, ayant un bon contact et des réflexes rapides, ils seront responsables de la commercialisation et de la promotion des lignes de produit dans une zone géographique regroupant plusieurs pays.

Localisation **Saint Jean de Braye** (Orléans).

La rémunération sera stimulante et fonction de l'expérience du candidat.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. 559-M - 25, rue du Renard - 75004 Paris

PROSSEL International
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

R E P

PRESSES A INJECTER LE CAOUTCHOUC
Leader mondial de sa spécialité
recherche pour Lyon/Corbas

INGÉNIEUR

- Minimum 30 ans ;
- Formation générale, type centrale, A.M. ou similaire ;
- Connaissances en automatisme appréciées ;
- Goût et aptitude à l'animation d'équipe ;
- Pour seconder son Responsable Technique en assurant notamment la responsabilité du programme Recherche et Développement.

Envoyer curriculum vitae à : R.E.P. Rue du Dauphiné, 69800 CORBAS - Tél. 20-32-02.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE SPCECIALISE DANS LES PRODUITS CONSEILS
recherche

SON DIRECTEUR de région Rhône-Alpes Côte d'Azur

Il dirigera 3 établissements de fabrication et 3 délégués commerciaux.

Pharmacien de formation il aura une expérience préalable réussie dans des fonctions analogues.

Le candidat devra être basé à Lyon.

Envoyer CV, photo et prétentions à no 58029 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

VOUS ETES JEUNES ET VOUS AVEZ
- *Le goût du contact humain ;*
- Une gde curiosité d'esprit ;
- *Une bonne formation de base* récemment acquise (H.E.C., E.S.S.E.C., SCIENCES PO, SUP. DE CO) ;
- *Des ambitions personnelles* que vous souhaitez faire coïncider avec les ambitions d'une entreprise.

Une des 3 PREMIERES STES DE CREDIT BAIL IMMOBIL. recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit-bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.
Résidence : gde ville de France.
Env. C.V. man., photo et prét. *n° 57.907, CONTESSE PUBL.,* 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Comité d'entreprise rech. mois JUIN pr centre vacances situé en CORREZE
- 1 directeur administratif ;
- 1 économe ;
- 2 animateurs ou animatrices pour séjour troisième âge.

Adres. candidat. à M. HARDY PATRICK, CREDIT DU NORD, 31, GRAND-PLACE, 59200 TOURCOING.

ENTREPRISE KITS EN PROJET
recherche
CADRES EN CHOMAGE
(H. ou F) spécialisés en
- V.P.C. (publ., market., gest.)
- Création mobilier tous styles prêts à s'intégrer équipe dirigeante.

Ecrire avec C.V. et photo au n° 8925 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société de crédit rech. pour son réseau commercial province :
INSPECTEURS COMMERCIAUX
école cciale et expérience.
Contacts avec milieu automobile souhaités. Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à : Chef du Personnel, B.P. 720-08 75361 PARIS cedex 08

B.E. AMENAGEMENT recherche pour GRENOBLE
INGÉNIEUR INFRA-STRUCTURES
- Etudes et travaux (voierie, E.P., E.U., E. potable).
- *Ouvert aux problèmes d'urbanisme.*
- Sens des relations.
- Expérience minim. 3-4 ans.
- Libre immédiatement.

Ecrire avec C.V. et prétent. à : N° T 04419 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

NICE
IMPORT. STE NATIONALE DE SERVICES DIRECTION RÉGIONALE
recherche
CHEF COMPTABLE
- Format. théorique supérieure (minimum B.T.S.).
- Expér. profession. confirmée.
- Qualités d'animateur entraîné à l'anal. de gestion.
- Connaissant fiscalité courante. Habitué à travailler avec l'informatique.
- Les références professionnelles seraient vérifiées.

REMUNERATION : 80.000 F ANNUELS
Adresser C.V. manuscrit, photo référ. et prétentions à : HAVAS, 06011 NICE CEDEX sous réf. 0903

Groupement d'organisations patronales professionnelles et interprofessionnelles - grande ville du NORD-OUEST recherche
INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ
Pour gérer services aux entreprises industrielles (sous-traitance métallurgie, médecine du travail, sécurité et prévention des A.T., etc.)

Adresser C.V. manus. et photo n° 58.329 - Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

offres d'emploi — offres d'emploi

Vous avez une formation supérieure. Complétez-la chez IBM

Votre titre de jeune diplômé d'une Grande École (scientifique, commerciale...) ou d'une université équivalente atteste votre capacité de maîtriser les techniques informatiques et commerciales.

La formation complémentaire, que nous vous proposons de suivre, est indispensable à votre réussite dans les fonctions d'

Ingénieur commercial
(Division des Systèmes de Grande Diffusion)

Au terme de cette formation de 10 mois environ, votre rôle consistera, à l'intérieur d'un secteur géographique ou économique, à mettre à la disposition des utilisateurs les moyens humains et techniques d'IBM.

Les problèmes qu'il vous sera demandé de résoudre concerneront souvent l'avenir des entreprises. Vous aurez donc à démontrer à vos interlocuteurs – généralement des dirigeants de P.M.E. – le bien-fondé des solutions proposées et à les convaincre.

Les responsabilités attachées à cette fonction sont considérables. Les femmes et les hommes qui auront su faire la preuve de leur aptitude à les assumer disposeront d'atouts leur ouvrant de larges perspectives de carrière et de rémunération.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature, accompagnée d'un cv détaillé et d'une photo récente, sous référence JPJ, à :

IBM FRANCE -
Monsieur J.-P. JOUBERT
Systèmes Grande Diffusion
Tour Berkeley - Cedex 19
92081 PARIS-LA DEFENSE.

IBM

(Nous vous prions de mentionner, si possible, un numéro de téléphone).

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DANS LE DOMAINE D'ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES, RECHERCHE

Cadre Commercial actif et imaginatif

Rattaché au Directeur Commercial, il sera responsable de la promotion de ces équipements sur un marché nouveau.

Il participera par ailleurs à la recherche de produits complémentaires dont il devra également assurer la promotion.

Cette activité convient à un diplômé d'études supérieures : de formation grandes écoles, ou ingénieur, 30 ans mini., ayant une expérience de la vente de biens industriels, de moyenne et grande diffusion, d'au moins 4 ans.

La pratique de l'anglais est très souhaitable.
Des connaissances en électronique sont appréciées.

Cette activité implique des déplacements en France, de l'ordre de 15 %, ainsi que quelques voyages à l'étranger.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo, sous réf. M/ 71.470 - à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Dans le cadre du développement de ses activités

C.E.E.
COMPAGNIE CONTINENTALE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
154, rue de l'Université, Paris-7e
recherche

1) pour son agence de PARIS : INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
- Formation ou expérience en électrotechnique destiné, après formation complémentaire, à conseiller la clientèle en matière de protection des réseaux et machines moyenne tension.

2) pour sa direction technique de MEAUX (77) : INGENIEUR ELECTRONICIEN (E.S.E., I.S.E.P. ou équivalent)
- De préférence 3 ou 4 ans expérience dans domaine mesure ou électronique à destination industrielle
- Connaissances en électrotechnique appréciées.

Adresser C.V., prétentions, à l'attention du Directeur Général Adresse ci-dessus

---

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE rech. pour PARIS INGENIEUR ayant expérience technique et pédagogique pour compléter équipe chargée :
- De l'assistance aux entreprises dans le domaine de la formation ;
- Et de la réalisation d'ouvrages pédagogiques au niveau B.T.S., fabrications mécaniques, bureau d'études chaudronnerie.

Env. C.V. man. à 739.357 M, REGIE-PRESSE, 85 *bis,* rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

SOCIÉTÉ ENGINEERING
recherche
PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ CONFIRMÉ

5 ans de pratique minimum pour études d'exécution de bâtiments industriels.

Références antérieures en B.E.T. ou entreprises exigées.

Connaissance langue anglaise appréciée.

Séjours Outre-Mer de courte durée à envisager.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, sous n° 56.992, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

RANK XEROX
recherche
pour sa **DIRECTION INFORMATIQUE** un

ANALYSTE CHEF DE PROJET

pour participer au développement d'un projet international de base de données.

Formation Grande Ecole ou Maîtrise Informatique.

Une expérience pratique de la conduite de projets de gestion avec une connaissance approfondie d'I.M.S. sera exigée.

Cette fonction nécessite une maîtrise parfaite de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. C 39 à Fabienne GUERIN - Service Recrutement - RANK XEROX - 4, rue Nicolas-Robert - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS

RANK XEROX

Plein Champs

Bernard Julhiet Psycom : nous sommes une équipe de conseils qui nous comportons en partenaires de l'entreprise...

en l'assistant selon deux axes : rechercher avec elle les hommes nouveaux dont elle a besoin, intervenir au sein de ses structures pour y améliorer la qualité et l'efficacité des rapports humains. La confiance que nous manifeste un nombre croissant d'entreprises nous amène à inviter deux professionnels confirmés à rejoindre notre cabinet :

un conseil en recrutement,

responsable de toutes les étapes de recherches qui lui seront affectées, il saura, à travers une méthodologie rigoureuse depuis l'analyse du poste, et de l'entreprise jusqu'à l'intégration du candidat, « accompagner » les dirigeants qui nous confient des missions délicates, avec une forte conscience de sa responsabilité.

un conseil en relations humaines,

il animera des stages de réflexion, et interviendra dans l'entreprise au niveau de la communication, de la relation d'autorité, de l'animation et de la compréhension des hommes, pour mettre en place et faire vivre les procédures et les moyens propres à développer harmonieusement le potentiel humain de l'entreprise.

Jean Masson, Directeur de Bernard Julhiet Psycom vous remercie de lui adresser vos candidatures sous réf. C 2425 (recrutement) - C 2427 (relations humaines) au 93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly et garantit le secret des contacts.

bernard julhiet psycom

A LEVALLOIS-PERRET
Important Groupe financier recherche pour ses délégations régionales de Boulogne-Billancourt et Marseille

CADRES FINANCIERS

Le candidat (e) devra posséder :
- Une bonne formation bancaire (crédits moyen terme, crédits long terme)
- Bonnes connaissances comptables, fiscales, juridiques
- La pratique et le goût des contacts.

Adresser C.V., photo et prét., sous réf. 1.258, à Publicité LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Impte Sté d'Etudes recherche
AGRONOME
min. 10 ans expér. agriculture méditerranéenne et tropicale pr missions longue durée à l'étranger. C.V. dét., photo, prét. à n° T 04412 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

Bureau d'Études acoustiques recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Grandes Ecoles ou équivalent. Expér. en acoustique requise. Ecr. av. C.V., PEUTZ et Assoc. 31, rue Faidherbe, Paris 11e

---

Cherchons PROFESSEURS VACATAIRES
Secrétariat, sténo, dactylo.
Téléph. : 359-12-77 ou 359-69-70.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91.52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Produits de consommation grand public-Nous sommes un important groupe multinational leader dans sa branche, nous fabriquons des articles à usage ménager que nous commercialisons à travers le monde entier. Notre société française souhaite intégrer au sein de son siège à Paris un cadre export de haut niveau et à très fort potentiel pour lui confier d'emblée le développement de ses exportations sur ceux des marchés européens et africains où le groupe n'a pas de filiales, et pour ce faire recherche un

RESPONSABLE VENTES EXPORT

Vous avez bien sûr une excellente formation, vous maîtrisez la langue anglaise (et votre connaissance de l'allemand serait un atout), vous possédez l'expérience de l'exportation de produits de consommation grand public, et vous souhaitez concevoir et réaliser des implantations et des développements sur les marchés étrangers où votre dynamisme et votre envergure pourront s'exprimer. Vous agirez dans le cadre de la politique générale du groupe et en symbiose avec la direction commerciale de notre société française. Vous élaborerez dans ce contexte et mettrez en œuvre les stratégies adaptées aux différents pays : contacts et négociations avec les distributeurs étrangers existants ou à créer.
Écrire à Roland GARDEUX réf. 5202 M

Industrie papetière

Région tourangelle - Notre société commercialise des matières premières et des produits destinés à l'industrie papetière où nous sommes fortement implantés. Nous entretenons avec nos commettants – français et anglais – des relations très étroites, et nous développons en permanence notre pénétration du marché. Nous souhaitons intégrer un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous êtes de formation ingénieur, vous avez au moins cinq ans d'expérience, si possible en production dans l'industrie papetière, et le goût de la vente technique. Vos aspirations vous incitent à rechercher une situation où vous travaillerez d'une manière autonome et responsable au sein d'une petite équipe. Vous aurez la responsabilité d'un certain nombre de clients sur l'ensemble de la France que vous suivrez et assisterez sur le plan technique. Vous aimez la province et vous n'êtes pas rebuté par les voyages (60 % de votre temps, voiture fournie).
Écrire à Roland GARDEUX réf. 5201 M

Distribution de produits pétroliers - Nous sommes une importante société française de distribution de produits pétroliers, et nous développons en permanence notre pénétration du marché tant sur les énergies classiques que dans le domaine des énergies nouvelles. Nous cherchons à intégrer au sein de notre direction technique, à Paris, un

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

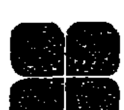
Votre bonne formation d'ingénieur et votre expérience professionnelle de 5/6 ans (laboratoire de développement, centre d'essais, exploitation) vous ont permis d'acquérir de bonnes connaissances en thermodynamique et en thermique. Vous serez chargé de l'assistance technique auprès de nos équipes de vente, en particulier en réalisant des études technico-économiques d'installations de chauffage. Votre mission consistera aussi à vous intéresser de très près au développement des énergies nouvelles : géothermie, énergie solaire, pompes à chaleur. Vous aurez des contacts permanents avec les autres sociétés de notre groupe, avec notre centre d'essais et notre unité-pilote ; vous assurerez également des contacts avec les fournisseurs extérieurs et des clients industriels.
Écrire à Jean-Loup PARICHON réf. 2604 M

Biens d'équipement liés à l'industrie pétrolière - Nous sommes dans notre domaine le premier constructeur français. Notre principal département, situé en proche banlieue Nord, compte tenu de sa renommée et du lancement de nouveaux produits, doit faire face à une demande importante de la part de sa clientèle. C'est pour cela que notre Responsable Commercial, qui a défini ces produits avec notre B.E. et établi les prix de vente, recherche pour lui déléguer une partie de ses activités un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La nature de nos produits fait qu'il serait vivement souhaitable que vous soyez ingénieur de formation. Vous êtes jeune, mais vous avez quand même 3 à 4 années d'expérience de vente sur le terrain, ou bien, vous êtes l'adjoint d'un chef de produit, bien sûr dans le secteur industriel. Nous vous proposons alors d'être responsable des contacts et des ventes directes auprès des grandes administrations et des grandes flottes. Vous aurez de plus à appuyer et à stimuler notre réseau commercial sur la France. A l'écoute de notre force de vente et des problèmes posés par nos clients, nous comptons aussi sur vous pour être à l'origine de la création de nouveaux produits.
Écrire à Jean-Loup PARICHON réf. 6200 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence, qui examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

Proche région parisienne sud

Directeur des Achats

- un bon négociateur : produits industriels au niveau international -

Société industrielle, équipements automobiles - 12 usines dont 4 à l'étranger - nous sommes leader en Europe sur notre marché. Nous faisons partie d'un groupe français C.A. 1 milliard.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur des Achats assume la responsabilité d'un volume d'achats de 330 millions - produits sidérurgiques et chimiques - pour l'ensemble des activités européennes de la société.

Il dispose d'un service bien structuré avec l'appui de méthodes de gestion modernes, utilisant largement l'informatique.

Sa mission : définir et mettre en œuvre une politique d'achats au niveau européen, ce qui implique :
- l'étude et la négociation - à niveau élevé - de marchés de matières « stratégiques »,
- la recherche et le choix de produits et fournisseurs assurant nos progrès techniques et l'amélioration de notre rentabilité.
- la gestion financière des stocks,
- des contacts permanents avec nos différentes directions, des liaisons fonctionnelles avec les services achats-approvisionnements des usines.

Le niveau de cette fonction requiert :
- un diplôme d'études supérieures (Grande Ecole d'Ingénieurs appréciée),
- une expérience - 5 ans minimum - de la direction d'un service achats dans une industrie de production de grande série,
- la connaissance effective du mécanisme des marchés internationaux.

La pratique de plusieurs langues étrangères est souhaitée.
Prévoir des déplacements en France et à l'étranger.



Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71471 M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.



Une fois de plus **nous avons tous refait le monde.**

Une fois de plus **le monde nous refait à son image.**

Il installe ses contraintes et impose le cadre qu'il attribue à notre expression personnelle : au moins pour tout ce qui est collectif, des média aux transports, de la culture à la mode, et, le plus souvent, du travail aux loisirs.

Il reste à se faire son propre monde PETIT mais VRAI

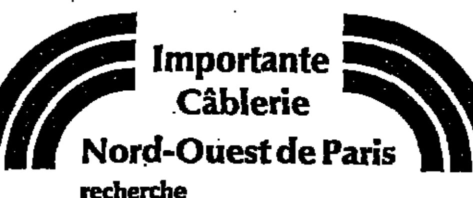
- dans sa vie personnelle, par le libre choix et la défense de sa vie privée,
- dans sa vie professionnelle, par le choix d'une activité qui préserve au maximum l'initiative, l'imagination, la responsabilité et l'autonomie : avec les contraintes proportionnelles, mais librement discutées et acceptées - sans équivoque - avant l'entrée en fonction.

Il existe encore quelques activités qui échappent à l'anonymat, quelques Entreprises qui ouvrent aux jeunes toutes les portes de leur technostructure, quelques formateurs pour qui votre réussite est une vocation.

Si, pour vous, l'anticonformisme n'est pas encore le pire des snobismes, si vous voulez gagner de l'argent avec un minimum de concessions et entreprendre une carrière sans aliéner votre personnalité,

si vous avez au moins 21 ans et une formation générale solide, envoyez

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. MA 1223 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*



Société de conseil et d'assistance en Informatique, recherche

chefs de projet

Ingénieurs diplômés (Référence A862M)

analystes

Ingénieurs ou IUT, connaissance SOLAR et MITRA appréciée. (Référence B862 M)

programmeurs

connaissant COBOL, GAP, PL1. (Référence C862 M)

Pour ces trois postes connaissances IMF et CICS appréciées.

Ces emplois sont à pourvoir immédiatement à

PARIS, LYON, GRENOBLE, et ANNECY.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions sous la référence choisie, à SOPRA Service du Personnel, 90, rue de Flandre 75019 Paris.

MEDIA SYSTEM

Importante Câblerie Nord-Ouest de Paris

recherche pour son service "entretien"

ingénieur électromécanicien

Il sera responsable de la gestion des "fluides-énergie" (matériel, personnel, budget) d'un établissement de 1000 personnes.
Formation : Ecoles d'Ingénieur, Marine, ou Ecole de chauffage industriel.
35 ans minimum.
Poste basé à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, et c.v. détaillé sous référence 29.578 M

à HAVAS CONTACT, 49 r. du Pdt Herriot - 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE
recherche

UN INFORMATICIEN

DEVANT DEVENIR AUDITEUR INTERNE

chargé, à l'Inspection Générale, de la création et de l'animation d'une cellule d'audit des traitements informatiques (analyse des risques, tests des contrôles et traitements existants ainsi que du contenu des fichiers).

- Formation supérieure
- Expérience d'analyse : 3 ans minimum
- Connaissance de la programmation en COBOL
- Une expérience antérieure d'audit informatique ainsi que des connaissances en comptabilité seraient très appréciées.

Le candidat retenu devra :
- Assimiler rapidement les techniques bancaires sur lesquelles se font les traitements informatiques
- Manifester les qualités d'autorité et de contacts humains indispensables pour accéder après quelques années à des responsabilités élargies dans l'équipe de l'Inspection Générale.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo s/réf. 1976 à INTER PA - BP 508 - 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

Nous recherchons, pour des entreprises du secteur alimentaire, les collaborateurs suivants :

A Paris

CHEF DE PRODUIT confirmé

possédant environ 5 ans d'expérience, pour développer une gamme de produits surgelés, déjà parmi les leaders de son marché. Sa formation initiale sera du type HEC - ESSEC - ESCP et il aura acquis son expérience dans les produits de grande consommation.
L'évolution de carrière peut offrir d'intéressantes opportunités à un candidat désireux d'atteindre d'importantes responsabilités dans la gestion des produits. **Réf. 13.192**

Proche banlieue Ouest

INGENIEUR D'EXPLOITATION

chargé du suivi des coûts de production, de l'amélioration des procédés et de la mise en place de nouvelles productions. De formation ENSIA ou équivalent, il aura au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie alimentaire, si possible dans la conserve. **Réf. 13.193**

ASSISTANT DU CHEF DU LABORATOIRE CENTRAL

Il secondera le responsable du Laboratoire Central dans le contrôle qualité de divers produits alimentaires, assurera les liaisons avec les laboratoires des usines, effectuera des études statistiques et des mises au point de procédés de contrôle. Spécialiste de biochimie, cet ingénieur (INA, ESCOM...), Docteur ou Pharmacien option Industrie, aura une expérience d'une dizaine d'années dans l'industrie alimentaire ou dans les produits similaires. Il connaîtra également la bactériologie et les statistiques. **Réf. 13.194**

Province 60 km de Reims

CHEF DE LABORATOIRE

du contrôle qualité, dans une usine de produits laitiers. Outre des connaissances en bactériologie et en biochimie (Ingénieur, Docteur...), le candidat aura une expérience en entreprise de 2 à 5 ans. Son évolution de carrière pourra s'effectuer dans d'autres établissements, en province ou dans la région parisienne. **Réf. 13.195**

Adresser les candidatures avec CV et rémunération souhaitée, en indiquant la référence, à : Alain SARTON

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.



Nous sommes un des grands de la Pile Électrique ; que nous produisons et distribuons en France comme à l'étranger.
Voulez-vous assumer la responsabilité technique de notre outil de production informatique du siège (Paris Nord-Ouest) ; un 370-138/DOS-VS autour duquel se constitue un réseau de 30 terminaux ?
Votre mission : amener notre production artisanale à l'âge industriel en normalisant l'utilisation de l'outil, gérant ses ressources et optimisant son fonctionnement dans le respect de la qualité, du coût et des délais.
Vous avez une formation supérieure et êtes aujourd'hui à l'*état-major* d'un gros centre de production informatique ou avez appris en trois à quatre ans comment s'organise et se gère techniquement une exploitation. Vous êtes rodé au fonctionnement du système et à l'utilisation des bases de données.
Ecrire à J. THILY, ***Carrières de l'Informatique***, réf. 3351 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEDIA SYSTEM

INTERNATIONAL HARVESTER SOLAR GROUP

We have an immediate opening for a

QUALIFIED OFFICE MANAGER

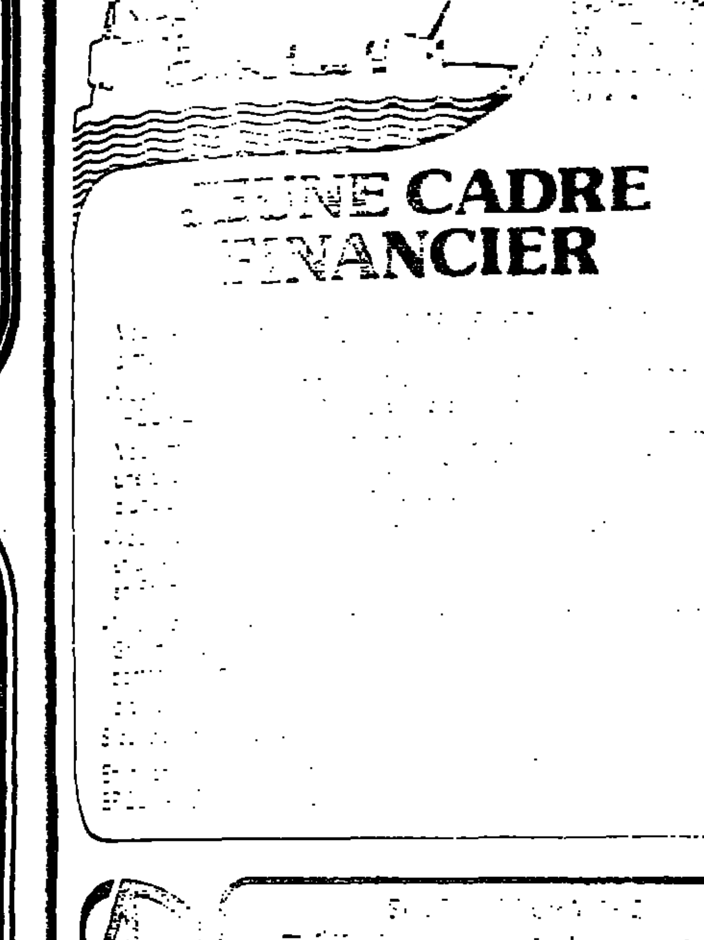
FOR OUR GAS TURBINE PARTS AND OVERHAUL FACILITY IN RIS ORANGIS

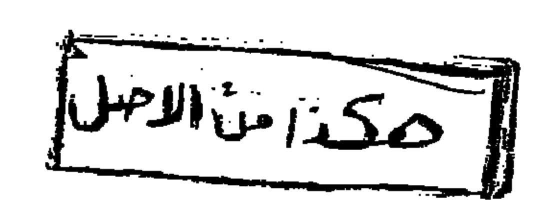
- The qualifications are DECS degree or its equivalent.
- The position requires experience in cost accounting, and 4 years in a supervisory accounting function, including knowledge of french business law.
- The applicant must be fluent with french and english languages.

Desirable qualifications :
Sales forecasting, budgeting EDP systems credit and collection procedures and import/export procedures.

The position is III A in the metallurgy "cadres" convention.

Please telephone for an appointement to **M. OLLIVIER HENRY** - 943.30.17





	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ETPM

Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
C.A. 1977 : 1,2 milliard FF.
Forte expansion
Oscar à l'Exportation

JEUNE CADRE FINANCIER

- Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante, à dimension humaine et totalement tournée vers l'exportation
- Vous possédez une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - ESCP) ou en sciences économiques.
- Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et possédez si possible une première expérience acquise dans les services financiers d'une Société exportatrice ou une Banque
- Vous serez intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales en France et à l'étranger
- Vous prendrez en charge les prévisions de trésorerie du Groupe, le montage et le suivi des crédits (équipement, exportation, pré-financement) et la préparation des dossiers d'assurance COFACE etc...

Si ces perspectives vous attirent,

Envoyer CV photo et prétentions s/réf. 5879 à P.LICHAU SA. BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SI VOUS SOUHAITEZ
— des conditions de travail agréables
— une ambiance jeune et dynamique
— un restaurant d'entreprise
— un horaire mobile

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES REUNIES

recherchent pour LOUVECIENNES

COMPTABLES FINANCIERS

Niveau BTS ou DECS
Expérience de 3 à 5 ans exigée

Adresser C.V., photo et prétentions

SERVICE DU PERSONNEL
36/38 rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES

---

un ingénieur pour évaluer nos sous-traitants

Première entreprise française d'ingénierie dans un secteur industriel en fort développement, réalisatrice et exportatrice de très importants ensembles "clés en main", nous faisons appel à de nombreux sous-traitants, en France comme à l'étranger.

Le choix de ces fournisseurs dépend naturellement de leurs capacités de production, de leurs procédures d'organisation, de leurs aptitudes à respecter nos contraintes de délai et de qualité.

Nous désirons confier l'évaluation de nos futurs sous-traitants à un jeune Ingénieur, justifiant de quelques années d'expérience en fabrication, bureau d'études, contrôle qualité...

Alliant à ses compétences techniques une capacité à entretenir de bons contacts humains, il préparera et orientera les décisions des responsables des achats.

Basé à Paris, ce poste implique des déplacements en France et éventuellement à l'étranger. La connaissance de l'Anglais est donc indispensable.

Les candidatures, accompagnées d'un c.v. détaillé, sont à adresser sous référence 38724 à HAVAS CONTACT 156 bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SEGIN-CENTRE
recherche

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Diplômé Grandes Ecoles, plusieurs années d'expérience, connaissance PROTEE-BURROUGHS 4700 appréciée.

Poste à responsabilités - Situation d'avenir.

Envoyer C..V à SEGIN, 195, av. Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

SOCIÉTÉ HAUTE COUTURE PARFUMS ACCESSOIRES DE MODE
recherche

ADJOINT ADMINISTRATIF

— Capable de seconder le directeur du Départem. accessoir.
— Age 30 ans minimum.
— Expérience similaire dans serv. exportation souhaitab.
— Anglais requis.

Adresser C.V. et prétentions à nº T 04.446 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MATRA

recherche pour sa Direction Qualité-Contrôle de son Centre de VELIZY

INGENIEUR D'AFFAIRES Grandes Ecoles

Mécanicien de préférence, possédant 4 à 6 ans d'expérience en production ou en contrôle pour lui confier la responsabilité de "contrôle" d'un programme aéronautique. **Réf. A.**

INGENIEUR ELECTRONICIEN ESE - Grenoble...

Pour assurer l'encadrement d'une équipe de 12 techniciens, responsable du contrôle banc de tests et de maintenance.
Ce poste nécessite quelques années d'expérience, de solides connaissances en logique et en informatique. Anglais lu. **Réf. B.**

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence sous Nº SM 303

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS D'ENTREPRISE

en pleine expansion et ayant de grandes ambitions recherche des

INGÉNIEURS DE PREMIER PLAN

pour participer à la réalisation de ses projets de développement.

Les candidats devront avoir une expérience approfondie, à la fois d'INTERVENTION dans l'ENTREPRISE et comme ANIMATEURS DE FORMATION. Ils devront être diplômés d'une grande école et avoir acquis une formation complémentaire à l'organisation et à la gestion de l'entreprise dans un institut spécialisé.

Nous recherchons :

- **un INGÉNIEUR EN CHEF**
- **un INGÉNIEUR PRINCIPAL**

dans chacun des deux domaines suivants :

1) en GESTION INDUSTRIELLE
(organisation de la production, méthodes M.T.M. 1 et 2, analyse de valeur, ordonnancement des fabrications, méthodes de prévision et de gestion des stocks, comptabilité analytique, contrôle de gestion de la production).

2) en ORGANISATION ADMINISTRATIVE
(analyse de fonctionnement administratif, de structure, de traitement de l'information, conception de systèmes d'organisation et du traitement informatique éventuel de ces systèmes, mise en route du système).

Les candidats devront avoir des REFERENCES DE TOUT PREMIER ORDRE DE REALISATIONS.

Les rémunérations que nous pratiquons sont parmi les plus élevés de la profession.



Adr. C.V. man. détaillé, à :

P L DEVELOPPEMENT
99, avenue du Roule,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Nous vous assurons la plus entière discrétion.

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche un cadre capable de diriger son établissement de Paris (effectif 80 personnes).

Sa mission consiste à gérer le budget de fonctionnement de la succursale, d'animer et contrôler le personnel.

En collaboration avec le pharmacien responsable, il devra assurer la fabrication et la délivrance des produits de son secteur.

Agé d'au moins 30 ans, ce collaborateur doit avoir une expérience réussie de gestion d'un centre de distribution (succursale, agence, direction régionale) de produits à rotation rapide.

Envoyer C.V., photo récente et prétentions au



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

POUR UNE IMPORTANTE SOCIETE DU NORD-EST DE PARIS

1 INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

pour mise en route

IBM 34

Rémunération mensuelle

12.000 F

contrat 6 mois

Env. candidature et références sous le nº 18.393 à : P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

RANK XEROX
crée
pour sa **DIRECTION INFORMATIQUE**
une fonction **"ASSURANCE SYSTÈMES"**

Pour ce poste, nous recherchons un :

INFORMATICIEN CONFIRMÉ

Sa mission consistera, sous la responsabilité du Chef des Etudes, à :
- suivre les projets en développement et en assurer la qualité technique,
- apporter un support aux équipes projets dans l'utilisation des techniques et outils méthodologiques,
- élaborer des standards d'analyse et de programmation,
- prendre en charge des études techniques.

Formation Grande Ecole ou Maîtrise Informatique.

Expérience souhaitée dans une fonction similaire ou expérience de développement de projets de gestion avec connaissance réelle des techniques de programmation de l'environnement technique IBM et d'un ou plusieurs logiciels.

Une préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une pratique d'IMS. et de PROTEE.

Cette fonction nécessite une maîtrise parfaite de l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV. et prétentions, sous réf. C 37 à Fabienne GUERIN - Service Recrutement - RANKXEROX - 4, rue Nicolas-Robert - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS

Plein Champs

RANK XEROX

PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS FRANCE
recherche dans le cadre de son expansion France Sud

UN INGENIEUR COMMERCIAL

ayant de très bonnes connaissances de la mini et de la péri-informatique, anglais lu et parlé.

Adresser C.V. à :
PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS
TOUR ANJOU - 33, quai National 92800 PUTEAUX

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, Centrale, Mines, Ponts,...)

Nous sommes un Cabinet dynamique d'Ingénieurs-Conseils appartenant à un Groupe de réputation mondiale.

Spécialisés en logistique, informatique, gestion industrielle, études économiques et financières, nous intervenons au sein d'entreprises nationales et internationales.

Nous recherchons de nouveaux collaborateurs ayant une expérience de 2 à 8 ans pour participer et prendre en charge des projets dans nos domaines d'interventions.

Connaissance langues étrangères souhaitée. Déplacements de courte durée en Europe et dans le Monde à prévoir.

Sérieuses perspectives d'avenir et bon niveau de rémunération pour éléments accrocheurs souhaitant prouver leurs capacités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 10.70 M à CLSP - 3, avenue Percier 75380 Paris - Cedex 08.

CLSP

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son
ETABLISSEMENT DE LA BANLIEUE NORD DE PARIS

son responsable de la comptabilité fournisseurs

Ce poste s'adresse à un cadre justifiant du niveau DECS, et pouvant se prévaloir d'une grande expérience de la fonction.

Des qualités de contact et d'encadrement sont nécessaires à la tenue de ce poste.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous No 57.342
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE, LEADER dans sa branche, recherche

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

EXPORT.
Libéré O.M.

— Formation chimiste.
— Anglais indispensable.
— Bonnes aptitudes à la vente.
— Voyages fréquents.

Nous vous remercions d'adress. C.V., photo, lettre manuscrite et prét. s/nº 2.904 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE CHAMPS-ELYSEES
recherche
pour son service Comptabilité Générale

COMPTABLE 2e ÉCHELON

— qualification : agent de maîtrise,
— expérience en fiscalité courante,
— connaissances informatiques souhaitées.

Libre rapidement

Env. C.V. et prétent. à : P. BUSSON GLORIA S.A., 14, rue de Bassano, 75783 Paris Cedex 16.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CHRYSLER FRANCE

recherche

AUDITEUR

- 28 ans minimum,
- Bonnes connaissances comptables (niveau DECS ou équivalent)
- 3 à 5 ans d'expérience professionnelle
- Connaissance de l'anglais.

Il aura pour fonction d'assurer différentes missions d'audit et de conseil auprès des Filiales Commerciales de la Société.

Ce poste comporte de fréquents déplacements.

Adresser dossier de candidature avec photo et rémunération souhaitée à :
CHRYSLER FRANCE
Administration du Personnel Cadres
45, rue Jean-Pierre Timbaud
78307 POISSY

LIBRAIRIE LAROUSSE

recherche

1 OPÉRATEUR PUPITREUR CONFIRMÉ

— Matériel C.I.I. - H.B.
— Connaissance anglais souhaitée.
— Libre rapidement.
— Dégagé obligations militaires.
— Lieu de travail : PARIS (6e).
— 13 mois 1/2.
— Travail en 3 postes de 8 heures.
— Retraite complémentaire.
— Restaurant d'entreprise.

Ne pas téléphoner. Se présenter à LAROUSSE, Service du Personnel, 17, rue du Montparnasse - 75006 PARIS.



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'étranger, recrute pour son siège à Paris :

chargés d'assistance bilingues allemand ou bilingues serbo-croate

Au sein du service médical, ils seront chargés de recevoir les appels de nos abonnés en difficulté et de prendre les décisions nécessaires à la mise en œuvre des moyens d'assistance.

Rémunération de départ : 44 000 francs annuels brut (vacances hors saison : septembre à juin).

Adressez votre lettre de candidature - c.v. - photo et rémunération actuelle, sous référence 1020 à EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel, 23/25, rue Chaptal, 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

chef du service informatique

pour important Laboratoire Pharmaceutique (Groupe US international).

Matériel : IBM 3/15 (R.P.G. II - CCP - SOMP).

Environnement : équipe structurée de 12 personnes.

De formation supérieure, il devra justifier d'une expérience concrète en informatique de gestion d'une moyenne Entreprise.

Sa mission immédiate consistera à prendre en charge les chaînes actuelles, afin de préparer son accession à des responsabilités plus élargies.

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour *dialoguer* avec les responsables EDP. du Groupe.

Lieu de travail : Banlieue Ouest très accessible (50 km de Paris).

Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous référence 42.81/DI/134 à Adéquation - 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

offres d'emploi

L'UN DES PRINCIPAUX GROUPES PHARMACEUTIQUES

cherche un Responsable de premier plan pour :

SA DIRECTION MÉDICALE FRANCE

Il devra avec l'aide d'une équipe de médecins :

— poursuivre les expérimentations cliniques des médicaments en liaison avec la Division Recherche et Développement ;

— assurer avant lancement des produits les conditions d'une bonne information médicale.

Pour ce poste, les candidats decvront justifier d'un niveau scientifique important (Chef de Clinique ou équivalent) et d'une pratique de l'anglais courant.

Une expérience acquise au sein de l'Industrie Pharmaceutique dans un poste similaire serait grandement appréciée.

Larges possibilités d'évolution de carrière.

Envoyer C.V. à n° 8.934 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Le premier hebdomadaire économique français

recherche

adjoint(e) au directeur commercial

Excellent vendeur, il saura établir d'étroites relations avec les Chefs d'Entreprise. Il les amènera à développer leur politique d'information économique en s'appuyant notamment sur la notoriété du titre qu'il sera chargé de promouvoir.
Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) d'études supérieures, 30 ans minimum, pouvant justifier d'une excellente expérience de la vente (acquise si possible dans la vente de Services).

Les dossiers de candidatures + photo - sous réf. 1482 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



MATRA

recherche pour ses services industrialisation

INGENIEUR
Spécialiste de l'Analyse de la Valeur

— Il sera chargé d'animer et de coordonner des groupes d'analyse de la valeur.
— Il sera associé aux études dès la conception des matériels.

— Une expérience de 3 à 5 ans et une formation Grandes Ecoles serait appréciée.

Envoyer CV, lettre manuscrite et rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 304

MATRA Monsieur KORFAN
B.P. No 1 - 78140 VELIZY

PHILIPS

recherche

pour son Service BREVETS

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Connaissant circuits semi-conducteurs
Expérience laboratoire et/ou fabrication

Bonnes aptitudes à la rédaction et bons contacts humains, pour relations avec inventeurs et rédaction de brevets.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. n° 448 PHILIPS, Département du Personnel, 50, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

IMPORTANTE USINE MÉTALLURGIQUE BANLIEUE SUD DE PARIS

recherche un

ASSISTANT DU CHEF DU PERSONNEL

Débutant ou ayant quelques années d'expérience industrielle

POSTE SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION

Env. C.V. + photo (retournée), à numéro 57.872, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01.

offres d'emploi

BANQUE PRIVEE PARIS

Le Secrétaire Général d'un important établissement recherche, pour le seconder, un

CADRE administratif

pouvant assurer d'une part le suivi des dossiers d'engagements de la banque, d'autre part avec l'assistance d'avocats-conseils, la responsabilité du secteur juridique.

Le candidat retenu, aura complété sa formation juridique par une expérience des opérations bancaires de 7 à 10 ans.

Une connaissance approfondie de la langue anglaise est nécessaire.

Les dossiers seront examinés avec la discrétion d'usage..

Adresser lettre et C.V. sous référence 4640/AL
A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra).

A.M.P.

INFORMATIQUE fonction personnel

Sopra, société de services en informatique, filiale d'un grand groupe industriel, recherche pour son siège parisien un responsable du recrutement appelé à terme à élargir ses responsabilités dans la fonction personnel.

Agé d'une trentaine d'années, sa formation initiale est celle d'un ingénieur ayant de solides connaissances en informatique. Il a un réel intérêt pour les problèmes humains, et a peut-être déja pratiqué le recrutement. Les besoins de la société en hommes de valeur, étant en constante croissance, sa principale mission sera d'assurer la sélection de tous les personnels techniques.

Envoyer CV détaillé manuscrit et photo, à

SOPRA
90 rue de Flandre, 75019 Paris.
sous référence 863

AIR INDUSTRIE
DU GROUPE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON
recherche
pour sa division récupérateurs et échangeurs thermiques

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

LA FONCTION PROPOSEE COMPREND
— Une activité commerciale de prospection, de suivi de clientèle et de négociation ;
— Une activité technique de conseil puis de projets et de devis ;
— Une activité de gestion pour le contrôle de la réalisation des commandes enregistrées.

ELLE NECESSITE :
— Une formation d'ingénieur diplômé ;
— Une spécialisation en thermiques-échangeurs haute température ;
— Un dynamisme certain et un goût de l'entreprise;
— Une expérience d'au moins 5 ans si possible dans les industries du pétrole et de la chimie.

Compte tenu de notre vocation internationale l'anglais est indispensable, l'allemand ou l'espagnol apprécié.

Envoyer une lettre manuscrite avec C.V. détaillé, prétentions au : SERVICE RECRUTEMENT D'AIR INDUSTRIE, 19-21, av. Dubonnet, 92401 Courbevoie.

Rédacteur contentieux 100 000+

Banque privée (proximité Etoile) recherche un rédacteur pour seconder le Chef du Service Contentieux.

Agé d'au moins 35 ans, il doit être titulaire d'une licence en droit privé, bien connaître le droit des affaires et procédures, et justifier d'une solide expérience contentieux bancaire et recouvrement.

Nous attendons de lui une attitude dynamique et tenace, et un sens aigu des responsabilités.

Les candidats à ce postes peuvent adresser leur candidature (lette man., et C.V., et photo) sous réf. 657 M à:

rsc carrières
92, rue Bonaparte 75006 Paris.

ADJOINT DIRECTEUR COMMERCIAL

nous recherchons
UN JEUNE SPECIALISTE PAPETIER
ayant occupé un poste de responsable investissements, d'ingénieur de process dans un engineering, de vente d'équipement papetier chez un constructeur ou un poste de fabrication en papeterie/cartonnerie.

Nous souhaitons rencontrer des candidats d'environ 35 ans.

— Connaissance si possible des équipements de préparation de pâte,
— anglais ou allemand courant indispensable,
— déplacement 25 % du temps de travail, principalement à l'étranger,
— logement assuré.

Envoyer C.V. ETABLISSEMENT E. et M. LAMORT BP 46 - 51302 Vitry-le-François.

offres d'emploi

GARDNER-DENVER

Fabricant de matériels pour l'Industrie, les Travaux Publics, les Mines et les Carrières, recherche pour sa nouvelle filiale de vente en France, située à CHATOU près de Paris

CONTROLEUR

- Formation HEC, ESSEC, ESC ou équivalent.
- Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.
- Expérience de 2 à 3 ans minimum souhaitée.
- Notions de comptabilité anglo-saxonne.

Adressez Curriculum-Vitae détaillé et prétentions sous référence 5228 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MATRA INFORMATIQUE

GROUPE MATRA

qui commercialise avec succès une gamme de mini-ordinateurs dont 20 000 unités sont déjà installées dans le Monde.

développe ses forces commerciales de PARIS et recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation supérieure
et disposant d'au moins 2 années d'expérience réussie dans la vente de systèmes informatiques dans le secteur distribution.
La rémunération élevée saura intéresser des candidats dynamiques. La connaissance de l'anglais est appréciée.

Adresser C.V. à Monsieur J.-L. DUHAMEAU
MATRA INFORMATIQUE
18 rue de Chatillon - 75014 PARIS

Société de services (CA 1977 : 15 millions) en croissance rapide, nous mettons en place de nouvelles structures de gestion. Nous recherchons pour notre Siège Social (Paris 12e) notre

Responsable Administratif et Financier 100 000+

Rattaché au Directeur, il a la responsabilité :
. de l'animation et du suivi du personnel de son service,
. de l'établissement des états financiers (CE, bilan) et des budgets de trésorerie,
. de la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement et des tableaux de bord (contrôle budgétaire),
. des opérations administratives liées à la gestion et au personnel.

De formation D.E.C.S., Sup. de Co, gestion..., ce cadre a acquis une expérience d'au moins cinq ans en entreprisé ou/et dans un Cabinet comptable (bonnes connaissances en informatique appréciées).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 812 M à notre Conseil

centor
DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

informatique banque

BANQUE PRIVEE PARIS 8e, recherche

INGENIEUR DEBUTANT

(ou 1 an d'expérience)

formation A et M, INSA, ENSEEIHT, IMAG, IDN.

Pratique de l'analyse organique.

Connaissances indispensables : Cobol, Fortran.

Mission : participera progressivement au développement d'applications de gestion sur mini-ordinateurs.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence ID-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Sté Distribution COMPOSANTS ELECTRONIQUES proche Porte d'Italie, recherche :

Un INGÉNIEUR HARDWARE

Connaissant parfaitement les Microprocesseurs et composants INTEL, pour responsabilité et création laboratoire de démonstration, et gestion complète de la ligne.

Les responsabilités seront :
— Liaison avec le fournisseur.
— Assistance technique aux vendeurs.
— Publicité, promotion des ventes.
— Organiser des cours destinés à la clientèle.

Expérience en micro-ordinateur software appréciée.
— Anglais impératif.
— Pouvant être libre rapidement.

Env. C.V., photo et prétentions. à Société CELDIS, 53, rue Charles-Frérot. — 94250 GENTILLY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

3M

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur contrôle qualité

Electromécanicien ou physicien ENSI, INSA, INPG, etc.

Débutant possible.

Très bonnes connaissances en allemand et/ou en anglais.

Rôle : à partir de techniques statistiques, élaborer un système de mesures commun à deux services contrôle français et allemand.

Voyages fréquents mais de courte durée à prévoir

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE Avenue Boulé 95250 BEAUCHAMP.

PA-SVP

Très Importante Société
45 KM NORD PARIS, recherche

DIRECTEUR Gestion Financière

IL DEPENDRA DIRECTEMENT DU DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Il devra :
— Prendre en charge les Services Comptabilité générale, analytique, clients, fournisseurs.
— Préparer et contrôler les budgets de l'usine.
Effectif total des services comptables : 55 personnes

Nous lui assurons :
Salaire région parisienne,
logement si nécessaire.
Très nombreux avantages sociaux.

POUR INFORMATION SUR CE POSTE
Ecrire avec C.V. dét. sous référ. n° 41.405, à RUSH Publ., 84, r. d'Hautefeuille, 75010 PARIS.

---

chef de projet informatique

Nous sommes un Groupe Industriel important (20.000 personnes) équipés de matériel IBM et développant des applications interactives sous VM. Nous voulons renforcer notre équipe informatique d'un Chef de Projet.

Celui-ci sera la responsabilité des applications GESTION DE PERSONNEL (paie, fichier du personnel, etc...).

Excellent technicien en informatique, il aura eu une expérience concrète de plusieurs années en tant qu'ingénieur de projet "Paie et Gestion du Personnel". La connaissance du matériel IBM et du langage Cobol est indispensable.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Possibilités d'évolution de carrière pour un candidat à forte personnalité.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 22.01/CP/136 à Adéquation - 64, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

S.F.E.N.A.

DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche

dans le cadre du développement des ventes de CO-ORDINATEURS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Formation supérieure : Ingénieur, HEC, ESSEC ou équivalent.
P...sédant 3 à 4 ans d'expérience en informatique si possible dans le domaine de la vente des terminaux ou des mini-ordinateurs.

Lieu de travail : Zone Industrielle de VELIZY.

Envoyer C.V. et photo à : S.F.E.N.A. - B.P. 59. Aérodr. de Villacoublay, 78140 Vélizy-Villacoublay.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DU SECTEUR DE L'HABILLEMENT
en très forte expansion
(1 050 personnes en cinq établissements)
recherche pour sa
DIRECTION DU PERSONNEL

UNE COLLABORATRICE

— position cadre ;
— âge minimum 30 ans ;
— formation psychologie du travail.

Elle sera chargée du recrutement, de la formation (administration et animation de stages, formation des animateurs).
Interventions ponctuelles pour tous problèmes de relations humaines.
Travaux administratifs divers (1 % construction, frais de déplacements, etc.).

Lieu de travail : PARIS CENTRE.

De nombreux déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Adr. lettre de cand., C.V. et prét. à n° 37.800 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

— 2 CHEFS OPÉRATEURS STEAM CRACKING
— 2 OPERATEURS POLYVAL. EN UTILITÉ
Expér. PETROCHIMIE indisp.
Envoyer C.V., à SCRIT 14, rue de Clichy (9e) Mo Trinité

Importante Société de Transit recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour études de prix
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référence n° 3.944, L.T.P., 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS
Parlant ALLEMAND

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel en particulier moteurs et câbles électriques.

Travail à PARIS
Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux
Frais de déplacements payés

Adr. C.V., photo et prétentions, à AEG TELEFUNKEN Service du Personnel 6, boul. du Général-Leclerc, 92115 CLICHY

SAXBY
Département AUTOMATISMES INDUSTRIELS, recherche

INGÉNIEUR DE PROJET
GRANDES ECOLES
Pour lui confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à SAXBY, 40, rue de l'Orillon, 75526 Paris Cedex 11

Le Départ. SIGNALISATION FERROVIAIRE d'une impte sté de construction mécanique et d'automatismes rech. UN

INGÉNIEUR POLYVALENT
GRANDES ECOLES de préférence
Capable d'assurer la coordinat. entre les études, les fabrications et l'installation de matériel de signalisation en chantier.

Poste susceptible de convenir à candidat témoignant de solides qualités de contact et de gestion.

Poste basé à PARIS
Nombr.. déplacements à prévoir

Formation en parallèle assurée

Adr. C.V. + photo et prétentions à PLAIN CHAMPS, s/réf. 2.559, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
EXPERIMENTE
Itinérant à 80 %

Il devra :
— Développer les ventes de matériel électrique de série auprès d'une très large clientèle.

Profil :
— Age 30 ans minimum.
— Niveau B.T.S. électrotechnique minimum.
— Bonne connaissance de la langue allemande.

SALAIRE FIXE +
prime d'objectif
véhicule personnel
(remboursement frais)

Adresser C.V. et prétentions au service du personnel AEG TELEFUNKEN 6, bd du Général-Leclerc, 95115 CLICHY

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL
d'implantation nationale
recherche
pour son siège
à Paris 16e arrondissement

CADRE ADMINISTRATIF
(H. ou F.)

95.000 F par an
Responsable devant le Directeur Général :
— Du personnel de l'Association (170 permanents et saisonniers)
— Du suivi de l'activité des établissements de vacances (8 comprenant 3.000 lits)
— De l'entretien des équipements

Solide formation de gestionnaire et expérience de responsable de service de personnel très souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo, sous réf. 13.206 M, à PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 PARIS

MATRA
recherche pour son centre du CHESNAY

INGENIEUR D'AFFAIRES

Formation Ingénieur Mécanicien

Quelques années d'expérience en Production souhaitées.
Il sera intégré au sein d'une équipe Méthodes et aura pour mission de coordonner le démarrage des Fabrications de pré-série.

Adresser CV, rémunération souhaitée à Monsieur FERT Chef du Personnel 52-54 avenue Dutartre 78150 LE CHESNAY

JEUNE SOCIETE DE CONTROLE INTERNE ET CONSEIL TRAVAILLANT AU SEIN D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS EN DEVELOPPEMENT
recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

— Formation supérieure et niveau expertise comptable.
— Expérience 3 à 5 ans.
— Tact et diplomatie.
— A moyen terme : débouchés possibles dans le groupe.

Env. curric. vitae et prétentions à M. DRUAUD, 39, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

---

recrute directement

ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. ou équivalent, 1 an d'expérience minimum

PUPITREURS CONFIRMÉS
Connaissances I.C.L. appréciées

Adresser C.V. à Monsieur COMBEUIL METHODES et INFORMATIQUE 16, rue Ballu 75009 PARIS ou tél. 285.72.72 pour rendez-vous

PA-SVP

C. I. L.
Collecteur de 1 % pour la construction, compétence nationale

recherche pour son siège social à Paris

CADRE

FONCTION : dépendant directement du Directeur de l'organisme, il est chargé de développer les relations avec les entreprises et avec les constructeurs sociaux.

PROFIL : très bon contact, dynamisme, capacité de direction et d'animation, expérience indispensable du logement social, par exemple dans une grande entreprise ou chez un constructeur.

Envoyer curr. vitae et prétentions à : GAUDU, 39, avenue de Suffren, 75007 PARIS, qui transm.

SCHNEIDER RADIO TV

propose plusieurs postes d'

assistants marketing

à candidats motivés ayant le goût du travail en équipe et de l'action dynamique.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplomés HEC, ESSEC, SUP de CO Paris, SCIENCES-PO ou équivalents

Courte expérience professionnelle et maîtrise de l'anglais courant souhaitées
Possibilités d'évolutions intéressantes.

Adresser lettre CV et prétentions au Département Du Personnel 12, rue Louis Bertrand - 94200 IVRY SUR SEINE.

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs. Fabrication et pose canalisations en béton. Grands travaux d'hydraulique. Fourniture d'usines de préfabrication produits en main. Champ d'activité international.

recherche pour sa
DIRECTION COMMERCIALE - PARIS

JEUNES DIPLOMÉS
ESCP - ESSEC - ESC

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à la prospection et aux négociations commerciales avec bureaux d'études et industriels France et étranger.

Anglais indispensable. — Allemand apprécié
Expérience de 1 ou 2 années souhaitée

Ecrire avec curriculum vitae, phot et prétent. à : SOCIETE DES TUYAUX BONNA. — B.P. 371-08 75365 PARIS CEDEX 08.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. n° 5 193 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Import. Sté distribution d'outils élect. portatifs offre un poste de « responsable administratif qualifié » posséd. de sérieuses réf. spécialisé ds comptab. informat. et compt. génér., ainsi que ds les opérat. internat. Il devra assumer la direct. du personnel dans ce domaine. Ecr. av. C.V. et photo n° 739 278 Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre d'animation culturelle
Recherche
1 resp. des relations publiques.
1 responsable sectoriel d'animation scolaire.
Expérience souhaitée.
Env. lettre manuscrite et C.V. au n° 8 923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Bureau d'études Paris recherche

INGÉNIEUR
DEBUTANT de formation grande école (Ponts et ch., Centrale, ESTP...) complété par CHEBAP. Travail à Paris dans un premier temps puis ultérieurement à l'étranger. Anglais nécessaire. Veuillez écr. (plus C.V) ss réf. 1 158 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS BANLIEUE OUEST, recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour son service installation domaine télé-informatique.

Ce poste nécessite des déplacements fréquents, mais de courte durée.

Candidat débutant accepté si libéré des O.M.

Envoyer C.V. et prétentions n° 57.856 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPTE SOCIETE
Siège LEVALLOIS
recherche

INGÉNIEUR OU BTS ÉLECTRONICIEN

Ayant expérience Hardware Software micro-processeurs pour applications industrielles. Une expérience dans la mise en œuvre de consoles de visualisation est souhaitable.

Ecr. avec C.V. et prétentions n° 57.709 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SERVICE ETUDES ECONOMIQUES
SECTEUR PUBLIC RECRUTE

ÉCONOMISTE
Niveau troisième cycle minim. Intéressé par questions économ. internationales en particulier industrielles. Langues souhaitées : anglais ou allemand. Libre rapidement. Env. C.V. Ecr. n° 8933 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société éditions médicales
recherche
JEUNES PREPARATEURS CORRECTEURS
Médecin ou pas, à mi-temps. (H. ou F.) Tél. 380-40-80, p. 35.

Sté anglo-française (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue, ayant gde expérience relations France/Angleterre et Angleterre/Europe.
Haut salaire si capable.
Tél. au 284-23-59 Mme Mireille pour rendez-vous.

Société sonorisation HI-FI et VIDEO, recherche

TECHNICIEN
DIRECTEUR CHANTIERS
pr implantation, passage câbles, surveillance travaux, sachant prendre responsabilités, possédant permis conduire - Références - Pouvant voyager ETRANGER. Libre de suite. Tél. pour R.-vs 265-95-23.

TROIS INGÉNIEURS DÉBUTANTS
pour travaux d'analyse sur problèmes scientifiques et programmation (MITRA 15 - IBM 370).
Adr. C.V. au Chef du Personnel C.E.V., 91220 BRETIGNY.

Société Immobilière PARIS cherche, URGENCE

CADRE COMPTABLE
Titulaire DECS, capab. seconder chef comptable. Connaissances pratiques fonctionnem. IBM 3. Env. C.V. manuscrit C.I.P.A.G., 15, rue des Sablons, 75116 Paris.

Constructeur européen de T.V. rech. pour sa filiale française département 93,

UN TECHNICIEN
SPECIALISTE COULEUR AVEC SENS COMMERCIAL APPROFONDI, 30 ans minim., sérieuses références exigées. Tél. pour rendez-vous 931-50-34.

Société Engineering recherche

INGÉNIEUR
Diplômé, minimum 30 ans, bonne expérience études de transport de gaz par pipe-lines, station de compression et traitement de gaz. - Pratique de l'anglais indispensable. Env. C.V. s/réf. 1.255 à P. LICHAU SA, BP 220-75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ PARFUMERIE
recherche pour PARIS

UN CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste s'adresse à un Cadre de 27 ans minimum, de formation comptable supérieure (Écoles de commerce, DECS), ayant une expérience de plusieurs années du contrôle de gestion des produits de grande consommation.

Anglais courant souhaité.

Envoyer Curric.-Vitae, photo et prétentions n° 55.210, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE développe son département juridique et recherche

JURISTE
pour son service central de conseil privé dans le domaine du droit privé, fiscal et rural.

DOCUMENTALISTE JURIDIQUE
pour documentation informatisée du droit des affaires.

Ces deux postes exigent une expérience professionnelle dans les activités décrites.
Décentralisation proche banlieue Ouest fin 1978.

Envoyer C.V., salaire + photo à n° 4.286 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Société Produits Chimiques région parisienne
recherche

OUVRIER SPÉCIALISÉ EN DÉTARTRAGE

Connaissance matériels et produits pour détartrage et traitements des eaux.
Apte à travaux de détartrage en clientèle.

Adr. C.V., photo et prétent. sous le n° 57.653 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JOHNS - MANVILLE
Importante Société américaine spécialisée dans les matériaux d'isolation et de filtration, recherche pour sa Direction Europe à RUEIL-MALMAISON

UN PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ
pour le développement et la maintenance d'applications décentralisées sur mini-ordinateurs de gestion connectés à un système de télétraitement.
● Connaissance de COBOL, un atout.
● Anglais indispensable.
● Déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. sous référ. 770 à JOHNS-MANVILLE Direction des Relations Humaines, 9-11, rue du Colonel-de-Rochebrune, 92505 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
titulaire Maîtrise ou équivalent pour son département informatique de gestion.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 7.063 à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92-Puteaux.

Importante Entreprise
ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
proche banlieue Nord-Ouest, recherche

JEUNE INGÉNIEUR

A.M., ICAM ou équivalent opur son service METHODE MONTAGE CABLAGE

Une première expér. de 2 à 4 ans dans le domaine électronique ou électromécanique de précision serait appréciée.

Aptitude au commandement et sens des relations nécessaires.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 566 à Création Dauphine, 41, av. de Friedland, 75009 Paris, qui tr.

Etablissement financier
CHAMPS-ELYSEES recherche

PROGRAMMEUR GAP II
pour IBM 32. Bonne expérience 5x8x13. Primes et intéressement. - Restaurant entreprise. Env. C.V. et prétent. à chef du personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

Recherchons pour PARIS

INGÉNIEUR CAOUTCHOUC
35 ans minim., diplôme I.F.C. de préf. Large connaiss. fabric. et laboratoire. Poste de respons. pour développ. service Technico-Ccial d'un département d'assist. tech. à l'industr. du caoutchouc. Adress. C.V. et prétentions au n° T 04.421 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Etablissement financier, Champs-Elysées, recherche

PUPITREUR
2 ans expér., min. Horaire 2x8. Primes et intéressement. Restaurant entreprise. Env. C.V. à Chef du personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

Groupe de Presse enfantine ds le cadre de son développem. recherche

UN ou UNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Ecr. avec C.V. M. Tabet à J.P., 9, rue Verniquet, 75017 PARIS.

Etablissement financier
CHAMPS-ELYSEES, recherche

PROGRAMMEUR-ANALYSTE
ASSEMBLEUR
370.138 - OS/VS 1. 5x8x13. Primes et intéressement. Restaurant entreprise. Env. C.V. et prétentions à Chef du personnel BP 720-08, 75361 PARIS ced. 08.

P.M.E. ELECTRONIQUE
Conversion d'énergie
proche banlieue Sud-Ouest, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
EN ELECTRONIQUE
Expérience confirmée
Bonne introduction clientèle industrie, administration, élaboration devis, prévision.

ADMINISTRATIF COMMERCIAL
Révision prix, tarification statistique, suivi de commandes, contrat export, connaissances de marchés d'État appréciées.

Prendre contact téléphone 946-25-09.

PE-E1-E2 SCHÉMAS ELECTRONIQUE
Tél. pr R.-Vs. : 277-81-01.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

Secrétaires de direction

FILIALE D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE BANCAIRE À PARIS
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS
- expérience appréciée,
- connaissance de la sténographie indispensable,
- excellente présentation exigée.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 31644 B
bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
très bon niveau pour place stable avec responsabilités
Salaire 4.500×13.
Ecrire sous n° 1000
A.P.C. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Secrétaire

Fabricant sièges haut de gamme recherche pour SERVICE EXPORT
SECRÉTAIRE TRILINGUE
allemand, anglais, français.
JEAN PREVOST S.A., 20, rue Danielle-Casanova, 94170 LE PERREUX. 324-57-00.

94500 Champigny-sur-Marne
P.M.E. exploitant recherche SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS, STENODACTYLO
Situat. stable. Avantages socx. Disponible immédiatement.
Ecrire n° 18.379,
P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

Sténodactylos

STÉNODACTYLO
débutante, bilingue anglais français, connaissance sténo anglaise appréciée.
Téléph. 371-12-65.

AGENCE DE PUBLICITE recherche STENODACTYLO
confirmée, bonne orthographe.
Ecr. en envoyant C.V. + photo Mme TRIN, Publ. DELRIEU, 79, Champs-Elysées, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ PARIS recherche EXCELLENTE
STÉNODACTYLO
Bilingue Français/Anglais avec responsabilités
Salaire 4.000 FX13. Réf. 1001
STÉNODACTYLO
Salaire 3.200 FX13. Réf. 1002
Postes stables.
Ecr. en rapp. la réf. du poste
A.P.C. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

EUROPE SECRETARIAT
Travail temporaire
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS DACTYLOS
27, rue du 4-Septembre (2e)
Tél. : 742-09-89.

représent. offre

OBBO
Département Informatique
Rech. Jeunes Attachés Comm. pour diffusion sur région paris. Mini Ordinateur de Gestion
Connaissances comptables exig.
Niveau B.P. - B.T.S.
Situation avenir à élément dynamique et persévérant.
Prendre contact pour R.-V. : M. BRETEAU
Société OBBO
9, rue de Maubeuge
75009 Paris - Téléph. : 878-25-50.

Recherchons
REPRÉSENTANTS
pr pulls et costumes d'hommes et pulls d'enfants
Références exigées.
Se présenter S.F.V., 23, rue du Port-aux-Choux, 75003 PARIS
Tél. 272-01-32 de 9 h. à 12 h.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

animaux

Minuscules Yorkshire terriers, jnes petits chiens à vendre. Mme Strange, 40 Lime Av., High Wycombe, Bucks, England.

demandes d'emploi

J. H., 35 ans, HEC Lausanne gestion, statistiques, budgets, ch. poste assistant Paris, tps compl. ou mi-tps. Etudie ttes propos. 7, rue de SONTAY, 75116 Paris. Tél. : 727-64-42, de 10 à 17 h.

CADRE 34 ANS
Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 a. concept. en organis. dans Sté internat. engineering ;
— 5 a. concept. en stands et archit. intérieure, SOUHAITE renouveler son activité.
— excell. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'obj. Intell. verbale et de contact. étud. ttes prop.
Ecr. n° 2 440, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commercial ht niv. 48 a. bil. franc-angl., notions allem., dés. s'impl. rég. Midi-Pyr., rech. activité tps part., br. indiffér. Part. cap. éventuelle. envisag. Réponses initiales. Ecr. n° B 860 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui trans.

J. Fille, 23 a., célibataire diplômée E.S.C., diplômée des chambres de commerce anglaise et espagnole, étudie toutes propositions d'emploi, préfér. import-export tourisme. Ec. H. 20144 Havas Bordeaux 33075.

CADRE TECHNO-ADMINISTR. 38 ans, format. scolaire ingén. 12 ans expér. de gestionnaire ds gdes sociétés TP et Minières à l'étrang. (coord. T.C.E., contrôle gestion, gestion personnel, gestion stock) rech. poste import. responsabilité à l'étranger niveau C4/C5.
Ecr. HAVAS TOULON 54918.

Fme dynam., tr. gde expér. : cciale, direction du personnel. Etudie ttes propos. ttes régions. Ecr. n° T 81719 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Profes. d'université. Docteur chimiste, connaiss. allemand-français, perse. Formation Allem. cherche emploi.
MASSROUF - 1, rue Languedoc 25000 BESANCON.

J.H., 25 a., parl. et écriv. russe, espagnol, français (con. angl.), 4 a. exp. cciale, libre de suite, étudie toutes propositions.
Ecr. N° 2461 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

28 ans, enseignant éco et commerce, bac philo, Sup de Co, rédacteur de 2 cours par correspondance, graphologie, morphopsychologie, étudie ttes prop. sur Paris, Rouen, Evreux, démarchage exclu. Ecr. AUBERT, BP 375 27002 EVREUX Cedex.

Homme 30 ans
EXPERT COMPTABLE DIPOME
Etudie toute proposition TEMPS PARTIEL
Région parisienne
Sérieuses références
Ecr. n° T 004152 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.F. Sérieuses références cherche
GERANCE APPOINTEE ou poste à responsabilités Parfumerie ou Prêt-à-Porter féminin.
Ecr. n° T 004352 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

H. 33. ESC+BUSS. SCHOOL.
MARKETING
GESTION PRODUITS
exp. Sté Internationale GRANDE CONSOMMATION
Equip. Manager-Banque.
Ecr. n° 2474 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Pour BARCELONE (Espagne)
Franç. bil. franç. espagnol. Formation cciale 12 a. exp. vie domicile Barcelone (Espagne) rech. situat. dans cette région. Ecr. n° T 04401 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE PUBLICITÉ
F., 40 a., exp. prof. affirmée, capable concevoir plan général de publicité, réaliser doc., nég. achats d'espaces, contrôler et coordonner actions pub. ou promotionnelles, organiser stands p. salons, expo., gérer budget, rech. intégration équipe direct. dynamique.
Envoyer offre détaillée avec indication lieu travail et sal. à Garetier, 37, rue Lecourbe, Paris 15e qui transmettra.

J.H., 25 a., célib., dég. O.M. MAITRISE AMENAGEMENT GEOGRAPHIE, CHARGE DE MISSION ORGANISME REGION. Agrégatif, prép. 3e cycle géo. des transports aériens, exp. tourisme et enseignem., goût des contacts, bonne connaissance anglais et italien, étud. toutes propositions Paris-domaine.
TOURISME/VOYAGES
Ecr. n° 2472 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE, 26 ANS
Maîtrise en droit des affaires, D.E.S.S. droit des aff., dipl. de juriste cons. d'entr. (D.J.C.E.), anglais, étudierait toute propos. Ecr. n° 8935 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE H.E.C. (J.F.), 32 ans
10 ans expérience analyse financière, études sectorielles, évaluations de sociétés dans établissement bancaire de premier plan.
Anglais, allemand.
Cherche situation HAUTE-SAVOIE ou REGION GENEVE.
Ecrire N° 31.732 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

ASSISTANT DE DIRECTION GÉNÉRALE
HEC + Sciences Po. 28 ans.
Première expérience professionnelle. Adaptabilité. Très bon sens contact. ANGLAIS COURANT.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire n° T 04440 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue de Réaumur - Paris (2e).

CADRE SUPÉRIEUR, 38 ans
Formation Ingénieur + I.C.G. et Informatique. Expérience Gestion dans Société Aéro et T.P. cherche poste de
CONTROLEUR de GESTION ou DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE dans P.M.E.
Disponible rapidement.
Ecrire n° 2.485 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SPECIALISTE
RELATIONS ET COMMUNICATIONS
recherche
VACATIONS
Ecrire sous le n° T 4445 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHEF DE SERVICE APPROVISIONNEMENT. — 47 ans - Ancien officier d'administration d'intendance - Frigoriste - Institut de la conserve - Stage O.S.T. gestion technique des approvisionnements denrées et matériels - Gestion d'entreprises (CESI, IFAC) - Grande expérience des secteurs : alimentaire (gestion de stocks, chaîne du froid, achats, etc.), bâtiment - Aptitude au commandement.
RECHERCHE : poste similaire - France, pays francophones (déplacements acceptés). (Section BCO/JCB.)
F. — 45 ans - Cadre de Direction - 15 ans exp. achats et gestion (dans service intérieur : fournitures, matériel de bureau, impression, cadeaux d'entreprise).
RECHERCHE : poste responsabilités équivalentes - Paris et région parisienne. (Section F.)
H. — 51 ans - Large exp. du secteur pharmaceutique - Homme de terrain - Gestion, animation réseau commercial, visitant les pharmaciens d'officine, hôpitaux et cliniques.
RECHERCHE : emploi dynamique avec déplacements dans France entière. (Section E.)
CADRE D'EXPORTATION. — Formation comptable, droit comptable, marketing - Secrétariat à haut niveau - Anglais et allemand courants - 11 ans expérience dans les secteurs : cosmétiques, optique, transports.
RECHERCHE : poste similaire ou adjointe de direction commerciale - Paris, région parisienne. (Section BCO/DK.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE COMPTABLE
F., 43 ans, ex-chef comptable, comptable unique dans petites sociétés (bilan, gestion, déclarations fiscales et sociales), expérience administrative et gestion personnel. Libre un ou plusieurs jours par semaine, recherche
EMPLOI SIMILAIRE
Ec. n° T 04279 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 43 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible de prendre en main, réalisation importante et/ou problèmes complexes ch. poste en rapport. 15, rue des Marnes, T. 709-27-74 TRON - 92410 VILLE-D'AVRAY.

Recherche secrétariat intérim ou travaux dactylo français-anglais 581-60-10.

RESPONSABLE services généraux, juridiques, immobiliers bâtiment, autodidacte 15 ans de pratique cherche emploi prov. BUIS, 145, rue de Charonne PARIS 75011.

Agent de maîtrise, fabrication industries chimiques, 12 ans expérience, recherc. poste expatriation. Marié deux enfants. Libre immédiatement.
Ecr. n° T 04 444 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME, 22 ans, dipl. Ecole des Praticiens du commerce international Groupe ESSEC recherche poste
ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERCIALE EXPORT
Exper. lancem. prod. à l'export, Angl. dipl. B.C.C., all., not. esp. Paris ou proche banlieue.
Ec. n° T 81735 M - Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J.F., 23 a., DUT DOCUMENT. rech. emploi stable. - Ecrire M. Gyrard, 12, rue des Aubépines, 76420 BIHOREL.

J.F., 29 a., B.S.E.C., lic. droit, étud. toutes propos. Ecrire réf. n° 81.737 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 24 ans, B.T.S. Publicité, ch. poste assistante. Expér. agence et régie. Tél. : 723-71-89, poste 60-47, heur. bur.

J.H., 25 a., maîtrise gest., opt. marketg, 2 a. exp., bnes conn. distribution, rech. situation. Lib. rapidem. Tél. ce jour 789-32-79.

J. F., 22 ans, titulaire DEUG anglais allem., B.T.S.S. secrétariat Direction anglais allemand, chambre de commerce angl. allem., 2 ans d'expérience ch. poste permettant voyager et pratiquer les langues étrangères - PENALVA Véronique, école Paul-Cézanne, 16000 Angoulême - Téléph. (45) 95-36-95.

Homme d'expérience, 25 ans, contacts à un niveau supérieur, sens responsabilités et organisation, Bonne culture générale, serieuses références morales, grande disponibilité, recherche poste secrétaire particulier ou tout autre poste de confiance auprès industriel ou personnalité domaine artistique. - Etudiera toutes propositions. - Tél. 250 : 22-34 le matin, ou écrire au n° 53.091 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Femme 36 ans, CADRE bilingue anglais, expér. administration commerciale, publicité, presse, Relations Publiques, gestion humaine, sens organisation contacts, étudierait toutes propositions. Ecr. à 57,699, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, PARIS (1er).

Chef compl., 33 a., 7 a. expér. à l'étrang., parl. et écr. angl., ch. poste à l'étrang. Lib. suite. Ecr. à 2.460, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PLANIFICATION P.E.R.T.
Ing. CNAM, 45 a., solide expér. gestion de projets engineering, prév. cont. coord. Informatique, étudie toutes propositions.
Ecr. à 81 722 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PSYCHO-COMPTABLE, 35 ans 9 ans de pratique tous terrains en formation et conseil. Nombreuses expériences d'amélioration des conditions de travail et de rentabilisation des structures, ch. poste de responsabilité en formation ou gestion des hommes.
Ecr. à 6.696, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75127 Paris-9e.

Dame 52 a., permis cond. accomp. M. ou D. âgé voyage tourisme/affaires France/étranger. Libre juillet-août. Tél. 16 (45) 20-04-52 après 20 heures.

MANAGER INFORMATION ORGANISATEUR
— Age 42 a. Exp. prof. 20 a.
— I.U.T. (management information) (gestion, organisation).
— Anglais + Informatique (très grande expérience).
— Actif, disponible, méthodique (missions + déplacements).
— Aptitudes : analyse, rédact. contacts (études, rapports, élaboration/dossiers),
recherche poste responsabilités (pub. relation, manager, conseil organisateur, audit., chargé de missions),
libre de suite et prêt. Etudier. ttes proposit. pour tout secteur (administratif, techn. et comm.)
Ecr. à 2.460, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR SOCIOLOGIE EXPERT DÉMOGRAPHE
29 ans expérience assistant Université Paris (2 a.), expert ONU Moyen-Orient (2 a. 1/2) et Afrique noire (2 a. 1/2), angl. et arabe écrits, parlés, cherche poste public ou privé. Disponible immédiatement, région Marseille, Aix, Toulon.
Ecrire HAVAS MARSEILLE.

CADRE 34 a., lic. Droit + IAE all., angl. couramment, 7 ans d'expér. polyvalente : administration, droit des affaires, assurances, personnel, exportation, ch. situation Paris-province ou étranger
SECRETAIRE GENERAL ou équivalent.
Ecr. no T 04.402 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 27 a., maîtrise SC. ECO., ANGLAIS COURANT recherche poste dans serv. études économique, information ou documentation. Ecr M. Patrick Versepuy, 32, r. Bertrand Paris-7e T 306-85-20.

CADRE DE GESTION 33 a.
— 5 ans de direction administrative et financière
— 3 ans de direction générale
— B.P. compta + Institut de gestion financière + droit des affaires + Institut de marketing
recherche
POSTE DE RESPONSABILITÉ
Ecr. n° T 04430 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION
43 ans, bilingue anglais (Cambridge Proficiency) Diplôme GESTION IPOCOP
Excellentes références, expérience nombreux domaines, recherche
POSTE RESPONSABILITES
Ecrire C. BORNSTEIN, 239, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS. Tél. : 924-62-19.

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES
46 ans, E.S.C.P., 19 ans d'expérience de la fonction, dont 5 au niveau comité de direction, ayant pratiqué négociations sociales, connaissant anglais et allemand, recherche poste similaire ou SECRETARIAT GENERAL dans entreprise ou organisation professionnelle ou conseil dans cabinet.
Disponibilité rapide possible.
Ecr. n° 59.130, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

EXPERT FORMATION PERMANENTE
41 a., diplôm. d'études supérieures en PSYCHOSOCIOLOGIE et MANAGEMENT, 12 ann. d'expérience en animation, conseil, organisation et gestion du personnel, dont 8 années en entreprise, recherche poste de responsabilité en formation ou gestion des ressources humaines. Ecrire n° T 4.372 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JOURNALISTE
25 ans, ch. empl. PARIS, rédacteur ou secrétaire de rédaction dans PRESSE ou EDITION. - Ecr. n° 81.736 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE COMMERCIAL
44 ans, H.E.C., expér. 15 ans administration vente FRANCE + EXPORT, animation réseau, contacts clientèle, informatique, ANGLAIS, libre de suite, ch. situation à responsabilité. Ecr. n° T 4.425 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN
Connaissances mini-ordinateur et périphériques, photographie, anglais lu et parlé, cherche situation ADJOINT au DIRECT. TECHN. ou TECHNICO COMM. Ecrire HAVAS 5553 LYON

CADRE SUPÉRIEUR
- 41 ans, formation supérieure,
- Expérience biens d'équipements durables dans entreprises multinationales.
  — 8 ans de direction des ventes ou commerciale
  — 6 ans de direction générale d'un Centre de profit

recherche poste à hautes responsabilités dans entreprise dynamique
Ecrire HAVAS 3554 LYON

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALPINE RENAULT 1600 SX, 1977. Très bon état, 11.000 km. Prix à débattre. Tél. 470-18-15.

FORD TAUNUS 15 M TS
Très bon état
Nombrx accessoires. Px 2.500 F. Téléph. 993-59-00, après 19 hres.

A vendre FIAT 131, mai 1975, 35 000 km, parf. état. 14 000 F. 996-16-54, après 20 heures.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE BA 78
4.000 kilomètres. Garantie 1 an + crédit. — 548-97-69.

+ de 16 C.V.

CADILLAC 62 modèle SEDAN DEVILLE, 37 CV, très bon état général. 10.000 F - 208-19-64.

MERCEDES 280 CE
B.A. 1978, 4.000 km., état neuf. Crédit possible. — 222-91-14.



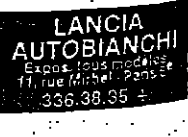

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
Ex. tt. 1977 et 1978, peu roulé.
AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

AUDI 100 GL, 5 cyl. injection automat., peu roulé, crédit 1978. 228-20-20

AUDI 80 GL, 1976, automatique, 28.000 kilom., crédit. 228-20-22.

V.W. PASSAT luxe, 1976, 4 portes, très belle, crédit. 228-20-20



propositions commerciales - capitaux

MARQUE INTERNATIONALE DE PRODUITS DE BEAUTÉ
cherche
DISTRIBUTEUR EN FRANCE

Un groupe important fortement implanté dans les marchés européens et d'outre-mer cherche une Société réputée pour la distribution de ses produits en France.

La marque jouit d'une haute renommée auprès de ses consommatrices grâce à la qualité extraordinaire de ses produits et a déjà réussi à s'imposer sur le marché français.

Les Sociétés ayant leur siège en France et disposant d'une bonne infrastructure pour une distribution sélective (dépôts) sont invitées à se mettre en rapport avec nous.

La discrétion absolue est assurée et nous prions les Sociétés intéressées de prendre contact en écrivant sous la réf. 739273 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OPPORTUNITÉ POUR STÉS EXPORTATRICES
UNE TÊTE DE PONT SUR LE MARCHÉ ALLEMAND
OFFRE LOCATION ET/OU SERVICES
ENTREPOT ULTRA-MODERNE
400 à 1.000 ... construction béton, bureau, salle d'exposition
Services : ... nement, fiscalité, T.V.A., gestion de stock, expédition, distribution, S.A.V., contacts clientèle,
accepterait propositions toute branche d'activité pour durée non inférieure à 3 ans.
Références et garanties de Société Française de premier plan, dont nous avons assuré croissance et résultats depuis 10 ans sur marché Allemand. Discrétion assurée. Il sera répondu à toute proposition.
Offres et contacts, écrire :
Mr J. KIRSCH-POSTFACH 1820
7640 - KEHL AN RHEIN (R.F.A.)

Ch., urgt, partenaires av. 150.000 pour discount dans branche Loisir très attractif.
Tél. 542-60-25, 543-12-69.

U.S.A.
Firme industrielle qui réalise des bénéfices et dont les ventes annuelles s'élèvent à 50 millions de dollars, souhaite explorer les possibilités de fusion ou d'achat avec une société européenne financièr. forte. Adr. réponse confidentielle au seul directeur :
FRIEDMAN ATHERTON
Attention : Joël A. Kozol, 28, State Street Boston MA 02109 U.S.A.

Garage Auto Pantin
161, rue de Paris
93 Bobigny 843-87-54, rech Associés ou Financiers pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

Cause décès brutal, nouveau média vidéo, énorme succès public, cherche financier tous pays.
L.K., 6, av. DUCLOS 94450 BREVANNES.

Cherche partenaire avec bureau bon standing + petit capital pour exploiter filière export Moyen-Orient très productive. DJIAN, 42, rue Monge, Paris-5e.

représent. demande

VRP M.C., tr. introduit HBJO (Bretagne, Normandie, val de Loire), recherche carte importante complémentaire (Bijouterie or et montres joaillerie EXCEPTEES).
Ecr. n° 81 679 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

bateaux

A VENDRE petite péniche hollandaise, 32 m. × 4 m. Très bon mot. Aménag. à terminer Place ds Paris. Prix très intér. Tél. 540-45-21, heures bureau.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde
LA ... NOIRE EN BRE...
La construction d'une statio...
L'immobilier
appartements vente
Paris Rive droite
Paris Rive gauche
Région parisienne

هكذا من الاصل

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE : QUE FAIRE DU MAZOUT DE L'« AMOCO-CADIZ » ?

La construction d'une station d'incinération est décidée

Portsall a été, le dimanche 9 avril, le rendez-vous de milliers de touristes venus de toute la France, dans le petit port finistérien, constater les effets de la marée noire provoquée par le pétrolier libérien « Amoco-Cadiz ».

Ce même dimanche, **les volontaires et les militaires qui travaillent depuis de nombreux jours au nettoyage des plages ont observé une trêve. Les militaires avaient troqué leurs cirés contre des treillis de sortie.**

Autre fait du week-end, la C.G.T. a annoncé à Morlaix qu'elle allait engager plusieurs actions judiciaires : dès ce lundi, au parquet de Brest, les organisations dépendant de la C.G.T. se constitueront partie civile ; devant le tribunal administratif, la confédération, qui a toujours dénoncé la « carence gouvernementale » dans cette affaire, fera rechercher les responsabilités de l'Etat. De son côté, la C.F.D.T. a réaffirmé son intention de porter plainte contre X...

De notre envoyé spécial

Brest. — La marine nationale l'affirme : il n'y a plus de vraies nappes de pétrole en mer à une distance d'environ 90 kilomètres des côtes, limite des reconnaissances. Seules des taches ou des traces sont visibles çà et là. Alors, où est passé le mazout qui ne s'est pas échoué sur les rivages ? Au cours d'une campagne effectuée sur les côtes nord de Bretagne, entre le 30 mars et le 4 avril, par une équipe composée de scientifiques, des prélèvements ont été effectués à différentes profondeurs. En face de Plouguerneau, à une dizaine de milles de la côte, les teneurs en hydrocarbures sont par exemple en surface de 28 microgrammes par litre, de 28 microgrammes à 20 mètres, et de 23 microgrammes à 65 mètres de profondeur.

Le pétrole léger de l'*Amoco-Cadiz* a donc pénétré profondément dans la mer. Il s'est diffusé dans une énorme masse d'eau, qui va du chenal du Four au sillon de Talbert. Le bateau du CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans) a effectué quarante-six stations jusqu'à Guernesey, où, à cet endroit, « *la teneur est proche de la normale* ». Quand la mer est calme, les particules en suspension remontent à la surface. Quelles seront les conséquences, pour la flore et la faune, de cette pollution ? Il est évidemment encore trop tôt pour le dire. « *La poussée phytoplanctonique de printemps n'a pas encore eu lieu, et le zooplancton est encore peu abondant* », déclarent les scientifiques. Une nouvelle campagne vient d'être effectuée. Ses résultats ne sont pas encore connus. Elle devrait permettre de déterminer si les larves d'invertébrés et de poissons ont subi des altérations, et si demain l'on pourra à nouveau pêcher ou ramasser du goémon au large.

Pour l'instant, le mazout continue à arriver sur les côtes. La marine nationale répand sur les petites nappes de la poudrette, caoutchouc broyé qui agglomère le pétrole (1 kilo pour 1 litre de pétrole). On expérimente des barrages-racleurs pour « piéger » cette boue visqueuse et l'empêcher de dériver. La paille est aussi utilisée et donne satisfaction. Par contre, le papier journal a été abandonné, car il absorbe plus d'eau que de pétrole et parce que le vent l'emporte et qu'il salit les côtes. Tout a été essayé ou presque, jusqu'aux déchets de cuir broyés, qui sont eux aussi efficaces. Sur les plages, les services de l'équipement ont décidé de réduire le plus possible l'utilisation des engins et l'enlèvement du sable, qui risquent « *de provoquer ou d'amplifier l'érosion de l'estran (la laisse) et des dunes adjacentes d'une façon parfois irréversible* ». Seul le ramassage manuel ne provoque pas trop de dégâts. Sur les dunes, des panneaux sont apparus : « *Dunes fragiles, pas de voitures, pas de chaussures mazoutées.* »

Les infiltrations

A la direction départementale, on reconnaît qu'il y a eu des bavures et que trop souvent le pétrole a été enseveli sous le sable. Comment ne pas s'insurger quand on transporte la pollution des rivages à l'intérieur des terres ? Toutes les zones de stockage intermédiaire vont donc être supprimées et l'on va faire disparaître la fosse de Tréompan (*le Monde* daté 9-10 avril), où sont déversées chaque jour des tonnes et des tonnes de déchets mazoutés. Que va-t-on faire de ces mètres cubes de goémon souillé et de sable visqueux qui se trouvent dans les cuves, ou sont acheminés par quelque cent cinquante camions vers Brest ou Roscoff ? A Brest, qui ne se souvient du pétrole du *Boehlen*, qui avait été enfoui aux environs de Quimper et que l'on a dû déménager en raison des infiltrations ?

Dans le Finistère, près de vingt et un mille sacs et 24 000 mètres cubes de déchets avaient été ramassés à la fin de la semaine dernière : 4 000 mètres cubes ont été évacués à bord du *Trieux* à Roscoff et emmenés à La Rochelle. Un autre bateau, l'*Henriette-Bravo*, est en cours de chargement. A Brest, c'est un navire de 15 000 tonnes, le *Sovereign Star*, qui reçoit des déchets secs. M. Marc Noyelle, ingénieur des ponts et chaussées, qui dirige le port de commerce, a mis en place une véritable infrastructure d'accueil des camions, dont l'étanchéité des bennes a été renforcée afin de ne pas répandre le mazout sur les routes. La circulation sur le port est assurée par les militaires. Les poids lourds, suivant la nature de leur cargaison, sont dirigés soit vers le bateau, soit vers ce qui est appelé un « presse-citron », appareil utilisé auparavant pour la décantation du sable et qui permet de récupérer le pétrole liquide (le reste étant chargé sur le navire), soit enfin dans un réservoir creusé à même le polder de la ZIP (zone industrielle portuaire). L'un de ces réservoirs est plein. Un autre est en cours de remplissage. Deux autres sont actuellement en construction. Au total, ils pourront recevoir 30 000 mètres cubes de déchets. Afin d'éviter toute infiltration, le fond et les parois de chaque bassin ont été recouverts d'une toile épaisse (bidim) et d'une feuille imperméable de PVC. « *Cela résiste à une pression de soixante-dix mètres d'eau sur des cailloux pointus* », affirme M. Noyelle.

Le décapage de la flore

Mais que va-t-on faire de ces étangs de résidus mazoutés ? La petite station de dégazage du port ne peut les traiter. Alors, les responsables du plan Polmar ont décidé de construire une station d'incinération qui, espère M. Noyelle, sera opérationnelle à la fin de cette année. Elle permettra également de traiter les boues provenant des cuves du pétrolier dont on ne sait que faire. Restent les problèmes techniques. L'incinération de ce genre de matériau n'est pas évidente, mais l'on pense pouvoir résoudre cette difficulté d'ici la fin de l'année.

Le plan Polmar, tant décrié, commence donc à se rôder et à prendre véritablement en main les conséquences de cette catastrophe. Mais que fait-on pour les marins-pêcheurs et les goémoniers ? Ceux-ci ont touché un premier secours de 1 244 F par quinzaine. « *Ce qui compte*, se demande un pêcheur de Tremazan, *c'est l'indemnité réelle que nous allons avoir. Les professionnels, on s'en fout. En plus du manque à gagner, il y a tout le matériel qui s'est abîmé, les filières et les casiers pleins de mazout. Pour le moment, on attend.* » Dans le petit café où tous se retrouvent pour boire, chaque pêcheur discute. Par la fenêtre, sous un soleil radieux, se dresse au milieu des rochers, comme un défi à la Bretagne, la proue de l'*Amoco-Cadiz*. Au mur, une affiche a été épinglée. Au centre de celle-ci, une bouteille sur laquelle est écrit : « *Grands crus bretons millésimés* ». De part et d'autre, quatre étiquettes rappelant les quatre marées noires et assimilant le pétrole au vin. Pour la dernière : « Domaine de Men Goulven. Château Amoco-Cadiz. Shell Portsall, appellation brut léger contrôlée. 1978. Importateur-exportateur : Amoco-Chicago-U.S.A. Adresse : Monrovia, Liberia. » En titre : « *Pour tout décapage de faune et flore marines. Direct du propriétaire au consommateur.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Solidarité des lycéens de Sartrouville.* — Pour participer à la lutte contre la pollution de la Bretagne, le FRAM et les lycéens de Sartrouville, groupés autour de leur journal, *l'Indicateur des chemins de dérive*, organisent une fête les samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1er mai. Une fête, en plein air et en salle, et des manifestations variées sont prévues. Six spectacles de rock, folk, théâtre, mime, chanson, cinéma sont au programme. Le prix de chaque spectacle sera de 20 F.

★ FRAM, Eclaireurs de France, 135, rue Lamartine, 78500 Sartrouville.

LES RÉACTIONS

EMGLEO BREIZ : l'inconscience et l'incompétence du pouvoir

Les animateurs de l'association bretonne Emgleo Breiz, analysant la colère de la jeunesse après l'échouement de l'*Amoco-Cadiz*, écrivent :

« *Dans une Bretagne exploitée et sacrifiée économiquement et socialement, et dont les droits culturels et autres sont depuis si longtemps foulés aux pieds, y a-t-il lieu de s'étonner de voir la jeunesse des lycées, des universités, des centres de F.P.A., des ateliers et cahntiers menacés de fermeture, réagir avec rudesse ?*

» *A l'incompréhension des problèmes spécifiques à notre pays breton, à la méconnaissance des phénomènes et des situations maritimes, à l'arbitraire du centralisme nous imposant en tous domaines ses volontés aussi rigides qu'infondées, à l'ignorance de nos réalités bretonnes, voici que s'ajoutent les fruits de l'incompétence, de l'insouciance, de l'incapacité à prévoir. Et on voudrait que nous assistions passivement à la souillure généralisée de la moitié de nos rivages, à la dévastation de nos sites. (...) Il faudrait supporter sans réagir les inconscients (toujours en place) qui, à Paris, voici une année à peine, jugeaient « inutile de créer » un organisme spécialisé contre » la pollution marine accidentelle » !*

Emgleo Breiz ajoute : « *Comment les jeunes Bretons ne seraient-ils pas portés à rappeler en même temps, et avec quelque vigueur, leur opposition à une décision à laquelle le pouvoir en place paraît bien ne pas avoir totalement renoncé ? Nous voulons parler de la décision d'installer, sur les lieux mêmes du désastre du Bas-Léon, et contre le gré des populations, une centrale nucléaire (...).* »

L'ÉVÊQUE DE RENNES : la recherche incontrôlée du profit est la principale cause de la catastrophe.

Mgr Francis Barbu, évêque de Quimper et de Léon, dénonce, à propos de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, « *la recherche incontrôlée du profit* », « *l'insuffisance des réglementations internationales* » et la « *superconsommation d'énergie qui caractérise les pays industrialisés* ».

Pour l'évêque, qui s'exprime dans *la Vie diocésaine de Rennes*, le premier responsable de la catastrophe « *est facile à désigner : la recherche incontrôlée du profit, d'où ces supertankers, dont on augmente sans cesse le tonnage pour diminuer le prix du transport, ces sociétés multinationales qui priment le rendement sans se soucier des failles de leur gestion, ces pavillons de complaisance que la mission de la mer a dénoncé si souvent, mais en vain, l'insuffisant contrôle de la navigabilité des bateaux et parfois l'incompétence des équipages (...).* »

Mgr Barbu met également en cause « *cette superconsommation d'énergie qui caractérise les pays industrialisés, de l'Est comme de l'Ouest, énergie basée aujourd'hui en majeure partie sur les hydrocarbures et, demain peut-être, sur le nucléaire, nouvelle menace plus difficile encore à maîtriser* ».

« *Nous sommes tous concernés, car, directement ou indirectement, nous sommes de ces superconsommateurs d'énergie. Et nous acceptons si mal la moindre restriction, la moindre remise en cause de notre confort, sans nous demander aux dépens de qui, ni dans quelles conditions il est rendu possible* », conclut Mgr Barbu.

● *Le comité central de la Ligue des droits de l'homme* demande au gouvernement « *de rendre publique au plus tôt les dispositions qu'il compte prendre d'une part pour éviter le renouvellement d'une marée noire et, d'autre part, pour maintenir à pied d'œuvre, sur toutes les côtes menacées et avec des délais d'intervention suffisamment brefs, les moyens matériels dont l'inexistence vient d'être constatée ; réclame l'ouverture immédiate d'une enquête impartiale et complète permettant d'établir les responsabilités engagées avant, pendant et après l'échouage de* l'Amoco-Cadiz ; *attend du pouvoir d'immédiates décisions concernant la réglementation du remorquage, véritable piraterie des temps modernes, l'usage des pavillons de complaisance, le contrôle effectif de la circulation des navires dans les zones côtières* ».

RÉGIONS

EN ILE-DE-FRANCE

Trois millions et demi de tonnes de déchets par an *ou comment s'en débarrasser*

Trois millions cinq cent mille tonnes d'ordures, c'est la « production » annuelle de la région d'Ile-de-France. Les mesures prises à l'occasion du schéma général du traitement des ordures ménagères publié en 1970 se révélant insuffisantes, une révision de ce schéma est en cours.

Où va le contenu des poubelles de la région ? Trois méthodes de traitement des ordures ménagères sont employées : l'incinération avec récupération et vente de chaleur, le compostage (qui transforme les ordures en engrais) et les décharges contrôlées. Dans la petite couronne, c'est en général la première méthode qui est employée et plusieurs usines de traitement des résidus urbains sont en service : à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et Ivry-ur-Seine (Val-de-Marne). Le TIRU (Traitement industriel des résidus urbains) vend les calories ainsi produites à la Compagnie parisienne de chauffage urbain : 1 600 000 tonnes de déchets sont ainsi traitées.)

Dans la grande couronne, dix-neuf usines d'incinération, de compostage ou usines mixtes « avalent » chaque année 600 000 tonnes de résidus, le reste (1 300 000) est dirigé vers des décharges contrôlées en grande banlieue voire dans des départements limitrophes de province.

A en croire les chiffres, la méthode la moins coûteuse est la décharge contrôlée (de 30 à 25 F la tonne), le compostage coûte de 25 à 35 F la tonne, quant à l'incinération, elle revient à 60 F la tonne lorsque la chaleur est revendue.

L'actualisation du schéma de 1970 devrait permettre de parfaire cette organisation : dans la petite couronne, priorité sera donnée à l'incinération avec vente de chaleur, l'objectif de cette mesure étant d'économiser 200 000 tonnes d'équivalent pétrole et de traiter 2 000 000 de tonnes d'ordures. La construction de plusieurs usines est projetée à Romainville (Seine-Saint-Denis), Nanterre (Hauts-de-Seine), *Créteil* (Val-de-Marne).

Dans la grande couronne, il s'agit de rentabiliser et de renforcer les usines en service qui traitent 600 000 tonnes alors que leur capacité atteint 800 000 tonnes. En outre huit décharges contrôlées seront crées, qui viendront s'ajouter aux vingt décharges déjà en service. Des car- carières désaffectées, par exemple, seront aménagées dans cet objectif, puis, recouvertes de terre et plantées d'arbres, elles seront ouvertes au public et deviendront espaces de loisir.

Ces nouvelles mesures devraient permettre d'endiguer le flot des ordures ménagères de l'Ile-de-France. Mais de nombreuses difficultés subsistent : les usines coûtent cher (50 millions de francs pour un usine traitant 100 000 tonnes de déchets par ans) ; financées par les utilisateurs (communes, groupes de communes) avec une subvention de l'Etat et du conseil régional qui peut atteindre 30 %, elles ne rapportent aucune patente C'est la raison pour laquelle les municipalités hésitent parfois à les accepter sur le territoire de leur commune.

Quant aux décharges contrôlées, elles ont bien du mal à se défaire d'une mauvaise image de marque, et les élus de la région ne les accueillent pas toujours favorablement... Décidément, les poubelles de dix millions d'habitants sont bien encombrantes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PARIS-CHANTIERS

La passerelle des Arts mérite bien une place piétonne

Il y a trois ans, au mois d'avril 1975, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, inscrivait à l'inventaire la passerelle des Arts. Les défenseurs du Vieux Paris comme les promeneurs l'emportaient donc contre le Port autonome de Paris, qui souhaitait sa disparition pour construire un ouvrage moderne. Depuis cette date aucune décision n'a été prise quand à la restauration ou la reconstruction de l'ouvrage, endommagé en 1970 par une péniche et interdit à toute circulation de piétons.

Trois solutions sont possibles : une *reconstruction identique* ; une *reconstruction un peu différente* (1) (cinq piliers au lieu des sept existant actuellement afin d'élargir les arches pour faciliter la navigation, la treille de fer serait conservée) ; un *pont moderne*, enfin. Le débat est ouvert. Mais une solution ne devrait plus tarder à être trouvée car la Ville de Paris, en créant un groupe de travail chargé d'étudier l'aménagement des berges de la Seine dans la traversée de la capitale, l'utilisation des installations et l'entretien des ouvrages liés au fleuve (*le Monde* du 28 février), ne peut éviter de donner son avis sur l'avenir de la passerelle des Arts. Ce groupe de travail doit, en effet, remettre son rapport au Conseil de Paris pour le mois de juin.

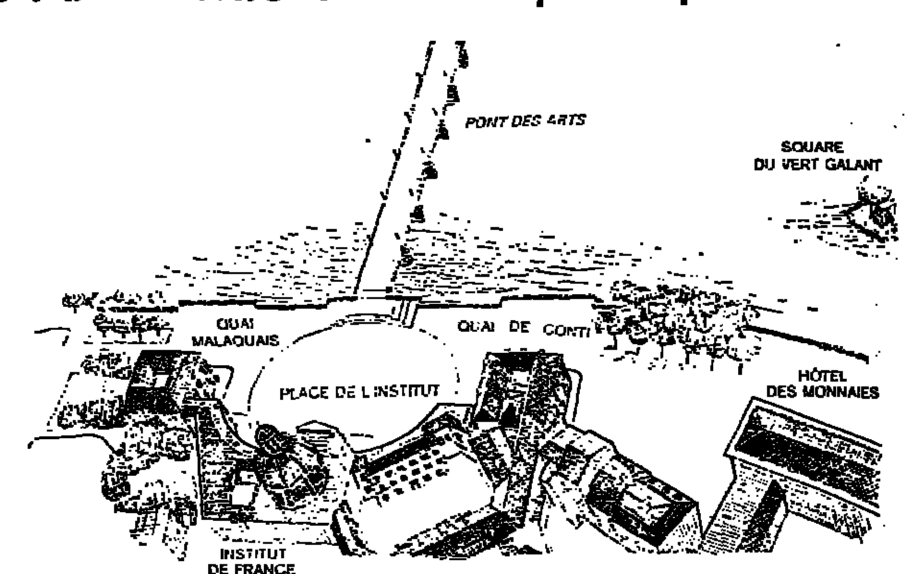
Quel que soit le résultat des discussions entre la Ville, les services de la navigation et les architectes des bâtiments de France, qui dépendent du ministère de la culture, il restera un point d'interrogation : la place de l'Institut, sur laquelle débouche la passerelle des Arts, peut-elle rester en l'état ? Peut-on restaurer ou reconstruire un « monument » de Paris pour arriver sur l'une des plus belles places de la capitale où passent quatre mille cinq cents véhicules à l'heure ?

Des études pour rendre la place de l'Institut aux piétons avaient été entreprises par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) lors du *projet* de création de la voie express rive gauche. L'aménagement de cette place en zone piétonne constituerait un ensemble de qualité. Certes, les associations de défense et les écologistes pourraient y voir l'amorce d'une relance de la voie express rive gauche. A tort, car la circulation pourrait être dirigée sous la place de l'Institut sans pour cela créer une voie rapide tout le long de la Seine.

Il s'agirait de rendre aux piétons cette partie des quais rive gauche. Une des promenades favorites des Parisiens comme des touristes, la passerelle des Arts conditionne donc un aménagement d'ensemble de cette zone sensible de la capitale.

JEAN PERRIN.

(1) Un architecte-ingénieur des ponts, M. Auguste Arsac, avait fait une proposition dans ce sens : un entrelacs de fins tubes métalliques aux formes élancées s'appuyant sur un petit nombre de piles de pierre.



ASSOCIATION CONTRE MUNICIPALITÉ A CLAMART

Mieux vivre ou mieux construire ?

Située à 4 kilomètres au sud-ouest de Paris, la commune de Clamart (Hauts-de-Seine) jouit d'une situation privilégiée : peu industrialisée, épargnée par l'urbanisation étouffante qui progresse en tache d'huile autour de la capitale, elle dispose sur 857 hectares de territoire d'une forêt domaniale de 200 hectares.

Son centre ville, menacé d'engorgement et de délabrement, appelait, de l'avis général, un plan de rénovation volontaire et réfléchi. C'est sur ce plan que s'affrontent depuis plusieurs années deux conceptions nettement tranchées : celle du maire, M. Jean Fonteneau, député C.D.S., et celle de l'association Vivre à Clamart, qui, forte de près d'un millier d'adhérents, ne ménage pas ses critiques au projet municipal.

La controverse qui s'est engagée sur la ZAC Jean-Jaurès — première tranche de la ZAD de 20 hectares qui englobe tout le centre ville — réunit tous les thèmes d'un débat désormais « classique » : l'équipe de Vivre à Clamart reproche notamment au projet la densification qu'il implique (quatre mille habitants supplémentaires sur une superficie de 5 hectares), la hauteur de ses constructions, qui atteindront neuf étages, les conséquences sociales que la ZAC aura dans un quartier qui compte 80 % d'employés et d'ouvriers (cent logements H.L.M. sont prévus pour un programme de quatre cent quarante-huit logements, et aucun équipement public à caractère social n'est envisagé), ses risques financiers (la SEMAR, Société d'économie mixte pour l'aménagement et la rénovation de Clamart, qui mène l'opération, est municipale à 51 %), enfin sa conception d'ensemble dont la cohérence dépend tout entière du passage de la Lis, cette voie autoroutière qui devait relier les autoroute B 18 et A 10 et dont la réalisation paraît aujourd'hui très improbable.

« C'est un projet rétrograde sur le plan architectural », affirme M. Bernard Garmirian, coprésident de l'association, qui attribue cette faiblesse *« au manque total d'imagination des architectes municipaux »*.

Le maire de Clamart ne méprise pas ses opposants. Il leur fait seulement grief de s'attaquer à un projet qu'il médite depuis 1965, et reste convaincu qu'il est *« mieux placé que quiconque pour apprécier les contraintes administratives, techniques et financières qui pèsent sur l'opération »*. M. Jean Fonteneau ignore très calmement les objections de ses administrés récalcitrants.

Seule fausse note dans ce courtois dialogue de sourds : le refus par les services municipaux de communiquer aux représentants de Vivre à Clamart les conclusions de l'enquête publique menée en janvier dernier sur la ZAC Jean-Jaurès. A cet égard, les arguments retenus par le commissaire enquêteur pour appuyer son avis favorable sont instructifs : réfutant systématiquement les objections soulevées par l'association, il admet qu'on aurait certes pu envisager *« une autre conception du projet »* mais que *« les observations faites par les habitants ont trait à la conception du projet sans en remettre en cause l'utilité publique »*.

FRANÇOIS ROLLIN.

DANS LE XIXe

GIGANTISME PAS MORT...

« Malgré les nouvelles lois et les directives gouvernementales, l'urbanisme condamné se porte bien », *ont affirmé, le jeudi 6 avril, différentes associations de défense des dix-neuvième et vingtième arrondissements, secteurs de la capitale bouleversés au cours de ces dernières années par de nombreuses opérations immobilières et rénovations brutales.*

Dans le dix-neuvième arrondissement, la Caisse des dépôts et consignations réalise, dans le secteur du « nouveau Belleville », un programme d'immeubles de grande hauteur. Une tour, Reberval 2 — c'est son nom, — est jugée non conforme aux règlements d'urbanisme par une association de riverains qui obtient par trois fois l'annulation du permis de construire. « Le promoteur, *souligne l'association de défense*, n'en poursuit pas moins la construction de la tour, aujourd'hui presque achevée, avec des permis de construire légèrement modifiés, pour finalement arriver au même résultat. » *Les associations de défense demandent* donc *également que le programme soit revu*, « puisque le gigantisme est condamné officiellement ».

Le plan d'occupation des sols du vingtième arrondissement prévoyait, rue des Pyrénées et rue Ramus, dans un quartier dépourvu de jardins, une réserve pour espaces verts de 1 430 mètres carrés. Le 17 octobre dernier, les élus parisiens de toutes tendances ont voté une demande de modification du POS afin de lever la réserve pour rendre le terrain constructible et réaliser ainsi des logements H.L.M. « A quoi sert le POS de Paris, dont l'un des rôles est de faire appliquer une véritable politique de préservation et de créations d'espaces verts, si les élus ne tiennent aucun compte de ses dispositions et décident de demander sa modification sans même consulter la population ? », *demandent les associations.*

Le Monde

économie

SOCIAL

L'UNAF demande un quotient familial mieux adapté au coût de l'enfant

Les associations familiales favorables à un impôt sur le capital

De notre correspondant

Grenoble. — Les questions fiscales étaient le thème essentiel de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) réunie à Grenoble les 8 et 9 avril. Les quatre cents délégués ont notamment entendu les propositions de M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre des finances, qui s'exprimait au nom de l'Union pour la démocratie française, et de M. Pierre Uri, pour le parti socialiste.

Le premier a reconnu que la taxe d'habitation pesait très lourdement sur les familles. Quatre millions d'entre elles la paient, bien qu'elles soient exempts d'impôt sur le revenu. Il faudra, a dit M. Fourcade, modifier cette taxe lors de la discussion de la loi des finances 1979. Il a défendu le quotient familial, qui, selon lui, est un « *élément de fond de la politique familiale* ».

M. Pierre Uri, pour sa part, a relevé l'« *incohérence* » de la politique actuelle, qui introduit le coefficient familial dès le premier enfant, tout en n'accordant pas à sa famille les allocations familiales. La T.V.A. pèse trop lourdement sur les ménages qui ont un faible revenu. Enfin, il a suggéré que ceux qui ne paient pas d'impôts soient exonérés de la taxe d'habitation.

La volonté de lutter contre la fraude fiscale est revenue dans la plupart des interventions des délégués. L'union départementale des Bouches-du-Rhône a même souhaité changer la qualification de l'infraction pour la criminaliser. Les « familiaux » ont réclamé une majoration des impôts directs et de l'impôt sur les sociétés, une majoration de certains impôts indirects (tabacs et alcools), et de la T.V.A. sur les produits de luxe, mais, en revanche, un rétrécissement de l'assiette de cette dernière taxe et une réduction de ses taux.

L'assemblée s'est également prononcée en faveur d'un impôt sur le capital. Toutefois, la définition du capital à taxer n'a pas été précisée.

A propos de la fiscalisation des prestations familiales, l'assemblée a confirmé qu'elle refusait tout critère de ressources dans l'attribution des prestations familiales. D'autre part, la fiscalisation des prestations familiales ne pourra intervenir qu'au meilleur niveau, après détermination du coût de l'enfant.

Les interventions favorables à la modification du quotient familial ont porté principalement sur la variation de la part accordée à l'enfant selon son âge, le relèvement de la limite d'exonération, l'octroi d'une part complète pour les enfants de plus de quinze ans, l'attribution d'une demi-part supplémentaire aux parents ayant élevé au moins trois enfants, la nécessité de ne pas traiter les couples mariés moins bien que les couples non légitimes... Le Comité national des associations populaires, familiales, syndicales et la Confédération syndicale des familles, ont dénoncé le caractère injuste du quotient familial, qui favorise les titulaires de hauts revenus. Ces deux organismes ont exprimé leur préférence pour un abattement forfaitaire basé sur le coût social de l'enfant, établi à partir des budgets-types, le tout déductible de la masse imposable.

Finalement, l'assemblée s'est prononcée pour « *le quotient conjugal de deux parts avec abattement forfaitaire par enfant tenant compte du coût et de l'âge de l'enfant, avec valeur indexée* ».

La finalité des prestations familiales, « *destinées à établir un équilibre entre les citoyens qui ont des charges d'enfants et qui n'ont pas les mêmes responsabilités* » et la finalité de la fiscalité qui devrait normalement « *appeler tous les citoyens à contribuer au financement des mesures sociales et des équipements collectifs selon leurs facultés contributives ne sauraient être confondues*, a déclaré M. Roger Burnel, président de l'UNAF, dans son discours de clôture. *Nous serons toujours opposés à la création de prestations familiales attribuées sous critère de revenus (...) et nous ne cesserons de réclamer* [que l'on] *tienne compte du poids de la fiscalité sur la consommation et sur l'habitat, pour les familles pluri-consommatrices. (...)* »

CLAUDE FRANCILLON.

Les difficultés des entreprises françaises

De nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées

On a appris au cours des derniers jours la suppression de plusieurs centaines d'emplois, notamment en Alsace. A Huttenheim (Bas-Rhin), l'usine de rasoirs électriques « *Remington* » du groupe américain Sperry Rand, qui emploie quatre cents personnes, fermera ses portes dans un an au plus tard. Ce « *délai* » devrait être mis à profit pour reconvertir les salariés. L'usine connaît des difficultés (« *coûts de fabrication trop élevés* », selon la direction), depuis plus d'un an.

Dans le Haut-Rhin, à Wittenheim, près de Mulhouse, une société de travaux publics, la compagnie générale de travaux et d'entreprise (cent vingt-sept salariés), vient d'être mise en règlement judiciaire. La poursuite de son activité a été cependant autorisée par le syndic. Tel n'est pas le cas de la société de confection STERAM dans la banlieue de Dijon (Côte-d'Or) qui a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Dijon. Les cent cinquante employés, en *quasi-totalité* des femmes, ont été avisés, par le syndic, qu'ils recevraient leur lettre de licenciement mardi 12 avril.

Le groupe Solex-Zénith Aviation n'a pas confirmé son intention de reprendre le secteur fabrication de la robinetterie Therm-Cailloux mis en règlement judiciaire par le tribunal de Lyon, le 13 mars dernier.

Selon M. Lupezza, le P.-D.G. de Therm-Cailloux, ce retrait serait motivé par l'occupation des usines de Bourg-Argental et Pelussin (Loire) et Annonay (Ardèche), qui n'a pas permis au groupe Solex-Zénith de procéder à un inventaire complet de l'affaire. La totalité du personnel de ces trois établissements — cent cinquante salariés, — doit donc être licenciée. Le secteur «*négoce*» de Therm-Cailloux, sera vraisemblablement cédé au groupe Banon avec lequel les négociations se poursuivent, un industriel lyonnais, M. Bruny, reprenant, pour sa part, le département *outillage*.

A Dunkerque

LES SYNDICATS S'EFFORCENT D'ÉTENDRE LA GRÈVE DE LA CONSTRUCTION NAVALE A D'AUTRES PORTS

Depuis six semaines, l'épreuve de force se poursuit entre les grévistes et les employeurs de la *réparation navale dunkerquoise*. Samedi 8 avril, le dernier né des chantiers, le *Ville-de-Dunkerque*, a été remorqué jusqu'au Havre.

La C.G.T. a protesté contre ce départ. Elle s'efforce de développer le mouvement de grève aux autres entreprises de réparation des grands port français. Elle a demandé qu'en signe de solidarité aucun travail ne soit effectué dans un autre port sur les navires dont l'armement est temporairement bloqué par la grève — dont le *Ville-de-Dunkerque*.

Contre qui le temps travaille-t-il ? Contre tout le monde : les ressources des familles des grévistes fondent comme neige au soleil, malgré les bons d'alimentation des bureaux d'aide sociale; les non-grévistes ne sont pas assurés d'être indemnisés pour toutes ces journées d'inactivité ; le patronat supporte les frais d'un personnel employé aux derniers travaux d'équipement de la nouvelle forme de cale sèche pour navires jusqu'à 170 000 tonnes, gros investissement qui est dès à présent « gelé ».

Certains employeurs qui ont appelé les non-grévistes à reprendre le travail, malgré les piquets de grève, ne peuvent utiliser le personnel qui est parvenu à réintégrer les bureaux, les ateliers restant bloqués.

Une réunion paritaire de conciliation a eu lieu ce lundi 10 avril, à Dunkerque, sous la présidence du directeur régional de l'inspection du travail, pour tenter de désamorcer le conflit, né du problème posé par le paiement des « heures de creux ». La discussion se poursuivait en fin de matinée. — *(Corresp.)*

● *M. Jean Colpin visite une usine occupée.* — Après la désignation d'un médiateur à l'entreprise de machines-outils Cazeneuve, à La Plaine-Saint-Denis (*le Monde* du 8 avril), M. Jean Colpin, secrétaire du comité central du P.C.F., a apporté, samedi 8 avril, le «*soutien actif*» de son parti et de ses élus aux salariés de cette entreprise réoccupée depuis le 28 mars. L'usine Cazeneuve, qui employait quatre cent vingt personnes, avait licencié son personnel en 1976 en raison de la crise de la machine-outil.

● *Fin de la grève des pisteurs de Val-d'Isère.* — Entamée dans la journée du 7 avril, la grève de la totalité des pisteurs de la station de Val-d'Isère (Savoie) a pris fin le dimanche 9 avril, après qu'un accord eût été signé entre la municipalité et les grévistes. Ces derniers revendiquaient l'élection « dans des formes régulières » d'un délégué du personnel, la priorité d'embauche pour les pisteurs saisonniers et un staut pour les *permanents* ».

ÉNERGIE

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE NE PRÉVOIT PAS DE HAUSSE IMPORTANTE DU PRIX DU PÉTROLE AVANT 1985.

Les pays occidentaux ont réussi ces dernières années à utiliser moins d'énergie pour fabriquer la même quantité de produits, a affirmé le 5 avril à Paris le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) M. Lantzke.

Ainsi, alors que les pays de l'O.C.D.E. utilisaient en moyenne 1,5 tonne d'équivalent pétrole en 1972 pour réaliser 1 000 dollars de production intérieure brute, en 1977, 1,38 tonne a suffi (pour la France, qui n'est pas membre de l'A.I.E., ces chiffres sont respectivement de 1,04 tonne et 0,97 tonne d'équivalent-pétrole pour 1 000 dollars de P.I.B. de 1972 à 1977).

Ces chiffres serviront de base de travail pour la réunion du conseil de direction de l'A.I.E. qui se réunit à Tokyo les 12 et 13 avril.

Interrogé sur la situation du marché pétrolier, qui sera également à l'ordre du jour à Tokyo, M. Lantzke a estimé que le marché devrait rester détendu jusqu'au début des années 80, sauf si les pays industrialisés d'Occident ne parviennent pas à renforcer leurs politiques énergétiques. L'A.I.E. prévoit une stabilité des prix du pétrole, en termes réels, jusqu'en 1985 et à partir de cette date une hausse *de 2,5 % par an.*

SELON LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les travailleurs « postés » sont plus souvent malades que les autres

De notre correspondante

Genève. — Selon la dernière *étude publiée par le Bureau international du travail* (B.I.T.) dans les pays industriels, le travail posté est devenu chose normale pour le tiers des travailleurs, dont la moitié est affectée à des équipes de nuit. Ainsi, en France, où l'on ne compte pas moins de deux millions de travailleurs de nuit dans les seules industries manufacturières, la proportion des salariés occupés par équipe, qui était de 17 % en 1959, s'est élevée jusqu'à 31,3 % en 1974 et tend à progresser. Or, les experts du B.I.T. rappellent qu'à rendement égal le travail de nuit nécessite une plus grande dépense physique et nerveuse.

Chez ces travailleurs, le taux de morbidité est supérieur à la moyenne, la tension dans le travail étant plus forte et le repos qu'apporte le sommeil dans la journée insuffisant. En outre, un travail effectué à des horaires irréguliers « *met en danger la qualité des relations entre les membres de la famille et limite les possibilités de loisirs actifs* ».

La sidérurgie, les mines, l'industrie textile et celle du papier occupaient traditionnellement le plus grand nombre de « postés » (jusqu'à 85 %). Depuis quelques années, ce mode de travail gagne les industries alimentaires et le secteur des services. « *La crise économique actuelle*, estime le B.I.T., *est de nature à freiner les efforts tendant à diminuer le travail posté* », dont le principe vient même à être accepté par certains syndicats comme « *un aspect inévitable du développement économique* ».

Plutôt que l'octroi de primes aux travailleurs effectuant ce travail, le B.I.T. préconise des mesures capables d'améliorer leurs conditions de vie : réduction des équipes multiples ; plus grande souplesse dans l'alternance des équipes ; réduction de la durée des postes de nuit ; introduction d'une semaine de travail plus courte ; possibilité pour les travailleurs de revenir à un horaire normal dès qu'ils le souhaitent ; contrôles médicaux périodiques ; meilleur isolement acoustique de leur logement, afin que leur sommeil puisse être amélioré ; moyens de transport adaptés aux horaires, ainsi que nouvelles possibilités de loisirs. « *La France*, souligne le B.I.T., *est le premier pays à s'être engagé dans la bonne voie, en interdisant d'étendre certaines formes nocives de travail par équipes, sauf lorsque c'est absolument nécessaire pour des raisons techniques.* »

ISABELLE VICHNIAC.

M. Edmond Maire : la C.G.T. n'a tiré aucune leçon des derniers événements

Dans une interview accordée au *Nouvel Observateur* daté 10-16 avril, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., confirme et précise sa critique de la C.G.T. :

« *Séguy nous reproche d'appartenir à la Confédération européenne des syndicats, alors que la C.G.T. a demandé à y adhérer et que la C.F.D.T. soutient cette candidature. Il y aurait, paraît-il, des risques pour nous. Je ne comprends pas. A moins que nous ne soyons en présence d'une résurgence d'une vieille attitude. On peut, sans risques, pratiquer n'importe quelle politique, accepter n'importe quel compromis, être présent n'importe où, à condition d'avoir en poche le talisman qui vous protège, la carte rouge du parti communiste ou de la C.G.T. (...).*

» *A en juger par les déclarations de ses dirigeants, la C.G.T. n'a tiré aucune leçon des derniers événements. C'est pourquoi elle nous assène des volées de bois vert. Cela ne durera pas : si nous savons prendre en compte les aspirations populaires, si nous bénéficions d'un appui des travailleurs, la C.G.T. nous rejoindra, soyez-en sûrs.* »

M. Maire poursuit : « *La C.G.T. est en période de régression. Voilà qu'elle veut opposer la base de la C.F.D.T. à ses dirigeants. Elle ne cultivera pas longtemps ces illusions. Nous n'envenimons pas les relations, mais nous disons : pour que notre accord ait un sens, il faut que nous discutions publiquement de nos divergences. On ne va pas jeter un voile pudique sur les dernières péripéties sous prétexte que le débat de fond déplait à la C.G.T. Nous n'acceptons pas que la C.G.T., après avoir mis pendant la campagne son appareil et sa force au service du parti communiste, dise le 20 mars : la page est tournée, repartons comme avant.* »

« *C'est justement cette mise en cause de la dépendance de la C.G.T. à l'égard du P.C. qui paraît irriter Georges Séguy* », questionne *le Nouvel Observateur*.

« *Evidemment*, répond le leader de la C.F.D.T. *Mais en réagissant aussi vivement, en déclarant que poser de telles questions est offensant et inadmissible, n'est-ce pas pour Séguy un moyen d'éviter un débat interne ?* »

Enfin, M. Maire précise ses accusations sur la « *politique d'échec* » menée par la C.G.T. :

« *Si le SMIC est aujourd'hui à 1 750 F, la droite en est, bien entendu, responsable. Mais ceux qui ont rendu impossible le succès de la gauche portent aussi leur part de responsabilité. Une organisation syndicale qui, depuis des années, présente le succès des revendications comme passant par la victoire électorale et qui, au moment où cette victoire paraît possible, adopte une conduite d'échec, ne peut se refaire en quinze jours une virginité syndicale. Car, en vérité, ce qui a dominé la politique de la C.G.T., ce n'est pas la satisfaction des revendications, ni même la victoire de la gauche, c'est le rapport de force entre communistes et socialistes. Il fallait, pour la C.G.T., que le P.C. reste, sinon dominant, du moins suffisamment puissant par rapport au P.S.* »

HANDICAPÉS

La Ville de Besançon propose un plan de relance du centre d'aide par le travail

De notre correspondant

Besançon. — Le centre d'aide par le travail, qui, à Besançon, avait employé jusqu'à cent quatre-vingt-dix handicapés physiques et mentaux, était mis en règlement judiciaire au début de l'année dernière (*le Monde* du 29 janvier 1977). Membre parmi d'autres du conseil d'administration de l'association gestionnaire, la Ville de Besançon, par l'intermédiaire du centre communal d'action sociale, a étudié un plan de relance. Sera-t-il jugé suffisamment convaincant pour entraîner un vote favorable du conseil général du Doubs dont on attend qu'il prenne en charge, avec l'État et la commune de Besançon, le règlement du passif que le syndic chiffrait entre 3 4 millions de francs en mai dernier ? M. Huot, premier adjoint au maire de Besançon, estime que ce passif est aujourd'hui réduit à 2,3 millions, compte tenu du recouvrement inespéré d'anciennes créances.

Selon ce projet, l'établissement serait juridiquement divisé en trois sections : le C.A.T. proprement dit, ouvert à soixante-quatre handicapés, un atelier protégé qui en emploierait cent dix-sept, et une unité d'orientation, à la fois lieu d'observation et centre de formation. On reprendrait la fabrication des meubles de style, la réalisation des travaux de tapisserie et de sellerie, la sous-traitance des pièces d'horlogerie et la tenue du standard de radio-taxis. Mais il serait adjoint à ces activités la ferronnerie, la réparation électronique, la cartonnerie, le nettoyage des tapis et moquettes, le rempaillage des chaises et diverses activités que l'on voudrait principalement au C.A.T. inscrire dans un ensemble voué aux petits travaux artisanaux, plus ou moins artistiques, et aux tâches éducatives. Une étude de marché conduite auprès d'un petit échantillon de particulier et de quelques firmes de la ville paraît donner de bonnes chances de réussite commerciale au projet.

Bien entendu, les structures et le fonctionnement du futur établissement seront soumis aux normes de la loi d'orientation de juin 1975 en faveur des handicapés, loi dont tous les décrets d'application n'ont pas encore été promulgués et dont les contraintes sont telles que les handicapés, le personnel valide d'encadrement et même les administrateurs ne s'y plieront qu'avec mauvaise grâce. Si, par exemple, en atelier protégé (placé sous la tutelle du ministère du travail), où seraient dirigés les handicapés les plus productifs, le minimum de ressources (salaire plus allocations) est de 90 % du SMIC avec un maximum de 130 %, la « fourchette » en C.A.T. va de 70 à 110 % du SMIC. Or, au moment du dépôt de bilan, les travailleurs handicapés du C.A.T. percevaient tous une rémunération au moins égale au SMIC depuis 1976, et le prix de la journée avait été volontairement fixé au plus bas, à la demande du conseil d'administration du C.A.T., *« pour montrer que les handicapés pouvaient vivre de leur travail sans se considérer comme des assistés ».*

Des tensions politiques et sociales

Cet avantage acquis au terme d'un conflit mené par le syndicat Force ouvrière, en même temps qu'était obtenue l'application au personnel valide de la convention collective hospitalière du 31 octobre 1951, aura très certainement pesé sur les charges d'exploitation. Mais il n'en demeure pas moins aujourd'hui, alors que la C.F.D.T. a pris le relais de F.O. et occupe avec une quarantaine d'ouvriers handicapés et d'animateurs une partie des locaux (1) de l'ancien C.A.T., qu'il sera difficile de faire accepter une amputation des salaires de 30 %. Et comment faire admettre que l'encadrement valide devra se réduire de quatre-vingt-dix agents en 1977 à quarante-sept personnes, soit le minimum autorisé par des textes qui sont loin de confirmer les intentions généreuses contenues dans l'article premier de la loi d'orientation du 30 juin 1975.

En demandant à bénéficier de dérogations visant *« l'expérimentation sociale hors normes »*, pourra-t-on limiter la diminution des ressources offertes aux handicapés ? Choisira-t-on plutôt de placer en atelier protégé, dans l'espoir de leur assurer de meilleurs revenus, des handicapés dont la faible capacité de production les destinerait plutôt au C.A.T. ? Le risque alors serait de freiner globalement le rendement de l'atelier protégé, où les salaires sont directement liés à la production. Et puis le contentieux né du dépôt de bilan n'est pas réglé juridiquement et politiquement. Pendant la campagne électorale, n'a-t-on pas reproché à la municipalité de Besançon sa « gestion désastreuse » du C.A.T. ? Un dirigeant de la fédération radicale (majorité) du Doubs, agissant en qualité de contribuable, a mis la Ville en cause devant le tribunal administratif, qui l'a d'ailleurs débouté.

Ces accusations font bondir M. Huot, qui rappelle inlassablement que la Ville de Besançon n'a pas davantage de responsabilités que les autres membres du conseil d'administration, où l'on trouve notamment le préfet du Doubs, le président du conseil général, les représentants des allocations familiales et de la Sécurité sociale, ceux des chambres des métiers et d'agriculture et des syndicats ouvriers.

La tension s'est encore accrue lorsque, le 24 février, la police est intervenue dans une ferme des environs de Besançon où le fichier de la clientèle du C.A.T. avait été mis à l'abri par le personnel licencié. Opération réussie puisque le fichier a été retrouvé et qui s'est doublée de l'ouverture dans une banque d'un coffre-fort vide et de l'interpellation de plusieurs syndicalistes, dont les comptes bancaires sont soigneusement épluchés dans l'espoir de trouver trace du « trésor de guerre » que les occupants du C.A.T. ont constitué avec le produit de ventes sauvages de meubles de style Louis XIII.

C'est dans ces conditions que l'on s'apprête à ouvrir le dossier de la relance, alors que déjà l'Union comtoise des petites et moyennes industries s'inquiète par avance de la *« concurrence déloyale que le C.A.T. pourrait faire aux autres fabricants de meubles ».*

CLAUDE FABERT.

(1) Dans l'autre partie du bâtiment, l'internat fonctionne encore avec trente-cinq pensionnaires et dix employés embauchés chaque mois à titre précaire. De même, le standard de radio-taxis et l'atelier d'horlogerie pris en charge par des sociétés privées poursuivent leurs activités avec l'accord des syndics.

TRANSPORTS

Près de huit mille cinq cents wagons à entretenir quotidiennement à la S.N.C.F.

Près de 700 000 voyageurs sont partis des gares parisiennes pour les vacances scolaires d'après Pâques. A cette occasion, la S.N.C.F. a mis en circulation 1 161 trains, dont 293 supplémentaires.

La Société nationale a du mal à écouler ce trafic de pointe dans de bonnes conditions. C'est ainsi que la propreté des trains laisse parfois à désirer.

Les responsables de la S.N.C.F. n'ont pas la prétention de livrer à leur clientèle des voitures dont le ménage aurait été fait dans les règles de l'art. Certes, la propreté est un élément du confort. Mais les contraintes ferroviaires sont telles qu'il faut parfois se suffire de l'à-peu-près. « *La simple vérification du bon fonctionnement des stores dans un train demanderait deux heures de travail supplémentaires*, indique M. Raymond Berger, chef de l'entretien de Paris-Conflans. *Il est impossible de tout contrôler tous les jours.* »

Les casseurs

Les voyageurs soumettent parfois à rude épreuve les voitures S.N.C.F. « *Il leur arrive de prendre le train sur des quais sans auvent, balayés par la pluie, alors que les passagers aériens profitent d'une vaste zone tampon — l'aéroport — pour se dépoussiérer avant d'accéder directement à l'avion ou d'y être conduits en autocar* », explique M. Roger Forray, adjoint au directeur du matériel à la société nationale. Intempéries mises à part, les convois ont souvent plus à souffrir des joueurs de rugby en tournée, des militaires en permission qui, pour passer leurs nerfs, dégradent le matériel.

La S.N.C.F. doit entretenir presque quotidiennement huit mille trois cent soixante voitures, dont l'âge moyen, malgré les acquisitions récentes, est encore de vingt-trois ans. Dix-sept chantiers principaux, dont six en région parisienne, se partagent la « gérance » de ce parc. Le garage de Paris-Conflans contrôle, à lui seul, mille quatre cents voitures. Il n'est donc pas question, dans ces conditions-là, de passer chaque rame au peigne fin.

Le marché du nettoyage proprement dit, la société nationale le sous-traite à des entreprises privées. Quant à l'entretien, elle s'en charge. « *C'est une tâche rebutante de vérifier minutieusemet le bon fonctionnement d'une voiture (éclairage, chauffage, climatisation, etc.)*, confie M. Berger. *Aussi, depuis un an, avons-nous affecté un certain nombre de trains à chaque équipe. En personnalisant ainsi des rames, on accroît l'intérêt des cheminots pour leur travail et on obtient une meilleure correction des avaries.* »

Reste pour la S.N.C.F. à affronter les périodes de pointe. « *Nous sommes devant des masses impossibles à maîtriser* », reconnaît M. Forray. Le chantier de Paris-Conflans doit traiter, à ces moments-là, une vingtaine de trains supplémentaires par jour. Il n'y a pas d'autre solution que d'accélérer la rotation des rames. En temps normal la durée du *cycle* journalier — entretien et nettoyage — est de quatre heures : elle peut être réduite de moitié. Au-delà de cette limite, le « *coup de plumeau* » se donne en gare. A la va-vite.

Arrivée à destination — à Paris ou en province, — une rame est sommairement nettoyée : ramassage des détritus (13 mètres cubes par jour pour le seul chantier de Conflans !), balayage des couloirs, remise au net des toilettes. Une ou deux fois par semaine, le personnel de service aspire les tissus et essuie les cloisons.

Entre cet entretien journalier et la *visite générale* tous les quatre mois, chaque voiture subit un « *examen confort* ». Sont alors réparées les déprédations, les avaries et les défaillances qu'un coup d'œil rapide ne permet pas de déceler et auxquelles il est difficile de remédier, faute de temps, au moment des contrôles de routine.

Tous les dix-huit mois

La grande visite (chaque année environ) et la *révision limitée* (tous les dix-huit mois) donnent lieu à une *remise à niveau* complète du matériel : les banquettes de seconde classe sont démontées et lessivées, les draps des sièges de première classe sont nettoyés à l'eau chaude, les parois intérieures rafraîchies avec des détergents. Au moment de la *révision générale* (entre 750 000 et 1 million de kilomètres), les voitures sont remises à neuf.

Le nettoyage du parc de la S.N.C.F. représente, sur une année, sept millions d'heures de travail et 160 millions de francs de dépenses. Dans le coût d'entretien d'une voiture (amortissement et traction exclus), le nettoyage entre pour 19,3 %, les révisions pour 40 % et les autres opérations d'entretien pour 40,7 %.

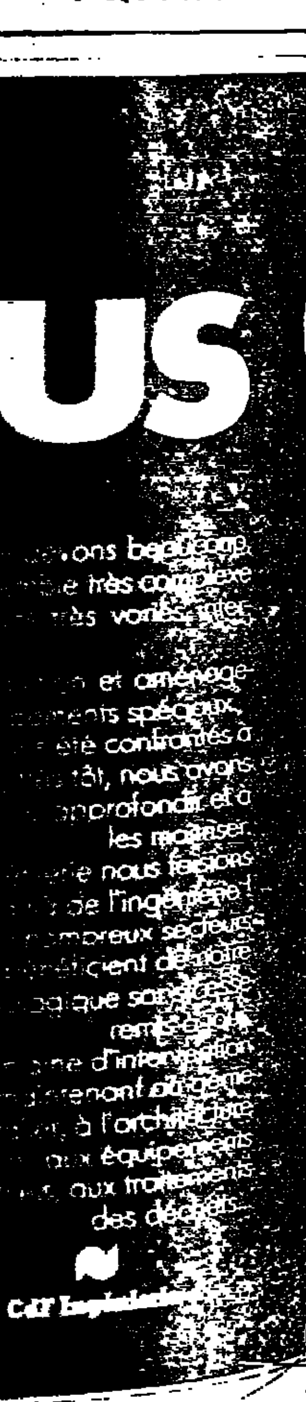
L'électricité a remplacé le charbon : les trains d'aujourd'hui sont plus propres que ceux d'hier. Ils ne sont pas forcément mieux tenus. La S.N.C.F. n'a plus le temps de soigner les détails. Et les clients sont souvent mal venus de la rappeler à l'ordre tant ils négligent le matériel qui leur est confié, l'espace d'un voyage.

JACQUES DE BARRIN.

هكذا من الاصل

...ons à entretenir
...N.C.F.

Tous les dix-huit mois



ÉTRANGER

Le salaire minimum polonais va être relevé de 14 %

De notre correspondant en Europe centrale

Le salaire mensuel minimum en Pologne sera porté à partir du 1er mai à 1 600 zlotys (230 F environ, au taux officiel établi récemment) contre 1 400 zlotys; soit une augmentation de 14,3 % (1). L'agence officielle Pap précise que plus d'un demi-million de salariés bénéficieront de cette augmentation. Les bas salaires, situés juste au-dessus du minimum seront, eux aussi, augmentés, ajoute l'agence sans toutefois indiquer dans quelles proportions. Toujours selon Pap, une prime spéciale à la naissance de 2 000 zlotys (288 F environ) sera allouée à la mère pour chaque enfant.

La décision du gouvernement polonais est une mesure de justice sociale qui apparaissait indispensable depuis déjà un certain temps, étant donnée l'évolution générale des salaires dans ce pays. L'augmentation de 200 zlotys (29 F environ) dont vont bénéficier les salariés du bas de l'échelle va permettre de réduire l'écart avec le salaire moyen, sans toutefois le ramener au niveau qui était le sien en 1970.

Si l'on en croit, en effet, les données publiées par la presse polonaise, le salaire minimum était en 1970 de 850 zlotys et le salaire moyen de 2 235 zlotys. Grâce à l'augmentation annoncée, le plus bas salaire sera cette année de 1 600 zlotys, tandis que le salaire moyen, compte tenu d'un relèvement prévu de 2,8 %, devrait se situer autour de 4 500 zlotys (648 F). En d'autres termes, si l'on prend pour chacune des deux catégories une base 100 en 1970, on arrive pour le salaire minimum à une augmentation de 88 % en 1978 et pour le salaire moyen, à 102 %. L'écart s'est donc creusé.

Cet état de choses est la conséquence de l'évolution dynamique des salaires qui a accompagné ces dernières années l'essor économique. *L'ouverture* de nombreux chantiers, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la pression ouvrière pouvant aller jusqu'à la grève ont favorisé cette explosion salariale. La mesure prise en faveur des travailleurs les plus défavorisés, tout en restant insuffisante, représente cependant un progrès par rapport à l'an dernier, où la relation entre salaire minimum et salaire moyen était de 1 à 3,1. Elle ne sera plus maintenant que de 1 à 2,8.

Il convient de rappeler dans ce contexte que, lors des troubles de juin 1976, le principal sujet du mécontentement ouvrier avait été moins la décision d'augmenter des prix bloqués depuis une dizaine d'années (tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils sont trop bas) que le mode de calcul des compensations financières devant être versées aux travailleurs. Celles-là avaient été fixées selon un barème qui revenait à favoriser les hauts salaires au détriment des plus faibles. Cette mesure avait alors provoqué un profond sentiment d'injustice.

MANUEL LUCBERT.

(1) 1 zloty équivaut à 14,4 centimes.

COMMERCE INTERNATIONAL

● *Une réunion au sein du GATT des représentants des délégations des pays industrialisés* s'est tenue, lundi 10 avril, à Genève. M. Haferkamp, vice-président de la Commission des Communautés européennes, M. Strauss, ambassadeur et représentant spécial de M. Carter, M. Ushiba, ministre japonais pour les affaires économiques extérieures, ont fait ensemble le point des négociations commerciales multilatérales en cours qui doivent en principe aboutir d'ici à juillet. Les offres de négociation des différents partenaires présentées au mois de janvier aurait été jugées insuffisantes par la C.E.E. (notamment celles des Etats-Unis et du Japon), qui envisagerait maintenant, sous réserve de discussion avec les intéressés, de réduire ses offres initiales de façon à les adapter à celles de ses partenaires. — *(Corresp.)*

DANEMARK

● *Le budget danois* pour la période avril-décembre 1978 — budget de transition de neuf mois, car, à partir de l'année prochaine, l'année budgétaire coïncidera avec l'année du calendrier — a été voté en fort déficit : 32 milliards de couronnes (environ 26,5 milliards de francs), ce qui correspond à une impasse de 43 milliards de couronnes en année pleine (soit 35,7 milliards de francs). Comparé aux dépenses de l'Etat, qui atteignent 77 milliards de couronnes (64 milliards de francs) pour les neuf mois d'exercice, l'impasse représente 41,5 % du budget, c'est la plus importante jamais enregistrée jusqu'ici.

Le ministre des finances ayant promis l'automne dernier de ne pas augmenter le taux des impôts directs en 1978, le déficit devra donc être comblé par des emprunts (intérieurs et extérieurs). La dette extérieure du Danemark se monte aujourd'hui à 53 milliards de couronnes (43 milliards de francs), soit à peu près 8 500 francs par habitant. — *(Corresp.)*

GRANDE-BRETAGNE.

● *Le Conseil national du patronat britannique* est assez pessimiste sur les chances de l'économie de la Grande-Bretagne de se redresser. Dans une étude prévisionnelle qu'il vient de publier, il estime que le taux de croissance ne dépassera pas 3 % en 1978 et que le chômage continuera de croître « *si le prochain budget ne contient pas de mesures susceptibles de relancer l'économie* ». Pour la majorité des deux mille deux cent quatre-vingt-onze chefs d'entreprises interrogés par le conseil « *le niveau général de l'activité économique est très bas* ».

En Grande-Bretagne

UN « GÉANT » DE LA BOULANGERIE INDUSTRIELLE VA LICENCIER HUIT MILLE PERSONNES

L'un des « géants » de la boulangerie industrielle britannique, la firme Spillers, qui produit environ pour 16 % le pain consommé en Grande-Bretagne, a annoncé subitement vendredi 7 avril qu'elle allait cesser toute activité dans ce secteur, mesure qui entraînera le licenciement de près de huit mille personnes. Elle explique que la production de pain lui a fait subir une perte de 28 millions de livres (240 millions de francs), au cours des six dernières années, et que malgré un gros effort de modernisation (18 millions de livres depuis 1972) (soit 154 millions de francs), la situation s'est encore dégradée dernièrement. L'exercice 1977, marqué par un grand conflit social, s'est soldé par une perte de 9 millions de livres (77 millions de francs).

Outre le contrôle des prix et la montée ininterrompue des coûts de production, les boulangeries doivent faire face à une diminution constante de la consommation de pain en Grande-Bretagne (— 2 % l'an) en même temps qu'un déclin de popularité du pain de production industrielle en faveur de celui cuit sur le lieu de vente. Après consultation des pouvoirs publics, Spillers a donc décidé de vendre treize de ses unités de production, employant cinq mille personnes, à deux chaînes rivales, Associated british foods et Rank Hovis, pour une somme globale de 15,5 millions de livres (133 millions de francs) et de fermer les vingt-trois autres dont les sept mille neuf cent quatre-vingt-six employés seront congédiés. *(A.F.P.)*

ITALIE

● *L'indice de la production industrielle italienne* a enregistré au mois de février une baisse de 6 % par rapport au même mois de l'année 1977, indique l'ISTAT (Institut italien des statistiques. La baisse concerne essentiellement le secteur textile. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5540	4,5660	+ 18	+ 42	+ 73	+ 97	+ 135	+ 180
$ can. ...	3,9840	3,9950	— 5	+ 23	+ 15	+ 30	— 75	— 25
Yen (100).	2,0704	2,0775	+ 110	+ 135	+ 220	+ 270	+ 530	+ 600
D. M.	2,2610	2,2690	+ 75	+ 98	+ 185	+ 215	+ 560	+ 610
Florin	2,1120	2,1200	+ 40	+ 65	+ 110	+ 130	+ 350	+ 390
F. B. (100).	14,4360	14,5020	+ 240	+ 420	+ 600	+ 780	+1530	+1950
F. S.	2,4374	2,4495	+ 145	+ 170	+ 325	+ 355	+ 950	+1010
L. (1 000).	5,3493	5,3550	— 250	— 180	— 440	— 330	—1250	—1050
£	8,5325	8,5590	+ 42	+ 112	+ 105	+ 171	+ 25	+ 120

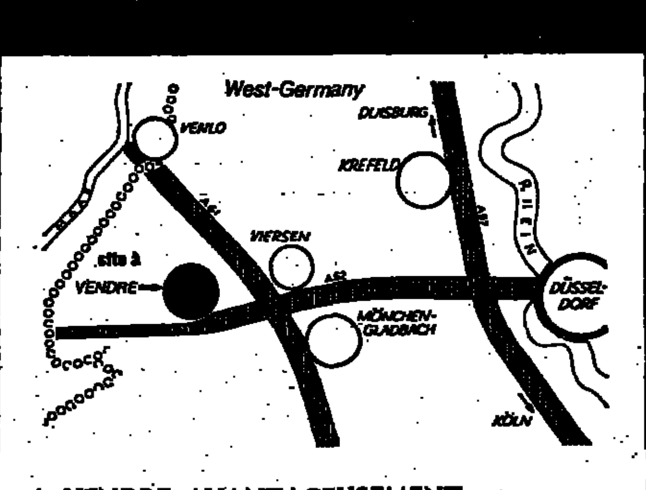
TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/16	3 7/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16
$ E.-U. ...	6 11/16	7	7 1/4	7 7/8	7 1/8	7 5/8	7 1/2	8
Florin ...	5 1/8	5 7/8	5 1/8	5 7/16	4 7/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4
F. B. (100).	3 7/8	5 1/8	5 1/16	5 9/16	5 1/16	5 7/8	5 7/8	6 3/8
F. S.	1/8	3/8	1/8	5/8	1/8	5/8	7/16	13/16
L. (1 000) .	6 3/4	10 1/4	12 1/4	13 1/2	12 1/4	13 1/2	12 5/8	13 3/8
£	5 1/2	6 1/2	7	7 5/8	7 5/16	7 13/16	8 3/16	8 11/16
Fr. franç..	7 7/8	8 5/8	9	9 5/8	9	9 5/8	9 9/16	10 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

● *M. Jacques de Fouchier, président de la Financière de Paris et des Pays-Bas*, a confirmé le 6 avril au cours de l'assemblée générale de la société son départ le 18 juin prochain de la présidence. Comme pré (*le Monde* du 19 mai 1976), c'est M. Pierre Moussa, vice-président directeur général de la Financière de Paris et des Pays-Bas et administrateur-directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui lui succédera.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas qui s'est tenue le 6 avril 1978 sous la présidence de M. Jacques de Fouchier, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à *188 989 991,60* francs contre 172 422 018,47 francs pour l'exercice 1976.

Le résultat consolidé du groupe s'élève à *513,4 millions de F* contre 437,8 millions de F en 1976 ; la part de la Compagnie financière dans ce résultat s'établit à 411,1 millions de francs contre 361,4 millions de francs en 1976, ce qui représente, après ajustement pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites, 31,03 F par action contre 27,27 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 13,8 %.

L'assemblée générale a voté la distribution d'un dividende net de 13,30 F par action qui, assorti d'un *avoir fiscal de 6,65 F*, représente un revenu global de 19,95 F par action. Ce coupon, identique à celui de l'exercice précédent, s'applique à un *capital porté en cours d'exercice de* 1 104 000 000 F à 1 324 800 000 F par incorporation de réserves et distribution d'une action gratuite pour cinq actions anciennes et correspond de ce fait à une augmentation de 20 % de la distribution. Le dividende sera mis en paiement à partir du *13 avril 1978*.

L'assemblée a réélu MM. Jacques de Fouchier, Francis C. Fabre, René Granier de Lilliac, Ambroise Roux et Philippe Thomas administrateurs.

Worms Investissement

L'assemblée générale annuelle de la société d'investissement à capital variable *Worms Investissement*, réunie, le 5 avril, sous la présidence de M. de Fels, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 4 223 000,22 F contre 4 363 599,20 F en 1976.

Les produits courants de l'exercice s'élèvent à 6 033 144,79 F contre 5 302 256 F au 31 décembre 1976.

L'imputation aux « autres produits » des « autres frais » fait apparaître un *résultat négatif* de 1 810 144,57 F dû essentiellement aux ventes de titres de l'exercice qui se soldent par une moins-value nette globale de 1 737 768,56 F contre 1 016 584,37 F en 1976.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende à 9,60 F par action contre 8,75 F pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,68 F, le revenu global ressort à 11,28 F par action.

Ce dividende est représenté par deux coupons payables le 10 avril :

— Le coupon n° 14, payable 4,89 F net assorti d'un crédit d'impôt de 0,45 F, correspondant au revenu des obligations françaises non indexées;

— Le coupon n° 15, correspondant aux autres revenus, sera payable 4,71 F net et assorti d'un crédit d'impôt de 1,23 F, dont une somme de 1,74 F et assortie d'un crédit d'impôt de 0,87 F représente les revenus d'actions émises en France.

Le conseil a maintenu à quatre mois le délai pendant lequel les actionnaires auront la faculté de réinvestir leur dividende en actions Worms Investissement en bénéficiant de l'exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a pris acte de ce que M. Jacques Urbain-Kœnig, administrateur sortant, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Elle a nommé en remplacement M. Georges Soleilhavoup.

Elle a, en outre, ratifié la nomination de la compagnie d'assurances *La Populaire Vie, faite à titre provisoire* par le conseil d'administration, en remplacement de M. Pierre Bazy, administrateur démissionnaire.

BANQUE OTTOMANE

Après examen des comptes de l'exercice *1977*, le comité a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 10 mai à Londres, la distribution à titre de dividende d'un *montant de* 1 400 000 livres, *soit* 2 livres sterling et 80 pence par action, qui entraînerait, conformément aux statuts, le paiement aux parts de fondateur d'un montant total de 63 889 livres, soit 295,78 livres par part entière.

JAEGER

Le conseil, réuni le 4 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Au cours de cet exercice, la société a poursuivi et consolidé son redressement, déjà solidement engagé en 1976, et a pu ainsi parfaire son assainissement financier.

L'exercice 1977 se solde par un bénéfice net de *19.516.000 F* après constitution d'une provision pour impôt de *5 934 000 F* alors que la totalité du bénéfice de l'exercice 1976 venait s'imputer sur les déficits des exercices antérieurs.

Ce résultat s'entend également après constitution d'une dotation de 24 millions aux fonds d'amortissement et d'une provision complémentaire *de 2 500 000 F pour* hausse de prix.

Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 6,50 F par action correspondant, du fait de l'impôt anticipé payé au Trésor, à un revenu global de 9,75 F.

La situation nette s'établirait, après répartition, à 101 150 000 F contre 84 319 000 F fin 1976.

L'ensemble des filiales a réalisé au cours de l'exercice 1977 un bénéfice supérieur à celui dégagé en *1976. Cette amélioration est* très sensible pour les filiales à l'étranger. Ainsi, le bénéfice net consolidé du groupe ressort à 29 115 000 F.

CRÉDIT LYONNAIS

M. *Claude Pierre-Brossolette*, président du Crédit Lyonnais, a présenté au conseil d'administration, réuni le 6 avril, les résultats de l'exercice 1977 qui *seront soumis le* 30 mai à l'approbation du collège représentant les actionnaires.

Le total du bilan *s'établit* au 31 décembre 1977 à 218 423 millions contre 181 023 millions de F au 31 décembre 1976 (+ 20,7 %).

Les dépôts de la clientèle représentent 106 068 millions de F et ont progressé de 16,1 %.

Avec un montant global de 107 488 millions de F, les crédits distribués se sont accrus de 11,6 %, le financement des opérations de commerce extérieur ayant connu un nouveau et sensible développement, notamment sous la forme de concours consentis aux acheteurs *étrangers*.

Le produit d'exploitation a atteint 6 989 millions, en augmentation de 10,4 %.

Les frais généraux ont enregistré une progression globale de 11,4 %. Leur total, 5 822 millions de F, comprend les *charges salariales et sociales* pour 3 934 millions (+ 11, 2%) et les autres frais de fonctionnement pour 1 887 millions de F (+ 11,7 %).

En définitive, pour 1977, malgré une conjoncture *maussade*, mais grâce aux efforts de tous, le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions est en hausse de 6 %, et le bénéfice net s'élève à *303 millions de F contre 287 millions* en 1976.

Le conseil d'administration a décidé de proposer au collège représentant les actionnaires la distribution d'un dividende de 12 F net par action. Il s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 6 F (avoir fiscal) pour former un dividende global de 18 F par action.

PARIS-ORLÉANS

Réuni le 6 avril 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1977. Ainsi que le président, M. Eric de Rothschild, l'avait précédemment annoncé, le bénéfice d'exploitation a légèrement fléchi, mais le résultat net s'élève à 6 978 420,04 F (contre 4 003 016,72 en 1976), à la faveur de plus-values comptables provenant de l'expropriation de terrains et diverses cessions.

A l'assemblée qui se tiendra le 22 juin 1978, il sera proposé de porter les plus-values en réserve et de répartir un dividende net de 6,80 F par action (soit 10,20 F avec l'avoir fiscal), égal à celui de l'exercice précédent.

ACIER-INVESTISSEMENT

Au 31 mars, la valeur *liquidative* globale d'Acier-Investissement s'établissait à 183,9 millions de francs, soit 104,62 F par action.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION « G.F.C. »

Le conseil d'administration réuni le 5 avril 1978 a arrêté *les comptes de l'exercice 1977*.

Les recettes totales se sont élevées à 64,52 millions de francs, en augmentation de 8,3 % par *rapport à l'exercice précédent et* le bénéfice net s'établit à 42,75 millions après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'un montant de 9,95 millions de francs, cette dotation comportant notamment l'amortissement de toutes les constructions au taux uniforme de 1,25 % et une provision de 2 millions de francs destinée à l'entretien du patrimoine.

Le bénéfice net de 42,75 millions de francs, augmenté du report de l'exercice précédent de 2,6 millions de francs, permet au conseil de proposer à l'assemblée, comme prévu l'an dernier, un dividende de 10,30 F par action dont 2,324 en exonération de l'impôt sur le revenu, contre respectivement 9,30 F dont 2,164 pour l'exercice précédent, tout en laissant un report à nouveau de 2 millions de francs.

Les deux nouveaux programmes d'habitation *que la société* a mis en œuvre, grâce à son autofinancement, au début de l'exercice écoulé à la Défense et à Clichy, comportant cent soixante-huit logements seront achevés et mis en location pour partie dès le présent *exercice*.

Lors de l'achèvement de ces deux nouveaux programmes, le patrimoine de la société comportera *trois mille six cent soixante-dix* logements et 32 000 mètres carrés de commerces et bureaux implantés à concurrence de 93 % à *Paris et en région parisienne*, et de 7 % à Lyon.

Le conseil a pris en outre la décision de mettre en œuvre, à partir de l'exercice en cours, deux nouveaux programmes d'habitation situés en région parisienne et comportant cent soixante logements. Le financement de ces deux programmes sera assuré pour partie, par fonds propres, et pour partie, par les crédits prévus par la loi de finances pour 1976.

Les prévisions pour l'exercice en cours *permettent* d'ores et déjà d'escompter une nouvelle et appréciable progression des résultats.

ARBED

Aciéries réunies de Burbach - Eich - Dudelange

Société anonyme
Siège social : LUXEMBOURG
R.C. : Luxembourg n° B 6990

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 17 mars 1978, n'ayant pas réuni le quorum requis par la loi à l'effet de délibérer valablement, MM. les actionnaires sont priés d'assister à une nouvelle

Assemblée générale extraordinaire

qui se tiendra le vendredi 28 avril 1978, à 15 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, laquelle assemblée pourra statuer valablement *sur* l'ordre du jour ci-après reproduit, quel que soit le nombre de titres qui y seront représentés.

ORDRE DU JOUR :

1) Modification de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante : « La société, ayant eu pour dénomination « Aciéries Réunies de Burbach - Eich - Dudelange » et pour dénomination abrégée « ARBED », prendra dorénavant cette dernière. »

2) Première augmentation du capital de la société, à concurrence de 325 millions de francs, pour le porter de 6 500 000 000 à 6 825 000 000 de francs par incorporation au capital d'un montant de 325 millions de francs, à prendre sur la réserve de réévaluation, sans émission de parts sociales nouvelles, les 1 950 000 parts sociales existantes restant sans désignation de valeur nominale.

3) Modification de l'alinéa premier de l'article 6 des statuts pour lui *donner la teneur suivante : « Le capital social est fixé à 6 825 000 000* de francs ; il est représenté par 1 950 000 parts sociales sans désignation de valeur nominale. »

4) Deuxième augmentation de capital de la société, à concurrence de 875 millions de francs, pour le porter de 6 825 000 000 à 7 700 000 000 de francs par la création et l'émission de 250 000 parts sociales nouvelles, sans désignation de valeur nominale, du même type et jouissant des mêmes droits *que les parts sociales actuellement existantes*.

Pouvoirs à conférer au Conseil d'administration aux fins de réaliser cette deuxième augmentation de capital.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à Messieurs les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'article 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 22 avril 1978 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) au *siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg* ;
2) à la Banque internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) à la Banque générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) Au Crédit lyonnais, à Luxembourg ;
5) à la Caisse d'épargne de l'Etat, à Luxembourg ;
6) à la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7) à la Société générale alsacienne de banque, à Luxembourg ;
8) au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France :

1) au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;
2) à la Banque de l'Union européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;
3) au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4) à la Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 24 avril 1978, au *siège de la société*.

Luxembourg, le 24 mars 1978

Le Conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

PRONUPTIA® DE PARIS

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1977, qui se solde par un bénéfice net de 1,84 million de *francs* (+ 17 %). Ce bénéfice s'entend après constitution de provisions pour hausse des prix de 0,30 million de *francs* et pour investissements de 0,15 million de francs, et après réintégration de la provision pour investissement de 1972 *pour 0,19 million de francs*.

Le chiffre d'affaires hors taxes a progressé de 18 % pour s'établir à 85,87 millions de francs. L'exercice aura été marqué par une vive croissance des ventes de marchandises à *l'exportation* (+ 52%).

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 22 mai 1978, de fixer le dividende à 20 F assorti d'un avoir fiscal de 10 F contre respectivement 16 F et 8 F *l'an dernier. L'actif* net ressort, après l'affectation proposée des résultats, à 292 F par action.

COFIMEG

Le conseil d'administration, réuni le 5 avril, sous la présidence de M. Jean Weil, a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée *générale* ordinaire des actionnaires convoqués pour le 7 juin, à 10 h. 30, en l'hôtel Royal-Monceau, à Paris-8e.

Les recettes, incluant les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie conventionnelle contre les effets du blocage partiel des loyers en *1977*, ont atteint *102,68 millions* de francs, contre 92,68 en 1976.

Le bénéfice net s'établit à 65 millions 789 000 francs, en progression de 9,5 % sur celui de l'exercice précédent (60 073 000 F).

Compte tenu de ces résultats, le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 10 F par action (dont 2,38 F non déclarables à l'impôt sur le revenu). Le coupon afférent à l'exercice 1976 avait été de 9,25 F.

Le conseil a, par ailleurs, observé la légère amélioration intervenue récemment sur le cours du titre à la Bourse de Paris. Il a néanmoins constaté que, apprécié sur la base du cours actuel, le patrimoine de la société n'est évalué qu'à environ 900 F le mètre carré construit, ce qui est, à l'évidence, très inférieur à sa valeur réelle.

Le conseil a regretté à cet égard que, du fait de son activité civile, la *société ne puisse* réévaluer ses actifs en franchise d'impôt, ce qui aurait fait ressortir la véritable valeur de son patrimoine.

« COGIFI » COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS *IMMOBILIERS*

Le conseil d'administration de COGIFI, Société immobilière d'investissement conventionnée, s'est réuni le 6 avril 1978 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos *le 31 décembre* 1977.

Compte tenu des acquisitions réalisées au cours de l'exercice, le patrimoine de la société se compose actuellement de 2 986 appartements et 210 maisons individuelles, 4 347 m2 de locaux commerciaux et 20 251 m2 de bureaux. Le taux d'occupation sur l'ensemble de l'année reste proche de 100 %.

Les *loyers* nets de l'exercice *1977*, y compris les indemnités compensatrices dues par l'Etat, se sont élevées à 46 996 000 F contre 42 901 000 F, en progression de 9,5 % *par rapport* à ceux de l'exercice précédent. Le bénéfice de l'exercice s'établit à 35 900 000 F contre 33 567 000 F pour *1976*, soit une augmentation de l'ordre de 7 %, les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions passant de 5 129 000 *F* à 5 957 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire annuelle, fixée au 8 juin 1978, la distribution d'un dividende de 11,25 F par action, représentant 95 % du bénéfice net, contre 10,35 F l'année précédente, soit une augmentation de 8,7 %. *Ce dividende* sera exonéré à hauteur de 2,40 F (soit 21,3 %) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la *Société* foncière lyonnaise a arrêté, le 4 avril 1978, les comptes de l'exercice 1977.

Les recettes locatives, au cours de cet exercice, ont atteint 33 473 000 F, contre 29 680 000 F en 1976, soit une augmentation de 3 793 000 F (+ 12,78 %).

L'application des hausses légales et contractuelles des loyers ainsi que la reprise sensible, depuis l'automne 1977, des locations des immeubles de bureaux et entrepôts mis en service depuis deux ans devraient assurer une nouvelle progression de ces recettes en 1978.

Les résultats d'exploitation de 1977 marquent néanmoins une régression par rapport à 1976 (13 681 000 F contre 17 090 000 F) en raison essentiellement de la diminution des produits financiers (2 143 000 F *contre 3 173 000 F*) et de l'augmentation de 50 % (6 912 000 F contre 4 613 000 F) de la dotation aux amortissements.

En outre, la conjoncture difficile de l'année 1977 a gravement compromis les résultats d'exploitation de filiales et sous-filiales étrangères ainsi que plusieurs opérations importantes de promotion immobilière. Le conseil a donc estimé raisonnable de constituer, *pour un* montant total de 17 740 000 F, des provisions exceptionnelles pour dépréciation de certains titres de par*ticipation et pour pertes et charges*. Ces provisions ont pour effet de ramener le bénéfice net de l'exercice, y compris les plus-values de cession d'actif, à 2 658 000 F.

Compte tenu des perspectives favorables de l'exploitation locative et des très importantes plus-values latentes recelées par le patrimoine immobilier, le conseil proposera à l'assemblée, convoquée pour le *14 juin 1978*, de maintenir le dividende net unitaire à 24 F (36 F avec l'avoir fiscal) en complétant le bénéfice de l'exercice par l'utilisation du report à nouveau et un prélèvement sur les réserves.

BANQUE OTTOMANE

MM. les actionnaires sont convoqués *en assemblée générale annuelle*, conformément aux *dispositions* de l'article 29 des statuts, pour le mercredi 10 mai 1978, à 12 h. 30, au Great Eastern Hotel (Essex Room), Liverpool Street, Londres E.C. 2.

ORDRE DU JOUR

1) *Rapport du comité pour l'exercice*;
2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1977 ;
3) *Fixation du dividende* ;
4) Nomination de membres du comité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, l'assemblée générale est composée de toute personne réunissant au moins trente *actions, soit comme actionnaire, soit* comme mandataire, soit comme actionnaire et mandataire.

Toutefois, afin de pouvoir exercer le droit de prendre part à l'assemblée générale, il est nécessaire que les titres et, éventuellement, les pouvoirs aient *été* déposés dix jours au moins avant la date fixée pour la réunion :

— A Istanbul, au siège central ;
— A Paris, à la Banque ottomane, 7, rue Meyerbeer, 75009 Paris ;
— A Londres, à la Banque ottomane, 23 Fenchurch Street, E.C.3, ainsi que dans les diverses agences de la banque.

Le rapport du comité et les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social à Istanbul et dans les sièges de Londres et de Paris.



LE GROUPEMENT FRANCAIS D'INFORMATIQUE

Le 31 mars 1978, le Directoire a présenté au Conseil de Surveillance du G.F.I. son rapport sur les résultats de l'exercice 1977 clos le 31 décembre 1977.

Avec un chiffre d'affaires et un résultat net comptable consolidés *respectifs de 105 578 530,83 et de* 1 818 602,58 francs, l'exercice 1977 a été satisfaisant. Il traduit la croissance et *la fidélité d'une clientèle* de grandes entreprises et de P.M.E. qui choisissent de recourir aux prestations de services informatiques *du* Groupe. Après la restructuration opérée en 1976, le G.F.I. offre une gamme complète de services en informatique de gestion sur l'ensemble du territoire :

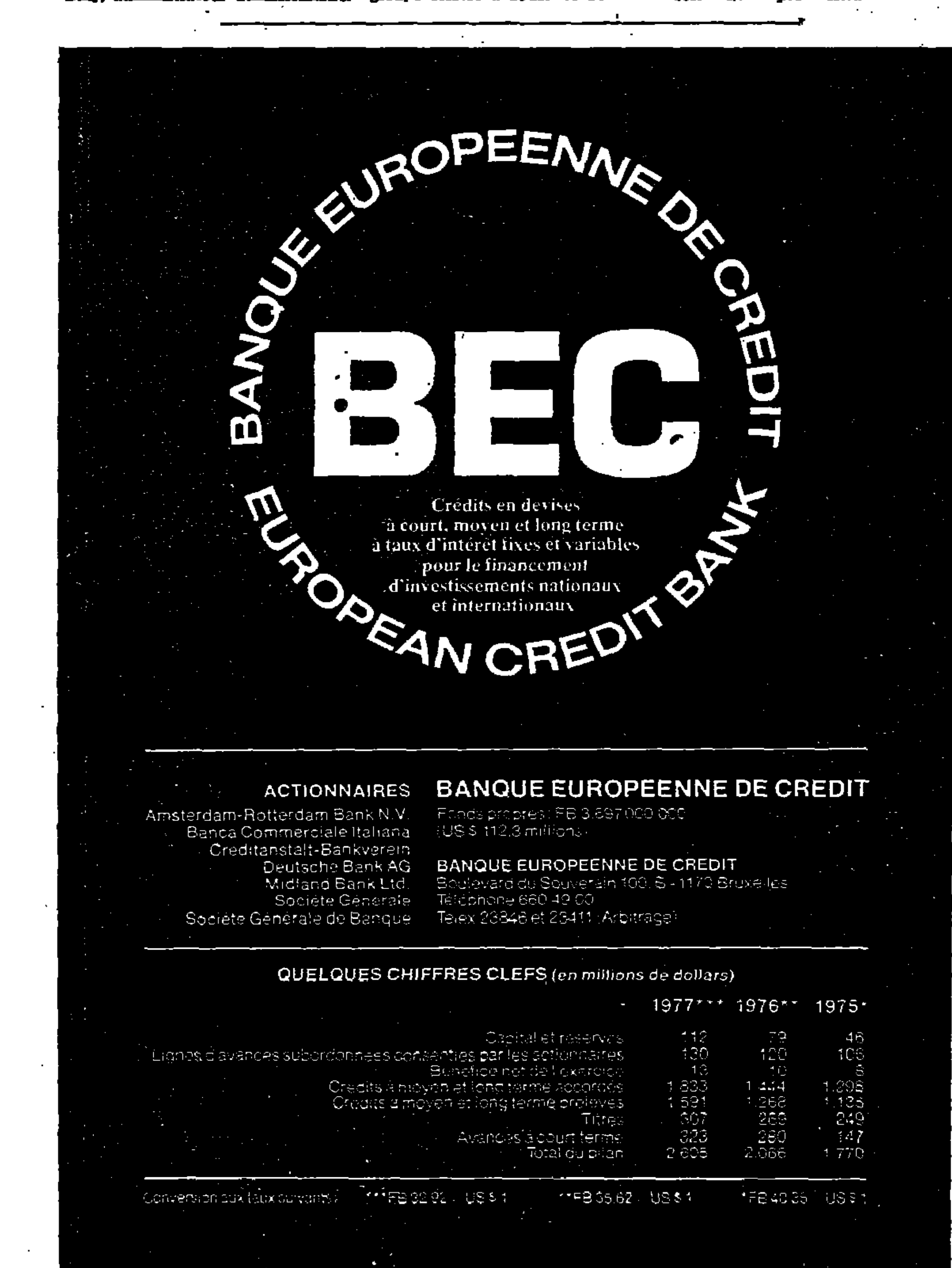
- Conseil
- Réalisation Technique
- *Traitement à façon*
- Mini-informatique et systèmes clés en mains.

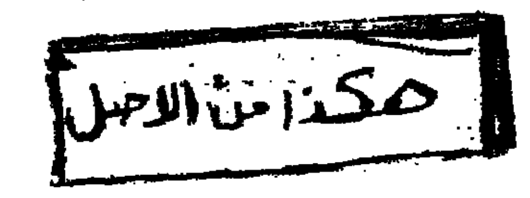
Dès lors que la qualité, la permanence et le niveau technique sont réunis, le prestataire devient le véritable partenaire informatique de l'entreprise cliente.

PREVISIONS 1978

L'exercice 1978 a débuté conformément à des prévisions annuelles de *croissance de 20 % à structure* identique.

G.F.I. 49, Avenue de l'Opéra
75002 Paris - Tél. 742.20.24





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Le marché guette un redressement du dollar

Agefi. — L'analyse du marché euro-obligataire diffère profondément, selon les banques. L'on peut ainsi dégager deux courants d'opinion apparemment contradictoires. Un grand nombre d'eurobanquiers se bornent à constater l'absence d'activité primaire et estiment que le dynamisme du marché *secondaire*, aussi ténu soit-il, relève entièrement des professionnels ; certains, en revanche, soulignant que le marché n'a pas réagi négativement à la détérioration alarmante de la balance commerciale américaine en février et que les cours ont eu plutôt tendance à se raffermir légère*ment au cours de la semaine* écoulée, se montrent plus optimistes.

Ils voient dans la relative stabilisation du dollar sur les marchés *des changes et dans la diminution* de l'intérêt pour les émissions en deutschemarks, qui fait ressortir davantage la forte différence entre les *rendements sur les placements* en dollars et ceux en deutschemarks, les raisons d'un petit courant d'achats de la part d'investisseurs institutionnels, susceptible d'être le signe avant-coureur d'un retour progressif à la confiance.

Cependant, tout le monde admettant que le dollar est nettement sous-évalué, la question qui se pose est de savoir à partir de quel moment la devise américaine va amorcer un redressement significatif. Les estimations sur ce point divergent énormément. C'est peut-être cette différence qui explique les visions apparemment opposées des uns et des autres.

Les attentistes, pour ne pas dire les pessimistes, sont persuadés qu'il faudra un très long temps avant que ne soient entérinées les mesures fondamentales destinées à enrayer le déséquilibre commercial américain responsable de la faiblesse du dollar. *Les plus entreprenants pensent que* la certitude et le caractère inéluctable et impératif d'un raffermissement du dollar sont déjà, en eux-mêmes, des facteurs suffisants pour redonner au marché international des capitaux l'impulsion dont il a besoin.

Il est cependant curieux de constater que les uns et les autres feignent ou tentent d'ignorer l'évolution des taux d'intérêt. A New-York, l'expectative qui caractérise actuellement le marché obligataire américain a pour origine la certitude qu'une tension sur les taux à court terme va se produire au cours des semaines à venir.

LONDRES

Fléchissement

Une nette tendance au repli est enregistrée lundi matin sur le marché londonien, où les opérateurs attendent *la présentation du budget* dans vingt-quatre heures. Recul des industrielles. Irrégularités des fonds d'Etat. Tassement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 178 70 contre 179 10

VALEURS	CLOTURE 7-4	COURS 10 4
Beecham	649 ..	644 ...
British Petroleum	780	780 ..
Courtaulds	115 ...	115 ...
De Beers	323	321 ...
Imperial Chemical	358 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp	196 ...	194 ...
Shell	518 .	517 ...
Vickers	184	183 .
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	35 5/8
*West Driefontein	d 25 ...	23 3/4
*Western Holdings	22 ...	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

B. A. L. O.

Le numéro du 10 avril publie, notamment, les insertions suivantes :

S.N.C.F. — Emission d'un emprunt de 700 *millions de francs*, divisé en obligations de 2 000 F, portant un intérêt de 11 %. Les titres seront amortis de *1979* à 1993.

Sociétés de développement régional. — Emprunt groupé 11 % avril 1978 de 222 millions de francs, en titres de 1 000 F, émis conjointement par la Société de développement régional de Centre-Est « Centrest » (80 millions), Société alsacienne de développement et d'expansion « SADE » (65 millions, « Lordex » *S.D.R. de Lorraine (50 millions)* et Société de développement régional de Champagne-Ardennes « Champex » (27 millions). Amortissement *des titres en quinze ans.*

Compagnie de l'Est asiatique. — Répartition d'actions gratuites (1 pour 4 anciennes) et émission à 105 %, soit 52,50 couronnes danoises, d'actions à souscrire contre espèces (1 pour 4 anciennes). Compte tenu de 15 millions de couronnes danoises d'actions dont la souscription est réservée aux collaborateurs de la société, le capital est porté de 500 à 765 millions de couronnes danoises.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 avril	7 avril
Valeurs françaises	124,5	126,2
Valeurs étrangères	97,8	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,9	72,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MOULINEX. — Bénéfice net pour 1977 : 70,32 millions de francs contre *50,61 millions. Dividende global* inchangé de 3 F.

LOCAFRANCE. — Résultats pour 1977 : après amortissements financiers, 60,3 millions de francs contre 50 millions ; avant impôts, 27,3 millions de francs contre 25,5 millions ; net distribuable, 11,4 millions de francs contre 10,3 millions. Dividende global de 16,50 F contre *15 F.* Prochain lancement d'un emprunt de 200 millions de francs.

L'AIR LIQUIDE. — Bénéfice net pour *1977 hors plus-values* : 168,78 millions de francs (180,24 millions avec plus-values) contre 134,51 millions. Dividende global inchangé de 16,50 F mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement (1 pour 4).

MATRA. — Bénéfice net pour 1977 : 87,5 millions de francs contre 25,9 millions. Dividende global de 35 F (y compris un complément de 7,65 F au titre de l'exercice précédent) contre 22,35 F.

RADIOTECHNIQUE. — Résultat net pour *1977* : 84,85 millions de francs contre 71,01 millions. Dividende global de 27 F contre 25,50 F.

SAUNIER-DUVAL. — Bénéfice net pour 1977 : 3,4 millions de francs contre 0,8 million. Aucun dividende ne sera encore versé. Pour 1973, dernier exercice à l'issue duquel le capital avait été *rémunéré, les actionnaires* avaient encaissé une somme globale de 16,50 F par action.

COGIFI. — Bénéfice net pour 1977 : 35,90 millions de francs contre 33,56 millions. Dividende : 11,25 F contre 10,35 F.

CENTREST. — Bénéfice pour 1977 : 5,48 millions de francs contre 3,50 millions. Dividende global inchangé de 14,40 F. Le capital va être porté de 35 millions à 45 millions de francs par émission en numéraire.

U. I. F. — Bénéfice net pour 1977 : 55,29 millions de francs contre 48,83 millions. Dividende : 11 F *contre 10 F.*

PARIS-ORLÉANS. — Baisse du bénéfice d'exploitation pour 1977, mais augmentation du résultat net (6,97 millions de francs contre 4 millions) grâce à l'incorporation de plus-values. Dividende global inchangé de 10,20 F.

MATTEI AUTOMOBILE. — Bénéfice net pour 1977 : 6,99 million de francs contre 3,15 millions. Dividende global : 55,50 F contre 63 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7.4	10 4
1 dollar (en yens)	219 29	219 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 7 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 10	1 553	France I.A.R.D.	...	102 ..	Laffitte-Bail.	126 ..	130 ..	Immivest	86	87 ..
5 %	51 40	8 984	SAN (Sté) Centr.	625	628 .	Locabail Immob.	212	215 .	Cie Lyon. Imm.	90 50	92
5 % 1920-1980	143 .	8 904	Protectrice A.I.R.	286	288 .	Loca-Expansion	105 20	106 ..	UFIMEG	20 80	20 50
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2772	2779
E.D.F. parts 1958	515 ..	515
E.D.F. parts 1959	...	501 ..
Ch. France 3 %	167 ..	167 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	362	363
Ass. Gr. Paris-Vie	1445	1390
Concorde	...	0338
Epargne France	...	385
Financ. Victoire	183	188
Fonc. T.I.A.R.D.	102 ..	109 ..

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692	4,5 % 1973	708 50	705 10	705 50	703 ..
2870	C.N.E. 3 %	2134 ..	2125	2125	2120 ..
390	Afrique Occ.	398	398	396	390 20
280	Air Liquide	294	294 90	295	294 90
64	Als. Part Ind.	68	68	68 50	68 .
[illegible]					
245	E. J. Lefebvre	276 ..	293	288	287 80
63	Esso S.A.F.	65 ..	68 80	70 80	71 ..
205	Eurafrance	258 ..	252 10	251 30	247 ..
440	Europe n° 1	485 ..	489	c484	485 ..
420	Ferodo	445 ..	453 ..	453	451 ..
[illegible]					
18	Nord	18 50	18 80	18 75	18 45
65	Nouvel. Gal.	71 ..	67 50	66 20	65 80
132	Olida-Caby	141 ..	141 ..	140 50	140
83	Opfi-Paribas	81 40	81 90	82 ..	81 40
72	Paris-France	75	73 ..	73 ..	74 20
[illegible]					
240	Tél. Ericsson	260	255	255	255 ..
[illegible]					
17	East Rand	19 80	19 20	19 50	18 65
138	Ericsson	132 50	131 80	131 80	131
215	Exxon Corp.	208 .	207 40	207 50	204 10
210	Ford Motor	209 10	209 10	209 10	213 .
93	Free State	98 80	97 ..	95 50	97 .
230	Gen. Electric	217 80	216 80	216 80	217 10
285	Gen. Motors	282 50	282 40	282 40	280 10
15	Goldfields	15 25	15 10	15 20	15 10
21	Harmony	21 70	22 05	22	21 75
295	Hoechst Akt.	296 50	293 80	293 80	292 .
[illegible]					
103	U. Min. 1/10	101 .	101	104	100 10
104	West Drief.	109 .	109	107 10	107 10
42	West Deep.	45 50	44 10	44	44 05
102	West Hold.	105 .	103 80	103 80	101 80
205	Xerox Corp.	194 10	198	196 50	197 20
0 65	Zambia Cop.	0 68	0 68	0 68	0 66

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 552	4 557	4 570
Allemagne (100 DM)	225 980	225 650	226
Belgique (100 F)	14 457	14 457	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	211 450	211 250	211 500
Danemark (100 krd)	81 570	81 630	82 500
Suède (100 krs)	99 500	99 280	100 250
Norvège (100 k.)	85 400	85 310	87
Grande-Bretagne (£ 1)	8 532	8 533	8 600
Italie (1 000 lires)	5 358	5 351	5 500
Suisse (100 fr.)	244 630	243 700	244 500
Autriche (100 sch.)	31 410	31 346	31 450
Espagne (100 pes.)	5 710	5 714	5 750
Portugal (100 esc.)	11 100	11 070	12
Canada ($ can. 1)	3 997	4 001	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 4
Or fin (kilo en barre)	26750	26500
Or fin (en lingot)	26795	26500
Pièce française (20 fr.)	255 50	256 ..
Pièce française (10 fr.)	203 50	201 .
Pièce suisse (20 fr.)	235 .	235 .
Union latine (20 fr.)	233 .	230 .
Souverain	255 20	265 50
Pièce de 20 dollars	1200 .	1212 .
Pièce de 10 dollars	573	580
Pièce de 5 dollars	400	..
Pièce de 50 pesos	1105 50	1105 ..
Pièce de 10 florins	255 ..	262 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La princesse, les Communes et le chanteur pop

La princesse Margaret reprend, ce lundi 10 avril, ses engagements officiels interrompus depuis plusieurs jours par une grippe que d'aucuns ont prétendu « diplomatiques ». Elle assiste dans la soirée à un concert de charité donné à la cathédrale de Westminster.

L'annonce de cet événement met un terme à deux semaines d'une crise qui a failli ternir sérieusement l'image de la famille royale. Depuis la mi-mars, les journaux populaires, qui, d'ordinaire, ne manquent pas une occasion de publier des échos flatteurs sur les faits et gestes de la reine et de son entourage, publiaient des reportages critiques sur les vacances — trop nombreuses, à leur gré — que la princesse prend à l'île Moustique, dans les Caraïbes, généralement escortée de son compagnon, M. Roddy Llewellyn, un jeune homme du meilleur monde, mais de dix-sept ans son cadet, et, en outre, aspirant chanteur pop. Les échotiers accusaient la princesse de passer plus de temps à ses plaisirs qu'aux devoirs de sa charge.

Ces critiques survenant au moment, toujours délicat, du vote de la liste civile de la famille royale, plusieurs députés travaillistes saisirent l'occasion pour souligner que les 55 000 livres annuelles (495 000 F) alloués à la princesse pour ses frais de représentation étaient fort mal employées. L'affaire allait prendre une extension nouvelle lorsque l'évêque Graham Leonard, porte-parole de l'Église anglicane pour les affaires sociales, invita la jeune femme à choisir entre sa vie privée et sa vie publique, n'hésitant pas à faire allusion à la décision que son oncle, Edouard VIII, avait prise lorsqu'il décida, en 1936, d'abdiquer pour épouser une femme divorcée.

Au milieu de la semaine dernière, et après que le Times lui-même eut consacré un éditorial à la question, le premier ministre, M. Callaghan, s'est rendu à Windsor pour conférer avec la reine.

L'affaire a paru suffisamment sérieuse au gouvernement pour qu'une annonce officielle soit faite, jeudi soir, selon laquelle la princesse Margaret avait décidé de conserver ses fonctions publiques. Vendredi, les Communes ont voté une augmentation de 9 % de la liste civile de la famille royale, la portant à un total de près de 3 millions de livres par an.

N. B.

L'effondrement du pont de Tours

Un ouvrage provisoire va être mis en place

Un pont métallique de secours va être mis en place d'ici quelques semaines à Tours (Indre-et-Loire), après l'effondrement, le dimanche 9 avril, de trois arches du pont Wilson. Construit au dix-huitième siècle et dynamité pendant la dernière guerre, le « pont de pierre » est le principal moyen de liaison entre les quartiers nord et le centre de la ville.

L'accident n'a fait aucune victime, d'après les témoignages dont on dispose actuellement. On songe à la catastrophe qui aurait pu se produire si l'effondrement avait eu lieu à la même heure un jour de semaine.

Une première pile s'est enfoncée dans la Loire en crue à 9 h. 25. Un automobiliste qui passait sur le pont à l'endroit précis de l'effondrement a pu s'échapper en donnant un brusque coup d'accélérateur. A 16 heures, une autre pile s'est effondrée devant plusieurs milliers de badauds massés sur les rives.

Long de quatre cents mètres, supportant une chaussée à quatre voies (la nationale 10), le pont Wilson fut longtemps le seul pont de Tours. Il est aujourd'hui relayé par les ponts Napoléon et Mirabeau et par l'ouvrage qu'emprunte depuis peu l'autoroute Aquitaine (Paris-Bordeaux). Un plan de circulation provisoire a été mis en place. M. Joël Le Theule, nouveau ministre des transports et maire de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), s'est rendu sur place dans la soirée de dimanche. Il a annoncé que le péage serait supprimé temporairement sur la portion d'autoroute qui traverse la ville, comme le souhaitait la municipalité.

Une grande partie de la population de la ville, cent dix mille habitants, selon la municipalité, est, d'autre part, privée d'eau potable : les deux canalisations d'alimentation provenant des réserves situées sur le coteau nord passaient par le pont Wilson et ont été détruites. Les conduites de gaz et d'électricité ont été rompues aussi, mais les services d'E.D.F. et du Gaz de France ont commencé à mettre en place une alimentation détournée.

La dernière visite technique : septembre 1976

Des mesures d'urgence ont été prises. « *Les chantiers fonctionneront jour et nuit* », a affirmé M. Jean Royer, maire de Tours. Mais l'alimentation normale en eau ne pourra être assurée avant plusieurs jours. En attendant, des citernes seront mises à la disposition de la population. « *Les pompiers de tout le département ont rempli leurs citernes dimanche matin et se tiennent au service de la caserne de Tours* », précise-t-on à la mairie.

Dès dimanche, une équipe du Centre national des ponts de secours a été dépêchée sur place. Un des ponts métalliques démontables utilisés par l'armée et connus sous le nom de ponts Bailey pourrait être mis en place sur une longueur d'au moins 140 mètres, avec un raccordement aux parties intactes du pont de pierre. La décision sera prise après que les hommes-grenouilles auront vérifié, dès lundi, la solidité des autres piles, sous la direction de M. Grattesat, inspecteur général des ouvrages d'art du secteur ouest.

Comment un tel effondrement a-t-il pu se produire aussi brutalement ? Les ponts font l'objet d'une surveillance régulière par les services de l'État, seul responsable dans le cas d'un ouvrage emprunté par une route nationale : un examen visuel chaque année et, tous les cinq ans, une visite complète avec la participation de plongeurs équipés de caméras de télévision.

La dernière visite du pont Wilson date de septembre 1976, et rien d'anormal n'avait été noté à l'époque. Les spécialistes estiment que l'accident a pu être causé par l'affouillement des pieux de bois enfouis dans le lit du fleuve, après la succession de sécheresse et de crues. L'installation du pont Bailey sera rendue plus difficile par l'actuelle crue de la Loire.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* se rendra le 28 avril à Lyon, à l'occasion de l'inauguration du métro de la ville.

UNE RENCONTRE ENTRE M. GISCARD D'ESTAING ET M. CARTER

M. Valéry Giscard d'Estaing rendra visite au président Carter pendant son séjour aux États-Unis. Le président de la République prendra la parole le 25 mai devant l'Assemblée extraordinaire de l'ONU sur le désarmement, à New-York, mais n'assistera pas au Conseil atlantique « au sommet » qui se réunira les 30 et 31 mai à Washington. Il aurait en revanche accepté une invitation de M. Carter à lui rendre visite le 26 mai.

LE PROCÈS DE SIX DIRIGEANTS DU « MOUVEMENT DU 2 JUIN » S'OUVRE A BERLIN-OUEST

Berlin (*A.F.P.*). — Un des plus importants procès de l'extrémisme ouest-allemand s'ouvrira le 11 avril à Berlin-Ouest devant la cour criminelle de Moabit. Six chefs et activistes du Mouvement du 2 juin répondront de l'assassinat de Guenter von Drenkmann, ancien président du tribunal de grande instance de Berlin, et de l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. dans la partie occidentale de la ville, le 27 février 1975.

Les inculpés — Ralf Reinders (vingt-neuf ans), Fritz Teufel (trente-quatre), Till Meyer (trente-quatre ans), Ronald Fritsch (vingt-six), Gerald Koeppler (vingt-quatre) et Andreas Vogel (vingt-deux), tous appréhendés en 1975-1976, seront, en outre, accusés d'attaques de banques et du cambriolage d'une armurerie. Les autres membres du groupe, principalement des femmes, passés dans la clandestinité ou évadés, font l'objet de recherches.

A Chypre

DIX-HUIT EXTRÉMISTES DE DROITE ARRÊTÉS POUR « CONSPIRATION CONTRE L'ÉTAT »

Nicosie (*A.F.P.*). — La police chypriote a arrêté le 9 avril dix extrémistes chypriotes grecs dans diverses localités de l'île, portant à dix-huit le nombre des personnes arrêtées en une semaine pour « *conspiration contre l'État* », parmi lesquelles quatre anciens membres de l'organisation d'extrême droite Eoka B, notamment M. Vassos Pavlides, qui avait organisé en décembre dernier l'enlèvement d'Achille Kyprianou, fils du chef de l'État. Ils sont accusés d'avoir formé des groupes clandestins « *visant à créer des troubles dans l'île, et à organiser des attaques de personnalités politiques chypriotes et étrangères à Chypre* ».

M. Pavlides, qui serait à la tête du mouvement, est également accusé d'avoir « *transporté du matériel militaire destiné à réaliser ses desseins* ». Il n'avait pas été inquiété par le président Spyros Kyprianou, en échange de la libération de son fils. Il avait également obtenu le droit de quitter l'île librement, mais n'en avait jamais usé.

Le numéro du « Monde » daté 9-10 avril 1978 a été tiré à 515 431 exemplaires.

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

L'inégalité des fortunes s'accroît en France

En vingt-cinq ans, l'inégalité des fortunes s'est considérablement accrue en France, le patrimoine des familles les plus riches (celles qui constituent le 1 % le plus fortuné) ayant augmenté d'environ 12 % par an (en francs courants) tandis que celui des ménages les plus pauvres (les 10 % du bas de l'échelle) ne progressait que de 7,5 % en moyenne.

Ces chiffres, fournis ce lundi 10 avril par l'INSEE, au terme d'une longue et savante enquête, aboutissent à un doublement de l'écart entre la fortune des Français du décile supérieur (celle que possèdent les 10 % de ménages les plus riches) et le patrimoine du décile inférieur (celui des 10 % de ménages les plus pauvres). Cet écart est en effet passé en vingt-cinq ans de 15,7 à 28,3.

La statistique par groupes sociaux confirme ces indications : les industriels, les gros commerçants, les membres des professions libérales, ont vu, en moyenne, la valeur de leur patrimoine augmenter de 12 % par an pendant ce quart de siècle, tandis que les ouvriers et les employés non propriétaires de leur logement ne bénéficiaient que d'un progrès moyen de 6 % par an. Il est intéressant de noter que l'inégalité s'est aggravée beaucoup plus pendant la première partie de la période considérée (de 1959 à 1962) que pendant la seconde (1962-1975). La multiplication des plus-values a avantagé les travailleurs indépendants et les salariés propriétaires de leur logement, tandis que l'ampleur de l'épargne supplémentaire favorisait les titulaires de hauts revenus.

Soulignant l'inégalité qui est actuellement très forte, puisque la moitié des ménages français ne possèdent pas, à eux tous, 5 % du patrimoine national, l'INSEE ajoute deux remarques : la croissance de la production ne réduit pas automatiquement les inégalités de fortune, en l'absence d'une politique volontariste appropriée ; en revanche, l'inflation les aggrave considérablement.

M. ENRICO BERLINGUER REÇOIT M. JEAN KANAPA

Rome (*A.F.P.*) — M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien (P.C.I.), s'est entretenu le 8 avril à Rome avec M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français (P.C.F.), indique un communiqué du P.C.I.

Au cours de la conversation, souligne le communiqué, MM. Berlinguer et Kanapa ont procédé à un « *échange ample, ouvert et amical, d'informations et d'opinions sur la situation des deux pays et sur la politique des deux partis* ».

MM. Giancarlo Pajetta et Sergio Segre, de la direction du P.C.I., participaient à l'entretien. M. Kanapa s'est rendu en Italie à l'invitation du parti italien. — (*A.F.P.*).

A B C D É F G